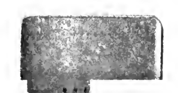



REGIA BIBLIOTECA DELL' UNIVERSITÀ DI TORINO
G, III, 27.





ORAISONS

FUNEBRES.

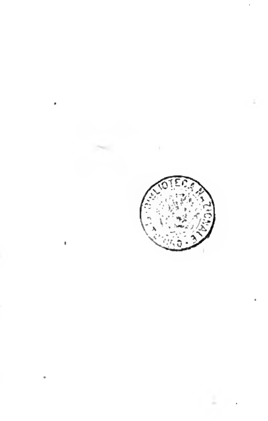
TOME QUATRIÈME.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AÎNÉ,
rue du Pont-de-Lodi, n° 6.


BIBLIOTECA NAZIONALE
TORINO


LE DUC DE
LUXEMBOURG

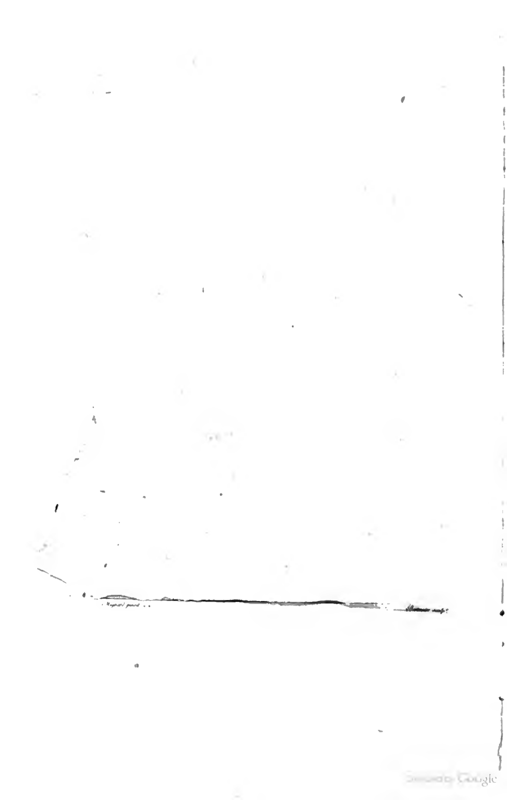





ANNE
DE GONZAGUE

RUE SAINT-JACQUES, N° 59.

1826.



ORAISONS

FUNÈBRES

DE

BOSSUET, FLÉCHIER,

ET AUTRES ORATEURS;

AVEC

UN DISCOURS PRÉLIMINAIRE, PAR M. DUSSAULT;

ET DES NOTICES

PAR MM. DUSSAULT ET THÉRY.

CHOIX D'ORAISONS.



A PARIS

CHEZ LOUIS JANET, LIBRAIRE,

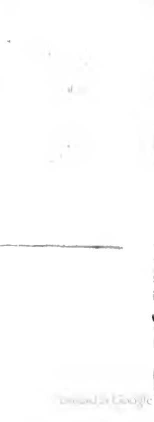
RUE SAINT-JACQUES, N° 59.

1826.






DUCHESSE
DE MONTAUSIER



AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS.

Une maladie cruelle a enlevé M. Dussault, encore dans la force de l'âge, à la littérature qu'il honoroit par son goût éclairé et sa critique noble et ingénieuse. Cette perte imprévue a dû nous causer une double affliction. A la douleur que nous partageons avec tous ceux qui professoient pour M. Dussault une haute estime est venu se joindre le regret de laisser incomplet le monument littéraire qu'il s'étoit chargé d'élever. La faveur avec laquelle ont été accueillis nos trois premiers volumes nous rendoit plus pénible encore cette déception si involontaire. Enfin, le parti que nous avons pris sera, nous l'espérons, agréable au public, et satisfera l'impatience des nombreux souscripteurs dont nous voulons mériter la confiance.

M. Dussault n'avoit point laissé de matériaux pour le volume que nous publions.

Nous avons chargé du soin de recueillir les discours qui le composent, et de toute la partie littéraire M. Théry, officier de l'Université, connu par deux succès académiques (1); et par un précis de l'Histoire d'Angleterre (2), qui a obtenu le suffrage des hommes de goût. M. Théry s'est conformé scrupuleusement à la marche suivie par M. Dussault. Ses réflexions sur les orateurs, et ses notices sur les personnages dont les noms figurent dans ce volume, sont écrites aussi d'un ton différent; les premières plus oratoires, les secondes plus sévèrement historiques. Ses doctrines littéraires sont les mêmes, et, pour conserver une couleur pareille à tout l'ouvrage, il a eu soin de mêler aux détails de la biographie les observations et les conseils de la critique. Plusieurs orateurs encore vivants, dont il a placé ici les discours, et dont l'éloquence a gémi sur des pertes contemporaines, ne devoient être

(1) Prix d'éloquence à l'académie françoise en 1821; accessit unique de poésie en 1822.

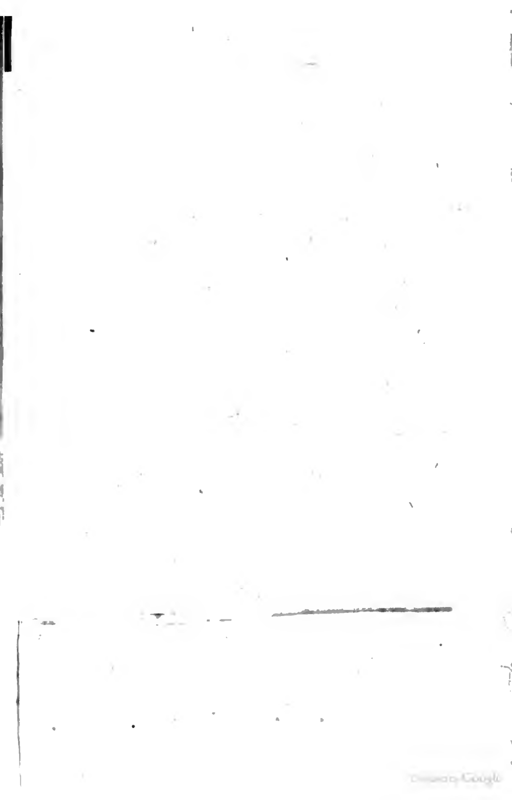
(2) 1824, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon.

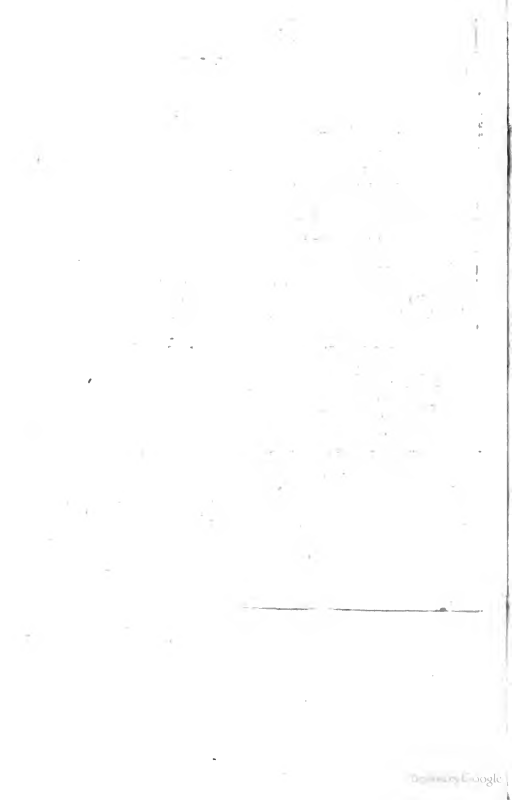

NAZIONALE



à la première voix de la sagesse, il ouvrit l'oreille et l'écouta.

Oraison funèbre de M. le Dauphin





et n'ont été l'objet d'aucunes réflexions. C'est la postérité seule qui raconte et qui juge avec convenance et autorité. Du reste, l'importance des personnages célébrés par ces orateurs a exigé dans les notices des développements qui remplissent une lacune inévitable.

Qu'il nous soit permis de rappeler au public combien le retard de ce dernier volume a été indépendant de notre volonté. Le choix varié des matériaux, le soin apporté à la rédaction, le travail nécessaire pour perfectionner les gravures, l'expliqueroient déja en partie; la perte que nous déplorons avec tous les amis des lettres achève douloureusement l'explication.



DU P. DE NEUVILLE.

Nous descendons encore en passant du P. de La Rue au P. de Neuville, et nous franchissons même plus d'un degré dans l'ordre des réputations de la chaire. La justice, d'accord avec le sentiment de La Harpe, veut que l'abbé Poulle soit placé à la tête des orateurs chrétiens du dix-huitième siècle. Ce n'est pas que des défauts énormes ne déparent ses compositions. Peu sûr de sa marche, peu attentif aux lois du goût, systématique dans son style brusque et uniforme, il est bien loin de ces grandes renommées qui remplissent le siècle précédent. Mais il a de l'imagination, il sait voir et peindre; mais sur-tout il a des entrailles, et fait parler éloquemment la pitié. On ne peut refuser à l'homme qui possède l'une des qualités essentielles à la haute éloquence, le pathétique, une place éminente parmi ceux que la chaire chrétienne a illustrés.

Ce qui établit sur-tout la supériorité de l'abbé Poulle sur plusieurs de ses rivaux, c'est que,

dans sa négligence trop peu savante, on reconnoît du moins ces saillies précieuses du naturel dont les esprits les plus polis sont encore plus touchés que des curieuses richesses de l'art. Il a, sinon les éclairs du génie, du moins les inspirations touchantes, abandonnées, d'une sensibilité vive et profonde. Plus d'une fois, en le lisant, on peut s'écrier: *Il est éloquent.*

Ce cri involontaire n'échappera pas à celui qui lira le P. de Neuville. La vie intime, le feu sacré manquent à ses ouvrages. C'est l'art qu'il implore toujours, et il ne sait pas dissimuler ce qu'il lui doit. Il imite, quand il faut créer; il analise subtilement, quand il faut convaincre; il arrange des phrases, quand il faut suivre avec indépendance le cours d'un sujet heureux et fécond.

Cet orateur est loin cependant d'être sans mérite; pour lui rendre une complète justice, remontons à son noviciat oratoire, et à ses premiers travaux.

Neuville naquit le 20 octobre 1693 au diocèse de Coutances. La Rue avoit alors cinquante ans, et Massillon, âgé seulement de trente, ne faisoit pas encore entendre sa voix mélodieuse. Neuville,

qui annonçoit de bonne heure un goût décidé pour l'étude, fut envoyé au collége de Rennes, où il se distingua entre tous ses jeunes rivaux. L'histoire sur-tout, cette partie si importante de l'éducation, trop négligée de nos jours, quoique ses graves enseignements commencent à paroître utiles, eut de puissants attraits pour lui; il ne resta cependant indifférent à aucune connoissance, et à dix-sept ans il fut, non pas instruit, ce qui ne peut guère résulter de l'éducation première, mais du moins bien préparé à s'instruire, et muni du flambeau qui devoit l'éclairer.

Les sentiments religieux de Neuville avoient déja éclaté avec force; la piété sembloit la nourriture habituelle et nécessaire de son esprit, et une vocation irrésistible l'entraînoit dans la carrière ecclésiastique. Il obtint de ses parents la permission de prendre l'habit de jésuite à Paris. L'abbé de Querbeuf, qui a donné une édition de ses œuvres, et qui, tout en parlant de l'auteur avec l'enthousiasme aveugle de l'amitié, a fait connoître les détails les plus intéressants de sa vie, remarque que la régle austère à laquelle il fallut se plier pendant deux années, la priva-

tion absolue de l'étude des lettres, qui lui étoient si chères, lui coutèrent quelques regrets; cependant il acquit, dans ce temps d'épreuve, l'habitude de la méditation. Il reprit ensuite le cours de ses études, et employa dix-huit ans, ou à les perfectionner, ou à donner des leçons de belles-lettres et de philosophie. Il paroît que sa manière d'enseigner, douce, insinuante, et lumineuse, le rendoit digne de continuer la gloire des Porée et des La Rue dans la retraite modeste des colléges, comme il devoit recueillir une portion de l'héritage de Massillon et de La Rue lui-même dans la chaire de vérité.

Après avoir étudié la théologie, Neuville revint à son étude de prédilection, celle de l'histoire. Il se plaisoit à discuter, à comparer, à éclaircir les faits, et trois volumes d'observations critiques avoient été destinés par lui à l'impression. Des scrupules respectables, et la crainte que ses jugements ne fussent mal interprétés, le décidèrent à jeter ses manuscrits au feu quelques mois avant sa mort. Il est vraisemblable, et nous pouvons le conjecturer de ses inquiétudes, comme des productions qu'il a laissées, que ses critiques étoient ingénieuses, mais subtiles et

hasardées; qu'il faisoit disparoître, et si j'ose le dire, évaporer la substance des faits historiques, par sa laborieuse analise, et qu'enfin il essayoit de refaire l'histoire au lieu de la juger.

Sans insister sur une supposition très incertaine, nous ajouterons seulement que le goût de Neuville pour les extraits et les analises historiques tenoit à la nature même de son esprit. Il aimoit à décomposer, à scruter, à multiplier les rapports et les contrastes; tel aussi nous le retrouverons dans ses discours. On ne reconnoit pas sans intérêt, quand on remonte dans la vie d'un écrivain digne d'estime, les gages qu'il a donnés d'avance de ses qualités ou de ses défauts.

Pendant qu'il enseignoit la philosophie, il prononça quelques sermons. Le succès qu'ils obtinrent éveilla l'attention de ses supérieurs; avec l'autorité de leur caractère, et la conviction éclairée de ce qui convenoit à son talent, ils décidèrent qu'il s'appliqueroit au ministère de la parole. Neuville obéit et à cet ordre, et sans doute aussi à l'instinct secret de sa vocation. Mais, habitué dès long-temps à fortifier le naturel par l'étude, il voulut se rendre digne par ses con-

noissances de cette mission importante, se traça un nouveau plan de travail, et s'y livra tout entier. La lecture approfondie de l'Écriture-sainte, des Pères, de l'histoire ecclésiastique, l'occupa sans relâche; il y joignit celle des principaux ouvrages dont s'appuyoit l'incrédulité, et s'instruisit par cette lutte anticipée contre l'impiété ou l'erreur.

Ce fut en 1736 qu'on entendit pour la première fois à Paris le P. de Neuville. Dès son début, il emporta d'imposants suffrages. Sa manière en effet étoit propre à exciter, à intéresser un auditoire; il n'avoit pas, comme Démosthène, ou comme Bourdaloue, cette vigueur de déduction, cette puissance invincible de raisonnement qui enchaînent les esprits des auditeurs, et ne captivent pas moins fortement le lecteur dans le silence de la réflexion; mais il possédoit comme Eschine ces ressources ingénieuses de l'art, ces tours spirituels et piquants, cet appareil savant d'expressions vives et pittoresques qui ne trouvent jamais l'oreille insensible, et font une illusion momentanée même à la sévérité du goût. Ce n'étoit point la mollesse gracieuse, la fleur d'urbanité qu'on admire dans

Fléchier; c'étoit un art moins habile, quoique plus raffiné; une élégance plus incertaine, mais souvent heureuse. Neuville avoit dans sa composition, comme dans son style, quelque chose de tous les grands maîtres en éloquence. L'instruction solide qu'il avoit acquise donnoit de la substance à ses idées; il savoit creuser un sujet, le placer sous des faces brillantes, le revêtir d'une élocution fine et animée. Mais ces qualités ne sont pour ainsi dire qu'ébauchées; on sent trop que chacune d'elles, pour être saillante, devroit être portée plus loin; on croiroit voir se réfléchir dans une glace ternie ces imposantes figures des prédicateurs du grand siècle dont il étoit le successeur, et non le rival.

Quoique La Harpe se range à l'opinion commune qui place le P. de Neuville après l'abbé Poulle, il ajoute cependant que, sous les rapports les plus importants, le premier est peut-être au-dessus du second. Voici, selon nous, comment doit s'expliquer la pensée du judicieux critique. La supériorité du P. de Neuville est incontestable pour ce qui regarde l'extérieur, et comme l'édifice du discours. Ses sermons sont en général bien composés; tout y est dans une

proportion exacte: les divisions ont de la finesse, et les développements de la fécondité. Cependant, même dans cette partie, il mérite de graves reproches. Ses plans sont trop uniformes, ses divisions trop systématiquement alignées: plusieurs même sont vagues à force d'être subtiles, et Neuville a presque toujours moins d'idées principales que de cadres pour les placer. La lecture de ses sermons est attachante et instructive, et néanmoins très fatigante, parcequ'au milieu de ces morcellements du sujet, il faut toujours ressaisir le fil de la pensée, perdu parmi les abstractions de l'analise, et les incertitudes des subdivisions.

Quant au style, si nous entendons par-là le matériel de l'élocution, la diction proprement dite, le P. de Neuville est encore très supérieur à l'abbé Poulle. Quoique son expression soit quelquefois moins juste que son idée, et qu'il cherche trop à la rendre piquante au prix même de l'exactitude, il est généralement clair, élégant, ingénieux. On a vanté l'éclat de sa diction; nous n'avons pas été frappés de ce mérite. Il tient à l'imagination, et l'imagination, sans manquer à Neuville, n'est pas sa faculté dominante. Rhé-

teur habile, plutôt qu'orateur, il a moins de fautes et de beautés que le prédicateur distingué dont nous comparons les titres aux siens.

Si, en effet, passant au-delà de ces matériaux oratoires que comprend la disposition et l'élocution d'un discours, nous demandons à Neuville ces élans de la pensée, ces naïves découvertes du style, qui ne sont donnés qu'à l'orateur; si nous voulons qu'à force d'art il nous dérobe l'art même, ou que, plus heureux encore, il se serve de l'art seulement comme d'un auxiliaire, et s'inspire lui-même de tout le génie de son sujet; il ne pourra plus nous satisfaire. Il n'est pas froid, mais sa chaleur est souvent factice; les mouvements auxquels il se livre ne sont pas déplacés, mais leur défaut est d'être trop attendus à leur place. On trouveroit d'ailleurs dans ses discours plus d'un morceau vraiment élevé, ou énergique, ou véhément. Ce qui nuit sur-tout à son style, c'est la monotonie d'une figure dont La Harpe reproche aussi à l'abbé Poulle l'usage immodéré. Cette figure est *l'énumération de parties*. On peut ouvrir ses œuvres au hasard; les yeux s'arrêteront bientôt sur d'interminables périodes, où toutes les parties d'une idée, pour-

suivie dans ses derniers éléments, se déroulent en petites phrases uniformes, dont chacune semble devoir être la dernière, et en amène cependant une nouvelle à sa suite. Enfin le P. de Neuville n'est pas un déclamateur sans doute; il est, nous l'avons dit, un habile rhéteur.

Qu'il nous soit permis de soulever ici une question grave, et de la recommander à l'examen des littérateurs. Jusqu'à quel point l'observation des préceptes de l'art peut-elle suppléer à l'instinct du génie? Les bons esprits conviennent assurément qu'un germe de talent est nécessaire pour que les préceptes soient efficaces; que toutes les catégories d'Aristote, et tous les conseils de Quintilien ne rendroient pas éloquent celui à qui est refusée l'*influence secrète*. Mais un homme peut-il, avec le secours d'un vrai talent et des préceptes, faire illusion sur les parties qu'il ne possède pas, ou que la nature lui a moins généreusement accordées? Nous croyons à cette vérité, quelquefois affligeante. Oui, à force de goût et d'art, on simulera peut-être l'imagination; à force d'imagination et d'art, on pourra simuler une conviction profonde. Certaines facultés prendront ainsi le masque de

quelques autres. Ces tentatives encourageront à sortir de la sphère où l'on se trouvoit légitimement placé, par un vain plaisir de paroître habile dans plusieurs genres. L'homme qui avoit un mérite incontestable, mais spécial, le dissipera en essais ambitieux. La morale même s'affligera quelquefois de ces mensonges du talent, et s'indignera de voir qu'un Salluste ait pu louer la vertu avec assez de conviction apparente pour faire croire à la sienne si l'histoire ne révéloit les turpitudes de sa vie. Une chose cependant doit consoler le goût et la morale; quelque industrieusement que ce masque soit placé, il se dérange toujours par quelque endroit aux yeux de l'observateur attentif. L'illusion n'est complète que pour l'extrême confiance. La conviction sur-tout, l'ame, le principe vivifiant de l'éloquence, est heureusement difficile à imiter, et il faut bien que l'homme se trahisse par quelque signe dans toute expression de sa pensée.

Ces observations très incomplètes, mais qui pourront en provoquer d'autres, nous ont été suggérées par la lecture d'un orateur dont la rhétorique réussit plus d'une fois à paroître de

l'éloquence. Nourri de la substance des modèles, il a voulu leur prendre ce qu'il n'avoit pas en propre, la véhémence, la chaleur, les vives et éclatantes conceptions. Peut-être eût-il mérité un rang plus élevé, s'il se fût abstenu de cette imitation laborieuse, pour cultiver seulement ses qualités originales, la finesse d'observation, l'esprit d'exactitude et d'analise, la rectitude d'un jugement éclairé par une solide instruction. On est fâché en le lisant de reconnoître toujours cette lutte des prétentions contre la nature, et des réminiscences contre les inspirations.

La conversation du P. de Neuville étoit, dit-on, presque aussi fleurie que son éloquence. L'habitude de l'effort s'y faisoit donc sentir. Du reste il paraissoit rarement dans le monde, et la gaieté grave et modeste qu'il y portoit lui laissoit en même temps la dignité du caractère et le mérite de l'urbanité.

Jusqu'à l'âge de soixante-dix-ans, dans le cours d'une vie simple et uniforme, Neuville se partagea entre la bienfaisance et les travaux de la chaire. Il alloit se retirer dans la maison des Jésuites, à Pontoise, lorsque cette société célèbre

fut frappée d'un arrêt d'exil. Il employa en vain de puissants amis pour détourner cet orage; cependant, après sept ans d'une vie errante, il fut permis à ce vieillard de résider à Saint-Germain-en-Laye, où les bienfaits de la cour vinrent même le chercher. C'est là qu'il revit plusieurs de ses sermons, et qu'avant d'achever ce travail il fut surpris par la mort, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

On a du P. de Neuville un assez grand nombre de sermons, des méditations et des exhortations religieuses, des panégyriques de différents saints, et deux oraisons funèbres, celle du maréchal de Belle-Isle, et celle du cardinal de Fleury. Quoique la première soit préférée par quelques personnes, nous n'avons pas balancé à choisir la seconde, qui nous paroît, sous tous les rapports, plus digne d'être étudiée. L'oraison funèbre de Belle-Isle, que Neuville prononça dans sa vieillesse, est peut-être celui de ses ouvrages où la fausse rapidité, la fausse véhémence, l'affectation de toutes les qualités du style nous ont frappés le plus. D'ailleurs la réputation du maréchal n'est pas maintenue par l'histoire à la hauteur où l'élève son panégyriste.

Au contraire, en louant le cardinal de Fleury, Neuville étoit l'écho de la reconnoissance publique, et son éloquence gagnoit à sa position. Il y a beaucoup de mérite dans cette oraison funèbre. Les défauts ordinaires du P. de Neuville y sont affoiblis, ses qualités y sont plus vraies et plus brillantes. Le double intérêt du sujet et de l'ouvrage ne nous a pas permis d'hésiter.

THÉRY.


BIBLIOTECA NAZIONALE
TORINO


C.al FLEURY



NOTICE

SUR

LE CARDINAL DE FLEURY.

Rien n'est plus commode pour celui qui juge les personnages historiques, rien ne fournit à moins de frais une plus riche matière que ces qualités tout éclatantes, ou ces vices publiquement avoués, qui lui permettent de rendre justice à chacun selon ses œuvres. Lorsque tout est visible, extérieur, l'œil mesure sans peine les formes et les contours. On n'éprouve de contradiction que celle des préjugés et des systèmes; la bonne foi publique est persuadée par le simple récit des faits. Il semble qu'il en soit autrement quand le personnage qu'on veut faire connoître ne se présente pas entouré de cette vive lumière qui éclaire toute une vie. Celui qui est resté par choix dans une obscurité modeste, qui, porté à la puissance la plus absolue, n'en a rejeté que le faste et l'orgueil, qui a fait de grandes choses sans bruit, et gouverné long-temps sans troubles, celui-là est plus difficile peut-être à estimer. Puissant, il dut exciter des haines; modeste, de malignes interprétations: les hommes impartiaux sont quelquefois en-

traînés à le juger sévèrement, par cela seul que la modestie est souvent le masque de l'ambition, et que l'esprit aime à expliquer les actions par les calculs habiles de la prudence. On répugne sur-tout à voir dans un grand, dans un ministre l'allure toute franche et toute naturelle du caractère; on cherche du prémédité, du théâtral dans ses moindres gestes. On ne veut jamais croire qu'il soit naïvement lui-même. Nous ne blâmerons pas cette disposition dans un sens trop absolu; elle conduit à d'ingénieuses découvertes, elle préserve de la crédulité; mais elle expose à l'injustice. Ces réflexions nous paroissent s'appliquer au ministre dont nous ne faisons ici ni la satire ni le panégyrique. Le cardinal de Fleury fut dans la classe de ces hommes puissants qui, pour faire le bien, et le bien faire, s'environnent d'un modeste demi-jour. Presque tous ceux qui ont parlé de lui tournent cette modestie en profond calcul, et lui prêtent une ambition raffinée. Quoique nous ne puissions nous étendre, quelques détails prouveront que si le cardinal de Fleury ne fut pas exempt de tout mouvement d'ambition, ni étranger à toute combinaison d'intérêt personnel, il seroit subtil et injuste d'expliquer de la sorte toute sa carrière politique.

André-Hercule de Fleury naquit le 22 de juin 1653, à Lodève, de Jean de Fleury, écuyer, et de Diane de la Treille de Fosières, d'une ancienne noblesse du Languedoc. Amené à Paris dès l'âge de six ans, il

obtint, dans les colléges de Clermont et de Navarre, où il fit ses humanités, et dans celui d'Harcourt, où il étudia la philosophie, de ces succès qui ne sont pas la garantie, mais qui donnent l'espoir de plus importants succès. Les thèses qu'il soutint en grec et en latin sur les principaux dogmes des philosophes d'Athènes commencèrent sa réputation. A cette époque, si différente de la nôtre, et qui ne doit exciter ni railleries, ni regrets, les triomphes universitaires étoient des évènements publics; ils retentissoient hors des écoles; on s'y intéressoit de bonne foi. Ce n'étoit plus le siècle de l'érudition; mais l'érudition occupoit encore les esprits. Aux factions pour ou contre les anciens et les modernes, à la petite guerre du marquis de Sévigné et de M. Dacier sur un vers d'Horace, survivoit l'intérêt des thèses de collége; mais c'étoit le dernier soupir d'un système ruiné par le temps. On remarque que Rollin et Boivin le cadet fermèrent la lice.

M. de Fleury, dit Mairan dans son éloge prononcé à l'académie des sciences, avoit beaucoup de justesse dans l'esprit, un discernement fin et délicat, une belle mémoire et une imagination brillante. Ces qualités ne furent pas méconnues. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut nommé à quinze ans chanoine de Montpellier, et alla prendre possession de son canonicat: mais le chapitre, flatté de la réputation naissante du jeune abbé, lui permit de revenir continuer

ses études à Paris. Huit ans après, en 1676, il entra en licence; mais ce ne fut qu'en 1699 qu'il prit le bonnet de docteur. Il sembloit déja mettre dans son éducation cette sage et prévoyante lenteur qu'il porta dans les plus hautes charges publiques: néanmoins son avancement fut rapide. Agé de vingt-deux ans environ, et n'étant pas encore prêtre, il fut fait aumônier de la reine Marie-Thérèse, et en remplit les fonctions en 1679, au mariage de la princesse Marie-Louise d'Orléans avec le roi d'Espagne. Comme chanoine de Montpellier, il assista, en qualité de député du second ordre, à la célèbre assemblée du clergé, en 1682. Aumônier du roi, après la mort de la reine, il tint le poêle en 1692 au mariage de Philippe de France, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume.

Louis XIV, dont le premier talent fut de juger d'un coup d'œil tout ce qui pouvoit honorer son règne, aperçut à travers les manières aimables et les gracieux dehors du jeune abbé des qualités qui appeloient sa faveur. Des mœurs irréprochables et une modestie sans apprêt le recommandèrent à ses yeux, et deux illustres suffrages encouragèrent les dispositions du monarque. Le cardinal de Noailles, qui exerçoit à la cour l'ascendant d'une ame simple et pure, et qui devoit se signaler plus tard par une résistance de trente années à la fameuse bulle *Unigenitus*, et Bossuet, à qui la vertu et le génie créoient

un si glorieux empire, pressèrent vivement Louis XIV de porter Fleury à l'épiscopat. Déja nommé en 1686 à l'abbaye de La Rivour, ordre de Cîteaux et diocèse de Troyes, il fut promu, en 1698, à l'évêché de Fréjus.

Dès ses premiers pas dans la carrière, il eut à déployer cette égalité d'ame, cette activité calme et persévérante qui fut le principal trait de sa vie. Sans doute, à ne consulter que la rigueur des principes, le prélat, chargé de porter la parole de vie, doit accepter avec joie même la plus lointaine et la plus pénible mission; mais, dans la réalité, l'éloignement, les obstacles, les difficultés locales, peuvent rebuter le zèle et ralentir le dévouement. Fleury, transporté tout-à-coup de Paris au milieu des montagnes et des rochers de la Provence, fut assez mondain pour plaisanter sur son triste partage (1), mais assez consciencieux pour remplir toute l'étendue de ses devoirs. Il se dévoua sans réserve à soulager la misère, à instruire l'ignorance; il attiroit par sa douceur bienveillante, et édifioit par ses exemples ceux qu'avoient éclairés ses conseils. Un séminaire s'éleva dans la ville, et des écoles furent établies dans les campagnes. Doux et ferme dans son gouvernement pastoral, il fit aimer et respecter la religion dont il étoit

(1) On dit, par exemple, qu'il signa, dans une lettre adressée au cardinal Quirini: *Fleury, évêque de Fréjus par l'indignation divine.*

le ministre, et sa résidence assidue lui permettoit d'exercer sur son troupeau une heureuse surveillance de tous les moments.

Il eut aussi l'occasion de protéger son diocèse contre la violence des armes; lorsqu'en 1707, dans la guerre mémorable de la succession d'Espagne, le duc de Savoie fut entré en Provence, les habitants de Fréjus, saisis de terreur à son approche, résolurent d'abandonner leur ville, et de se retirer loin des côtes: leur courageux évêque les fit renoncer à ce dessein. Trois députés, nommés pour implorer, sans trahison et sans bassesse, la générosité du vainqueur, obtinrent des conditions favorables. Le duc de Savoie, qui resta trois jours à Fréjus, s'honora en recevant à sa table et dans son intimité le François qui lui accordoit des respects et lui refusoit un hommage, le pasteur qui plaidoit pour la conservation de son troupeau. Les ressentiments du prince Eugène, la brutale fureur d'un général nommé *Spingel* qui persistoit à vouloir incendier la ville, s'adoucirent à la voix du respectable évêque. Fréjus lui dut son salut.

Mais le séjour de ce diocèse lui devenoit funeste; l'intempérie de l'air, dans le voisinage de la mer et des montagnes, altéroit visiblement sa santé; il se démit de son évêché en 1715, et reçut en dédommagement l'abbaye de Tournus.

Louis XIV ne pouvoit oublier un homme qu'avoit recommandé Bossuet, et dont la sage conduite justi-

fioit ce puissant suffrage. Par un codicille ajouté à son testament, il le nomma précepteur de son arrière-petit-fils, qui fut ensuite Louis XV. Cet emploi toujours si important l'étoit plus encore à une époque où la mort avoit frappé tant de coups sur les degrés du trône; où un seul prince, un foible enfant, reste du sang royal, s'offroit à l'amour inquiet de la France. Que d'espérances reposoient sur une tête si chère! Quel desir de voir ce précieux rejeton croître en vertus et en lumières pour la félicité commune! L'homme chargé de cultiver sa jeunesse voyoit tous les regards attachés sur lui. D'ailleurs l'héritier du trône étoit fils de ce duc de Bourgogne en qui l'éducation avoit vaincu la nature, et qui, d'abord fougueux, fantasque, opiniâtre, étoit devenu, à la voix de Fénélon, capable de ces vertus douces qui sembloient lui être refusées. Une comparaison redoutable alloit s'établir entre le précepteur du duc de Bourgogne et le précepteur du jeune Louis. Fleury la soutint avec honneur. La modération, la grace conciliante de son esprit aplanirent pour lui les difficultés d'une fonction dont il parut effrayé d'abord. A la vérité, il n'eut pas à combattre des obstacles tels que ceux qu'avoit surmontés Fénélon. Son royal élève, avec un esprit juste et un caractère flexible, goûta facilement les leçons que lui rendoit aimables une complaisance sans foiblesse. Attentif à couvrir de fleurs l'aridité des préceptes, Fleury lui ensei-

gnoit en se jouant la pratique des plus serieuses vertus. Il formoit son esprit, il donnoit à son ame le peu de ressort qu'elle pouvoit supporter; il le préparoit à l'intelligence des affaires. Le seul reproche qu'on adresseroit justement à sa mémoire, c'est d'avoir passé une fois le but, et d'avoir moins appris au jeune prince à se taire qu'à dissimuler.

On peut dire néanmoins que ces premières années de Louis XV, si pleines de bonheur et de charme, où il reçut de la voix publique le doux surnom de *Bien-Aimé*, furent en grande partie l'ouvrage de Fleury. Les scandales qui suivirent, fruit des conseils corrupteurs des courtisans, et de la foiblesse du prince, montrèrent seulement qu'il avoit fallu long-temps à Louis pour secouer le joug de pudeur et de vertu que lui avoit imposé son instituteur.

Pendant toute la durée de cette éducation, le jeune roi manifesta l'affection profonde que Fleury lui avoit inspirée. Le duc d'Orléans, dont les désordres dépravoient le royaume qu'avoient pacifié ses talents; le duc de Bourbon, avec sa politesse étudiée et ses manières hautaines; l'infame cardinal Dubois, tout-puissant sous un prince honteusement facile, n'obtenoient de lui que l'indifférence ou le mépris. Il n'avoit même pour son gouverneur, le maréchal de Villeroi, homme probe et loyal, mais enivré d'une présomption souvent ridicule, que cet attachement d'habitude que nous payons comme une dette à des

soins assidus. Fleury au contraire lui étoit cher pour lui-même. Son aménité, l'agrément de ses entretiens, la douceur de son commerce, le rendoient indispensable à ce roi enfant. Lorsqu'une intrigue tissue par Dubois éloigna Villeroi de la cour, Fleury, fidèle à l'engagement mutuel qu'il avoit pris avec le maréchal de partager sa faveur ou sa disgrace, disparut aussi. Le jeune prince, à-peu-près insensible au départ de Villeroi, ne le fut pas à l'absence de Fleury. Il parut inconsolable, jusqu'à ce que son cher précepteur lui fût rendu. Le régent et son vil ministre se virent obligés de chercher avec empressement, et de rappeler avec instances un témoin qui devoit leur être à charge, puisqu'il étoit vertueux.

Fleury, jouissant de toute la confiance du prince, dut éprouver le desir de rester près de sa personne, et de diriger ses premiers pas dans la carrière politique. Il est vraisemblable que cette ambition, louable d'ailleurs quand on a le bien seul en vue, entra pour beaucoup dans le désintéressement qu'il fit alors éclater. En vain le régent et le cardinal le tentèrent par l'offre brillante de l'archevêché de Reims, qui lui eût donné le titre de premier pair de France. Fleury s'excusa sur son âge, sur les devoirs de son emploi, et se garda bien de quitter la cour. Il fut même difficile de lui faire accepter l'abbaye de Saint-Étienne de Caen: la richesse et l'éclat touchoient peu

son ame. On le voit encore, dans une autre circonstance, refuser le cordon de l'ordre du Saint-Esprit, et obtenir que l'archevêque de Lyon soit nommé en sa place. En 1723, le régent meurt victime de ses désordres; un prince qu'avoit enrichi le désastreux système de Law, et qui avoit de l'âpreté sans vigueur, de l'intolérance sans conviction et sans morale, le duc de Bourbon prétendit au ministère. Il faut peut-être accuser Fleury de n'avoir pas eu dès-lors l'ambition légitime d'exercer le pouvoir, ou plutôt il faut comprendre qu'il aimoit mieux laisser à un autre la pompe et le train de la puissance, et se réserver le rôle paisible de modérateur. Louis XV témoignoit au duc une froideur qui déconcertoit son orgueil; ce front altier plia devant l'influence du modeste vieillard; Fleury décida le jeune prince, et fit un premier ministre lorsqu'il pouvoit le devenir.

La reconnoissance du duc de Bourbon lui accorda sans peine l'entrée au conseil et une part dans les affaires. Pendant deux années d'un ministère dur et imprudent, bien des fautes furent adoucies ou réparées par l'intervention du sage précepteur. Mais son opposition déplut bientôt et au ministre, et à la marquise de Prie, femme sans pudeur qui gouvernoit le ministre et l'état. La reine Marie Leczinska, douce et vertueuse princesse, que le duc et la marquise avoient tirée d'une obscure retraite pour la faire épouse du roi de France, se laissa entraîner

dans un complot contre l'adversaire importun de ses premiers protecteurs. Le roi, qui entretenoit toujours le ministre en présence de Fleury, fut engagé à travailler dans l'appartement de la reine, et, lorsque Fleury arriva au lieu ordinaire de la conférence, il fut étonné de se trouver seul. Avec moins de dépit que de douleur, il écrit au roi une lettre respectueuse et touchante, et se retire encore une fois de la cour. Cette seconde épreuve fut aussi décisive que la première. Louis ne put supporter l'idée de vivre et de régner sans son précepteur; il commanda, et Fleury, redoublant de modestie dans son triomphe, quitta Issy, où il avoit cherché un asile, pour reparoître au milieu de ses ennemis confus.

Cependant le duc ne pouvoit rester long-temps au pouvoir. Une émeute causée dans Paris par la cherté des denrées décida sa chute. Fleury la précipita sans doute; et s'il fut inspiré par quelque motif personnel, il faut avouer que sa politique étoit d'accord avec les besoins de l'état. Cette fois, il ne livra pas aux chances d'une direction nouvelle la destinée du royaume; et, refusant le titre ambitieux de premier ministre, il commença, sous le nom de ministre d'état, un long et bienfaisant ministère.

Il l'exerçoit depuis quelques mois seulement, lorsque la pourpre romaine lui fut donnée. Si l'on en croit son discours de remerciement, il n'avoit point sollicité cette faveur, et il la tenoit de la seule bonté

du roi. Mais il est très probable qu'il fit des démarches à cet égard, et que, malgré sa modestie habituelle, il souhaita vivement cette dignité de l'Église. Ce ne sont point là des contradictions dans la vie d'un homme; l'évêque de Fréjus n'avoit jamais eu l'impatience de l'ambition; il savoit dédaigner ou attendre les honneurs; mais c'étoit par modération, et non par système. Son désintéressement étoit loin de l'abnégation du solitaire, comme des calculs de l'hypocrite. L'or et le faste lui inspiroient seuls un constant mépris.

« S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, c'est sans doute le cardinal de Fleury. On le regarda comme un homme des plus aimables et de la société la plus délicieuse jusqu'à l'âge de soixante-treize ans; et lorsqu'à cet âge, où tant de vieillards se retirent du monde, il eut pris en main le gouvernement, il fut regardé comme un des plus sages. »

C'est ainsi que s'exprime Voltaire dans son élégant *Précis du siècle de Louis XV* et en effet, l'administration du cardinal de Fleury est, comme sa vie privée, un spectacle singulier dans l'histoire. On a dit plusieurs fois que son ministère offre peu de matériaux à l'historien. Il seroit plus juste de dire que les faits de cette époque, comme de toutes celles où la sagesse maintient le repos d'un empire, sont moins populaires, sans être moins intéressants et moins nombreux. Ils ne peuvent fournir de ces coups de

théâtre, de ces catastrophes inopinées qui donnent de la vie et de la couleur aux récits historiques; mais un tableau exact de cette administration pacifique seroit, pour le philosophe et pour l'homme d'état, aussi piquant et plus instructif que celui des plus illustres batailles. Il ne nous appartient pas d'atteindre ce but dans une simple notice; nous ne pouvons qu'effleurer rapidement les détails.

Toujours simple dans son extérieur, le cardinal de Fleury n'eut garde d'imiter l'ostentation des ministres qui l'avoient précédé. Jaloux seulement de la réalité du pouvoir, il se hâta de l'appliquer à la réforme paisible et graduée des mœurs, si publiquement outragées depuis la mort du dernier roi. Le scandale, impuni et fêté sous la régence, et sous le ministère de M. le Duc, ne marcha plus le front levé; le jeune roi, fidèle encore aux leçons de piété et de vertu qu'il tenoit de son précepteur, donnoit de salutaires exemples; tout prenoit un aspect de décence et de bonheur.

Tandis que le cardinal contenoit sans effort les adversaires de son pouvoir, il régloit toutes les dépenses avec une sévère économie. Jamais il ne mérita le reproche d'avarice; jamais il ne fut même soupçonné d'un calcul personnel. Malgré le déficit qu'avoit laissé le précédent ministère, les tailles furent réduites au point que le peuple s'étonna de la grandeur du bienfait. La valeur des monnoies fut fixée, et l'un des fleaux qui avoient le plus ravagé la

France s'arrêta. Le commerce, dégagé d'entraves, devint florissant. Très peu d'innovations signalèrent ce gouvernement paisible; ce fut sur-tout en réparant le mal que Fleury fit le bien.

Nous ne dirons qu'un mot des querelles religieuses qui troublèrent ce calme profond. La triste lutte des jésuites et des jansénistes s'étoit renouvelée. Fleury, qui avoit autrefois écrit contre le père Quesnel, l'un des coryphées jansénistes, se montra disposé à persécuter leur parti. Un prélat implacable échauffa son zèle. Soanen, évêque de Sénez, fut interdit de ses fonctions épiscopales, et ce fut, dit M. de Lacretelle, « un spectacle déplorable que de voir le cardinal de Fleury, âgé de soixante-seize ans, persécuter un évêque qui en comptoit plus de quatre-vingts. » La constitution *Unigenitus*, lancée de Rome depuis dix-sept ans contre les jansénistes, fut enregistrée dans un lit de justice que le cardinal opposa à la résistance du parlement. Après des protestations inutiles, ce corps persiste et menace; les exils se multiplient; et enfin une sorte de trève, où éclatoit l'imprudente foiblesse du gouvernement, est conclue. Pendant ce temps le cardinal mettoit fin aux prétendus miracles du diacre Pâris, mis en avant par les jansénistes, et déjouoit le complot formé par quelques seigneurs étourdis contre sa puissance, complot fameux sous le nom de la *Conjuration des Marmousets.*

Ces luttes sans dignité n'empêchoient pas la France de goûter les fruits d'une administration toute paternelle. Pendant sept ans, Fleury avoit su entretenir la paix. On doit le blâmer néanmoins de l'avoir assurée par trop de complaisance pour l'Angleterre. Il laissa dépérir la marine de peur que les Anglois ne prissent quelque ombrage de ses desseins, et l'on regrette de voir que le plus intègre des ministres se montrât l'ami et presque le flatteur de ce Walpole que l'histoire flétrit du nom de ministre corrupteur. Ce fut cependant une gloire pour lui de terminer, par sa médiation, une guerre élevée entre l'Angleterre et l'Espagne. Mais son éloignement pour la personne de la reine lui fit tenir une conduite au moins équivoque, lorsqu'il s'agit de soutenir l'élection de Stanislas, beau-père de Louis XV, à ce trône de Pologne dont il étoit déja descendu. Des forces imposantes auroient dû appuyer les suffrages des Polonois; le cardinal n'envoya que quinze cents hommes; les Russes inondèrent la Pologne, et Stanislas s'enfuit déguisé.

Cependant une armée françoise menaçoit l'Autriche, qui faisoit cause commune avec la Russie; et une autre armée agissoit en Italie, de concert avec celle de Sardaigne, commandée par le roi Charles-Emmanuel. Les armes françoises furent heureuses en Allemagne et en Italie : par le traité de paix conclu en 1738 à Vienne, les duchés de Lorraine et de Bar

furent donnés au roi Stanislas, et l'on ajouta la clause qu'ils seroient réunis à la France après sa mort. Fleury, qui voyoit achevée avec honneur une guerre commencée avec répugnance, goûta la joie plus vive encore de se voir souvent choisi pour arbitre et pour conciliateur des républiques ou des rois. Sa médiation fut toujours heureuse; c'étoit aussi vaincre et régner.

Plus d'un chagrin se mêla aux jouissances du sage ministre: le roi commençoit à oublier ses leçons. Poursuivi par des séductions constantes, il succomba. Fleury le voyoit avec douleur se plonger d'abord dans la débauche la plus effrénée. Il essaya quelques représentations; elles furent reçues avec impatience. Réduit à se taire, il ne s'avilit pas à flatter de scandaleuses favorites, et se montra prudent sans qu'on pût l'accuser de foiblesse ou de complicité.

En 1741, il fut entraîné encore malgré lui dans la guerre si désastreuse de la succession d'Autriche. Le parti du maréchal de Belle-Isle et de son frère, qui peignoient d'avance cette expédition sous les couleurs brillantes de la victoire, fit taire les prédictions trop tôt justifiées du cardinal. Il fallut céder à l'esprit de vertige qui saisissoit la cour et la nation. Les François choisirent l'injuste mission de ravir à Marie-Thérèse son légitime héritage. De prompts revers châtièrent cet aveuglement, et le ministre consterné

voyoit sa gloire obscurcie par des malheurs qu'il n'avoit su que prévoir.

Malgré les justes reproches qu'on peut lui faire au sujet de la marine, il faut avouer qu'en plusieurs rencontres il soutint avec énergie l'honneur du pavillon françois. Les corsaires de Tripoli expièrent par le bombardement de leur ville une insulte faite à notre commerce, et vinrent implorer la clémence du roi. Une escadre françoise alla contraindre les Génois à payer le prix d'un navire brûlé par un de leurs armateurs.

Les sciences et les lettres furent encouragées par un ministre que ses goûts portoient à favoriser tous les arts de la paix. Les bâtiments de la bibliothèque du roi furent achevés par ses soins, et il ajouta au plan qu'on en avoit d'abord tracé. La Grèce, l'Inde, la Chine furent interrogées par des hommes zélés et instruits, et nous livrèrent de nombreuses richesses littéraires. Beaucoup de manuscrits, dispersés dans des bibliothèques privées, furent acquis. Deux voyages astronomiques, l'un sous le cercle polaire, l'autre sous l'équateur, furent entrepris pour mesurer un degré du méridien, et déterminer la figure de la terre. Les trois académies (1) s'empressèrent de recevoir dans leur sein un protecteur si éclairé. Fleury étoit en outre proviseur de Sorbonne, et supérieur

(1) L'académie françoise, celle des sciences, et celle des inscriptions et belles-lettres.

de la maison de Navarre : singulière alliance de dignités modestes et d'emplois éclatants !

Fleury ne manquoit pas d'éloquence ; et son éloquence étoit, comme sa vie, douce et pure. Il savoit écrire, et, ce qui est plus rare, il savoit raconter. Les facultés de son esprit se conservèrent jusque dans l'extrême vieillesse dont il lui fut donné de jouir. Ce fut toujours la même prévoyance, la même activité. Enfin il s'éteignit paisiblement, et mourut, âgé de près de quatre-vingt-dix ans, à Issy, dont il aimoit le séjour. On remarque que, dans ses dernières années, il se plaisoit à entendre parler de centenaires. Il faut pardonner cette foiblesse à un vieillard qui devoit sentir combien sa vie étoit précieuse à l'état. Par ordre de Louis XV, un service solennel fut célébré pour lui à Notre-Dame, comme pour les princes, et u mausolée lui fut construit dans l'église de Saint-Louis du Louvre. La révolution a renversé ce monument de la reconnoissance d'un roi.

On a répété avec une sorte de dédain que le cardinal de Fleury manquoit de génie. Ainsi l'histoire sort quelquefois de son impartialité. On fait un crime à la sagesse de n'avoir pas eu le génie pour compagnon, et au génie de n'avoir pas eu la sagesse pour guide. Cet heureux assemblage n'est pas commun, et, s'il falloit choisir, qui ne préféreroit la sagesse d'un Fleury au génie d'un Richelieu ? Le cardinal manqua peut-être du génie qui fonde ; il eut le génie

qui conserve. Il fut moins que Sully et Colbert, plus que Richelieu et Mazarin. Des bienfaits nombreux et cachés, la ville de Sainte-Menehould rebâtie tout entière par sa munificence, les frais considérables qu'il fit pour encourager les lettres et les arts, prouvent que son économie étoit loin de l'avarice comme de la prodigalité. Fleury fut un digne évêque, un habile ministre, et un bon citoyen.

THÉRY.

ORAISON FUNÈBRE

DE

SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR

LE CARDINAL DE FLEURY,

MINISTRE D'ÉTAT, etc.

Beatus homo qui invenit sapientiam...... longitudo dierum in dexterâ ejus, et in sinistrâ illius divitiæ, et gloria. Viæ ejus, viæ pulchræ, et omnes semitæ illius pacificæ.

Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse..... elle a la longueur des jours dans sa droite, et dans sa gauche les richesses et la gloire. Ses voies sont belles, tous ses sentiers sont pleins de paix. Prov., chap. 3.

C'est ainsi que le plus sage des rois nous représente, comme la source féconde, d'où coulent le repos de l'esprit, la tranquillité de l'ame, la douceur et les agréments de la vie, tous les biens dignes d'obtenir l'estime de la raison, et d'emporter les desirs du cœur. Heureux, s'écrie-t-il, l'homme qui a trouvé la sagesse! *Beatus homo qui invenit sapientiam.* Libre, maître de lui-même,

dans un calme profond, il voit ses jours purs et sereins, exempts de nuages et de tempêtes, se multiplier, se reproduire, pour lui faire goûter sur la terre les prémices de l'immortalité qui l'attend dans le ciel: *Longitudo dierum in dexterâ ejus.* Les trésors de l'opulence et de la gloire préviennent ses vœux, et ne les excitent pas; il les reçoit, il ne les cherche pas. Riche sans opulence; respecté sans titres et sans dignités; la plus sombre obscurité n'affoibliroit pas l'éclat de son nom; et, au faîte de la plus sublime élévation, il se montrera plus grand que sa grandeur: *In sinistrâ illius divitiæ et gloria.* Dans quelque route qu'il marche, les siècles les plus éloignés viendront y étudier la trace de ses pas; ils y viendront apprendre que ce ne sont point les évènements, mais l'esprit et le cœur, qui font le grand homme: que, pour s'attirer l'attention et l'hommage des peuples, la vertu se suffit, et n'a point besoin de la fortune: *Viæ ejus, viæ pulchræ.* Ennemi du tumulte et des agitations inquiètes, il n'aime de victoires que les triomphes de la persuasion et de l'équité; de conquêtes que le cœur et la confiance des nations; de récompenses, de félicité, que le plaisir de ci-

menter, de perpétuer l'empire de la paix, de réussir et de travailler au bonheur du monde: *Omnes semitæ illius pacificæ.*

Chrétiens, l'avenir s'étoit-il dévoilé aux yeux de Salomon? Dans ce portrait du sage, qu'il vient de tracer, ne reconnoissez-vous pas le sage que nous regrettons, ses desseins pacifiques, ses titres, ses dignités, ses honneurs, la longue durée et la constante prospérité de ses jours: *Longitudo dierum... gloria et divitiæ... viæ pulchræ... semitæ pacificæ.*

Si je ne paroissois dans le temple que pour payer à la mémoire de ce sage ministre un tribut de louanges, que me resteroit-il donc à dire, après ce que j'ai dit? Son éloge, à peine commencé, ne vous sembleroit-il pas achevé? Mais un autre dessein m'anime; je viens moins pour louer que pour instruire: ou plutôt, je viens joindre l'instruction à l'éloge, et, par les louanges du sage, vous porter à l'amour de la sagesse.

J'entends cette sagesse véritable, cette sagesse solide et réelle, qui proportionne les vues, les mouvements, les démarches à la variété des conjonctures, à l'importance des emplois, à la

différence des situations, à la multiplicité des obligations. J'entends cette sagesse qui ne connoît ni les talents déplacés, ni les projets vastes, ni les vertus outrées; cette sagesse qui imprime à toute la conduite ce caractère d'ordre, de décence, de bienséance, sans lequel les talents deviennent des défauts, les vertus ne sont souvent que des vices, les titres, les dignités n'honorent pas l'homme, l'homme déshonore les dignités et les titres.

Les temples, les académies retentissent chaque jour des leçons propres à l'enseigner, cette sagesse; qu'ils sont rares les exemples capables de la persuader! La Providence nous en a fourni un modèle accompli dans la personne de très haut et très puissant seigneur André-Hercule de Fleury, ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, cardinal de la sainte Église romaine, ministre d'état. Arrêtons-nous à cette idée: laissons le peuple vain et inconsidéré juger d'un ministre par les événements du ministère, décider du mérite et des talents par la fortune et par le succès. Étudions l'homme dans l'homme même. Oublions ce qu'il a fait pour le bien et pour l'avantage de l'état. Que dis-je? Souvenons-

nous que les grands, que les importants, que les essentiels services qu'il rendit à l'état consistent dans les exemples immortels de sa sagesse, de sa prudence, et de sa modération.

Car j'appelle servir l'état, et le servir pour la suite des siècles, confondre, proscrire, décrier à jamais, dans l'esprit d'une nation, la basse et rampante ambition, qui marche aux honneurs par des voies dont rougit la vertu; l'indolente ou présomptueuse ambition, qui se repose dans les honneurs, sans zèle ou sans capacité pour en soutenir le poids; la coupable et funeste ambition, qui ne se sert des honneurs que pour se livrer avec impunité à la licence des passions. Or quel exemple plus capable que l'exemple du cardinal de Fleury d'exciter, de répandre dans l'état une noble émulation de services, de talents, et de vertus? Le cardinal de Fleury, toujours guidé, toujours conduit et animé par la sagesse, arrive aux honneurs par la voie du mérite et des services; il rend ses honneurs utiles à la patrie par ses talents et par l'usage de ses talents; il ajoute un nouveau lustre à ses honneurs par l'éclat de ses vertus; en un mot, la faveur, la confiance du prince, obtenue par le mérite et les

services, soutenue par les talents, illustrée par les vertus. Ce caractère si singulier, peut-être si unique, appliquons-nous à le développer, pour votre instruction, pour la gloire de ce sage ministre, et pour l'honneur de l'humanité.

Vous demanderai-je, messieurs, une attention favorable? Je sais que, dans les ames vulgaires, l'éloge a coutume de blesser la jalouse délicatesse de l'amour-propre, autant humilié par le récit des vertus qu'il n'a pas que par la censure des défauts qu'il a. Je sais que, par rapport à ces hommes qui furent les dépositaires des graces, l'orgueil cherche à se dédommager, à se venger sur la personne, des hommages serviles qu'il prodigua tant de fois à la fortune; que, plus il a rampé avec bassesse, plus il s'élève avec fureur, sans s'apercevoir qu'après s'être déshonoré par des louanges mercenaires et intéressées, il se déshonore encore plus honteusement par le fiel et l'amertume de la satire; sans s'apercevoir que ce qu'il appelle retour de raison et de réflexion n'est que la flétrissure d'un second vice ajoutée à l'opprobre du premier. La noblesse, l'élévation de vos sentiments vous défend contre l'outrage d'un soupçon si injurieux.

Vous verrez avec plaisir le mérite et les services arriver aux honneurs, les talents s'y développer, les vertus y briller; vous verrez par-tout le citoyen et le chrétien, le ministre et l'évêque, se signaler par des traits marqués de sagesse et de religion.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsqu'il plaît à la Providence de donner au monde le spectacle d'un homme qui, parvenu aux plus éminentes dignités de l'Église et de l'état, possède tout ce que le sacerdoce et l'empire peuvent donner de titres et d'honneurs, aussitôt l'ambition, avide de se proposer un modèle facile à imiter; la jalousie, impatiente de se consoler de son obscurité, et intéressée à se persuader que la fortune ne se refuse à ses vœux que parceque la fortune a coutume de fuir le mérite; la curiosité maligne et pénétrante; les préjugés de l'esprit; les passions du cœur, réunissent leurs soupçons, leurs conjectures, leurs réflexions critiques, leurs lumières, leurs découvertes prétendues. Et parceque l'histoire des monarchies présente, pour un Joseph,

plus d'un Aman; pour un David, plus d'un Absalon; pour un Judas Machabée, plus d'un Joab, on veut qu'aucune fortune n'ait été innocente: ou, si l'on ne découvre point de crime ou de perfidie, on se fait un système arbitraire de manèges politiques, de protections mendiées, de cabales adroitement poussées : ressources que se ménage la vanité, afin que, si elle perd le plaisir de blâmer et de censurer, elle échappe à la triste nécessité de louer et d'applaudir. Suivez le cardinal de Fleury, étudiez le commencement, les progrès successifs de son élévation; vous lui appliquerez ces paroles des livres saints: Tous les biens me sont venus avec la sagesse, et je lui dois toute ma gloire: *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius* (1).

En effet, fût-il un de ces hommes qu'une heureuse occasion, qu'une circonstance imprévue, que l'activité de l'ambition empressée et hardie à précipiter le moment de la fortune, place tout-à-coup à la tête de l'empire, étonné de les voir franchir d'un seul pas l'immensité de la distance, et paroître au bout de la carrière

(1) Sap. c. 7.

avant que de l'avoir parcourue; un autre prodige a frappé l'Europe dans l'élévation du cardinal de Fleury. S'il marche aux premiers emplois de l'état, il y marche avec tant de lenteur, qu'il n'y arrive enfin que porté, qu'entraîné par le cours des événements. Il ne cherche point les dignités, il se contente de les attendre; il les attend moins qu'il n'en est attendu; il va moins aux honneurs que les honneurs ne viennent à lui: *Qui venire ad dignitatem detrectaverat, ad ipsum dignitas venit.*

Prétendra-t-on qu'il fut un de ces hommes dont l'ambition profonde et dissimulée forme le tissu, noue le fil de ses intrigues à l'ombre et dans le silence; s'enveloppe dans un cercle de projets obscurs, de manœuvres ignorées; fuit les yeux des concurrents, se dérobe à leur pénétration, et n'annonce ses desseins que par l'éclat du succès? Dans l'élévation du cardinal de Fleury, point de voiles, point de nuages, point de mystères. On voit un emploi amener un autre emploi; une dignité préparer à une autre dignité: on voit son élévation croître par degrés, avertir la jalousie, lui donner le temps de se précautionner, et lui ôter l'espérance de réussir.

Regardera-t-on son élévation comme un effet du hasard? Le hasard, mot vide, inventé par l'ignorance pour cacher sa honte, adopté par l'impiété pour se défendre contre la raison, employé par la malignité timide et politique pour censurer sans péril le choix du prince; le hasard n'est rien; il ne peut rien: tout a sa cause, son principe. Le principe de l'élévation du cardinal de Fleury fut le mérite; un mérite connu, estimé, éprouvé; un mérite qui ne s'élève à des emplois plus distingués qu'en se montrant supérieur aux places qu'il occupe.

Je dis un mérite connu, estimé, éprouvé. Après avoir acquis les richesses de la littérature, après avoir puisé dans leur source les graces du langage de Rome et d'Athènes; après avoir percé les profondeurs respectables de la religion, l'abbé de Fleury paroît à la cour avec cette physionomie heureuse que Dieu imprime sur le front des hommes qu'il prépare aux hautes destinées. Là, sur ce théâtre changeant et mobile, où la scène varie à chaque instant, où sous les apparences du repos règne le mouvement le plus rapide; dans cette région d'intrigues cachées, de perfidies ténébreuses, de méchanceté

profonde et réfléchie; dans cette région où l'on respecte sans estimer, où l'on applaudit sans approuver, où l'on sert sans aimer, où l'on nuit sans haïr, où l'on s'offre par vanité, où l'on se promet par politique, où l'on se donne par intérêt, où l'on s'engage sans sincérité, où l'on se retire, où l'on s'abandonne sans bienséance et sans pudeur; dans ce labyrinthe de détours tortueux, où la prudence marche au hasard, où la route de la prospérité mène si souvent à la disgrace, où les qualités nécessaires pour s'avancer sont souvent un obstacle qui empêche de parvenir, où vous n'évitez le mépris que pour tomber dans la haine, où le mérite modeste est oublié parcequ'il ne s'annonce pas; où le mérite qui se produit est écarté, opprimé, parcequ'on le redoute; où les heureux n'ont point d'amis, puisqu'il n'en reste point aux malheureux: là, dès le premier pas que l'abbé de Fleury fait dans ces sentiers embarrassés, on croiroit qu'il les a parcourus mille fois. Le peuple qui les habite depuis l'enfance ne les connoît pas si bien: c'est que l'expérience, c'est que l'étude et l'art ne sont nécessaires qu'aux hommes médiocres; les grands génies naissent tout ce qu'ils seront: le

temps les montre, il les développe, il ne les forme pas. D'un coup d'œil, l'abbé de Fleury perce le mystère de toutes les cabales, il saisit le nœud de toutes les intrigues, il démêle la concurrence et l'opposition de tous les intérêts. Il apporte à la cour les talents qu'on vient y chercher; il n'y prend aucun des vices qu'elle a coutume de donner. Heureux à joindre la souplesse et la dextérité du courtisan avec la probité de l'honnête homme, il a le don de plaire sans empressement, de respecter sans bassesse, de louer sans adulation, de s'attacher au mérite et d'en montrer, de gagner des amis et de les conserver. Les sociétés du goût le plus fin, le plus délicat, et le plus difficile le reçoivent, l'appellent, et l'invitent. Les maisons des grands, les palais des princes, le cabinet des ministres, s'ouvrent à l'abbé de Fleury; il y trouve l'estime, l'amitié, la confiance. Les cabales opposées se démasquent à ses yeux, sans craindre ni les imprudences de l'indiscrétion, ni les perfidies de l'intérêt; il se concilie tous les esprits; il obtient tous les suffrages.

Quels projets n'auroit pas conçus, de quels songes, de quels fantômes de crédit et de pros-

pérités ne se seroit pas enivré un esprit vain et ambitieux! Le sage se borne à remplir son devoir; il laisse au ciel le soin de régler sa fortune. Est-il élevé à l'épiscopat, je vois cet homme savant, poli, doux, insinuant, cet homme, les délices de la cour, je le vois s'ensevelir dans les montagnes de la Provence. Je le vois uniquement occupé à maintenir l'ordre dans son diocèse, à remplir de l'esprit du sacerdoce les jeunes élèves, l'espérance du sanctuaire; à éprouver leur vocation, à veiller sur leurs mœurs et sur leurs études, à pénétrer le secret de leurs penchants et de leurs inclinations, à encourager leurs talents et à les employer, à s'instruire des abus et à les retrancher. Je le vois occupé à prévenir les périls de la foi, et à les écarter; à connoître les besoins de son peuple, et à les soulager; à déraciner les scandales, et à les corriger; à réunir les familles divisées, et à les sanctifier; à rétablir la décence, la majesté du culte public, et à l'augmenter; à guider la ferveur cachée à l'ombre du désert, et à la perfectionner. Père, pasteur, il remplit ces noms par sa tendresse et par sa vigilance. Naïf dans ses manières, simple dans ses expressions, vous diriez qu'il n'a point vu d'au-

tre peuple; que ces montagnes furent son berceau; qu'il ne sait que ce qu'elles ont pu lui apprendre. Ses talents lui deviennent inutiles, il les oublie, il les ignore; l'occasion les demande, il les retrouve.

Le duc de Savoie, après avoir vu sa capitale, prête à tomber sous nos armes, devenir, par une révolution imprévue, le terme fatal de nos triomphes, pénètre dans nos provinces. Entraîné par le cours de nos disgraces et de ses prospérités, comment l'évêque de Fréjus se comportera-t-il dans une position si délicate? Ne craignez ni les imprudences d'une fermeté trop austère, ni les bassesses d'une rampante et timide politique. Guidé par la sagesse, il portera au duc de Savoie le tribut de vénération et de complaisance que l'on doit à tous les trônes; fidèle à son maître, il ne déshonorera point le nom françois par de lâches hommages rendus à la fortune. Ses attentions respectueuses lui attirent les regards et les bontés du prince; une noble liberté lui concilie son estime: il refuse de se dire sujet, et il n'est point traité en ennemi; il désarme la victoire sans se soumettre au vainqueur. Par une conduite de ménagements que Versailles approuve,

par une conduite de fermeté à laquelle Turin applaudit, il signale son zèle pour son roi, et sauve son peuple des fureurs de la guerre.

Peuple heureux, et digne de l'être, vous avez voulu que la mémoire de ce bienfait ne périsse point parmi vous; vous avez voulu qu'à travers l'espace des siècles elle arrive à votre dernière postérité, et que chaque année ramène le jour consacré à votre reconnoissance. Vos vœux les plus doux auroient été remplis, si le ciel vous avoit conservé votre protecteur. Une carrière plus vaste étoit due à tant de talents; le moment arrivoit où ce mérite, si modeste, devoit se développer aux yeux de l'univers, et, par tous les services qu'un sujet peut rendre à son roi, devoit se montrer digne de tout ce qu'un roi peut faire pour son sujet.

Louis XIV, ce monarque la gloire de son peuple et de son siècle, la gloire de la religion et de l'état; plus héros dans le déclin des années et de la prospérité que dans le brillant de sa jeunesse et de ses victoires; ce roi dont la vertu éprouvée par la disgrace força enfin la fortune à rougir de son inconstance, lui fit sentir sa foiblesse, lui apprit qu'il ne lui appartient ni

de donner ni d'ôter la véritable grandeur; Louis XIV avoit vu passer, comme l'ombre, sa nombreuse postérité: seul dans ses palais immenses, il semble se survivre à lui-même; ses yeux prêts à se fermer pour toujours n'aperçoivent à la place de tant de fleurs moissonnées dans leur printemps qu'une fleur à peine éclose, foible, chancelante, presque dévorée par le souffle qui avoit séché, qui avoit consumé tant de tiges si florissantes. C'est un nouveau Joas, unique reste du sang de David, arraché aux débris de son auguste maison, ayant peine à se faire jour à travers les ruines sous lesquelles il parut enseveli. Dans cet enfant se réunissent les mouvements de son cœur et les vues de son esprit, les tendresses d'un père, et les projets d'un roi. Oh! si du moins il pouvoit, par ses leçons et par ses exemples, le former dans le grand art de régner! Mais le temps coule; le tombeau s'ouvre devant le monarque; le tombeau l'attend et le demande: il pense donc à se remplacer auprès de son successeur. Or sur qui tombera le choix de ce prince vieilli dans l'étude et dans la connoissance des hommes, de ce prince, dont le choix des Bossuet et des Fénélon avoit prouvé

et honoré les lumières? Il appelle l'évêque de Fréjus; il lui remet les destinées de son sang et de son royaume.

Ici, ne devrois-je pas terminer mon discours? Le suffrage du père et les vertus du fils: Louis XIV et Louis XV; avoir mérité la confiance de ce roi qui fit la gloire de la France; avoir élevé à la France ce roi qui en fait le bonheur: entreprendre d'ajouter à cet éloge, ne seroit-ce pas l'affoiblir? En effet, si le plus noble, si le plus heureux effort de l'esprit humain est de former, de développer un autre esprit, que sera-ce d'élever un prince né pour le trône?

Qu'est-ce qu'élever un prince né pour le trône? C'est, en qualité de chrétien, imprimer profondément dans l'esprit et établir dans le cœur d'un jeune prince ces grandes et sublimes maximes que saint Augustin développe avec tant de force dans les livres de la cité de Dieu: que la grandeur des rois consiste à se souvenir que, rois pour le peuple, devant Dieu ils ne sont que des hommes: *Si se homines meminerint;* que leur grandeur consiste à maintenir les droits de la religion avec autant de fermeté que les intérêts de la couronne: *Si suam potestatem ad Dei cul-*

tum majestati ejus famulam faciant; que le roi véritablement roi n'est point le prince qui étend sa domination, mais celui qui multiplie ses vertus; le prince qui commande à l'univers, mais celui qui commande à ses passions; le prince qui laisse son nom dans les fastes du monde, mais celui dont le nom sera écrit dans le livre de vie; le prince dont la fortune remplit et prévient les desirs, mais celui qui ne veut que Dieu, qui ne cherche que Dieu, qui n'est roi que pour Dieu: *Si Deum timent, diligunt, colunt; si malunt cupiditatibus quàm gentibus imperare, tales imperatores felices dicimus.*

Qu'est-ce qu'élever un prince né pour le trône? C'est, en qualité de citoyen vertueux, graver au plus intime de son ame ces principes immuables d'ordre et d'équité d'où tirent leur stabilité, leur invariabilité, les engagements réciproques d'empire et d'obéissance, d'autorité et de fidélité, de prince et de sujet; ces principes immuables d'ordre et d'équité, qui décident que les peuples sont aux rois, que les rois sont pour le peuple; que le prince n'est pas moins né pour obéir à la raison que pour commander aux hommes; qu'un maitre sans modération et sans équité

ne violeroit pas moins les droits de la société qu'un peuple sans soumission et sans fidélité.

Qu'est-ce qu'élever un prince né pour le trône? C'est, en sujet fidèle, lui tracer les routes de la véritable gloire, lui dire ce qu'on ne lui redira jamais: que la pourpre, que le diadème empruntent leur plus beau lustre de l'éclat des vertus; que le mérite seul attire l'applaudissement; que la dignité n'arrache que l'adulation, plus flétrissante pour le prince qui l'aime que pour le courtisan qui la prodigue.

Qu'est-ce qu'élever un prince né pour le trône? C'est lui former un mérite composé de toutes les sortes de mérites. Un roi a toutes les espèces de devoirs à remplir; il a besoin de tous les genres de talents et de vertus unis, rapprochés, confondus dans un mélange si parfait, que la majesté n'ôte point la confiance, que l'affabilité ne diminue point le respect; que l'autorité ne gêne point la liberté; que la bonté n'affoiblisse point la vigueur du commandement; que la justice ne captive point la clémence; que la douceur n'enhardisse point à l'espérance de l'impunité; que la valeur ne trouble point le repos du monde; que l'amour de la paix ne laisse point

périr les intérêts et la réputation de l'état; que la vivacité ne précipite point l'exécution des projets; que la sagesse ne perde point les moments rapides qui décident le sort des empires. Que sais-je? Pour régner, il faut toutes les qualités de l'esprit et du cœur. En faut-il moins pour instruire un prince à régner? Je n'oserois le dire; il est peut-être aussi difficile de former un grand roi que de l'être.

Et s'il est si difficile d'élever un prince né pour le trône, qu'est-ce qu'élever un prince déja roi! Théodose rendoit les Arcadius, les Honorius, souples aux leçons d'Arsène; une parole, un regard de Louis XIV, ce roi autant roi dans sa famille que dans son royaume, secondoit le génie des Bossuet et des Fénélon. Un enfant que le trône attend n'ignore pas qu'il a un maître: un enfant qui occupe le trône ignore-t-il qu'il est roi? Je ne sais quel cri du cœur et des passions l'avertit de sa grandeur; il la sent avant que de la connoître. Trop prompte élévation d'un prince, à quels périls n'exposez-vous pas sa vertu? Quel esprit réunira assez de lumières, de sagesse, de prudence, de circonspection, et de dextérité, pour reprendre son roi sans lui

déplaire, pour le contredire sans l'irriter, pour concilier la fermeté avec la complaisance, l'autorité avec le respect, le ton de maître avec la soumission de sujet?

Tandis que je trace ce portrait, chacun de vous nomme l'évêque de Fréjus. Vous le voyez tel qu'on le vit auprès de notre jeune monarque. Ce ne fut point cette éducation foible, timide, qui amollit, qui énerve l'ame, qui livre le cœur à ses desirs, l'humeur à ses saillies, l'imagination à ses délires, l'esprit à son inconstance; qui, uniquement attentive à plaire, n'ose ni montrer la raison, ni persuader le devoir, et ne rougit pas d'acheter la faveur d'un auguste élève au prix de ses vertus et de son mérite. Vous vous souvenez des acclamations dont retentit l'Europe à la vue du roi dans la plus tendre jeunesse, dans les prémices et comme l'essai de son règne; déja modèle de piété, de douceur, de discrétion, de ce mérite que l'Écriture regarde comme le mérite propre des rois; ce fonds de sagesse et de prudence, mérite de l'esprit; ce fonds de bonté et d'humanité, mérite du cœur: *Prudentiam multam nimis et latitudinem cordis* (1).

(1) L. III Reg. c. 14.

Ce ne fut point cette éducation sombre, farouche, austère, dont les pesantes et chagrines leçons éteignent le feu de l'imagination, flétrissent les graces de l'esprit, irritent l'activité des passions; ce fut ce talent inimitable d'ôter aux préceptes leur sécheresse et leur aridité, d'occuper l'esprit sans le fatiguer, de le fixer sans le contraindre, de l'inviter par l'attrait du plaisir, de l'attirer par le goût de la nouveauté, de le remplir du desir de savoir ce qu'on veut lui apprendre, d'insinuer plutôt que d'enseigner, de donner à ses discours de l'ame, de la vie, du sentiment.

Ce ne fut point cette éducation de sagesse mondaine et profane, qui ne laisse rien ignorer à un prince, excepté ce qu'il lui importe davantage de savoir: les maximes et les principes de sa religion. Dirai-je que l'évêque de Fréjus étoit intimement pénétré, étoit intimement convaincu de la vérité, de la divinité, de la sainteté de la foi chrétienne? Grand Dieu, à quels temps nous avez-vous réservés, si ce sont là des traits qui doivent entrer dans son éloge! Il eut mille vertus qui firent honneur à son siècle: qu'il est triste que les vices et la perversité de son siècle

augmentent le prix et le mérite de ses vertus! siécle malheureux, où l'ignorance et l'orgueil boivent à l'envi le poison de l'impiété dans la coupe de séduction que leur présentent les passions et la volupté! siécle d'aveuglement et de ténèbres fatales, où l'esprit, entraîné par l'appât impérieux et trop enchanteur d'une fausse liberté, aime à se plonger dans l'abyme sans fond des spéculations vagues et téméraires, à s'égarer dans un labyrinthe de sophismes captieux, où il veut se perdre et ne se retrouver jamais! L'évêque de Fréjus en redouta le péril et la contagion. Il savoit que les intérêts, que les cupidités de la cour conjurent contre les vertus et contre la religion du prince. Avec quel soin ne s'appliqua-t-il donc pas à lui peindre l'irréligion avec ses véritables couleurs, à la lui montrer telle qu'elle est: inquiétude dans l'esprit, indocilité dans la raison, attrait de libertinage dans le cœur, desir de l'impunité dans les passions; favorable aû vice, qu'elle rend libre de crainte: triste pour la probité, qu'elle laisse sans espérance; amas bizarre d'opinions flottantes et incertaines, que l'honnête homme ne peut adopter sans se mettre dans la nécessité de rougir

bientôt, ou de son cœur corrompu par ses persuasions, ou de ses vertus contredites par son système! Combien de fois lui représenta-t-il que la religion est le plus ferme appui de l'autorité, le soutien des lois, l'ame de l'état; que pour assurer la félicité commune il suffiroit de donner aux peuples des maîtres, de donner aux princes des peuples formés à l'école de la religion!... Que d'immortelles actions de graces soient rendues à la Providence! nous avons un roi qui aime la religion comme chrétien, qui aime la religion comme roi. Mise dans tout son jour par une main si habile, la religion plut au jeune monarque; il lui ouvrit son ame. La religion donne les qualités du cœur; avec la religion entrèrent la reconnoissance, la confiance, l'amitié.

L'amitié! et je parle d'un roi! jusqu'à nos jours, le trône trop ouvert aux passions avoit paru inaccessible au sentiment. On plaignoit la condition des princes: environnés de gloire et d'opulence, ils pouvoient, ils devoient envier le sort de l'homme obscur condamné à ramper dans la poussière. Si celui-ci goûte les douceurs de la pure et naïve amitié, n'est-il pas assez vengé des outrages de la fortune? au lieu que le

plus grand monarque, sans amis, vivra sans plaisirs. Que les princes n'accusent plus leur rang ni leur dignité; ils n'ont à se plaindre que de leur cœur. Il étoit réservé à Louis d'apprendre aux rois que l'amitié n'est point une vertu qui les avilisse, qu'elle n'est point un bonheur que le ciel leur refuse; il étoit réservé à l'évêque de Fréjus d'apprendre aux peuples qu'un sujet peut aspirer à gagner le cœur de son maître.

Noble et illustre récompense! elle remplissoit les vœux de l'évêque de Fréjus; elle ne suffisoit pas à la reconnoissance du monarque. Appelé au conseil, honoré de la pourpre romaine, chargé de veiller sous les ordres du prince au bonheur de l'état, pour comble de prospérités, le cardinal de Fleury ne doit l'estime, la confiance du roi qu'à son mérite et à ses vertus; il ne doit son élévation qu'à l'estime et qu'à la confiance du roi; de ce roi profond dans ses desseins, impénétrable dans ses projets, constant dans ses résolutions; de ce roi dont l'esprit juste, sage, ferme, actif, pénétrant, soutient sans embarras le poids des affaires, préside sans trouble et sans agitation au détail immense d'un grand empire; de ce roi que nous voyons braver, dé-

daigner les efforts de l'Europe conjurée, aussi éloigné de craindre la guerre par mollesse que de l'aimer par ambition. Ah! que d'autres règnes aient emprunté leur gloire du génie des hommes appelés à l'administration des affaires publiques: ici ce sont les qualités du monarque qui font la gloire du ministre; le mérite du maître annonce le mérite du sujet: moins le cardinal de Fleury fut nécessaire, plus il lui sera beau qu'un si grand roi l'ait cru utile au bien de son royaume.

Retournez donc, messieurs, retournez maintenant sur les pas du cardinal de Fleury. Je viens d'ouvrir à vos yeux les sentiers dans lesquels il a marché. Loin d'y apercevoir les mouvements, les manèges et les intrigues de l'ambition avide et inquiète, vous n'y verrez que le mérite éprouvé dans les emplois les plus délicats, signalé par les services les plus importants; modeste, paisible, et tranquille, vous le verrez content de ce qu'il est, sans empressement pour parvenir à ce qu'il n'est pas, s'élever à une fortune, ouvrage de la seule vertu, marquée de l'empreinte et du sceau de la sagesse. *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ, et innumerabi-*

lis honestas per manus illius. Instruits de la route que tient le sage pour arriver aux honneurs, apprenez de l'exemple du cardinal de Fleury comment le sage rend ses honneurs utiles à la patrie par ses talents, et par l'usage de ses talents.

DEUXIÈME PARTIE.

Quelque difficile qu'il soit d'arriver aux premiers emplois avec l'estime et l'applaudissement des peuples, il est encore plus difficile d'y soutenir que d'y apporter une grande réputation. Honoré de la confiance du roi, le cardinal de Fleury ne tarde pas à justifier le choix du prince par ses talents, par les talents les plus utiles, les plus nécessaires au bonheur et à la prospérité de l'état.

Tels que paroissent dans l'ordre de la littérature ces génies autant au-dessus de l'homme d'esprit que l'homme d'esprit est au-dessus du peuple; ces hommes dont l'imagination vive, féconde, élevée, enfante sans peine ces tours heureux, ces réflexions fines et déliées, ces traits hardis, ce grand, ce touchant, ce sublime qui ravit, qui passionne, qui transporte, qui en-

chante; les graces de leur style, graces simples et naïves, graces nobles et élevées, ont toute la parure, tous les ornements de l'art, elles n'en ont point la contrainte et la servitude; rien ne sent l'effort, le travail; tel dans l'ordre des intelligences destinées à manier les ressorts des états, tel parut le cardinal de Fleury. Les projets se présentent à lui discutés, pour ainsi dire, et concertés; les affaires débrouillées et développées, les difficultés éclairées et surmontées. On l'a vu sans étude, sans préparation, dicter les dépêches les plus importantes, avec une abondance, une succession si rapide d'idées; avec une précision et une justesse d'expression; avec un enchaînement, un tissu si serré de faits et de raisonnements, qu'il sembloit lire une dépêche approfondie, châtiée, mesurée dans le loisir de l'attention la plus réfléchie. Un événement imprévu l'interrompt-il dans le cours de son ouvrage, il se prête à un nouvel objet sans quitter le premier; son esprit s'étend selon la nécessité des conjonctures; les idées se multiplient sans se confondre, ou plutôt il abandonne les premières idées; il ne pense point à les fixer, parcequ'il ne craint point de les per-

dre: rendu à lui-même, il rentre dans la route sans être obligé de retourner sur ses pas, sans être exposé au péril de redire ce qu'il a dit, ou d'omettre ce qu'il n'a pas dit.

Ce qui coule avec tant d'impétuosité ne fuira-t-il point avec la même vitesse? Non, messieurs; rien ne coûte au cardinal de Fleury, rien ne lui échappe. Sa mémoire souple, prompte à recevoir les traces, fidèle à les conserver, exacte à les représenter, ignore les différences du présent et du passé; il voit encore ce qu'il a vu, il entend ce qu'il a entendu, il répond ce qu'il a répondu; ce qui dans votre souvenir aura péri de vos prétentions, de vos intérêts, de vos motifs, de vos démarches, vous le retrouverez dans l'esprit du cardinal de Fleury: ce qu'il a su une fois il sera toujours en état de l'apprendre au maître qui le lui a enseigné.

De là cette paix, ce calme, cette tranquillité, dont l'impression riante, douce, aimable, se répandoit au-dehors. Des projets formés, arrangés par une lente et sombre méditation, laissent dans l'air, dans les manières, la trace, et comme le contre-coup des efforts pénibles dont ils sont le fruit. L'ame épuisée retombe sur elle-même,

n'ayant plus assez de force, assez de mouvement et de vie pour sortir de l'abyme de ses rêveries profondes. Vit-on dans le cardinal de Fleury cet air de recueillement triste et farouche, de distractions inquiètes, d'attention chagrine et laborieuse, partage des hommes bornés qui sont toujours à leurs pensées, parcequ'ils ne pensent jamais avec assez de force et de netteté? A quelque instant que vous approchiez du cardinal de Fleury, si vous ne cherchez que l'ami, que le citoyen, le ministre, l'homme d'état a disparu : tranquille, il se prêtera à l'enjouement de la conversation, aux amusements de la littérature, au détail des nouvelles, des événements publics et particuliers, comme s'il avoit à prévenir l'ennui, ou à remplir les vides d'une vie inutile et désoccupée.

De là cette force, cette vigueur constante et inaltérable de l'esprit et de la santé. Dans ces places élevées on succombe promptement: *Omnis potentatûs brevis vita*(1). Situés au sommet de la montagne, ces arbres, sans cesse agités par l'orage et la tempête, bientôt déracinés, couvrent la terre de leurs débris; l'effort continuel

(1) Ecclés. c. 10.

mine, consume, et tarit dans les veines la source de la vie. Maître dans le grand art de se donner successivement au travail et au repos, de prendre et de quitter au gré de ses desirs le sérieux des projets et des affaires, le cardinal de Fleury éprouvoit la vérité de ces paroles de l'Écriture : que le sommeil de l'homme, consommé dans la sagesse, est un sommeil doux, paisible ; qu'il est un sommeil de l'ame autant que du corps, un sommeil qui, avec le sang, ranime et renouvelle l'esprit : *Quiesces, et suavis erit somnus tuus* (1). Aussi l'avons-nous vu porter, jusque dans l'âge le plus avancé, le feu de la jeunesse, les saillies de l'imagination, les fleurs du printemps au-delà de l'automne : *Animus gaudens ætatem floridam facit* (2). Pour lui le temps couloit sans laisser de vestiges de son passage ; chaque jour sembloit lui rendre et lui rapporter ce que lui avoit enlevé le jour qui avoit précédé. Il nous avoit presque accoutumés à douter s'il n'étoit point excepté de la loi commune ; et après une vie si longue, sa mort a eu tout le surprenant d'un prodige : *Mortuus est in senectute bonâ* (3).

(1) Prov. c. 3.
(2) Prov. c. 17.
(3) Genes. c. 25.

De là ce secret impénétrable. Trop souvent les hommes d'état, les plus défiants, les plus attentifs, se laissent deviner, s'ils ne se montrent pas ; ils indiquent leur secret, s'ils ne le révèlent pas; on lit leurs projets, leurs craintes, leurs espérances dans leurs regards, jusque dans leur silence : ils ne disent rien, et ils ne cachent rien. En vain vous chercherez sur le visage du cardinal de Fleury le secret de l'état. A juger de la situation du vaisseau par la manœuvre du pilote, il vogue sur une mer que ne trouble pas le souffle le plus léger; il est entraîné doucement par le cours d'un fleuve qui roule ses eaux avec un mouvement uniforme. Ce que le cardinal de Fleury veut dérober aux soupçons, aux conjectures de la curiosité, il l'oublie sans l'oublier : sa mémoire s'ouvre pour le recevoir; elle se referme pour ne le rendre que lorsqu'il le demandera. Ainsi déchargé du poids du secret, il n'éprouve ni le péril de le dire ni l'embarras de le taire.

De là cette étendue, cette variété infinie de connoissances. Commerce, finances, guerre, marine, justice, religion, fonctions et prérogatives des charges, droits du prince et du peuple,

il étoit obligé de veiller sur tout; il le savoit comme il convient de le savoir dans ces premières places, où l'esprit de détail cesse d'être esprit et raison; il le savoit par les grands principes, par les vues générales. Ce qu'il lui importoit davantage de savoir, qui le sut autant et si bien que lui? Peser les forces respectives des états, discuter les intérêts des princes, étudier leurs prétentions, démêler leurs rivalités et leurs jalousies, percer les voiles dont ils couvrent leurs ambitieuses démarches; posséder à fond les mœurs, les penchants, le caractère, le génie des nations, jusqu'aux noms, aux talents, à la capacité des particuliers distingués dans chaque état. On diroit du cardinal de Fleury qu'il habita toutes les parties de l'Europe, qu'il fut élevé dans toutes les cours, qu'il a traité avec tous les ministres, qu'il a entretenu tous les savants, qu'il a assisté à tous les conseils. L'ambassadeur arrivé à Versailles doute, en quelque façon, s'il a quitté Rome, Vienne, Londres, Madrid; s'il parle à un des ministres de son prince, ou au ministre du roi auprès duquel on l'envoie. Et cette science la plus nécessaire, cependant si rare dans ceux qui savent le plus, la science des

hommes, ne fut-elle pas la science du cardinal de Fleury? Un moment de conversation, conversation en apparence vague, indifférente, il a percé les replis les plus secrets de votre cœur: *Sicut aqua profunda, sic consilium in corde viri: sed homo sapiens exhauriet illud* (1). Également habile à cacher ses projets et à pénétrer vos desseins, il n'y eut peut-être point d'homme moins connu que le cardinal de Fleury, point d'homme qui connût mieux les autres hommes.

A tant de talents de l'esprit et du génie, ajoutez les talents de raison pure et éclairée, de vraie et de saine politique; ce talent sans lequel les talents ne sont rien, celui de les employer et de les rendre utiles à la patrie. Quel ministre se montra jamais si dévoué à la félicité publique? A peine le roi a déclaré qu'il veut gouverner lui-même son royaume par les conseils de l'évêque de Fréjus, l'esprit de douceur, de modération, préside à la destinée de l'empire et à la fortune du citoyen; les dettes de l'état, dettes les plus anciennes, dettes souvent rebutées, enfin oubliées, sont acquittées avec le scrupule de la plus exacte religion: la confiance renaît, l'argent circule. Que de projets imaginés et exécutés

(1) Prov. c. 20.

pour libérer les fonds publics, sans prendre sur le particulier? Nulle variation dans les monnoies: cet article si délicat, l'objet de tant de remontrances, de vœux, de desirs, qu'on avoit presque cessé de souhaiter, parcequ'on n'osoit l'espérer, dans le cours de tant d'années, dans des conjonctures si critiques, ne souffre aucune atteinte. Le commerce se repose sur une base, sur un appui immobile; la fraude n'a plus d'espérances, la bonne foi n'a plus de craintes et de terreurs. L'officier, le soldat ne sont plus fatigués par les lenteurs d'un paiement trop différé; les différents corps de l'état, maintenus dans leurs droits et dans leurs prérogatives, renfermés dans leurs bornes et dans leurs limites, sont unis par les liens de la concorde. Si quelque agitation imprévue menace de troubler l'harmonie, de déranger l'équilibre, entre les mains du cardinal de Fleury le tonnerre gronde; il s'annonce par des lueurs foibles et fugitives; aussitôt il se tait. Le cardinal de Fleury ne cède pas, il ne plie pas; il prend une autre route pour arriver au même terme; il n'emploie que la persuasion, et il réussit. Le mouvement de l'autorité est si doux, si imperceptible, qu'on ne

le sent pas; il est si fort, si puissant, qu'on ne résiste pas.

Pour peindre et caractériser le génie et les talents d'un homme d'état, n'ai-je donc à vous présenter que la sombre uniformité d'une administration si paisible? Ah! messieurs, le cardinal de Fleury n'enviera point à des ministres, avides de réputation, l'avantage de se signaler par des projets tumultueux, par des desseins hardis, par de vastes entreprises; il n'ambitionnera pas de mettre sur le théâtre du monde des scènes intéressantes, dont ils seront les acteurs et les auteurs; il ne cherchera pas à imiter ces torrents, ces incendies, qui laissent le souvenir de leur passage dans les débris et les ruines des empires. On l'a dit: Heureuse la nation dont les fastes n'amuseront point la postérité par le récit de sanglantes révolutions! J'ajoute: Véritablement grand, et digne d'un amour éternel, le ministre dont l'histoire ne formera les politiques que dans l'art de rendre les peuples heureux! Il faut l'avouer, l'entretien d'une longue paix n'attire point les acclamations, les applaudissements populaires; la nation jouit de son bonheur sans l'apercevoir: la paix est la santé de l'état; on n'y

pense que dans la triste nécessité de la regretter après l'avoir perdue. Le cardinal de Fleury ne connoît point cet amour de la fausse gloire, le foible, disons mieux, la petitesse des grands hommes. Que lui importe que ses talents soient ignorés? il souhaite que le bonheur de l'état les rende inutiles.

Loin d'être inutiles, combien n'étoient-ils pas nécessaires! Cette longue paix qui les obscurcit aux yeux du vulgaire, combien les relève-t-elle aux yeux du sage! En effet, prenez garde: ce grand, ce puissant génie, que l'équitable postérité regardera comme le premier auteur de nos victoires et de nos conquêtes, qui sait s'il ne lui en auroit point coûté davantage de conserver nos prospérités que de les préparer? Dès que vous vous élevez sur les ruines d'une puissance trop redoutée, vous devenez l'objet des terreurs, vous succédez aux haines qu'elle inspiroit: l'intérêt politique sépare ce qu'il avoit uni; il avoit armé les nations en votre faveur, afin d'empêcher votre chute; il les arme contre vous, afin de prévenir vos desseins. De là, dans tous les siècles, ce flux et ce reflux de monarchies, élevées et abaissées, maintenues et bouleversées, par les

efforts des peuples réunis d'abord pour les défendre, ensuite pour les détruire. De là la solution de ce problème de politique, que les empires commencent de toucher à leur ruine dès qu'ils arrivent à une prospérité trop brillante, et que l'instant de leur gloire amène le moment de leur décadence. Or, sous Louis XIII, la maison d'Autriche menaçoit l'Europe d'une servitude prochaine; sous Louis XIV, l'ambition, féconde en impostures, afin de parvenir à la réalité d'un pouvoir funeste à l'Europe, nous en prêtoit le fantôme odieux: je vous demande maintenant, où se déploie-t-elle davantage la force, l'activité, la sublimité de l'intelligence et du génie? à ménager des ligues, ou à les empêcher; à rassembler les nuages et les vapeurs pour en former l'orage, ou à les dissiper; à exciter les défiances, ou à les prévenir; à allumer les jalousies, ou à les éteindre; à soulever l'Europe contre les héritiers de Philippe II, ou à lui faire oublier les succès de Louis XIV et aimer la puissance de Louis XV?

Parcourez, messieurs, parcourez en esprit les annales de la monarchie; que d'époques glorieuses à la France! En trouverez-vous une qui

égale la pompe, la splendeur du spectacle que nous offrit le congrès de Soissons? Rome en vit un pareil; elle mit ce jour au nombre de ses plus beaux jours: mais Rome s'attiroit par la crainte l'hommage forcé des nations épouvantées et tremblantes sur le péril trop prochain de devenir la proie de ses violentes et tyranniques usurpations. Les ambassadeurs des puissances étrangères de l'Europe accourent en France; un autre attrait les guide, l'attrait de l'estime et de la confiance. Plus de ces jalousies, de ces délicatesses de préséance. Le cardinal de Fleury semble moins assister à cette auguste assemblée comme ambassadeur plénipotentiaire de France, qu'y présider comme chef du sénat de l'Europe. Plus de ces défiances ennemies de l'union et de la concorde entre les peuples. Chaque nation lui confie le secret de ses vues, de ses desseins, de ses craintes, de ses espérances. Le roi l'appelle auprès de sa personne: les ministres étrangers le suivent. Quel nouveau genre de gloire pour la France! toujours redoutée, il ne lui manquoit que d'être aimée. Les voilà donc les ambassadeurs de tant d'états, les voilà réunis à l'ombre de ce trône dont au commence-

ment du siècle ils avoient conjuré, ils avoient presque espéré la ruine! ils y sont réunis, non plus pour pénétrer ses vues, pour se précautionner contre ses desseins, pour répandre dans leur patrie la haine et la terreur du nom françois; mais pour recevoir de plus près des conseils vrais et désintéressés, pour annoncer à l'univers que le ciel a donné à la France un roi né pour le bonheur de tous les royaumes, que le ciel a donné à la France un ministre digne de son roi. Trop heureuse la terre, si elle avoit toujours de semblables rois, si elle avoit toujours de pareils ministres! La terre sauroit-elle jouir de son bonheur? sauroit-elle le conserver? Est-il des digues que ne franchisse la licence et l'audace des passions? Parlons un langage plus vrai: la Providence se joue des projets des hommes; et pour nous apprendre qu'en vain les forts de Juda veillent autour de Sion, si le Seigneur ne veille avec eux et pour eux, elle permet que la paix enfante tout-à-coup les fureurs de la guerre.

Ce prince magnanime que nous avons vu s'élever au trône par son mérite, l'illustrer par ses vertus, le quitter, le dédaigner, lorsque pour continuer d'être le roi de son peuple il auroit

fallu cesser d'en être le père; ce prince, uni à la France par les liens les plus sacrés, les vœux de sa patrie l'appellent; des cabales, des factions intestines, ménagées, fomentées, soutenues, enhardies..... Oublions des évènements vengés par le succès de la guerre, réparés par les avantages de la paix.

Louis ordonne: le cardinal de Fleury met en mouvement les forces du royaume. Déja le Rhin et le Pô coulent sous nos lois; deux batailles gagnées en Italie, les barrières de l'Allemagne renversées, le prince Eugène spectateur oisif de nos conquêtes, l'Empire ouvert et sans défiance, annoncent et préparent de nouveaux triomphes. Mais la contagion de la prospérité ne peut rien sur le sage. La nécessité lui commandera quelquefois la guerre; ses desirs, dit saint Augustin, seront éternellement pour la paix: *Pacem debet habere voluntas, bellum necessitas.* La modération du vainqueur suspend, arrête la victoire dans son cours le plus rapide; l'Europe pacifiée rentre dans le calme et le silence. Avec la paix reviennent les douceurs, les avantages de la paix; fidèle à sa parole, le monarque ne permet point aux malheurs de la guerre de s'é-

tendre au-delà de la guerre. Les impôts disparoissent; la France oublieroit qu'elle fut obligée de combattre, si la gloire et le fruit de ses victoires ne lui en rappeloient le souvenir.

Que ne puis-je ici, messieurs, par des expressions dignes de l'évènement, transmettre aux siècles à venir ce que nous avons vu, ce que peut-être nous n'admirons point assez, parceque nous l'avons vu! La maison d'Autriche alloit périr avant son chef; ses armées sans soldats, sans officiers; ses états sans finances, sans conseils, en proie à la discorde, ouvroient à l'Ottoman une carrière plus aisée que les Bajazet, les Soliman, les Sélim n'avoient réussi à se l'ouvrir par tant de combats et de victoires. Sous les ordres, sous les auspices du roi, le cardinal de Fleury prête son génie au salut de l'Europe chrétienne; l'un et l'autre empire lui remettent leurs intérêts: il pose les bornes que l'audace du peuple vainqueur n'osera franchir; il dicte un traité que le peuple qui fut moins heureux accepte avec plaisir et sans honte. Les conditions sont réglées avec tant de sagesse, que l'un y trouve le prix de ses travaux et de ses triomphes, que l'autre trouve dans la paix des avantages pro-

pres à le consoler des disgraces de la guerre.

Dieu juste, ces traits de zèle magnanime et désintéressé sont gravés dans le livre où vous écrivez la destinée des empires! La haine, la jalousie, les ombrages, les soupçons, les injustes défiances, mille intérêts particuliers couverts du prétexte de l'intérêt commun, remplissent l'Europe de trouble et de confusion. Vous voyez cette maison échappée au naufrage, encouragée par quelque succès, entreprendre de nous forcer à regretter notre générosité, à nous repentir de l'avoir mise en état d'oublier nos bienfaits. Je ne dirai pas: Confondez, punissez.... Mon cœur forme des vœux plus dignes d'être entendus dans le sanctuaire.... Seigneur, commandez aux vents et aux flots; le calme succèdera à la tempête! Que les puissances ennemies se souviennent que dans leurs malheurs la France fut leur ressource, ou plutôt commandez qu'elles l'oublient! Le souvenir des disgraces passées irrite l'orgueil, et la jalousie ne pardonne point les services lorsqu'ils montrent tant de force et de pouvoir.

Un ministre, guidé par ces grandes vues de politique sage et vertueuse, n'auroit-il pas dé-

menti tous ses principes, s'il avoit négligé les intérêts de la religion affligée parmi nous par tant de divisions fatales? Jours de présomption et d'indocilité, où, par un raffinement de souplesse et de dissimulation profonde, l'erreur, vaste et hardie dans ses projets, timide et mesurée dans ses démarches, condamne l'Église, et ne la quitte pas; reconnoît l'autorité, et ne plie pas; dédaigne le joug de la subordination, et ne le secoue pas; respecte les pasteurs, et ne les suit pas; dénoue imperceptiblement les liens de l'unité, et ne les rompt pas; sans paix et sans guerre, sans révolte et sans obéissance!... Je m'arrête... Religion sainte, vous le savez, content de gémir dans le silence sur les infortunes de Sion, de rappeler par mes vœux, par mes soupirs, la paix, l'union, la concorde, la simplicité fugitives, je ne prête qu'en tremblant et avec regret ma voix à raconter vos périls et vos malheurs! Loin d'en perpétuer le souvenir, j'aimerois à les ensevelir dans un oubli éternel, s'il m'étoit permis de dérober à mes auditeurs cette portion de la gloire du cardinal de Fleury, qui fut moins sa gloire que la vôtre.

Par quels exemples de docilité ne signala-t-il

pas la pureté, l'intégrité de sa foi? Avec quelle force d'expression il peint, dans l'écrit où il a tracé ses dernières volontés, sa soumission parfaite aux décisions récentes de l'Église, sa reconnoissance vive et tendre de la grace que lui fit le ciel de le préserver, dès ses jeunes années, de tout attrait de nouveauté! De quel respect profond ne fut-il pas pénétré pour le chef de l'Église! Combien de fois on l'entendit avouer, reconnoître que l'Église de Jésus-Christ est l'Église bâtie sur Pierre; que les routes de séparation ne sont que des routes d'erreur et de mensonge; que la branche ne vit qu'autant qu'elle demeure jointe à la tige; que le raisonnement est l'amusement du philosophe; que l'obéissance est et doit être le partage du chrétien! Honoré de la confiance du roi, oublia-t-il la décision de saint Augustin, que si le citoyen ne doit souvent à la religion que son exemple, les rois, les ministres des rois lui doivent leur zèle?

Route du zèle, de combien d'écueils et de précipices elle est semée! Qu'il est difficile de marcher toujours d'un pas égal entre les deux extrémités d'un zèle qui agit avec trop d'impétuosité, et d'un zèle qui souffre avec trop d'in-

dulgence! On hasarde à irriter les esprits, on perd tout à ne les pas contenir. Que ne peut-on point espérer du temps? que ne doit-on pas en craindre? Un zèle de vigueur et d'autorité prévient les progrès de la séduction, et épouvante la témérité du séducteur; un zèle de douceur et de ménagement gagne, touche, ramène à la raison les esprits déja séduits.

Quel fut le zèle du cardinal de Fleury? Nous ignorons ce que lui commandèrent en mille rencontres les intérêts réunis, les intérêts inséparables de l'Église et de l'état: ce que nous savons, c'est qu'il aima la religion, c'est qu'il aima la paix; que ce qu'il mit dans son zèle d'empressement et d'activité n'eut pour objet que de maintenir, que de défendre la religion; que ce qu'il mit dans son zèle de douceur et de ménagement n'eut pour objet que de conserver, que d'entretenir la paix. Ce que nous savons, c'est que ce qu'il montra de vigueur et de fermeté ne vint souvent que de son amour pour la paix; il punissoit, afin de s'épargner, par un commencement de sévérité, la nécessité de punir plus sévèrement; que ce qu'il montra de douceur et de ménagement prit souvent sa source dans

l'amour de la religion : il croyoit la servir mieux en paroissant la servir moins. Ce que nous savons, c'est que ses intentions furent pures et droites ; que la trempe, que le caractère de son ame fut la paix, la douceur, la charité ; par conséquent, que s'il s'étoit glissé quelque imperfection dans son zèle, il n'auroit eu quelques légers défauts que parcequ'il avoit de grandes vertus ; et son cœur suffiroit pour justifier sa conduite.

Ce que nous savons, c'est que sous le ministère du cardinal de Fleury les plaies de l'Église ont commencé de se fermer, le calme de renaître, l'épiscopat de se réunir, le clergé de rentrer dans l'ordre et la subordination, le troupeau d'écouter la voix des pasteurs, les attraits de séduction de s'affoiblir, les vains prodiges de disparoître, les universités savantes de plier sous l'autorité, l'éducation de la jeunesse d'être confiée à des hommes de pure et saine doctrine, les communautés distinguées par les vertus et les talents de donner l'exemple de la soumission, les esprits de fuir les aigreurs, les animosités de la dispute, les cœurs de reprendre l'amour de la paix et de l'unité. Ce que nous savons, c'est que quelques services qu'il ait rendus à la religion,

ils ne remplirent point l'étendue de son zèle et de ses desirs.

Avouez-le, messieurs, tant de travaux pour établir, pour conserver, pour augmenter la paix, la tranquillité, le bonheur de l'Église et de l'état, auroient épuisé les talents, auroient borné l'activité de tout autre génie. Le plus grand empire n'est point assez vaste pour l'esprit et pour le cœur du cardinal de Fleury: vigilant, empressé pour étouffer dans leur naissance, pour écraser dans leur germe les semences de discorde, il porte ses soins par-tout où l'appellent les cris plaintifs de la paix troublée par de funestes dissensions, ou alarmée par des mouvements tumultueux, présages et prémices de la guerre! Destiné à être le lien des nations, le pacificateur de l'Europe, l'autorité que son roi lui donne sur un peuple, il la consacre au bonheur de tous les peuples. Aussi tous les peuples n'ont qu'un langage. Là les temples retentissent des prières pour obtenir la vie et la santé; ici les académies retentissent d'éloges pour immortaliser les vertus de ce sage ministre: *Fama nominis ejus per ora populorum volitabat* (1).

(1) Esther, c. 9.

Et je ne crains point de le dire, à mesure qu'il s'avancera, à mesure qu'il s'éloignera dans l'ordre et la succession des temps, chaque jour augmentera la gloire de son nom : *Fama nominis ejus crescebat quotidie* (1). Au moment qui nous les enlève, ces grands hommes frappent nos yeux de trop près. Il en est comme de ces statues destinées à orner les édifices publics, à décorer les frontispices des temples et des palais ; leurs graces, leurs traits, la justesse des proportions, ne se développent, ne brillent que dans le lointain. Voulons-nous donc, en finissant cette seconde partie, porter un jugement équitable du génie, des talents, des succès du cardinal de Fleury, oublions que nous l'avons vu, que, pour ainsi dire nous le voyons encore; effaçons de notre souvenir ce qui périra englouti dans l'abyme du temps; osons être la postérité désintéressée, sans préjugés et sans passions. Après avoir mis la distance de quelques siècles entre nous et le cardinal de Fleury, placés à ce point de vue, considérons sous son ministère la France, au-dedans paisible, tranquille, soumise, ignorant les révolutions et les calamités domesti-

(1) Esther, c. 9

ques; au-dehors plus connue par ses bienfaits qu'elle ne le fut autrefois par ses victoires, tenant en main la balance de la justice, présidant aux mouvements de l'Europe: notre roi, roi d'un peuple, père et modérateur de tous les peuples, assoupit leurs querelles, concilie leurs intérêts; ici il bannit les partialités d'une république alliée; là il remet aux légitimes souverains l'île de Corse, soumise par la force de ses armes, pacifiée par la sagesse de ses conseils: Vienne et Constantinople, l'Orient et l'Occident ne veulent que lui pour arbitre de leurs différents, pour garant de leurs traités. Un grand roi est placé par la main de la paix sur un trône, récompense et dédommagement de celui qu'il a sacrifié au desir de la paix; la Lorraine est ajoutée à notre empire; le sang d'Anjou, enfin assis sur le trône de Naples et de Sicile, console les Nemours et les Lautrec, venge Louis XII et François Ier des injustices de la fortune; les princes de l'Empire, à qui, de leurs droits, il ne restoit que le frivole avantage de colorer leur servitude par un suffrage commandé, et de nommer un maître qu'ils n'osoient refuser, sont remis dans la liberté de choisir à leur gré le

chef de l'Empire: le nom de Louis XV, plus puissant que les bataillons de Louis XIV, donne à Charles-Quint un successeur qui n'est point de son sang.

Voyons ces grands coups d'état, ces chefs-d'œuvre de génie et de politique; voyons-les du même œil dont la postérité les verra. Ah! si le cardinal de Fleury eut quelques défauts, et il en avoit, il étoit homme; si, par une destinée commune à nos plus grands ministres et à nos plus grands rois, on compta parmi ses jours quelques jours moins heureux, ces légères taches, consumées imperceptiblement par le temps, ou couvertes par l'amas de tant de succès et de prospérités, échapperont aux regards les plus pénétrants. Le nom du cardinal de Fleury paroîtra auprès des grands noms, des d'Amboise, des Richelieu, des Mazarin, et il n'en sera point effacé; ce sage ministre vivra à jamais dans nos fastes, d'autant plus respecté qu'à l'exemple des honneurs obtenus par le mérite et par les services, des honneurs soutenus par les talents, il ajouta l'exemple des honneurs illustrés par la vertu, troisième et dernier caractère du sage supérieur à la fortune.

TROISIÈME PARTIE.

Qu'elle disparoisse, qu'elle soit enfin humiliée et confondue, l'injuste persuasion que la vertu soutient mal les honneurs et les dignités, ou qu'elle ne s'y soutient pas elle-même! Vous avez vu le génie, les talents, les services du cardinal de Fleury; étudiez ses vertus. Ses mœurs, ses manières changèrent-elles avec sa fortune? La faveur, ordinairement si fière, si méprisante, ne perdit-elle pas avec lui ses hauteurs, son faste, et son empire?

Je ne sais par quelle fatalité il arrive que l'orgueil se glisse plus aisément dans l'ame des hommes qui deviennent que dans l'ame des hommes qui naissent les maîtres, les arbitres de la destinée publique. Est-ce qu'après avoir été obligés de ramper afin de s'élever ils aiment à se payer des hommages qu'ils rendirent par les hommages qu'ils reçoivent, et à vendre la faveur aussi cher qu'elle leur a coûté? Est-ce que leur élévation leur présente un spectacle plus flatteur? Les hommes qui succèdent aux titres et aux emplois de leurs ancêtres ne voient dans

leur grandeur que le bonheur de leur naissance; les hommes qui l'ont acquise y lisent le succès, le triomphe de leur mérite et de leurs talents. Est-ce que les yeux des hommes nés dans la splendeur sont moins exposés à se laisser éblouir par un éclat sur lequel sont tombés leurs premiers regards; que l'habitude, passez-moi cette expression, que l'habitude d'être grands les familiarise avec la grandeur; qu'il n'est donné qu'à la nouveauté de remuer, de passionner le cœur, et que pour réfléchir sur son état il faut être déplacé? Quoi qu'il en soit, ces illusions de l'amour-propre et de la vanité ne répandirent point leur poison dans l'ame du cardinal de Fleury; il n'avoit acheté la fortune par aucune bassesse, il la soutint sans orgueil et sans fierté.

Doux, modeste, prévenant, qu'eut-il de commun avec ces ministres impérieux, imitateurs du faste et de la hauteur asiatiques, séparés de la foule par des remparts: que l'assiduité, la persévérance, ne pénètrent qu'après mille efforts redoublés; dont les cabinets, ainsi que le trône d'Assuérus, environnés de barrières qu'on ne franchit qu'avec danger, sont un sanctuaire d'où la divinité qui les habite exclut le peuple

profane, n'admet qu'un petit nombre d'adorateurs, souvent exposés à ne remporter, pour fruit de leurs empressements, que la triste distinction d'avoir lu sur ces visages sombres et hautains l'ennui que causoit leur présence importune? Pour arriver au cardinal de Fleury eut-on à essuyer les rebuts d'une foule dédaigneuse de subalternes, qui, placés à la porte du temple de la fortune, en ouvrent ou en ferment l'entrée à leur gré, et qui, fiers à proportion de l'élévation du maître qu'ils servent, rendent les graces plus difficiles à demander qu'à obtenir?

Accès faciles, audiences promises avec plaisir, accordées sans lenteur et sans délai, prolongées sans chagrin et sans ennui; liberté d'exposer ses droits, de soutenir ses prétentions, d'expliquer ses vues, ses projets, de presser, d'insister, de contredire même et de se plaindre: la timide modestie étoit aussitôt rassurée; s'il restoit quelque crainte, on n'appréhendoit que l'erreur; on avoit cherché le ministre, on trouvoit le citoyen simple, aisé dans ses manières: on demeuroit flottant, incertain, au contraste inouï du crédit sans faste, de l'élévation sans hauteur, de l'au-

torité sans rebut, sans dédains, sans cet air imposant d'empire et de domination qui rend quelquefois le courtisan plus timide devant le ministre que devant le monarque. Personne ne pratiqua plus à la lettre que le cardinal de Fleury la maxime de l'Écriture: Vous êtes au-dessus d'eux, soyez comme l'un d'entre eux: *rectorem te posuerunt, noli extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis* (1).

Quels charmes, quel agrément ne répandoient pas dans son commerce cet esprit doux, souple, liant, ces manières civiles, humaines, officieuses, ce tour de penser, ce don de s'exprimer, ce talent de peindre, de raconter, cette connoissance délicate et profonde des bienséances, à laquelle seule il appartient de conserver, d'entretenir dans la société l'assortiment enchanteur du respect et de la liberté, des prévenances et des déférences mutuelles; cette étude réfléchie du caractère, de l'humeur, des liaisons, des intérêts, qui faisoit qu'on n'avoit jamais à soutenir auprès du cardinal de Fleury le personnage embarrassant d'étranger ou d'inconnu! il parloit à chacun son langage, il mettoit cha-

(1) Eccles. c. 32, v. 1.

cun en situation de sentir, de partager l'amusement de la conversation. Modèle du courtisan parfait, en le voyant on auroit pensé qu'il avoit intérêt de plaire à tous; on n'auroit point soupçonné qu'il étoit l'homme à qui tous avoient intérêt de plaire, *vir amabilis ad societatem* (1).

Que dirai-je de cette égalité d'humeur si parfaite, si constante, si inaltérable? Bien différent de ces hommes capricieux qui, se réservant toutes les douceurs, tous les avantages de l'autorité, se vengent sur vous des soins et des embarras qu'elle traîne à sa suite, hommes dont il faut étudier les moments, auprès desquels on paie mille fois le bienfait avant que de l'avoir reçu, le cardinal de Fleury ne vous fatigue ni de sa joie, ni de ses peines, ni de ses succès, ni de ses inquiétudes; toujours il parle avec la même politesse, il écoute avec la même patience, il répond avec la même douceur, il décide avec la même tranquillité: *Responsio mollis.... lingua placabilis..... dulcis eloquio* (2). Le citoyen, le sage, le philosophe, dans le calme et la paix d'une vie solitaire et retirée éprouvent sans cesse les révolutions bizarres et l'empire de l'hu-

(1) Prov. c. 18. — (2) Prov. c. 15. *Ibid.* c. 16.

meur; dans le tumulte, dans l'agitation du ministère la vie presque entière du cardinal de Fleury ne fut qu'un jour sans nuages et sans tempêtes.

Ce seroit peu d'avoir évité l'écueil de la hauteur et de la dureté; il ne se montre pas moins libre d'intérêt et de cupidité. Nouveau Samuel, il défieroit les tribus assemblées de lui reprocher des richesses usurpées; le royaume élèveroit la voix pour applaudir à sa vertu: *Et dixerunt, Neque oppressisti, neque tulisti de manu alicujus quippiam*(1). Dispensateur des graces, distributeur des emplois, il donne sans recevoir, il dispose sans retenir; les richesses de l'état coulent entre ses mains sans s'y arrêter. Après tant d'années de faveur il ne voit rien, dans ce vaste empire, qui soit à lui. Comme étranger dans sa patrie, sans demeure, sans possession, sans héritage, il néglige de profiter des bienfaits; il ne pense point à se précautionner contre les révolutions de la fortune. Si un ministre de tant de vertus et de talents avoit pu mériter une disgrace, si un roi de tant de sagesse et de lumières avoit été capable d'un caprice, un instant laissoit le cardinal

(1) I Reg. c. 12.

de Fleury illustré par plus de titres, mais, par ses titres et par ses honneurs, moins riche que lorsqu'il parut à la cour.

Ce désintéressement, messieurs, vous paroît le chef-d'œuvre de l'ame grande, noble, magnanime: vous n'en voyez que l'écorce et la surface; en voici l'intérieur et le principe. Ce n'est point seulement équité qui respecte les richesses publiques: alors ce seroit moins une vertu pratiquée qu'un vice évité; ce ne seroit une vertu digne de nos éloges que parcequ'elle est rare, et ce qu'elle feroit d'honneur à l'homme tourneroit à la honte de l'humanité: c'est noble et généreux mépris de l'opulence. Comment jetteroit-il des regards avides sur les richesses publiques? il se dépouille de ses propres richesses. Il renonce à ce qui lui appartient; comment seroit-il tenté de s'approprier ce qui ne lui appartient pas? C'est attachement aux bienséances les plus austères de son état. Il étoit évêque, dévoué à un ministère de modestie et de simplicité; il étoit honoré de la confiance du roi, appelé à un ministère de domination et d'autorité: instruit, éclairé par la religion, il conçoit que cet extérieur de pompe et de splendeur, qui seroit peut-

être sagesse et raison dans un ministre borné au maniement des affaires politiques, n'est point commandé à un ministre partagé entre le trône et l'autel. Persuadé que la modestie n'avilit point l'autorité, et qu'elle honore l'épiscopat, il donne dans son train, dans ses équipages, dans ses meubles, dans ses appartements et dans sa table, des exemples de simplicité dignes d'être imités par les prélats les plus fervents. Or, quand on est sans desirs d'amour-propre et de vanité, quel attrait auroient les richesses? Le cardinal de Fleury dédaigne trop de les employer pour être exposé à les souhaiter.

Je me trompe; il fut des moments, des situations où il souhaita d'être riche. Facile à s'attendrir sur le sort des malheureux, il sent toutes les misères dont il entend le récit; son cœur s'ouvre à la douleur, sa main s'ouvre pour les bienfaits. Dans les terres de ses bénéfices il ne reçoit que pour donner; ce n'est point un maître qui recueille, c'est un père qui répand. Dans l'étendue du royaume, que de familles arrachées à l'indigence et au désespoir! que de négociants soutenus sur le penchant de l'abyme! que de communautés rétablies, ou préservées

de leur chute! que de villes, que de provinces conserveront des monuments éternels de ses pieuses libéralités! Alors donc, alors les richesses acquéroient du prix à ses yeux. La fortune la plus médiocre suffit à ses desirs; l'opulence la plus immense ne suffiroit pas à sa charité: toujours trop pour lui-même, jamais assez pour les pauvres. Quand ses fonds sont épuisés un intérêt plus noble, plus respectable que le désintéressement s'empare de son ame; il apporte au pied du trône les soupirs, les pleurs du peuple. Quel spectacle! le ministre si empressé à demander, le roi si facile, si prompt à accorder: la charité forme les vœux, la charité les exauce; elle fait parler le cœur du sujet, et elle parle au cœur du maître. Qu'admirerons-nous davantage dans le cardinal de Fleury, son dédain ou son empressement pour les richesses, son indifférence pour l'opulence personnelle ou son activité pour soulager les misères étrangères? Un désintéressement si fécond en bienfaits! est-il, dans les qualités du cœur, un mérite au-dessus de ce mérite? Oui, messieurs, c'est le mérite des bienfaits renfermés dans les bornes de la raison et de l'équité.

Je m'explique. Quand on se trouve placé à la source de l'opulence publique, point de tentation plus délicate, plus propre à séduire la vertu même, que la gloire d'acquérir parmi les grands la réputation de générosité, de libéralité. Éloge imposteur! ce que l'adulation appelle bonté, sensibilité du cœur; la vérité le nomme amour-propre foible et rampant, que fatiguent les assiduités, qu'intimident les plaintes et les reproches, que contriste et ennuie le sérieux des visages mécontents. Ces hommes tant applaudis, et si peu dignes de l'être, les misères publiques ne les touchent point, parcequ'elles ne sont pas sous leurs yeux; ils dédaignent de travailler à un bonheur qu'ils ne partagent pas; d'en être les auteurs, s'ils n'en sont les spectateurs: ils ne donnent donc pas pour faire des heureux, ils donnent pour racheter leur repos troublé par les sollicitations importunes de ceux qui se disent malheureux. Que leur importent les soupirs obscurs, les pleurs ignorées, du peuple? autour d'eux retentissent les acclamations de la cour, dont les hommages politiques servent de spectacle à leur vanité, et paient une fausse générosité par une fausse reconnoissance: mais

préférer la satisfaction vertueuse de mériter les louanges au plaisir flatteur de les obtenir; se livrer aux murmures, aux chagrins du courtisan, afin de ne pas appesantir le fardeau sur un peuple si peu éclairé qu'il ne sent que le mal qu'on lui fait, sans tenir compte du mal qu'on lui épargne: à ces traits je reconnois l'ame supérieure à tous les foibles de l'amour-propre et de la vanité; je reconnois le cardinal de Fleury.

Serons-nous donc surpris qu'il n'ait point éprouvé l'inconstance et les variétés de la fortune? Dans tous les empires, combien de ministres plus fameux par leurs disgraces que par leur élévation! Combien, sans perdre de leurs emplois, perdirent le cœur et la confiance du maître! Toujours utile, et toujours agréable, le cardinal de Fleury n'a cessé ni de plaire ni de servir. Dans une carrière si longue, si périlleuse, il n'a point trouvé d'obstacles. L'ange du Seigneur, selon l'expression de l'Écriture, marchoit devant lui pour ôter de sa route jusqu'au moindre grain de sable qui auroit pu non seulement occasioner sa chute, mais rendre sa démarche moins ferme et moins assurée: Ne

forte offendas ad lapidem (1). Je ne dirai point que le ciel sembloit devoir au prodige d'une faveur sans vices et sans passions le prodige d'une faveur sans revers et sans révolutions : je dirai que le véritable prodige est sa vertu conservée dans la séduction d'une si grande fortune; je dirai que le comble du prodige est que la faveur ait respecté sa religion autant que sa raison.

En effet, Dieu fut-il servi avec moins de fidélité que César? Citoyen et chrétien, le cardinal de Fleury ne remplit-il pas toute l'étendue de ses obligations, sans sacrifier un devoir à un autre devoir, sans qu'une vertu fût un obstacle à une autre vertu? Jamais la piété ne servit de prétexte à l'indolence, pour jeter le ministre, l'homme d'état dans le sommeil et l'inaction. Jamais les affaires importantes, les conjonctures délicates; jamais les événements imprévus, la fuite si prompte des moments décisifs, n'interrompirent sa religieuse coutume d'assister chaque jour à l'auguste sacrifice, de porter au Seigneur le tribut de louanges et d'invocation commandé par les engagements et la loi du sacer-

(1) Ps. 90.

doce. La place qu'il occupe dans le royaume n'efface point le souvenir de la place qu'il occupe dans le sanctuaire; le soin de la félicité publique n'affoiblit point le soin de la sanctification personnelle.

Que le temps ne me permet-il de suivre la trace de ses pas! Vous le verriez, là ministre intelligent et laborieux, percer, pénétrer les projets dissimulés, les détours obliques, les engagements trompeurs, les avances insidieuses de la politique la plus adroite à se masquer; ici chrétien timide, descendre au plus intime de sa conscience, en étudier les mouvements, en sonder les profondeurs, se juger, s'accuser, se purifier dans le tribunal de la pénitence. Vous le verriez avec les ministres des puissances étrangères déployer ce que la sagacité de l'esprit a de plus fin et de plus délié; ce que le raisonnement a de plus fort et de plus imposant; ensuite à l'autel, soutenir la dignité, la majesté de la religion par les bienséances du recueillement le plus intime; dans le sanctuaire, par d'utiles et trop nécessaires exemples, confondre le libertinage de la cour, accoutumée à ne respecter d'autre temple que celui de la fortune, à

ne croire d'autre maître que celui que l'on voit, à ne révérer d'autre autel que le trône, à n'invoquer, à n'adorer d'autre dieu que celui qui distribue les titres profanes et l'opulence mondaine. Vous le verriez dans les audiences publiques, dans la société domestique, plaire, ravir, enchanter par les graces de la conversation; et tantôt, dans la récitation de l'office divin, s'arrêter, se reposer, pour pénétrer à loisir le sens sublime des psaumes sacrés, pour se remplir de leur esprit; tantôt nourrir, ranimer sa piété par la lecture de l'Évangile, de l'Imitation de Jésus-Christ; de ces livres qui ne sont que lumière et sentiment, qui ne parlent qu'à la raison et au cœur, qui n'apprennent qu'à connoître Dieu et à se connoître soi-même, qu'à voir ses défauts et qu'à s'en humilier. Là vous le verriez sage de cette sagesse circonspecte et mesurée qui attend les moments, qui les prépare, qui les amène, qui donne tout à la prudence, et n'abandonne rien au hasard: ici sage de cette sagesse évangélique, hardie à dédaigner les attentions de l'amour-propre dans l'âge le plus avancé; épuisé, accablé sous le poids de tant de projets, de travaux, d'occupations pé-

nibles, exact observateur des lois de l'Église, se refuser les plus légers adoucissements. Il ne veut point solliciter de dispense, il ne veut point en recevoir. Il oublie son âge, ses occupations, sa santé; il se souvient seulement qu'il importe peu au chrétien de vivre ou de mourir; qu'il ne lui importe que de vivre de la vie des justes, que de mourir de la mort des justes.

Mourir de la mort des justes! que de graces sont renfermées dans cette grace! tout nous persuade, ô mon Dieu, que vous avez daigné l'accorder à ce sage ministre. Il entend retentir au fond de son cœur ces paroles de l'Écriture: J'approche, dit le Seigneur, je viens, j'apporte avec moi mes récompenses et mes vengeances; que le juste se hâte de se rendre plus juste: *Qui justus est justificetur adhuc* (1). Fidèle à suivre cette leçon, il se ménage une solitude. Là le ministre, l'homme d'état n'obtient que des instants; les heures, les jours sont pour le chrétien; il repasse ses années dans l'amertume d'une ame contrite et humiliée; il se rend compte de ses actions, de ses vues, de ses desirs; il travaille à se connoître, comme Dieu le connoît; à se

(1) Apoc. c. 22.

juger, comme Dieu le jugera; il cherche, il aime la vérité qui le reprend, qui le confond; il renouvelle, il épure sa vertu: le glaive ne paroît pas encore, déja la victime est prête; il voit s'élever l'autel où elle sera immolée; il le voit d'un œil tranquille: philosophe pour le monde, chrétien pour l'éternité, il dédaigne ce qui va finir, il n'a d'attention que pour ce qui va commencer; il puise avec ferveur et humilité dans les sources de la grace; il se lave, il se purifie dans le sang de l'agneau.

S'il tient encore à la terre par quelques liens, ces liens sont consacrés par le devoir et par la religion. Son maître, son roi vient lui donner les dernières marques de son estime. Respectons par notre silence une situation dont l'éloquence la plus vive, la plus animée, la plus heureuse dans ses peintures, ne rendroit qu'imparfaitement le grand et le touchant. Ce ministre à qui fut confiée son enfance; sujet le plus respectueux et le plus tendrement dévoué, prêt à descendre dans le tombeau; ce prince, objet de tant de soins et de tant d'amour, baigné de ses pleurs! France, juge de ta perte et de ton bonheur! connois le prix de ce que le ciel t'enlève,

et de ce que le ciel te conserve! Ces larmes sont la gloire du monarque et l'éloge du ministre! Quel roi plus digne de notre amour, qu'un roi qui montre tant de sentiments? Quel ministre plus digne de notre éternelle vénération, qu'un ministre qui a su les mériter?

A la vue de ce jeune prince, les délices du peuple et l'espérance du trône, avec quel empressement il saisit l'occasion de rendre ses derniers moments utiles à la religion et au royaume! « Prince, lui dit-il, vous voyez un triste spectacle; apprenez à connoître l'inévitable et commune destinée des hommes! Ainsi périt la fortune des sujets; ainsi périra la fortune des plus puissants monarques! Ne vous laissez point surprendre par le vain éclat de ce qui finit au tombeau; ne vous attachez qu'à celui-là seul qui est immortel. »

Après avoir rempli ce qu'il doit au zèle et à la reconnoissance, son cœur dégagé des soins d'ici-bas n'a plus de mouvement que pour l'éternité. On le voit, souple aux volontés du ciel, espérer sans présomption, craindre sans foiblesse, se préparer sans trouble, se soumettre sans effort, sans contrainte; souffrir sans

plaintes, sans murmure; invoquer, prier le Seigneur de multiplier les douleurs et d'augmenter la charité, de punir dans le temps et de sauver dans l'éternité: on le voit, tranquille jusqu'au dernier soupir, achever son sacrifice, s'endormir doucement du sommeil de paix.

Il n'est donc plus, ce ministre si puissant, si respecté! Il est encore: il n'est plus parmi nous; il est dans les profondeurs de l'éternité! La terre a reçu la terre; l'esprit étoit venu de Dieu, il est retourné à Dieu: *Revertatur pulvis ad terram suam, undè erat; spiritus redeat ad Deum qui fecit illum* (1).

Nous avons suivi le cardinal de Fleury dans les divers évènements dont fut composé le tissu de sa vie sur la terre; continuons de marcher sur ses pas. Osons-le suivre lorsqu'il entre dans les profondeurs de l'éternité. Le voilà seul avec Dieu seul! quelle révolution soudaine d'idées et de sentiments! Exemple rare des prospérités humaines, qu'il ait possédé une faveur sans vicissitudes, sans déclin, que sa mémoire soit honorée par les regrets de son maître; que les héritiers de son nom, élevés aux premières dignités de l'état, jouissent des bontés et de l'estime

(1) Eccl. c. 12.

du monarque, plus précieuses que ses bienfaits. Ah! que lui importe ce qu'il fut et ce qui se passe sur la terre? L'immense étendue de l'éternité qui s'ouvre à ses yeux; l'attente terrible des jugements de Dieu; la destinée, le sort immuable d'une vie nouvelle, qui commence pour ne finir jamais: concevez, si vous le pouvez, l'impression profonde de craintes pénétrantes, d'agitations tumultueuses et rapides, que de pareils objets font dans son ame épouvantée et consternée! La religion avoit appris au cardinal de Fleury que les fortunes, les disgraces du temps ne sont que des songes frivoles; qu'il n'y a de vrai bonheur, de véritable malheur que dans l'éternité: la religion le lui avoit appris, il le croyoit; le voile est déchiré: il le voit, il le sent, il l'éprouve.

Bientôt, messieurs, nous le verrons, nous l'éprouverons comme lui. Quelques jours, quelques années peut-être, termineront notre course ici-bas. Le ciel nous eût-il compté, nous eût-il préparé des siècles, ignorons-nous que la vie la plus longue n'est qu'un instant? Mesurée sur l'éternité, la durée du cèdre du Liban ne sera pas moins courte que la durée du fragile arbris-

seau qui croît à son ombre. Je ne vois pour l'homme que naître et mourir; l'espace qui sépare ces deux termes est si peu de chose, qu'il n'est rien. Esprit, talents, opulence, crédit, autorité, réputation; ces dons, ces trésors de la nature ou de la fortune, souvenons-nous qu'ils sont renfermés dans un vase d'argile: il tombe, il se brise, il n'en reste que des ruines et des débris. Accoutumons-nous à penser comme nous penserons dans l'éternité, à juger comme nous jugerons dans l'éternité: nous laisserons l'homme profane s'égarer dans des espérances et des félicités trompeuses; loin d'envier ses prospérités, nous déplorerons son illusion funeste. Que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son ame? *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur* (1)?

Heureux donc, et mille fois heureux, ce ministre véritablement sage, d'avoir conçu que Dieu est le premier maître, la religion la première loi, le bonheur de l'éternité l'unique fortune qui mérite d'intéresser le cœur! Il ne nous appartient pas, Seigneur, de pénétrer dans l'a-

(1) S. Matt. c. 16.

byme de vos jugements! Nous croyons, avec saint Grégoire, que quelques vertus que l'homme puisse avoir, il ne sera sauvé que par le bienfait de vos grandes et très grandes miséricordes. *Quia si quem remotâ pietate judicaveris, non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens.* Nous les implorons pour lui, ces miséricordes infinies. Placez dans le séjour de la paix cet homme pacifique! Accordez à cet homme doux et modeste un héritage dans la terre des vivants! Que votre cœur s'ouvre à la compassion pour cet homme de charité bienfaisante, dont le cœur ne se ferma point aux soupirs, aux larmes du pauvre! Jugez dans l'abondance de vos miséricordes cet homme qui a jugé votre peuple avec bonté et humanité! Rendez-vous propice aux vœux d'un grand roi et d'un grand royaume, de l'Église et de l'état, de la religion et de la patrie! Récompensez des services qu'ils ne peuvent plus reconnoître que par leurs desirs et par leurs prières! Souvenez-vous de ses regrets, de ses gémissements, de sa foi, de sa charité, de son humble confiance dans les derniers moments! Vous avez promis que des péchés sincèrement pleurés seront des péchés oubliés: s'il lui reste quelque

trace de ses fragilités, écoutez la voix du sang de Jésus-Christ, qui va couler sur cet autel; les portes de la sainte Sion respecteront l'empire de cette voix puissante; il entrera dans le repos de vos élus; il bénira, il louera votre nom adorable, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il!

DE L'ABBÉ DE BOISMONT.

Il y a fort peu d'analogie entre l'abbé de Boismont et le P. de Neuville. Nous retrouvons dans le premier la plupart des défauts et aussi la plupart des qualités de l'abbé Poulle : doué comme lui d'une brillante imagination, il négligea comme lui d'en réprimer les écarts par la culture du goût et la profondeur des études. Tous deux voulurent transporter l'académie dans le sanctuaire, et parer la religion des broderies et du rouge de la cour. Tous deux eurent plus d'amour pour la célébrité que pour la gloire, plus de respect pour la mode que pour le bon goût; et, ce qui achève la ressemblance, moins de discrétion que de paresse.

Puisque nous voyons deux orateurs qui ont conservé une juste réputation suivre complaisamment la même voie, et donner ainsi à leurs exemples réunis la force d'une école nouvelle, qu'il nous soit permis d'examiner en quelques mots cette question délicate: La majesté de la chaire se dégrade-t-elle lorsqu'elle accepte des ornements?

L'ingénieux et profond historien des révolutions de Pologne, Rulhière, qui prit la place de l'abbé de Boismont à l'académie françoise, expliqua, dans un discours de réception très remarquable, comment la vanité du bel esprit, et le luxe de l'éloquence s'étaient introduits dans la littérature françoise déja épuisée de chefs-d'œuvre, et lasse des enfantements du génie. Avec toute la franchise que peut hasarder un récipiendaire, il signale les erreurs où trop d'indulgence pour ces nouveaux besoins des esprits fit tomber son prédécesseur; mais il applaudit à cette souplesse du prédicateur qui sut, comme un miroir fidèle, réfléchir les goûts du siècle; il le loue, pour ainsi dire, d'avoir contribué, en jouant bien son rôle, à l'harmonie de la représentation.

Cet orateur lui-même, tout préoccupé des habitudes de son talent, lorsqu'il fut élu membre de l'académie à la place de Boyer, évêque de Mirepoix, essaya de prouver, dans son discours de réception, *la nécessité d'orner les vérités évangéliques*. Là il fait bien au goût quelques concessions de doctrine; il avoue que certaines bornes en ce genre ne doivent pas être franchies;

mais cet aveu passe presque inaperçu à travers une poétique brillante, qui semble en même temps un nouveau gage et une modeste apothéose de son propre génie.

L'erreur, en littérature comme en morale, n'est très souvent qu'une vérité incomplète. Pour la corriger, il ne faut pas la rejeter tout entière; il faut suppléer ce qui lui manque, et le rattacher à ce qu'elle contient de légitime. Ici par exemple, qui pourra nier absolument que les ressources de l'art, et les artifices du style, ne soient permis à l'éloquence chrétienne; que, s'adressant à des hommes, c'est-à-dire à des imaginations et à des passions, elle ne puisse, elle ne doive même tourner à la gloire de Dieu, et au profit de ceux qui l'écoutent, le jeu de ces puissants ressorts? Convaincre lui suffiroit, si l'homme n'étoit que raison et intelligence: tel qu'il est, elle a besoin aussi de le persuader, et, pour persuader, il faut peindre les objets et émouvoir les ames.

Mais on ne doit pas confondre le clinquant avec l'or pur, l'afféterie avec les ornements, l'enluminure des métaphores avec la richesse des couleurs, la coquetterie du style avec l'élé-

gance. Ils se trompent également, selon nous, les prédicateurs qui bannissent de la chaire toutes ces parures de l'élocution, trop mondaines à leurs yeux, et ceux qui chargent de rubans et de fleurs l'auguste image d'une religion toute spirituelle. Bourdaloue ne se sauve du premier écueil qu'à force de profondeur et de génie, et jamais l'empire de Bourdaloue ne sera aussi vaste que celui de Massillon. Poulle et de Boismont n'ont pas évité le second écueil, et leur parole perd en autorité ce qu'elle gagne en éclat factice.

Mais quelle limite le prédicateur devra-t-il se prescrire? Demandez à Bossuet, si rempli de conceptions originales, de tournures pittoresques, d'expressions éclatantes, quel est ce difficile secret. « Que le soin des ornements, vous diroit-il peut-être, soit le dernier qui vous occupe. Méditez d'abord, méditez profondément; que votre sujet vous révèle tout ce qu'il a de fort ou de délicat: votre pensée doit avant tout s'élever et se fortifier dans cette grave étude. Élancez-vous alors tout armé; appelez à votre secours ou plutôt laissez naître ces ornements heureux qui porteront avec plus de puissance vos instruc-

tions au fond des cœurs. Qu'ils prennent tous la teinte de la pensée, et soient faits pour elle, ainsi qu'un commode vêtement. Gardez-vous de couvrir d'un vernis frivole une stérile superficie; les images les plus hardies seront vraies, si le style n'est que l'auxiliaire des idées; les plus timides seront une vaine rhétorique, si les idées ne paroissent que l'accessoire et comme l'occasion du style. »

Telle est donc l'indispensable condition des ornements dans l'éloquence de la chaire; elle rejette plus sévèrement qu'aucune autre éloquence ceux qu'on ne destine qu'à combler le vide de la pensée; elle accepte tous ceux que la pensée domine et inspire: l'abbé de Boismont rencontra plus d'une fois les ornements qu'elle approuve, mais il eut pour ceux qu'elle répudie une aveugle prédilection.

Nous sommes loin cependant d'adopter le jugement rigoureux que porte La Harpe du talent de cet orateur. Il ne faut pas que les arrêts du goût soient resserrés dans des formules trop étroites. Outre les parties matérielles de la composition et du style, il est des beautés moins saisissables, et non moins précieuses, qu'une cri-

tique élevée peut découvrir sous les erreurs et les bizarreries de la forme. Sans doute les plans de l'abbé de Boismont sont trop peu médités, et sur-tout trop incomplètement remplis: ses images sont souvent incohérentes, ses apostrophes aux *principes généreux*, à la *royale intégrité* et à d'autres abstractions, trop multipliées, ses métaphores trop chargées d'*astres*, de *lauriers* et de *foudres;* mais ce qu'il faut reconnoître, c'est que sous ce fracas étourdissant, sous ce luxe d'expressions tourmentées et ambitieuses, circule une sève qui n'est pas sans vigueur; on sent que l'orateur a une chaleur naturelle qui lui eût permis de dédaigner les ressources de l'emphase; il occupe, il force l'attention, malgré ses défauts: il ne satisfait pas toute notre attente, mais il imprime à l'esprit un mouvement qui ne sauroit partir d'un froid écrivain. On a pu dire de lui qu'il est le Thomas de la chaire.

Né en 1715, dans un village près de Rouen, d'une famille noble et ancienne, Boismont employa ou plutôt perdit sa première jeunesse au milieu des plaisirs du monde, sans autre ambition que celle de faire de jolis vers; content du

revenu d'une modeste prébende, il paroissoit alors beaucoup plus épris des charmes de la société que de la gloire: le genre de ses études contrastoit même avec son état; elles étoient toutes profanes, et il connoissoit mieux les Horace et les Virgile que les Chrysostôme et les Augustin. Il se présenta cependant une occasion de faire entendre le langage de paix et de clémence. Le jeune abbé, chargé, par le chapitre de Rouen, qui exerçoit une noble et antique prérogative, d'annoncer solennellement sa grace à un gentilhomme expatrié depuis dix ans après une vie toujours irréprochable, et à la suite d'une querelle imprudente terminée par un duel et par un fratricide, se montra le digne interprète de la religion qui pardonne. Les conseils de ses amis se joignirent à ce premier avertissement de l'amour-propre, et en 1749 il se rendit à Paris, où, depuis quinze ans, l'abbé Poulle et le P. de Neuville se disputoient l'empire de la chaire, qu'il alloit partager avec eux.

Ce fut d'abord dans les églises les moins fréquentées qu'il essaya le goût du public; mais il fut si promptement d'accord avec lui, son imagination brillante prodigua si docilement ses

richesses à des auditeurs avides de tout le luxe de l'esprit, que bientôt les temples où prêchoit l'abbé de Boismont ne suffirent plus à contenir la foule qui se pressoit pour l'entendre. Frappée de cette nouvelle et éclatante réputation, l'académie françoise le chargea de prononcer le jour de la Saint-Louis, dans la chapelle du Louvre, le panégyrique qu'elle consacre tous les ans à la mémoire de ce grand roi. L'orateur parut avoir surmonté les nombreuses difficultés d'un sujet reproduit déja sous tant de faces; et même aujourd'hui ce discours excite à la lecture un intérêt soutenu. Cinq ans après, il devint membre de l'académie françoise, et nous devons conserver une anecdote relative à cette élection, parcequ'elle atteste encore la complaisance un peu mondaine du prédicateur pour les préférences de la mode.

La place vacante à l'académie lui étoit disputée par Châteaubrun, auteur de la tragédie des Troyennes, et les sociétés de Paris, assez despotiques alors dans leur influence, s'étoient divisées entre les deux rivaux. Un jour, sur le point de monter en chaire, l'abbé de Boismont apprend que des dames célèbres par l'éclat de

leur rang et de leur beauté, zélées pour le poëte tragique, font partie de son auditoire. Le candidat s'inquiète; il redoute de tels juges, et, plus homme d'esprit qu'orateur chrétien, il substitue au sermon qu'il avoit préparé un autre sermon, d'une application plus directe, *la conversion de Madeleine*. La première partie, où son éloquence retraçoit les égarements de la sainte livrée aux illusions de la beauté et de la jeunesse, produisit le plus grand effet; mais quand il voulut montrer Madeleine pénitente, « La mémoire, dit Rhulières, la voix, peut-être le courage, lui manquèrent, et ces adversaires si dangereuses, satisfaites à leur tour du triomphe qu'elles avoient obtenu, également vaincues par son succès et flattées par son malheur, devinrent ses plus ardentes protectrices. » L'abbé de Boismont fut élu.

La Harpe reproche à l'abbé Poulle de n'avoir pas rempli le ministère de la parole, et de n'avoir laissé qu'un trop petit nombre de discours; Boismont mérite encore plus ce reproche; il s'abandonnoit à un loisir qui ne satisfaisoit ni à sa renommée ni à son devoir. Outre le panégyrique de saint Louis, on a de lui seulement

quatre oraisons funèbres, inégales mais brillantes, et un admirable discours, prononcé en 1782 dans l'église de la Charité. Lorsqu'il couronna sa vieillesse par ce dernier chef-d'œuvre, il s'agissoit d'obtenir de la munificence des riches de quoi fonder un hôpital pour les militaires et les ecclésiastiques délaissés dans leurs maladies. L'abbé de Boismont parla avec une inspiration de charité chrétienne, et une véhémence tellement irrésistibles, que cent cinquante mille francs résultèrent de la quête qui suivit son sermon, et servirent à construire et à doter cet hôpital. Touchant et sublime triomphe d'une éloquence qui dut son plus beau titre de gloire aux accents pathétiques de la pitié!

Ce beau discours est très supérieur aux oraisons funèbres. Celles de Louis dauphin, et de Marie-Thérèse, semées de traits brillants et ingénieux, sont trop souvent déparées par l'affectation et par un style déclamatoire. Celle de Louis XV, plus éclatante encore, et vraiment éloquente dans quelques passages, est entachée des mêmes défauts. L'oraison funèbre de Marie Leczinska nous a paru digne d'être préférée aux trois autres. Le calme de cette vie pure défen-

doit à l'orateur les écarts de l'imagination; sa marche est plus paisible et plus naturelle; il n'est pas tenté d'enfler son style ou de le surcharger de fleurs pour célébrer une vertu simple et modeste: c'étoit là que la création des détails devoit animer l'uniformité de l'ensemble. Le panégyriste de Marie Leczinska laisse entrevoir quelquefois celui de Louis XV et de Marie-Thérèse, mais plus souvent encore il est intéressant avec noblesse, et dispute sans désavantage à Fléchier l'une de ses plus honorables couronnes (1).

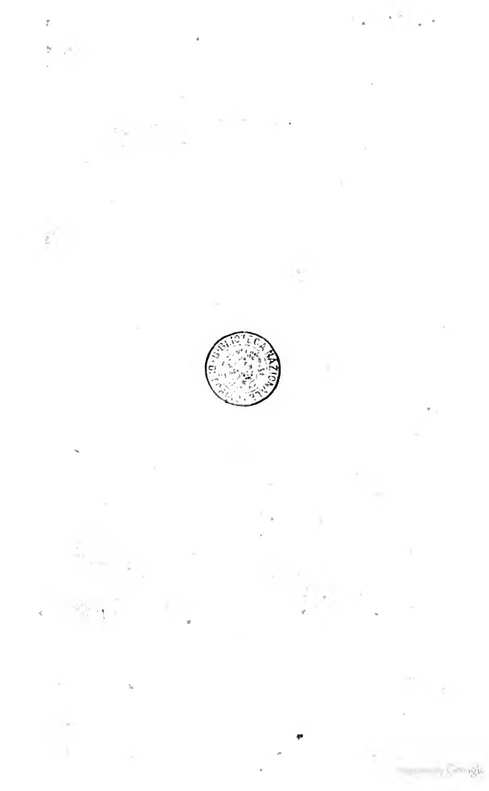
Tandis que l'abbé de Boismont achevoit au sein d'un repos trop prolongé une vie qui n'avoit pas été sans gloire, il voyoit s'élever dans son intimité et sous le patronage de son talent un orateur que devoit illustrer un autre genre de succès; l'abbé Maury, depuis cardinal, essayoit déja dans la chaire cette voix qui tonna bientôt à la tribune. Ce fut en 1786 que l'abbé de Boismont, âgé de soixante-douze ans, mourut à Paris. Si quelques années eussent été ajoutées

(1) Fléchier a fait l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV, et il y a retracé les événements d'une vie privée avec toute la grace de son talent.

à sa carrière, il eût entendu avec orgueil son jeune émule, son enfant d'adoption, défendre éloquemment les doctrines que n'avoit pas encore altérées dans sa croyance l'ivresse tardive des honneurs. Il ne faut cependant pas plaindre l'abbé de Boismont d'être descendu dans la tombe avant la religion et la monarchie, et nous pourrions, selon les paroles de Tacite (1), le féliciter de l'à-propos de sa mort.

THÉRY.

(1) « Tu verò felix, Agricola,... opportunitate mortis! » (Tacit. Agric. vita.)

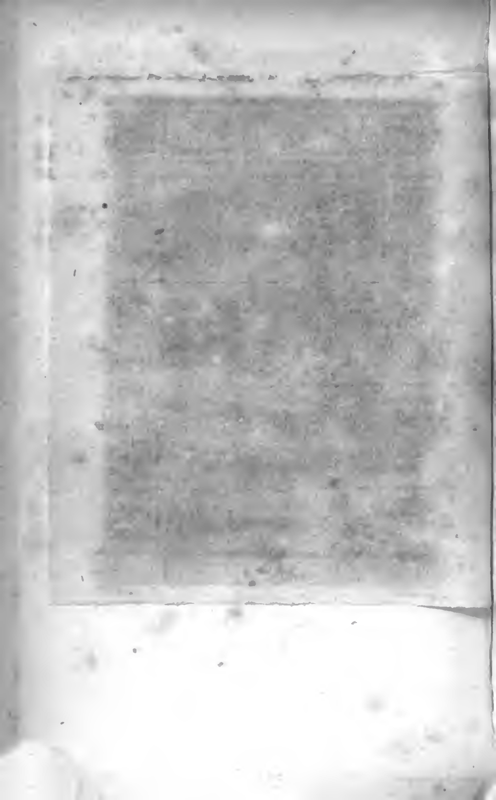

BIBLIOTECA NAZIONALE


MARIE
LECZINSKA

NOTICE

[illegible]

client exposé aux attaques d'un redoutable rival.



NOTICE

SUR

MARIE LECZINSKA,

REINE DE FRANCE.

COMME la vie de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, celle de Marie Leczinska, dans sa paisible uniformité, offre peu de ces faits que l'histoire se plaît à recueillir; ses premières années se passèrent cependant au milieu des agitations de la guerre, et des angoisses de l'exil; plus tard et durant quarante années elle fut assise sur l'un des trônes les plus éclatants du monde; mais, toujours enchaînée au sort d'un autre, sa destinée va se confondre dans la résignation d'un père et dans la majesté d'un époux.

Née le 23 juin 1703, à Posen, capitale du palatinat de Posnanie, elle étoit fille de ce vertueux Stanislas, que protégea la fortune éphémère de Charles XII. Ce fut précisément l'année de sa naissance, que le roi de Suède, vainqueur d'Auguste roi de Pologne, et assuré des dispositions des Polonois, fit élire Stanislas chef de cette turbulente monarchie. Mais bientôt, promenant ses armes à travers la Saxe et l'Ukraine, et d'Alt-Ranstadt à Pultawa, Charles laissa son royal client exposé aux attaques d'un redoutable rival.

Obligé de fuir de Varsovie à l'approche d'Auguste et de l'armée saxonne, Stanislas se dirigeoit avec sa famille vers le camp de Charles vainqueur; dans la précipitation de cette fuite, la femme chargée de la garde de cette princesse, âgée alors d'un an, l'oublia dans une hôtellerie où le roi s'étoit reposé; à quelque distance, on s'aperçoit qu'elle est absente; un détachement de cavalerie se reporte sur les lieux; on presse, on effraie l'aubergiste, qui proteste de son innocence; on s'apprête enfin à incendier la maison, lorsque la jeune princesse est retrouvée dormant tranquille en son berceau, et dans une auge d'écurie.

Trois ans après elle faillit tomber au pouvoir des Russes, et, sauvée à la hâte par quelques domestiques, confiée aux soins d'une paysanne dévouée, elle fut cachée dans un pétrin jusqu'au départ de l'ennemi: ce péril ne s'effaça jamais de sa mémoire. Jeux étranges de la fortune, qui veut que la raison même soit quelquefois prévenue par les leçons prématurées du malheur!

Pendant douze ans, et même jusqu'à sa dix-septième année, Marie Leczinska connut peu le repos. Lorsque Charles XII eut été vaincu à Pultawa, en 1709, Stanislas, abattu du même coup, se retira d'abord à Stettin, puis en Suède, ensuite dans le duché de Deux-Ponts, qu'il tenoit encore de la muni-

ficence de Charles. Là il respira quelque temps, et put s'appliquer à former l'esprit et le cœur de la jeune princesse, qui paroissoit devoir hériter de sa prudence et de ses douces vertus. Échappé aux dangers d'une conspiration, il apprend en 1718 la mort du prince qui sans armée, sans ressources, avoit osé et avoit pu le protéger; contraint à fuir de son asile, c'est au duc d'Orléans, alors régent de France, qu'il demande une modeste retraite, et l'Alsace recueille cette noble famille, poursuivie sans relâche par l'adversité.

On peut lire dans le simple et touchant récit que fait l'abbé Proyart des soins que Stanislas donnoit à l'éducation de sa fille les conseils sages et purs, les enseignements à-la-fois graves et affectueux qu'il lui répétoit chaque jour. Il aimoit à lui faire prévoir les combats, comprendre les devoirs, aimer les vertus de la vie privée, et se gardoit bien de nourrir dans ce jeune cœur l'espoir d'un rang qu'il ne regrettoit pas. Cependant la sagesse d'un tel instituteur, les qualités d'une si digne élève, perçoient l'obscurité de cette retraite. Le front dépouillé d'une couronne n'en perd jamais tous les rayons, et la curiosité publique interroge encore la vie du monarque devenu simple citoyen. Plusieurs princes, parmi lesquels deux souverains d'Allemagne, demandèrent en même temps la main de Marie; mais elle étoit réservée à une autre alliance, et ses goûts, d'accord avec les arrêts

du ciel, reculèrent l'instant où elle devoit quitter sa famille.

A la mort du régent, le ministre du roi Auguste, Flemming, essaya de décider le conseil de Louis XV à bannir du territoire françois un prince qui ne briguoit plus le trône que par ses vertus; ces insinuations odieuses furent rejetées. Stanislas, pour calmer la cruelle impatience de son rival, offrit de faire les plus grands sacrifices, et réclama la médiation de la Russie, de l'Allemagne, et de la Suède. La sœur de Charles XII lui prêta seule un vain appui; les autres puissances refusèrent. Un moment découragé, il se résigna bientôt, et ne chercha plus que dans les jouissances de famille le dédommagement de ses chagrins.

Mais quel soudain changement de fortune! le cardinal de Rohan arrive à Weissembourg, et Stanislas apprend que sa fille peut devenir reine de France; ému de joie et d'une religieuse gratitude, il passe aussitôt dans la chambre qu'habitoit la jeune princesse; l'histoire a conservé leurs touchantes paroles: *Mettons-nous à genoux*, dit Stanislas en entrant, *et remercions Dieu.—Mon père*, s'écria Marie, *vous êtes rappelé au trône de Pologne?* — *Ah! ma fille*, répond le prince avec enthousiasme, *le ciel nous est bien plus favorable; vous êtes reine de France!*

Marie Leczinska monta sur le trône avec cette crainte modeste qui promet le bon usage du pouvoir;

les flatteries qui lui furent prodiguées à son passage, lorsqu'elle se rendoit à la cour, la faisoient sourire, et les compliments même sincères lui paroissoient trop adulateurs. « Je subis à chaque instant, écrivoit-elle à son père, des métamorphoses plus brillantes les unes que les autres; tantôt je suis plus belle que les Graces, tantôt je suis de la famille des neuf sœurs; ici j'ai la vertu des anges, là ma vue fait les bienheureux; hier j'étois la merveille du monde, aujourd'hui je suis l'astre aux bénignes influences: chacun fait de son mieux pour me diviniser, et sans doute que demain je serai placée au-dessus des immortels. Pour faire cesser le prestige, je mets la main sur ma tête, et aussitôt je retrouve, mon tout cher papa, celle que vous aimez et qui vous aime aussi bien tendrement. »

Le cinq septembre 1725 les noces furent célébrées à Fontainebleau. On remarqua que les fêtes données à cette occasion ne furent point remplies d'une joie bruyante et tumultueuse; calmes, et non pas tristes, elles semblèrent empreintes du caractère de la nouvelle reine: ces courtisans habitués aux représentations de la politique, aux conquêtes de l'intrigue, se surprirent à jouir doucement du triomphe inopiné de la vertu.

Un rang si élevé ne fut pour la reine qu'une occasion plus favorable de répandre des bienfaits. Nulle classe de citoyens n'eut à bénir le choix de Louis XV

plus que celle des pauvres, dont elle recherchoit avec une ingénieuse bonté tous les besoins. Le poète Moncrif, qu'elle honoroit de sa protection, étoit chargé de répandre une partie de ses pieuses aumônes. La renommée de sa bienfaisance engageoit une foule de malheureux à l'implorer, et ils ne l'imploroient jamais en vain. On raconte même que lorsque Stanislas eut reçu en dédommagement du trône de Pologne le duché de Lorraine et de Bar, sa fille, dont le trésor ne suffisoit pas à soulager toutes les misères, appela plusieurs fois le noble exilé au secours de ceux qu'elle nommoit ses enfants.

Une piété qui fut accusée d'être quelquefois minutieuse, mais qui paroît avoir été seulement assidue et fervente, lui donna le courage de supporter les scandaleux déréglements de son époux. Jamais l'aigreur du reproche, jamais le silence affecté du dépit, ne trahirent ses chagrins. Aussi le roi, au milieu de ses excès, faisoit-il éclater sa vénération pour elle. Marie Leczinska eut encore une des qualités les plus précieuses dans une reine; elle rejeta toute influence dans les affaires publiques, et crut qu'il lui suffisoit pour remplir tous ses devoirs d'être chrétienne zélée, reine charitable, bonne épouse et bonne mère. A l'exception de l'intrigue contre l'évêque de Fréjus, qu'elle seconda par reconnoissance pour ceux qui l'avoient d'abord servie, elle se refusa toujours à entrer dans des manœuvres politiques où la péné-

tration et la fermeté de son esprit lui auroient assuré des succès.

Entourée de sa nombreuse famille, Marie mettoit son bonheur à lui répéter les sages conseils qu'elle avoit reçus de Stanislas : deux princes et huit princesses se disputoient la gloire de consoler et d'imiter une si bonne mère. Mais elle devoit en voir plusieurs tomber avant le temps : cinq princesses moururent, ou dans l'enfance ou à la fleur de l'âge ; le dauphin, prince d'une vertu éminente, et en qui la reine se plaisoit à voir d'avance le père des François, fut frappé à son tour. Cette mort fut bientôt suivie de celle de la dauphine, que le caprice du sort avoit amenée dans une cour dont il sembloit que la haine dût lui fermer l'accès. Fille d'Auguste, du prince qui avoit détrôné et poursuivi Stanislas, elle étoit devenue l'épouse du petit-fils de Stanislas, et avoit trouvé dans Marie Leczinska toute la tendresse d'une mère. Tant de pertes, et sur-tout celle du dauphin, ébranlèrent la constance de la reine ; elle languit quelque temps, et mourut le 24 juin 1768, à l'âge de soixante-cinq ans.

Le peuple, qui l'avoit surnommée la bonne reine, la pleura sincèrement ; ses funérailles furent honorées par le deuil des pauvres. Elle fut regrettée, et des grands que forçoit au respect sa vertu plus encore que sa dignité, et des hommes qui honoroient

le plus les lettres, et dont elle avoit admiré les travaux. Nous rappellerons à cette occasion que le président Hénault, dont l'excellent Abrégé historique renferme tant de science sous un style plein de vigueur, lui inspiroit sur-tout un vif intérêt, et, quoique l'anecdote suivante ait été souvent citée, nous ne pouvons nous défendre de la reproduire.

La reine trouva un jour une de ses dames du palais occupée à écrire au président, qui venoit de publier son docte ouvrage; quand la lettre fut achevée, elle y ajouta cette apostille: « Je pense que M. Hénault, qui parle très peu pour dire beaucoup, ne doit guère aimer le langage des femmes, qui parlent beaucoup pour dire très peu; » et, au lieu de son nom, elle écrivit au bas: *Devinez qui?* Le président, assez fin pour trouver le mot d'une telle énigme, joignit à sa réponse cet ingénieux quatrain:

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne peuvent me causer que trouble et qu'embarras:
C'est trop oser, si mon cœur les devine;
C'est être ingrat, s'il ne devine pas.

THÉRY.

ORAISON FUNÈBRE

DE

TRÈS HAUTE, TRÈS PUISSANTE ET TRÈS EXCELLENTE PRINCESSE,

MARIE LECZINSKA,

REINE DE FRANCE,

PRONONCÉE DANS LA CHAPELLE DU LOUVRE, LE 22 NOVEMBRE 1768, EN PRÉSENCE DE MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Sapientia non dereliquit donec afferret illi sceptrum regni... et dedit illi claritatem æternam.

La sagesse ne l'abandonna point lorsqu'elle l'eut couronnée, et elle a rendu sa vie éternellement mémorable.

SAG. ch. VI, v. 14.

SI je ne paroissois ici, messieurs, que pour déplorer l'instabilité des fortunes humaines, et la rapidité de ce moment qu'on appelle la vie, ces voiles lugubres, ce fragile monument de la douleur, cette pompe elle-même qui n'honore que ce qui n'est plus, vous parleroient plus éloquemment que moi. Foibles orateurs! que pouvons-nous ajouter à l'impression d'un spectacle re-

nouvelé tant de fois à vos yeux? Ce palais, où Louis-le-Bien-Aimé n'aperçoit plus que les froides images de tout ce qu'il eut de plus cher; ces asiles de la grandeur qui n'offrent plus qu'un vaste silence, une solitude sombre et le souvenir de toutes nos pertes; enfin, cette succession de deuil et de larmes qui semble se perpétuer dans cet empire, tout vous crie que la main du temps entraîne tout, que tout fuit et que tout s'éteint.

Laissons donc à la mort son triomphe: sortons de ces voûtes funèbres où l'on ne distingue déja plus la poussière de tant de rois; et, au lieu de contempler avec une horreur stérile ce monceau de cercueils accumulés si rapidement sous nos yeux, considérons, pour adoucir nos regrets, ce que la nuit du tombeau ne peut obscurcir, et rassemblons ce qui nous reste de l'auguste reine dont nous honorons aujourd'hui la mémoire.

Régir un état par de sages lois, l'affermir par la valeur, le faire respecter par la supériorité des conseils, c'est la gloire des rois et des héros; mais il est un autre genre de gloire qui, sans avoir le même éclat, est plus noble encore dans son prin-

cipe, et plus intéressant par son objet. Dieu a son empire sur la terre: étendre cet empire, soutenir le règne de la foi, des mœurs, de la vérité, humilier le vice, flétrir la licence, et sauver tout un peuple du plus grand des malheurs, celui d'attacher de la honte à la vertu, voilà la gloire ou plutôt l'héroïsme d'une reine, plus respectable et malheureusement moins admiré que celui des conquérants.

Arrêtons-nous à cette idée, messieurs, qui peint si bien l'illustre princesse que nous regrettons. Sagesse humaine, projets vastes, mystères de la politique, conquêtes, victoires rapides, effroi des nations, vous n'aurez point de part à ce discours: un plus grand objet se présente, l'empreinte sensible d'une Providence déclarée, une sagesse constante, des biens sans mesure, des maux extrêmes, une conduite égale dans l'une et l'autre fortune, les droits de la religion conservés par la fidélité la plus ferme au milieu de toutes les séductions de la grandeur, le pouvoir de cette même religion justifié par la soumission la plus parfaite au milieu des douleurs les plus amères, voilà le tableau que je vais vous offrir, et le juste tribut d'éloges que la vérité

doit à la mémoire de très haute, très puissante et très excellente princesse, Marie Leczinska, reine de France et de Navarre. En deux mots, sage dans la prospérité, courageuse dans la disgrace, chrétienne dans toutes les situations; elle n'a joui du bonheur qu'en le consacrant par une vertu plus éclatante; elle n'a perdu ce bonheur qu'en se consacrant elle-même par une foi plus vive. Heureuse, elle a vécu fidèle; affligée, elle est morte soumise. Tels sont, messieurs, les titres immortels de sa gloire: *Sapientia non dereliquit donec afferret illi sceptrum regni, et dabit illi claritatem æternam.*

Dans ce siècle où la sensibilité est si rare, et la délicatesse si vaine, quel intérêt puis-je me promettre du récit simple des merveilles de la grace et des sacrifices de l'humble vertu? Ce qui fait le spectacle du ciel paroît à peine, de nos jours, digne de l'attention des hommes. O François! c'est la mère du dauphin que je loue, la source et le modèle de ces mêmes vertus que j'ai pleurées avec vous dans cette chaire. J'atteste ici cette douleur si juste: désavoueriez-vous aujourd'hui vos larmes? Elles ont déja consacré l'éloge de la mère sur le tombeau du fils.

PREMIÈRE PARTIE.

Quoique l'œil de l'Être suprême soit ouvert sur tous les hommes, et que son indivisible pouvoir, embrassant la vaste scène du monde, en dirige tous les mouvements, il est des ames sur lesquelles il paroît arrêter ses regards avec plus de complaisance, et des destinées qui semblent être plus particulièrement l'ouvrage de sa main. Telle fut, messieurs, celle de Marie Leczinska. Née loin du trône, quoique d'un sang illustre, elle n'avoit, pour s'en rapprocher, que les vertus de Stanislas et la liberté violente d'une nation qui se donne des maîtres. Tout étoit tranquille; une main ferme et puissante tenoit les rênes de la Pologne; l'Europe fatiguée respiroit, et le génie bienfaisant de la paix avoit assoupi, à Riswick, les querelles des rois et les rivalités des nations. Tout-à-coup s'assemblent ces tempêtes qui ébranlent les empires. Le Danois et le Moscovite se soulèvent; le lion du Nord s'éveille; la Pologne, déchirée dans ses diètes, tremblante sous les foudres de Charles XII, alarmée par la politique ambitieuse du brave,

mais malheureux Auguste, méconnoît son propre ouvrage, abjure un roi qui vouloit l'asservir, et qui n'avoit pu la défendre, et députe le jeune palatin de Posnanie au vainqueur de Clissau.

Les grandes ames semblent avoir un sens qui leur est propre pour se reconnoître et se juger. La franchise et l'honneur respiroient dans tous les traits de Stanislas; à son aspect, une inspiration subite entraîne Charles: *Voilà le roi*, s'écrie-t-il, *que je destine à la Pologne*. Tout se calme en effet devant lui. Les intérêts particuliers se taisent; les factions se déconcertent ou se réunissent; Stanislas est porté sur le trône.... Un nouvel orage l'en écarte.... C'est au milieu de ces sombres alternatives, c'est par ces voies profondes que Dieu prépare les grandes destinées de Marie Leczinska; caché dans l'obscurité des événements, dans leur contrariété même, il semble détourner les yeux de son enfance agitée. Elle croît au milieu des inquiétudes et des hasards. Un diadème incertain et flottant environne son berceau. A peine née, elle fuit en proscrite cette même capitale, où le vœu de la liberté réservoit une couronne à son auguste

père.... Bientôt des retours soudains lui promettent des jours plus heureux. L'ascendant de l'impétueux Charles entraîne ou domine tout: le Nord en silence baisse les yeux devant la gloire de ce conquérant, que Stanislas partage; mais la foudre qui doit l'écraser se forme enfin dans les marais de l'Ukraine, et le sceptre que la victoire avoit donné tombe et se brise au pied des murs de Pultawa.

Tout étoit perdu au dire des hommes; et ce moment étoit précisément le point de maturité des conseils de Dieu. Toutes ses vues sont remplies. Plus de trône; plus de patrie même: il ne reste à Marie Leczinska que le sein de Dieu. C'est là que sa miséricorde l'attend. Il fait plus: jaloux en quelque sorte de son ouvrage, il couvre sa jeunesse du voile de l'oubli le plus profond. La gloire de Varsovie, éclipsée dans le duché de Deux-Ponts, est ensevelie tout entière dans la retraite de Weissembourg; et il ne lui laisse rien que d'obscurs devoirs à remplir, et de grands revers à méditer.... Je me trompe, messieurs, il lui laissa plus qu'un trône. Stanislas restoit à sa fille, non plus dans l'ivresse d'une fortune orageuse, emporté par les destinées de

Charles XII, et peut-être ébloui de l'éclat de l'héroïsme; mais Stanislas rendu à lui-même, mûr par l'adversité, instruit à placer les vertus avant la gloire, enfin tel qu'il devoit être pour donner de grandes leçons, et les appuyer par de grands exemples.

Quel maître, messieurs, qu'un héros détrompé, qui se borne à être un grand homme! quels traits vont se former sous cette noble et savante main! que de grandeur et de justice va couler de cette source dans le cœur d'une fille chérie, le seul bien que ce père tendre ait sauvé des rigueurs de la fortune! Dans ce précieux enfant, l'ame de Stanislas se concentre tout entière; il ne lui dissimule ni son élévation ni sa chute: on ne doit écarter que le souvenir des maux dont on doit rougir; mais il lui montre d'autres biens, d'autres honneurs, un autre empire: il lui apprend que cette vie si rapide, dont l'aveugle ambition fait un usage si vain, est le berceau de l'éternité; que c'est dans cet espace si court que le travail de la foi *enfante les jours éternels* (*). Il fortifie sa raison naissante de cette gravité, de cette noble réserve qui est, en quel-

(*) Ps. LXXVI.

que sorte, la dignité du malheur; il lui fait sentir qu'il y a une majesté que le caprice du sort ne ravit pas; que les titres se perdent, mais que l'ame ne se dégrade point. Il lui dit que la première distinction de l'homme est d'être chrétien, et le premier devoir, d'être bienfaisant; que la foi des Casimirs est plus précieuse que leur sceptre; que la vertu seule régle les rangs dans le ciel, et qu'on est toujours assez grand sur la terre, lorsqu'on a le courage d'être juste. Maximes saintes! Si vous l'aviez permis, ô mon Dieu! elles eussent fait, sous l'empire de Stanislas, le bonheur de la Pologne; mais, du moins, elles préparèrent, dans le cœur de sa fille, le bonheur de la France.

Disparoissez, il en est temps, ombres mystérieuses qui couvrez le secret de la Providence! L'ame, le sort de Marie Leczinska, tout est digne de l'événement que le ciel se réserve. L'auguste fille de Stanislas n'est connue que par ses malheurs, ou plutôt ses malheurs mêmes sont déja presque oubliés avec elle; si ses destins s'élèvent, le doigt de Dieu ne peut être méconnu; l'orgueil humain ne peut s'y méprendre... Mais qu'aperçois-je? l'intérêt, la raison d'état, une politique

imposante lutte ici contre le ciel.... Vains projets! pactes, traités, promesses, tout se dissipe comme une fumée légère devant les décrets éternels. Par une révolution que la prudence humaine n'a point préparée, Dieu va marquer dans l'obscurité d'une vie privée la femme qu'il a choisie, et qui doit remplir l'attente de la nation. Le flambeau nuptial s'allume; la gloire éclaire tout-à-coup ce nuage passager qui enveloppoit la jeunesse de Marie Leczinska; et en se réfléchissant sur le héros de la Pologne, elle le console de ses revers. *Remercions Dieu, ma fille*, s'écrie dans son premier transport ce vertueux prince. *Ah! sans doute*, dit-elle, *le trône de Pologne vous est rendu? Non*, répond Stanislas en versant ces douces larmes qui s'échappent du cœur; *mais le trône de France vous attend.*

La fortune, messieurs, porte un charme si impérieux dans l'ame, lorsqu'elle se donne sans avoir épuisé les desirs ou fatigué les espérances, que l'ivresse est inévitable. L'ingratitude, ce vice qui déshonore aux yeux des hommes, semble perdre toute sa honte, quand il n'a que Dieu pour objet: c'est le vice des heureux; c'est surtout celui des grands toujours trop loués, jamais

assez instruits. Eh! comment ne pénétreroit-il pas jusqu'au cœur des rois? Tout ce qui les environne en devient ou le complice ou l'apologiste; c'est autour du trône que les passions subalternes, divisées d'intérêt, se rapprochent, pour tromper de concert la foiblesse d'un maître qui tient dans sa main les distinctions et les récompenses. Cette espèce de conjuration suspend toutes les haines: ennemis, rivaux, concurrents, tous se réunissent, pour étendre d'un commun effort, et pour épaissir le voile de l'imposture et du mensonge; ils ne connoissent que cette coupable intelligence.... Hélas! les rois sont si malheureux qu'ils ne profitent pas même de la rivalité des vices; tout, jusqu'aux inimitiés des passions, est perdu pour eux et pour la vérité.

Qu'opposera Marie Leczinska à tant de piéges et de séductions réunis? Sa foi, ses premières mœurs. Nouvelle Esther, transportée dans une région inconnue, elle n'oubliera ni ses principes ni son culte, *non mutavit Esther educationem suam*. Le trône qui l'appelle n'est à ses yeux qu'un autel redoutable que le ciel a marqué pour ses sacrifices. Pourroit-elle ne réserver à ce Dieu qui la couvre de ses ailes qu'une victime flétrie

par le remords et par la tristesse du repentir? Ah! dans ce moment même où le charme agit avec le plus d'empire, tous ses mouvements sont pour la foi. *Que je crains*, s'écrie-t-elle, *que cette couronne qui m'est offerte ne me prive de celle du ciel!* Et c'est dans la solitude de Weissembourg, c'est au sein de l'infortune, j'ai presque dit de l'indigence, que ce cri s'élève..... Quittez, auguste princesse, quittez l'obscurité de votre asile; montrez-vous à la terre; régnez pour l'exemple du monde: la modestie, la retenue, la fermeté, toutes les vertus que vous avez puisées dans la retraite, vous suivront dans le tumulte et dans l'éclat; elles composeront autour de vous une garde sacrée; elles vous défendront de ce poison que vous avez le courage de craindre: il ne corrompt que les cœurs présomptueux.

Quel spectacle, je ne dis pas seulement pour la foi, mais pour la raison même, que cette jeune princesse investie tout-à-coup de l'éclat du trône, et supérieure à l'enchantement d'une si belle destinée! La première couronne du monde s'arrête sur sa tête; toute la France est à ses pieds. Elle s'avance au milieu de cette gloire sans en être éblouie: à travers toutes les illusions du

pouvoir et des plaisirs, son œil tranquille découvre les devoirs qui l'attendent; son ame s'élève, et sa fidélité s'affermit.

Ici, messieurs, commence le cours paisible de cette vie, dont la religion, la bienfaisance et l'humanité, ont marqué tous les instants. Sous quels traits pensez-vous que la vertu descendroit sur la terre si elle vouloit nous intéresser, et en quelque sorte nous séduire? nous offriroit-elle cette singularité qui la dégrade, ou cette rudesse qui la rend odieuse? Non. Dégagée de l'impression de l'humeur, de la teinte du caractère, du levain de toutes les passions, elle ressembleroit à la bonté. Elle seroit touchante et modeste, simple et noble; elle charmeroit sans surprendre; et son empire seroit si doux, qu'il se feroit plutôt sentir que remarquer. Ainsi parut à la cour Marie Leczinska. Il lui étoit réservé de concilier les pompes de l'Égypte avec les sacrifices du désert. Plaisirs innocents, douceurs de l'amitié, précieuse sensibilité de la nature, bienséances du rang et de la majesté, elle ne réprouve, elle ne proscrit rien; elle épure, elle sanctifie tout; c'est l'arche du Seigneur qui ne souffre pas d'indignes rivaux, mais qui se laisse paisiblement

conduire à travers une terre étrangère, et qui s'enrichit dans sa marche des dépouilles de Geth et d'Ascalon. A peine montrée à la nation, avec quelle noblesse, quelle facilité elle se prête aux mœurs françoises! Soit qu'elle s'étudie à captiver le cœur de son auguste époux, soit qu'elle sente que les exemples ne sont puissants qu'autant que le modèle est agréable, elle se plie à nos usages, elle emprunte de nos manières ce qu'elles ont d'agrément et de douceur, sans adopter ce qu'elles ont de léger et de frivole: elle fixe l'attention et le respect; mais ce sentiment ne la rend pas heureuse. Une secrète inquiétude l'agite, elle rencontre par-tout l'hommage du devoir, et celui de la confiance semble la fuir; elle voit des sujets, et ne trouve point d'amis: sa grandeur les écarte; elle voilera cette grandeur qui lui ravit le plus doux bien de la vie; elle descendra du trône, pour chercher l'amitié. Fière et timide, l'amitié fuit les palais des rois; la reine la fixe dans le sien par toutes les vertus aimables dont ce sentiment est la récompense: ne craignez auprès d'elle ni caprices, ni dégoût, ni ces retours amers d'un orgueil qui vous punit d'avoir voulu l'oublier; vous y trou-

vez ce qui flatte, ce qui enchante, égalité dans les attentions, recherche délicate dans les soins, tendre intérêt qui s'exerce sur tous les détails, et décèle cette douce activité de l'ame qui étend le bonheur en multipliant les objets de la bienfaisance.

Que j'aime à la contempler dans ce sanctuaire de l'amitié où, fuyant le faste de l'appareil, elle venoit oublier son rang pour jouir de son cœur! Rois que nous révérons, la loi vous élève sur nos têtes, mais la bonté seule vous place dans nos cœurs; c'est là le véritable trône: un sentiment honore bien plus qu'un hommage.... Que la reine me paroît auguste dans ces moments! Jours de splendeur et de magnificence, non, vous ne valez pas ces heures délicieuses où, rassemblant des sages, heureuse d'être aimée, jalouse de le mériter, trompant sa modestie naturelle par un desir noble de plaire, elle répandoit dans ses entretiens les richesses de l'histoire, les finesses du goût, toutes ces graces qui parent la décence et la raison. Et ne lui supposez pas, messieurs, ces préférences qui offensent ou qui humilient tout ce qui n'en est pas l'objet. Si sa familiarité fit les délices de quelques

uns, sa bonté fit le bonheur de tous. Ces nuages qu'élève la défiance ou le dédain, ces froideurs qui affligent le zèle, qui ajoutent l'embarras à la soumission du courtisan, sans rien ajouter à la grandeur du prince, la reine ne les connoît pas. Qu'a-t-elle à dissimuler? en apprenant à se respecter elle-même, n'a-t-elle pas appris à estimer tout ce qui lui ressemble? Elle se retrouve dans tout ce qui l'environne; elle voit par-tout l'honnêteté qui l'anime: ce sentiment est la douce habitude de son cœur. Les rumeurs, les interprétations malignes, les conjectures, rien n'ébranle son obligeante obstination à éloigner l'idée du mal. Lorsqu'une fatale mais invincible lumière détruit une si chère illusion, elle croit perdre un bien qui lui est propre et personnel; et cette perte est un malheur dont elle voudroit se dérober à elle-même le douloureux secret. De là cette sincérité, cette franchise, qui ôte à l'assujétissement sa tristesse et son poids. Exige-t-on l'attention et l'exactitude, elle affranchit du moins des inquiétudes et des ombrages, qui rendent le service des grands si pénible et si orageux. Vils délateurs, qui répandez dans l'ombre le venin de la médisance et de la calomnie;

serpents ténébreux, qui souillez si souvent l'oreille des rois, et versez dans leur ame, imprudemment ouverte à vos lâches fureurs, le poison qui flétrit l'innocence ou le talent, la reine vous condamne à l'opprobre et au silence; elle ne veut pas que le soupçon trouble son estime, elle bannit de son palais cette espèce d'inquisition domestique qui met un prix à la noirceur et à la perfidie. Auprès d'elle, on n'a du moins d'autre accusateur que ses propres fautes, d'autre juge que la vérité; et la triste incertitude, supplice inventé par les tyrans, n'appesantit point les devoirs.

O monde! qui ne vous piquez ni de sévérité, ni de principes, qui ne connoissez que cette philosophie molle et complaisante qui sacrifie tout à l'art de plaire, formez-vous, par vos maximes, des amis plus tendres, des maîtres plus indulgents, des cœurs plus sensibles? Quel étoit donc le discernement ou le privilége de cette princesse, qui, placée entre le trône et l'Évangile, s'abaissoit sans s'avilir, s'intéressoit sans se corrompre, et posoit par-tout, d'une main sûre, les bornes délicates de la tolérance et de la loi? L'esprit peut s'y méprendre, un cœur pur ne s'y trompe jamais.

Mais mon sujet me séduit sans doute: concilie-t-on en effet l'agrément des qualités et l'exemple des vertus chrétiennes? De la facilité des mœurs, il n'y a qu'un pas à l'oubli des devoirs. C'est ici, messieurs, le triomphe de notre auguste reine, ou plutôt celui de votre grace, ô mon Dieu! Pour en bien juger, formons-nous une idée de tout ce qui peut tenter ou corrompre sa fidélité; rassemblons tous les genres de bonheur et de séduction qui conspirent ensemble, pour autoriser du moins les secrètes foiblesses de son amour-propre; le mérite d'une heureuse fécondité; la naissance d'un prince; les transports d'un peuple idolâtre du sang de ses rois; au dedans mille consolations, au dehors mille prospérités. Louis régnoit; la gloire, non point telle qu'elle s'étoit montrée à son bisaïeul, sanglante et terrible, mais douce et tranquille, couvroit son sceptre d'un éclat qui ne blessoit point l'œil jaloux de l'Europe. La Lorraine, qui, sous un régne triomphant, n'avoit point été le prix du sang et de la victoire, venoit d'être la conquête d'une politique sage et éclairée; Stanislas y retrouvoit plus qu'un trône; il y retrouvoit le pouvoir de faire des heureux, le seul avantage du

trône le plus brillant.... Vous rappellerai-je la douceur de ces moments écoulés dans les entretiens et les embrassements de ce père tendre? Vous peindrai-je ce héros aimable, fuyant les respects, ne voyant qu'un roi son bienfaiteur et son appui, ne cherchant que sa fille au milieu d'un palais tout plein d'une grandeur qu'il rendoit encore plus intéressante, cette vieillesse honorable, ces longs jours ajoutés à de grandes vertus? Au milieu de tant de raisons d'être vaine, ambitieuse, entreprenante, la reine est simple, modeste, réservée, toujours chrétienne.

La naissance d'un prince n'est à ses yeux qu'un engagement et un devoir de plus; elle sent trop ce qu'elle doit elle-même aux inspirations d'un père vertueux, pour négliger de les reproduire dans le cœur de cet enfant, qui confond tant de destinées dans la sienne. Si sa vie est précieuse, son innocence est encore plus nécessaire. Elle ne le forme pas au grand art de régner; hélas! si le ciel le permet, les exemples de son rang l'instruiront assez; mais elle lui apprend qu'au pied du trône, et bien plus encore loin du trône même, sont ses frères; qu'il appartient à ce pauvre, à ce malheureux dont il n'entend pas les cris;

que les hommages les plus flatteurs sont ceux de la misère reconnoissante, et que les couronnes de l'éternité seront le prix des larmes qu'il aura essuyées sur la terre. O princes! sur qui nos regards s'arrêtent avec une espérance si tendre, vous ne recevrez plus ces touchantes leçons. Père, mère, aïeule, tout est enseveli dans le silence de la mort; mais l'esprit qui les anima vous parle du fond de leurs tombes entassées. Une voix respectable et terrible vous crie: *Consolez la terre qui a les yeux sur vous, et regardez le ciel qui vous attend.* Voilà le testament que la foi de vos pères vous a donné; la France le réclame; il est l'héritage sacré d'un grand peuple. Ah! n'oubliez jamais que nos neveux vous redemanderont un jour les vertus, les principes, l'ame du Dauphin, et tout le bonheur qu'ils devoient en attendre.

C'est ce même esprit d'humanité et de justice que la reine verse dans le cœur de ces augustes princesses, si dociles alors à ses instructions, et si dignes aujourd'hui de leur modèle. Centre de lumière et de vie, elle éclaire, elle enflamme tout ce qui l'approche; tout s'épure au feu de son ame; les mœurs sont honorées; le vice rou-

git du moins; son palais est le temple de la décence et de la vérité. Ce méprisable talent des cours, cet art oblique et tortueux qui déshonore même par ses succès, l'intrigue languit, inutile, dans les ténèbres qui la couvrent; la faveur de la reine n'est que le prix de son estime. On ne la voit point elle-même s'agiter dans les bornes de son pouvoir, et le compromettre par l'indiscrétion; sage et circonspecte, plus occupée des succès que des ressorts du gouvernement, elle respecte le sanctuaire du trône; elle ne confond jamais la dignité avec l'indépendance; plus auguste, plus heureuse, lorsqu'entre deux files de pauvres, milice nouvelle que sa charité généreuse a formée, elle va s'humilier au pied des autels, que lorsque, dans la splendeur de son rang, elle partage avec Louis tout l'éclat de la majesté. Ainsi s'écoule, entre l'innocence et la sagesse, une vie à qui il n'a manqué, si j'ose le dire, pour être observée avec plus d'intérêt, que des erreurs et des repentirs. La reine n'a qu'une vertu, qui les réunit toutes, mais qui les cache, l'égalité: chaque jour voit renaître les sacrifices de la veille; chaque devoir amène la fidélité à le remplir; elle ne cherche pas le bien avec cette

inquiétude qui fait soupçonner que l'ame se déplace, et qu'elle a besoin d'un secours étranger; elle a cette vertu tranquille qui marche sans effort et sans attention sur elle-même, qui, contente de suivre la chaîne des obligations, se développe paisiblement avec elles, sans rien exagérer et sans rien affoiblir. Que ce caractère est grand! Les sacrifices les plus brillants ne sont pas toujours ceux qui coûtent le plus. Une sorte d'enthousiasme et d'ivresse, l'intérêt seul de la singularité, tout élève l'ame, tout la soutient alors; la vertu séduit toujours, quand elle méne la gloire à sa suite. Mais s'immoler à cette obscure succession de devoirs qui fatiguent par l'uniformité; s'asservir à ce détail de mœurs aussi simples que pures, où l'amour-propre ne jouit de rien; être juste, ne l'être que pour soi-même, et n'oser se l'avouer; c'est un courage que la foi seule inspire, d'autant plus difficile à conserver, qu'il n'a que le ciel pour spectateur et pour juge.

Que ne puis-je aujourd'hui rendre à cette vertu tout son éclat et tous ses droits! Que ne puis-je du moins reculer les bornes de cette enceinte! Je dirois à toute la France: Citoyens, de

quelque état et de quelque rang que vous soyez, accourez, venez contempler votre souveraine; n'importe sur quel endroit de sa vie tombent vos regards. Considérez-la dans les temples: son silence, son recueillement, son respect profond portera jusqu'au fond de vos cœurs l'impression de la divinité cachée qu'elle adore. Suivez-la dans sa retraite: c'est là qu'elle expie, par le détachement, le faste inséparable de la grandeur; c'est là qu'elle corrige, par le travail, cette espèce d'inutilité qu'elle eût pu regarder comme le privilége de son rang; c'est dans ces moments que les grands intérêts du pauvre sont médités, ses ressources préparées, ses murmures ou prévenus, ou étouffés. Tandis que la sagesse de Louis, par des vues profondes, mais générales, assure le bonheur de son peuple, la reine, par les détails d'une charité active et industrieuse, pénètre jusqu'où l'œil même du souverain ne peut atteindre, et console un monarque bienfaisant de l'insuffisance des meilleures lois. Enfin, observez-la dans sa cour, rendue par devoir à l'appareil de la royauté, il semble qu'elle ne reprenne l'éclat de son rang que pour communiquer à sa bonté une action plus vive et plus tou-

chante. Prévenante avec autant de dignité que de discernement, elle distingue le mérite sans blesser la médiocrité; les talents, les services sont accueillis; mais la foiblesse n'est point dédaignée; rien n'échappe à son œil attentif: c'est alors qu'elle se permet une curiosité d'une bien rare espèce: qu'attendez-vous? Au milieu de cette foule empressée qu'attire la pompe du trône, se fait-elle un jeu d'humilier un inconnu, de déconcerter un étranger? Non, messieurs, elle ignore ces amusements inhumains de la grandeur; un soin bien différent l'occupe; il semble que le desir de plaire lui révèle tous les secrets d'obliger. Elle appelle cet inconnu qui se cache, cet étranger qui craint et qui desire tout ensemble d'être remarqué; elle a déja saisi ou découvert tous les moyens d'encourager leur timide respect, de les rendre contents d'eux-mêmes, d'intéresser leur reconnoissance, et de laisser au fond de leur ame ce charme qui naît toujours des regards de la majesté tempérée par les graces.

Aveugle dispensateur de la gloire, monde aussi vain dans votre culte que dans vos censures, ce tableau rapide de quarante ans de

bienfaisance et de justice vous étonne sans doute. Pendant la vie, une sagesse qui se cache, et qui se ressemble toujours, obtient à peine de votre orgueil cette estime froide et distraite, presqu'aussi injurieuse que le mépris; mais la mort remet tout à sa place: tout ce qui avoit paru foible, petit, obscur, s'agrandit alors, et cette même sagesse qui n'occupoit qu'un point abandonné aux regards de Dieu, remplit tout-à-coup le ciel et la terre. Tel est, messieurs, le pouvoir de la vertu. Le juste meurt; à la place de ces malheurs publics qu'on honore du nom de triomphes, on compte les victoires qu'il a remportées sur lui-même. L'humanité le pleure; l'orphelin le redemande au tombeau; le pauvre redit au pauvre qu'il étoit leur consolateur et leur ami. On ne dissimule point avec art ce qu'il a fait: on raconte, avec cette simplicité qui loue si bien une grande ame, qu'il a respecté les hommes, aimé la vérité, commandé à son cœur, mérite suprême, parcequ'il les suppose tous. L'adulation, il est vrai, ne lui élève aucun monument; la vanité ne le place pas dans ses fastes; mais une main immortelle, celle de la religion, le dépose dans le sein de Dieu même. Là, rien

ne s'efface, rien ne périt; et tandis que ce temple de mémoire, inventé par l'orgueil, s'écroulera sur les ruines du monde, la gloire d'une ame juste, échappée à l'ingratitude et à l'oubli, s'étendra dans l'éternité. Voilà la grandeur de la reine. Vous avez admiré sa fidélité dans le bonheur, je vais vous montrer sa soumission dans la disgrace, second trait de son éloge.

SECONDE PARTIE.

Si le plus grand spectacle de la philosophie humaine est un sage aux prises avec la fortune, le plus beau spectacle de la religion, plus intéressant encore, est un juste sur le trône, affligé et soumis. Elle fut malheureuse, cette princesse pour qui le ciel avoit paru prodiguer les miracles. Reine, mère, épouse respectée, par quel endroit le trait de l'infortune pouvoit-il donc pénétrer dans son ame? Ah! messieurs, la douleur, ce fléau du monde qui rétablit l'égalité entre les hommes, du sein du pauvre qui naît avec elle, s'élève jusqu'au cœur des grands qu'elle atteint et qu'elle déchire. Je ne parle point de ces peines intérieures qui se cachent

aux regards même de l'amitié; laissons ensevelir dans le sein de Dieu ces gémissements secrets qui ne doivent être entendus que de lui seul: je parle de ces épreuves éclatantes qui soulèvent la nature, qui étonnent la vertu, et dont on est tenté de demander justice au ciel même.

Vous me prévenez sans doute: dans ce moment, ces voiles funèbres s'épaississent à vos yeux, et semblent se charger de toute l'horreur de nos pertes passées. Vous vous rappelez ces temps où la mort, entassant les victimes, paroissoit n'être occupée qu'à jouir de nos larmes, et à épuiser nos regrets. Souvenir affreux! Il semble que la main de Dieu se hâte d'élever autour de la reine les monuments qui doivent éterniser ses douleurs. Vous frémissez? Venez donc, pour affermir vos foibles cœurs, la contempler dans les bras de ce Dieu qui l'accable. Réservés peut-être aux mêmes malheurs, apprenez du moins à connoître vos ressources.

Dieu qui, par des conseils de miséricorde impénétrables, destinoit la reine à de grandes épreuves, lui avoit donné un cœur docile et ferme tout ensemble; docile pour recevoir la vérité, ferme pour la conserver après l'avoir re-

que. L'examen le plus réfléchi, mais le plus sage, des principes de la foi avoit fait passer dans son ame toute la force et toute l'élévation que cette foi même emprunte de son auteur. Ce n'étoit pas une vaine curiosité, une indocilité plus coupable encore qui l'attachoit à l'étude des livres saints, ces dépôts immuables de notre croyance et de notre espoir; elle y cherchoit la trace et les monuments de cette vérité dont rien ne peut arrêter l'action et la lumière, que les rois entendent malgré eux, qui se peint dans tous les événements, la souveraineté de Dieu, et la dépendance de l'homme; elle y avoit appris que tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons reçu, est du domaine de ce Dieu suprême; que c'est au milieu de ses dons qu'il se plaît à nous humilier sous ses coups; et qu'un véritable chrétien jouit de ses rigueurs comme de ses graces: enfin, elle avoit reconnu que ce monde, qui paroissoit s'embellir pour elle, enveloppé de tous côtés par le néant, ne lui présentoit en effet qu'un théâtre de mort; et, qu'environnée de gloire et de délices, elle n'occupoit elle-même qu'un point mobile et fugitif, suspendu sur les abymes de l'éternité.

Voilà, messieurs, la source de son courage. Cette vérité, qui donne un maître à qui les lois n'en donnent pas, inspire en même temps un abandon et une confiance dignes de l'autorité sous laquelle on plie. L'orgueil n'a point cette ressource: au sein du malheur, il ne lui reste que lui-même, c'est-à-dire une opiniâtreté que tout irrite, une fierté qui ne sait ni ce qu'elle ose ni ce qu'elle brave, enfin une vanité aussi déplorable que les ruines même au milieu desquelles, tout couvert de deuil et de larmes, il affecte encore de triompher.

Ce n'est point avec ces armes que la reine combattra la douleur. Inaccessible aux coups du sort, elle a prévu qu'elle ne peut être attaquée que par le cœur. C'est cette partie sensible et délicate qu'elle met en défense; c'est contre cet ennemi caché, toujours si cher, qu'elle se précautionne. Elle y établit cet équilibre d'affections et de mouvements qui la tient sans cesse sous la main de Dieu. Heureuse de tout conserver si le ciel le permet, prête à tout céder s'il l'exige, elle s'exerce en secret aux sacrifices et aux disgraces; elle assemble ces trésors de résignation et de patience, d'autant plus nécessaires

aux grands, que la vivacité de leurs plaisirs est toujours la mesure de leurs peines. Au milieu des pompes de Versailles, elle rappelle toutes les privations de Wesseimbourg; elle oppose les vertus de sa retraite aux séductions de sa gloire: tout est balancé par ce contre-poids; elle jouit sans crime; elle perdra sans murmure. Tandis que les passions frémissent autour d'elle, tandis que l'ambition et l'intérêt agitent sous ses yeux cet essaim d'esclaves brillants, aussi malheureux par leurs succès que par leurs desirs, une triste, mais religieuse prévoyance descend dans son cœur; elle le défend du charme de l'habitude et de la possession; à la place de toutes les convulsions de la crainte ou du plaisir, elle y porte cette sage retenue qui dispose à la constance et à la soumission, qui règle la sensibilité sans la détruire, et qui, laissant à la nature ses véritables droits, en prévient tous les emportements et toutes les surprises.

Au milieu de ces saintes dispositions le ciel s'arma de rigueurs. Adorons-les sans les juger, elles étoient nécessaires sans doute. La vie des grands, quelque innocente qu'on la suppose, est toujours un tissu profane de mollesse et de dé-

lices; exempts d'iniquités, ils sont toujours coupables d'être heureux : *Væ vobis divitibus.... Væ vobis qui saturati estis... Quia habetis consolationem vestram.* Tel est, messieurs, l'arrêt de la foi. Ce fut, si j'ose parler ainsi, le seul crime de la reine. Suivons-la dans cette gradation d'épreuves et de douleurs qui la préparent au dernier sacrifice.

Dieu commence par la terreur: il trouble ces jours heureux qui s'écouloient au sein de la paix; il rend la victoire même effrayante, il la rend presque funeste; le tombeau qui s'entr'ouvre menace le meilleur des rois au milieu de ses lauriers... La désolation, le désespoir entre avec toutes ses horreurs dans le cœur de la reine, sentiment inconnu jusqu'alors. L'amertume des regrets les plus justes le suit de près; le premier objet des vœux du Dauphin est ravi à la France. Madame Henriette meurt. Bientôt sèche au pied du trône cette jeune fleur qui promettoit d'y répandre tant d'éclat, et dont la chute nous présagea tant de maux; enfin tombent de nouvelles victimes choisies jusque dans son sein... La reine frémit sous ces coups redoublés; mais en même temps sa foi s'enflamme, sa piété s'attendrit; Dieu lui devient plus nécessaire. Son ame s'af-

fermit sous ces premières leçons, et elle étudie, dans les pertes qu'elle pleure, les décrets rigoureux qui peuvent en ordonner de plus amères encore et de plus accablantes. Quelle étude sur le trône! Hélas! elle ne fut pas vaine; il arriva ce moment affreux qui devoit développer tant de vertus, et développer tant de malheurs dans un seul.

France, pardonne, si je déchire ta plaie encore toute sanglante! Dois-tu craindre de pleurer encore ce que tu ne regretteras jamais assez? Au moment où les jours du Dauphin sont menacés, le trouble, le saisissement, l'effroi, tous les mouvements qui agitent la nation, se concentrent dans le cœur de la reine. Mais que sont nos craintes, comparées aux terreurs d'une mère! Cependant tant de jeunesse la rassure. Elle implore ce ciel qui a tout fait pour elle, à qui elle doit ce même fils.... Le ciel ne l'entend pas.... Il mourra donc, ce prince dont les vertus ajoutent tant de prix à sa vie, ce prince, sa gloire, sa superbe espérance, son ami. Il meurt... sous ses yeux, dans son sein : il meurt, et elle ne l'a pas prévu; sa propre tendresse l'a trompée; elle n'a pas même connu le péril; elle touche

ces mains défaillantes, ces lèvres éteintes, ce corps froid et livide, elle le serre dans ses bras, et elle ne trouve que la mort... Tout se confond autour d'elle; tout s'obscurcit dans un instant. Du plus beau présent du ciel il ne lui reste qu'un tombeau et des larmes.... Éperdue, elle court se cacher au fond de ce palais qui a vu naître ce fils, de ce palais où ses tristes regards le chercheront en vain. Quelle foule de réflexions s'élève dans cette ame écrasée de ce poids immense!... Trente ans de vertu méritoient-ils ce sort? Mourir, si jeune encore, si nécessaire à la vertu qu'il faisoit respecter, à la religion qu'il eût protégée; mourir, si digne de vivre!... Ah! si Dieu vouloit troubler les jours d'une mère pour les rendre encore plus chrétiens, sa santé, sa vie, elle eût tout immolé. Mais quelle victime que ce fils! Il lui reste un père.... Grace, ô mon Dieu! laissez du moins un confident à sa douleur; contentez-vous d'un seul sacrifice, il est assez grand.... Non, Stanislas est frappé.... En est-ce assez?... Ah! ce seroit trop sans doute pour une ame ordinaire, et pour une foi commune; mais le cœur de la reine restera fidèle. C'est ici, messieurs, que se déploie le

grand spectacle qui honore la religion. Tout ce qui caractérise la constance et le tendre abandon de la foi se rassemble dans la soumission de cette malheureuse princesse.

Peut-être pensez-vous qu'une foi vive étouffe le cri du sang, et va dessécher, jusqu'au fond de l'ame, la source de ces précieuses larmes que le sentiment fait couler. Loin cette piété barbare qui n'a jamais su gémir, et qui outrage la nature en affectant d'honorer son auteur! La douleur de la reine méconnoît d'abord tous les adoucissements, porte le trouble dans tout son être, frappe jusqu'aux principes de la vie; elle succombe, nous tremblons pour ses jours; et c'est là le moment du triomphe de ce Dieu jaloux, qui veut être adoré et servi pour lui-même. Quel autre, en effet, qu'un Dieu peut se mettre à la place d'un fils dans le cœur d'une mère, d'un père dans le cœur d'une fille? C'est entre les tombeaux de Stanislas et de Louis qu'il faut se placer avec la reine, pour apprécier le combat et la victoire. La foi parle à cette mère, à cette fille désolée; la foi lui ordonne de vivre. Elle est chrétienne: à ce titre, elle découvre le trône du maître des rois au milieu de ces mêmes cercueils qui font

couler ses pleurs, et elle le bénit en soupirant. Elle est chrétienne: à ce titre, elle regarde les croix choisies par le ciel, comme un bienfait et une grace de plus. Elle est chrétienne: chaque jour la religion met sous ses yeux un Dieu souffrant comme elle; et, soutenue d'un si grand exemple, elle consacre ses soupirs en les unissant aux douleurs de cette victime divine. Non, elle ne se défend pas de pleurer; mais elle pleure avec son Dieu, aux pieds de ce Dieu qui lui reste; attachée à la croix de Jésus-Christ, elle observe de plus près ses plaies sacrées, qui semblent se rouvrir pour lui faire oublier la profondeur des siennes. Quel ami! quel consolateur! Mais il faut avoir le courage de le chercher; et ce courage, le connoît-on au milieu des grandeurs où tout est orgueil et foiblesse?

Qu'il est facile, messieurs, de tourner ses regards vers le ciel, lorsqu'une providence indulgente protége nos goûts et nos plaisirs! Un Dieu magnifique dans ses dons attire par un charme si puissant; le bonheur porte dans un cœur bien fait une reconnoissance si tendre; l'innocence est si belle, le remords si pénible, que la vraie gloire et l'intérêt bien entendu conseillent éga-

lement l'amour de la religion et le respect de ses lois. Mais unir l'innocence à la prospérité, corriger le poison de cette prospérité par tous les sacrifices intérieurs qu'inspire la fidélité la plus délicate, et voir ce même Dieu, si scrupuleusement servi, armé de sa foudre, la porter toute brûlante jusqu'au fond de l'ame, s'oublier sous cette main qui déchire, et qu'on n'ose nommer cruelle; que dis-je! se soumettre et l'adorer: voilà le prodige, voilà l'effort auquel toute la philosophie humaine ne peut atteindre, dont le christianisme a donné l'idée, la grace le pouvoir, et notre auguste reine l'exemple.

Représentez-vous cette mère infortunée, attachée par état à tous les objets qui aigrissent ses mortels ennuis, enchaînée à des devoirs importuns, livrée à cette curiosité publique, toujours cruelle, qui se nourrit de la douleur des grands, et l'observe avec ce triste plaisir qui console de celle qu'on éprouve..... Ah! du moins, dans les maux extrêmes, nos larmes sont libres, nos soupirs ne sont pas contraints; mais la reine n'a pas même le déplorable privilége de s'affliger sans mesure. Tous ses mouvements sont asservis: victime de son rang, chacune de ses actions pu-

bliques est un sacrifice; tout ce qui l'environne, tout ce qui s'offre à ses regards, enfonce le trait qui la suit par-tout: les hommages de sa cour, les caresses de ces jeunes princes qui faisoient autrefois ses délices et sa joie, les respects douloureux de ces augustes princesses qui n'ont plus de frère, tout lui rappelle qu'elle n'a plus de fils; ce trône, où elle est forcée de s'asseoir encore, il ne l'occupera donc jamais!... N'importe, le ciel l'exige; sa soumission seroit sans mérite si elle étoit sans effort. Elle est mère; mais elle ne doit pas oublier qu'elle est reine; elle se doit aux bienséances de ce même trône; elle s'y dévoue; elle y porte cette majesté douce, que l'impression de la tristesse rend encore plus touchante: même affabilité, même attention, même bonté. Mais quel vide dans sa vie! quelle solitude dans son cœur! Comment remplira-t-elle ces moments où ce fils si cher venoit répandre son ame dans le sein de cette mère tendre? Quel sentiment pourra succéder à ce plaisir, dans lequel se confondoient la nature, l'amitié, la confiance? Quel sentiment, messieurs? La consolation d'être jugée digne de souffrir, d'être choisie pour rendre à la religion un témoignage plus éclatant,

et pour donner aux heureux du siècle de plus fortes instructions sur la fragilité de leur bonheur.

Voilà le miracle de votre grace, ô mon Dieu! C'est elle seule que je loue, en louant une fermeté chrétienne que le monde ne connoît pas, ou qu'il calomnie, pour contester à la religion une ressource, et au christianisme une vertu. Cette douleur muette et profonde, qui se concentre dans le cœur, et qui l'opprime, d'autant plus active, qu'elle fuit l'épanchement et l'appareil, osera-t-on l'appeler insensibilité? S'endurcit-on sur ses propres disgraces, lorsqu'on sent si vivement celles des autres? Infortunés que la reine honora de sa pitié généreuse, parlez-en à ma place! Connoissoit-elle pour vous ces moments inviolables de retraite que la grandeur oppose à l'indiscrétion et à l'importunité? Ces moments même étoient réservés à vos pleurs. Toutes ces barrières qui ne cédoient ni à l'empressement ni à la dignité tomboient devant vous; vos malheurs, titres plus sacrés que la naissance et le rang, vous portoient seuls jusqu'à ses pieds. Elle gémissoit avec vous; vous pleuriez sur elle, et le spectacle d'une reine mal-

heureuse et soumise adoucissoit le sentiment de vos propres maux. Ah! elle vivroit si son cœur eût été moins tendre; elle eût encouragé cet art de guérir, qui flatte encore, lors même qu'il n'ose plus rien promettre; elle eût reçu des espérances que le desir de vivre rend si douces et si pénétrantes...... Mais il falloit ranimer des morts, pour la ramener à la vie; sûre de son triste secret, elle se prêtoit aux remèdes sans en rien attendre: *Rendez-moi mon père et mon fils*, disoit-elle, *et vous me guérirez.*

Religion sainte, désavouerez-vous un mouvement si touchant? C'est le gémissement, hélas! si excusable de la nature; c'est l'accent du cœur d'une mère; mais ce n'est pas celui de l'impatience et de la révolte; ce gémissement que vous sanctifiez vous honore: Dieu repousse ces victimes immobiles sur l'autel où sa main les étend, dont le sombre silence paroît être un blasphème secret plutôt qu'un hommage; ce n'est pas la douleur, c'est la plainte qui l'offense. Il fixe enfin le terme d'une douleur si juste; ses desseins adorables sont remplis; la piété, la ferveur, le zèle de la reine, tout s'est accru, fortifié par ses malheurs. Que lui reste-t-il après avoir eu le cou-

rage de vivre, que d'obtenir la douceur de mourir? Mourir! affreuse nécessité pour les grands, et que la reine elle-même n'avoit jamais envisagée sans trouble! Quoi! l'idée de la mort consternoit cette princesse, toujours animée de l'esprit de la foi? Pour qui donc, ô mon Dieu! réservez-vous la douceur de vos consolations et l'espoir de vos miséricordes? Je vois le crime dans la sécurité, et l'innocence est dans la terreur! Quel contraste! Attendons, Dieu se justifiera; les derniers moments du juste et du pécheur effaceront ce scandale.

Transportons-nous au lit d'un coupable mourant: qu'est devenue sa présomption, son audace? Au milieu de l'horreur qui l'assiège, des ténèbres qui l'environnent, il ne voit briller qu'une lumière vengeresse, qui répand un jour terrible dans les abymes de sa conscience. Cette conscience, qu'il avoit refusé d'entendre, s'élève contre lui, chargée de l'affreux dépôt de tous ses crimes. Ce Dieu qu'il avoit méconnu le presse de tous côtés; il ne trouve que sa colère, il ne prévoit que sa vengeance; il frémit, ses yeux ne savent où se reposer; le passé, l'avenir, tout l'épouvante; il ne peut plus se fuir, le remords

impitoyable l'attache à lui-même, et la mort le saisit déchiré par le désespoir.

Que les derniers moments de la reine sont différents! Aussitôt que le terme de sa course lui paroît fixé, ses agitations cessent: la paix vient habiter dans son cœur; ce n'est plus cette ame timide, appesantie par la crainte et l'incertitude, c'est cette portion pure et immortelle de la divinité qui, dans un saint transport, se prépare à briser ses liens, et se réunit déja par l'espérance à son principe. Qu'a-t-elle à redouter? Elle fut juste. Les épreuves sont finies, les heures de l'exil sont écoulées, le jour des promesses luit. Plus de tempêtes, plus d'écueils; Dieu l'appelle, ses bras lui sont ouverts: Louis et Stanislas y reposent. Mais ce consolateur qu'elle va chercher est son juge... il est aussi son père; elle achèvera de désarmer sa justice. Elle ne descendra dans le tombeau que par degrés, pour étendre sa pénitence en prolongeant sa douleur. Elles couleront encore ces larmes dont Dieu lui-même a ouvert la source, et sa miséricorde en fera des larmes d'expiation.

Approchez, guerriers intrépides, philosophes superbes; approchez de ce tombeau qui se

creuse imperceptiblement sous les yeux de la reine; soutiendrez-vous le parallèle? Guerriers, vous bravez la mort; mais vous la bravez dans le champ de l'honneur, sous les traits de la gloire, et ne laissant rien à la réflexion. Philosophes, vous méprisez la mort; mais vous la voulez imprévue, précipitée, emportant à-la-fois, et dans un même instant, vos songes, vos systèmes, les remords dont vous vous défiez, et ce courage même que l'inexpérience du combat rend si vain. Ici c'est une mort méditée, dont tous les détails et tous les effets sont marqués et réfléchis..... Tout change insensiblement aux yeux de la reine; l'image de la douleur se multiplie autour d'elle; de tristes regards, un silence sombre, une maison désolée, tout lui montre la mort; elle la regarde sans frémir; elle ne cherche ni consolation ni appui; elle défend même qu'on l'observe; elle se précautionne contre l'intérêt qu'elle inspire. Monde enchanteur, pompes, délices du rang suprême, vous n'obtiendrez pas un soupir; une sainte indifférence a fermé son cœur à toutes les impressions et à tous les regrets... Quel spectacle, messieurs, et qu'il est honorable pour la vertu! Ce temps qui s'en-

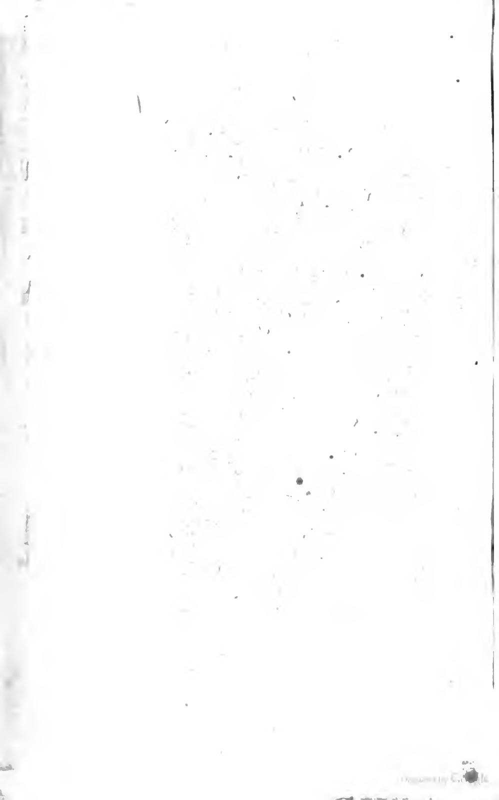
gloutit, ces objets qui se confondent, cette terre qui disparoît, ce ciel qui s'approche, Dieu qui se montre seul, rien n'étonne la reine; tranquille, elle marche vers l'éternité, comme autrefois, du sein de sa retraite, elle marcha vers le trône. On n'aperçoit ni ce travail de l'ame qui lutte contre elle-même, ni ce courage, plus orgueilleux que chrétien, qui attache de la gloire à savoir mourir; l'univers est anéanti pour elle; elle n'a ni spectateurs, ni témoins; seule avec son Dieu, elle se consume lentement à ses yeux: si les regrets de Louis paroissent la toucher encore, les seuls regards de Dieu l'intéressent; elle meurt dans son sein, couverte, en quelque sorte, d'un nuage qui dérobe ses derniers exemples à la terre; elle n'a point de dernier moment: c'est pour le crime que la miséricorde le réserve; la vie suffit à la vertu. Tant de douleurs avoient achevé de purifier la victime; qu'importe à Dieu le dernier hommage de la reine expirante? L'ame de cette religieuse princesse étoit son temple, et tous les mouvements de cette ame fidèle et soumise n'étoient qu'un culte et un hommage perpétuel.

Messieurs, je ne présume rien de ma foible

voix; mais, quelle que soit la perversité du siècle, oserois-je douter ici de l'ascendant de la vertu? Une foi si vive, des mœurs si douces et si pures, nous toucheroient-elles moins que des talents profanes ou des crimes heureux? Injustes que nous sommes! ces éloges que nous prodiguons aux maitres du monde, la vérité les avoue-t-elle toujours? Ah! si elle s'élevoit, terrible et inflexible, du sein de leurs tombeaux, son flambeau feroit pâlir tout l'éclat de leur fausse gloire; et nous dédaignerions dans une reine ce que nous sommes forcés de supposer si souvent dans les grands, pour justifier nos hommages! Malheureusement, semblables aux Israélites dans le désert, il semble que nous ne pouvons adorer que les dieux que nous nous composons. Non, grande reine, nous ne ferons point outrage à vos cendres; l'image de vos vertus, le souvenir de vos exemples agira dans tous les cœurs. Plus puissante dans le tombeau que sur le trône, vous concourrez au véritable bonheur de ce peuple que vous avez chéri, vous régnerez sur ses mœurs; et à la place de l'art malheureux de se corrompre avec recherche, il apprendra, en vous imitant, l'art nécessaire de se sanctifier par les vertus chrétiennes.

Ne permettez pas, Seigneur, que nous méconnoissions le prix de ces exemples, et le pouvoir de ces vertus; étendez ce bras puissant à qui rien ne résiste; arrachez à sa foiblesse une nation que vous avez toujours protégée: le plus grand de nos crimes seroit de douter de vos miséricordes. Le monarque bien-aimé que vous nous conservez en est lui-même le gage le plus précieux et le plus certain. Au milieu de ses douleurs et de toutes nos pertes, il vit pour nous consoler et nous faire sentir que rien ne nous manque, puisqu'il nous reste. Du moins, ah! du moins, que l'impitoyable mort se repose: éloignez-la de ce palais qu'elle a couvert de son ombre, et dont la vaste enceinte offre par-tout son sceau terrible; que ces tristes trophées s'effacent par une génération nouvelle qui adoucira nos regrets, qui calmera nos craintes, et ajoutera des jours tranquilles et sereins aux jours trop agités d'un roi si nécessaire au bonheur de son peuple. Ainsi soit-il!

FIN DE L'ORAISON FUNÈBRE DE MARIE LECZINSKA.



DE M. DE BEAUVAIS,

ÉVÊQUE DE SÉNEZ.

Le voyageur qui parcourt un pays inégalement favorisé de la nature s'engage quelquefois dans des sentiers rudes et escarpés qu'il faut gravir avec effort. Il cueille bien çà et là quelques fleurs brillantes; il découvre par intervalles de magnifiques points de vue; mais, quand son imagination est frappée, son cœur n'est pas satisfait; trop de fatigue a payé ces pompeux spectacles. Que soudain, au détour d'un rocher, il aperçoive une pente douce et insensible, et laisse glisser mollement ses pas sur la verdure qui déja repose sa vue, une impression très différente, mais plus suave, se fait sentir à lui; il rêve avec charme, il est ému sans trouble: il respire de sa pénible admiration. Telle est l'image de ce qu'on éprouve en passant de l'abbé de Boismont à l'évêque de Sénez. Les beautés vives du premier, achetées par la fatigue que causent ses brusques saillies, ses laborieux écarts, ont remué l'imagination; les beautés aimables et

calmes du second, que nul désordre n'altère, pénètrent doucement le cœur.

Né à Cherbourg, patrie du P. de Neuville, et trente huit ans après ce célèbre prédicateur, Beauvais put entendre dès son enfance le bruit des premiers applaudissements que la capitale prodiguoit au successeur de La Rue, et que répétoit l'écho du pays natal. Son père, avocat au parlement de Paris, chérissoit en lui le fruit unique de son mariage, et une tendre inquiétude ne lui permit pas de se reposer sur d'autres que lui-même du soin de le former. Il fortifia par l'éducation des vertus déja transmises avec le sang, la probité, la candeur, le courage de dire et d'entendre la vérité, tandis qu'une pieuse mère s'appliquoit sur-tout à lui inspirer l'amour éclairé de la religion qui compatit et qui console.

Des parents si attentifs à cultiver le cœur d'un fils bien-aimé ne négligèrent pas non plus de cultiver son esprit. Ils quittèrent leur modeste demeure, vinrent s'établir à Paris, et le jeune de Beauvais, envoyé au collège d'Harcourt, étudia sous le digne héritier de Rollin les secrets de l'éloquence. Lebeau reconnut, sans

doute, et se plut à entretenir ses heureuses dispositions. Une extrême pureté de mœurs, et une douceur inaltérable, le faisoient déja remarquer, et il sembloit tourmenté du desir d'appliquer l'éloquence à la morale évangélique. Cette vocation du talent fut écoutée. En vain M. de Beauvais son oncle, qui, après la mort de son père, l'avoit adopté comme un fils, lui réservoit une autre carrière; il céda aux conseils du vénérable Léger, curé de Saint-André-des-Arcs, à l'approbation d'une mère, au vœu irrévocable du jeune homme lui-même, et Beauvais entra d'abord au collége de Sainte-Barbe, et ensuite au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ordonné prêtre après son cours de théologie, il entra dans la communauté de Saint-André-des-Arcs, et, sous les auspices du pasteur vertueux qu'il célébra dans la suite d'une voix si touchante, il commença sa réputation d'orateur chrétien.

Presque tous nos grands prédicateurs ont possédé ces avantages extérieurs qui permettent de fortifier la puissance du talent oratoire de toute la puissance de l'action. Mascaron dut ses succès autant à la grace savante de son débit

qu'à ses inspirations heureuses. La sévère et invincible logique de Bourdaloue ne pouvoit s'accommoder de gestes pathétiques; mais la gravité de ses traits, et cet usage même de tenir les yeux fermés tandis qu'il prononçoit ses discours, leur donnoient l'autorité mystérieuse des oracles. La nature avoit départi à Fléchier ces manières délicates et polies qui s'accordoient si bien avec ses paroles, à Bossuet une majesté imposante, le coup d'œil de l'aigle, et la voix d'un prophète; au tendre Massillon cette déclamation pénétrante, et ces larmes dans la voix, qui alloient remuer le fond des cœurs. Le P. de La Rue usoit habilement de toutes les ressources de l'action, et un art exquis secondoit en lui les qualités naturelles. Beauvais eut aussi en partage les dehors qui convenoient le mieux au genre de son éloquence; une figure douce et noble, un air de modestie et de confiance à-la-fois, des gestes aisés sans négligence, et cette expression visible de l'ame qui atteste et communique d'avance la conviction.

Choisi en 1761 pour prêcher à la cour le sermon de la Pentecôte, s'il n'y laissa pas ces profonds souvenirs qu'on avoit conservés d'un Bos-

suet et d'un Bourdaloue, il fit cependant assez d'impression pour qu'on reconnût en lui un digne interprète de la vérité. Le panégyrique de saint Augustin, prononcé devant l'assemblée générale du clergé, en 1765, lui fit plus d'honneur encore. L'abbé de Broglie, nommé l'année suivante évêque de Noyon, le choisit pour un de ses vicaires-généraux, et lui donna ensuite un canonicat dans sa cathédrale: dans l'intimité de son évêque, dont le caractère vif et bouillant eut besoin d'abord des conseils sages d'un ami, et qui bientôt, frappé de langueur, appela aussi l'amitié au secours de sa jeunesse défaillante, l'abbé de Beauvais put recueillir tous ces traits, tous ces souvenirs, qui donnèrent ensuite à l'oraison funèbre de ce prélat l'intérêt d'une douloureuse confidence.

En 1768 il prêcha l'avent, et en 1773 le carême devant le roi. Le succès qu'il obtint lui valut la plus glorieuse récompense. Il étoit presque sans exemple qu'un ecclésiastique roturier fût élevé à l'épiscopat. Mais un mérite si vrai et si modeste trouva de zélés protecteurs; cette voix du peuple, qui s'élevoit pour rendre témoignage de ses vertus comme de ses talents, triompha

des objections de la médiocrité ou des scrupules de l'habitude. Louis XV nomma l'abbé de Beauvais à l'évêché de Sénez.

Il n'est pas dans le plan de cet ouvrage de développer ce qui tient à la vie privée ou aux fonctions publiques, dès que ces détails nous éloignent des considérations littéraires. Nous ferons cependant remarquer encore qu'à l'exemple des Fénelon, des Fléchier, des Massillon, l'évêque de Sénez mérita et obtint l'amour de son diocèse. Pendant près de dix ans il remplit, dans toute leur étendue, les devoirs de l'épiscopat; celui qui les renferme tous, le devoir de la charité, ne pouvoit être négligé par une ame si tendre et si bienveillante. On n'en est que plus étonné de le voir, en 1783, se démettre de fonctions augustes qui lui avoient permis de faire tant de bien. Soit qu'il fût contrarié, comme on le dit, d'un plan de réunion entre les évêchés de Digne et de Sénez, soit qu'il se lassât de ne point entendre l'idiome des peuples confiés à sa direction pastorale, soit enfin qu'il regrettât la capitale et le grand jour, il vint se fixer près de M. de Juigné, archevêque de Paris. Dans le loisir que lui ménagea sa retraite, il s'occupoit

de favoriser cette éloquence qui avoit charmé et honoré sa vie. Il avoit formé le projet d'un séminaire pour les prédicateurs, et, en attendant que son vœu pût se réaliser, il ouvroit chez lui des conférences sur l'éloquence chrétienne. Ces conférences n'eurent aucun succès, parcequ'il choisit pour les diriger un littérateur estimable sans doute, mais trop étranger à de semblables travaux. Il ne suffisoit pas à l'abbé Auger d'avoir traduit laborieusement Démosthène et saint Chrysostôme, pour les reproduire; et ces exercices salutaires, élevés si haut de nos jours par un talent vraiment apostolique, ne produisirent aucun fruit.

L'évêque de Sénez appliquoit son zèle et ses lumières à une nouvelle *Bibliothèque des prédicateurs*, c'est-à-dire à un choix des plus beaux passages des pères de l'Église, lorsque nos vieilles institutions commencèrent à s'ébranler avec force, et firent prévoir leur chute prochaine. Député aux états généraux par le bailliage de Paris *extra muros*, cet orateur, souvent hardi contre l'impiété, et qui avoit osé frapper le scandale jusque sur le trône, soit crainte, soit découragement, resta muet devant l'esprit de

faction. Ces mêmes dispositions naturelles qui avoient donné de l'onction à son éloquence, et à son style une douceur qui n'étoit pas toujours sans foiblesse, le rendirent incapable de supporter les préludes certains d'une révolution; il n'avoit que cinquante-neuf ans lorsqu'il mourut dans le palais archiépiscopal de Paris, après avoir langui quelques mois. Quatre années auparavant étoit mort, mais dans une vieillesse avancée, son brillant rival, l'abbé de Boismont. Les orateurs dont se glorifioit la chaire chrétienne sembloient se hâter de descendre dans la tombe avant que cette chaire ne fût brisée, et que la tribune d'un club démagogique ne se fût formée de ses débris.

Dans tout ce qui nous reste de l'évêque de Sénez domine un caractère principal, la douceur la plus affectueuse. Il a une grande analogie avec Fénelon, dont il ne possède ni l'imagination créatrice ni l'élocution toujours pittoresque, mais dont il a les élans d'amour et la brûlante charité. L'onction, ce don précieux à l'orateur de la chaire, ce langage du cœur, que le cœur entend si bien, vivifie tous ses discours. Jamais l'instruction qu'il répand n'est sèche ou impé-

rieuse; jamais il ne s'élance armé de la foudre; il préfère le bâton pastoral. Il n'a pas seulement, comme l'abbé Poulle, cette sensibilité vive, cette impatience de cœur, qui cherche à éclater au-dehors; c'est une tendresse paisible, une effusion inépuisable de sentiments, qu'anime une douce chaleur. Si jamais on peut reproduire la comparaison, triviale aujourd'hui, d'un fleuve dont le cours aimable arrose et fertilise les plaines, mais qui ne dépasse jamais ses bords, c'est pour caractériser l'évêque de Sénez. On n'éprouve guère, en le lisant, de ces surprises qu'inspirent les hardiesses du génie, mais on est touché souvent jusqu'au fond de l'ame. Une prompte sympathie nous attire vers un orateur tout pénétré de l'esprit de l'Évangile; sa voix a quelque chose de la voix d'un père et d'un ami: nous ne l'admirons pas, nous l'aimons, et c'est là le triomphe de son éloquence.

Il se recommande encore par une qualité précieuse et rare, sur-tout à une époque où l'art a multiplié ses progrès; ce mérite éminent est le naturel: aucune affectation ne dépare ses pensées ni son style; ses plans sont d'une grande simplicité, et en général d'une justesse parfaite:

ils suffisent pour enfermer tout son sujet; et ses développements, un peu hâtés peut-être, ne manquent du moins d'aucune des vérités importantes qu'ils devoient contenir. Comme il a plus de sentiments que d'idées, on peut lui reprocher de rester trop long-temps autour d'une même conception, et quelquefois au contraire de préparer gratuitement des matériaux qu'il néglige; mais ces négligences mêmes, cet abandon que l'art condamne, semblent ajouter au charme du naturel, dont ils forment le cortége presque inévitable. Il est, nous le savons, un naturel plus heureux encore, et qui tient à-la-fois au siècle et à l'écrivain. Le génie appelé à cueillir les prémices d'une littérature, et qui, sans prédécesseur et sans modèle trop voisins de lui, ne vit que de sa propre force ou ne s'alimente que d'antiques souvenirs, moissonne avec une liberté naïve dans le champ de l'éloquence ou de la poésie; ses bonds vigoureux, sa marche fière et indépendante, son langage créé par lui-même, tout trahit en lui une nature sans fard, une originalité sans vaine recherche: il est Corneille ou Bossuet. Le naturel dont nous parlons ici n'est pas cet instinct sublime; c'est

l'amour éclairé du vrai, le mépris des petits moyens de l'éloquence, la simple allure d'un esprit juste et d'un cœur droit: il ne doit pas faire mépriser l'art, mais il est bien supérieur à ses prestiges.

L'évêque de Sénez a aussi le mérite d'entrer dans la situation de ses auditeurs, et il met dans les paroles qu'il leur adresse ce caractère d'utilité pratique que le vague des ornements éloigne ou dissimule. Il se fait *tout à tous*, selon l'expression de saint Paul, qu'il aime à citer lui-même, et il est évident, quand on lit ses *sermons*, ou ses *exhortations* si douces, si paternelles, qu'il cherche beaucoup plus à toucher le cœur qu'à séduire l'esprit: il est plus missionnaire qu'orateur.

Nous ne pouvons nous dissimuler cependant que l'évêque de Sénez a de grands défauts. Non seulement, comme le remarque le célèbre auteur de *l'Essai sur l'oraison funèbre*, il lui manque les parties les plus hautes de l'éloquence, mais celles mêmes qu'il possède ne sont pas sans mélange. Il a de la grace, mais peu de nerf; des idées naturelles, mais souvent vulgaires; un style pur et correct, mais sans vigueur; son imagination est incertaine, sa raison timide;

enfin il est monotone dans ses moyens, médiocre dans ses imitations nombreuses de Bossuet, de Fléchier, de Fénelon, de Massillon: ses invectives fréquentes contre son siècle, dont quelques unes ressemblent à des prophéties, sont affoiblies par des concessions larges, qui, sans être blâmables en elles-mêmes, produisent d'apparentes contradictions.

Ce que nous avons dit des sermons convient en grande partie aux oraisons funèbres; celles-ci cependant, composées par l'évêque de Sénez dans la maturité de son talent, ont un degré de force qui manque aux premiers, et que plusieurs doivent, il est vrai, à des circonstances particulières. Celles de l'évêque de Noyon et du curé de Saint-André-des-Arcs sont empreintes plus que les autres de cette onction évangélique qui est son caractère distinctif. Dans l'une, il avoit à louer un homme bon et simple, son maître, son guide; dans l'autre, un pasteur dont il avoit secondé les travaux, et obtenu l'affection. Il s'agissoit donc de raconter en quelque sorte ses souvenirs, et de livrer son cœur à toute l'expansion de l'amitié et de la reconnoissance:

aussi dans ces deux discours est-il constamment touchant, et plus d'une fois pathétique; il fait briller même dans celui qu'il consacre à la mémoire de l'évêque de Noyon une faculté qui ne jette pas toujours chez lui de vives lueurs, l'imagination. L'oraison funèbre de Louis XV, moins irréprochable peut-être, et dont la première partie est inférieure à la seconde, mais qui se distingue par plus d'un genre d'intérêt, nous a paru devoir figurer dans ce recueil. Elle est écrite d'un style grave et noble, et l'orateur a su y concilier toute la sévérité d'une religion qui flétrit les vices même sous la pourpre, avec tous les égards dus à un roi, et sur-tout à un roi, célèbre du moins par sa bonté. L'éloquence de l'évêque de Sénez avoit d'autant plus d'autorité au milieu de cette pompe funèbre, qu'il avoit réellement prédit la fin de Louis XV, lorsque, prêchant devant lui le sermon de la cène, et s'élevant contre les scandales de la cour, il avoit paraphrasé ce passage de l'Écriture: *Encore quarante jours, et Ninive sera détruite.* Ce coup, qui avoit semblé accomplir à la lettre une parole prophétique, lui fournit l'exorde le plus

imposant; et, fidèle à sa mission, il proclama devant le petit-fils du monarque les sévères enseignements de la mort.

L'abbé de Boismont a fait aussi l'oraison funèbre de ce prince, et, parmi de grands défauts, on voit briller dans son ouvrage de grandes beautés. Nous croyons devoir en conserver ici le passage le plus éclatant, passage que La Harpe cite avec estime, et qui permettra de comparer la manière des deux rivaux. L'orateur parle de l'ascendant qu'avoit pris en Europe, vers l'année 1734, la politique du cardinal de Fleury; voici comme il s'exprime:

« Ce fut, messieurs, dans ce temps d'alé-
« gresse et de prospérité qu'éclata ce concert
« d'estime publique, si honorable à la mémoire
« de Louis. Il n'est point de voile, point de se-
« cret pour les vertus des rois. Heureuse desti-
« née! la modestie ne leur dérobe rien; ils sont
« forcés par état à jouir de toute leur renommée:
« ce fut le triomphe du jeune monarque. Con-
« nue, respectée dans toutes les cours, présente
« aux conseils de toutes les nations, son ame en
« devint le génie tutélaire. Sa droiture fut le droit
« public de l'Europe. Alors la réputation rem-

« plaça les victoires; la confiance enchaîna plus « sûrement que les conquêtes: le cabinet de Versailles fut le sanctuaire de la paix universelle. « Ce n'étoit plus ce foyer redoutable où l'orgueil « assembloit les noires vapeurs de la politique, « et préparoit ces volcans qui embrasoient tous « les états. Louis connoît le prix des hommes et « le fragile honneur des triomphes; il sait que « la véritable gloire d'un roi consiste moins à « braver les orages qu'à les détourner, à défier « les jalousies qu'à les éteindre, à provoquer les « ligues qu'à les prévenir. Plein de ces principes, « il quitte ce tonnerre toujours allumé dans les « mains de son aïeul; il rend aux travaux utiles « une portion de cette milice nombreuse qui appelle la guerre, en nourrit le goût, en perpétue « les alarmes; il se montre seul, pour ainsi dire, « avec le poids naturel de sa puissance, et le « charme invincible de sa bonne foi : espèce de « domination nouvelle; et comment ne devient-« elle pas l'ambition de tous les rois? est-ce à « l'ombre des trônes qu'on devroit trouver la « fausseté réduite en art? et si cet art malheu-« reux est un opprobre lorsqu'il trompe les « hommes, quel nom mérite-t-il lorsqu'il agite

« les empires, et qu'il se joue de la fortune et du « sang des peuples? Louis le méprise; il offre à « l'Europe étonnée un jeune roi absolu, adoré, « ne craignant rien et ne voulant point être « craint; et l'Europe se précipite vers son trône; « elle y dépose, par ses ambassadeurs, ses pré- « tentions, ses intérêts, ses espérances. Est-ce là « cette nation qui, comme un athlète sanglant, « essuyoit fièrement ses plaies, et disputoit à « Utrecht les restes d'une grandeur déchirée? « Puissante et modeste, elle décide aujourd'hui, « elle prononce: le même sceptre, plié par tant « d'orages, est devenu l'arbitre de ces mêmes « rivaux dont il avoit été la terreur. Quelle su- « blime intelligence a pu opérer ce prodige? Un « roi de vingt-quatre ans, sans armes, sans in- « trigues, enchaînant tout, calmant tout par la « seule impression de sa franchise et de son dés- « intéressement! et l'estime de ce roi pourroit « être un problème? où vous placeriez-vous? « quel climat, quelle contrée choisiriez-vous « pour la lui contester? interrogez Londres, « Vienne, Madrid, Constantinople, le Nord et « le Midi; tout repose dans le silence sur la foi « de son intégrité. Par-tout vous trouverez l'ac-

« tion bienfaisante de cette ame juste et modé-
« rée : ce bien, particulier à la France, étoit en
« même temps le bien de tous les peuples ; il
« appartenoit à toute l'Europe. »

Voilà, ajoute La Harpe, de l'élévation, des mouvements, des images; voilà le style de l'oraison funèbre.

THÉRY.




LOUIS XV.

[illegible]ance, Louis naquit à Fontainebleau le 15 [illegible]



NOTICE

SUR LOUIS XV.

Le successeur de Louis XIV avoit à soutenir un pesant fardeau. La paix d'Utrecht avoit terminé les hostilités, mais non pas éteint toutes les défiances et tous les ressentiments. A l'intérieur, les finances se trouvoient dans un état déplorable. Une tristesse générale s'étoit répandue dans la nation, qui avoit oublié presque la gloire du grand roi pour ne se souvenir que de ses fautes et de ses malheurs. Cette tristesse n'avoit été un moment interrompue que par les indécents transports dont la populace avoit poursuivi ses funérailles. Comprimée par une dévotion que commandoit l'exemple du maître, la cour brûloit de se précipiter dans la licence; elle en voyoit le gage dans la régence du duc d'Orléans. Si Louis XV eût été d'âge à prendre les rênes du royaume aussitôt après la mort de son bisaïeul, le scandale de l'impiété, assise au pouvoir avec la débauche, n'eût pas dépravé la France, et peut-être ce prince lui-même fût-il resté fidèle à tous ses devoirs, si les courtisans qui le perdirent n'avoient pu profiter des honteuses traditions dont le régent leur légua l'héritage.

Fils de ce duc de Bourgogne en qui avoit espéré la France, Louis naquit à Fontainebleau le 15 fé-

vrier 1710 : il n'avoit que deux ans lorsqu'il perdit presque à-la-fois sa mère, son père, et son frère aîné. Une haine aveugle vouloit voir dans ces morts si promptes et si voisines l'une de l'autre autant de crimes dont elle accusoit le duc d'Orléans. Prince facile et vicieux, mais loyal et incapable d'un tel forfait, le duc avoit osé porter à Louis XIV le vœu de son indignation; il avoit demandé, mais en vain, des fers et des juges. Cependant le jeune duc d'Anjou, nommé d'abord le duc de Bretagne, et qui fut ensuite Louis XV, avoit paru attaqué du même mal qui avoit moissonné sa famille, et la calomnie s'apprêtoit à publier un empoisonnement nouveau; il fut sauvé, et le duc d'Orléans put opposer du moins le salut de cet enfant à ses accusateurs.

Louis XIV mourut en 1715, et, malgré l'exemple de Louis XIII, dont le testament avoit été cassé sans scrupule, il laissa aussi un testament en vertu duquel un vain simulacre d'honneurs devoit appartenir au duc d'Orléans, tandis que le pouvoir seroit entre les mains d'un de ses fils légitimés, le duc du Maine, prince artificieux, mais foible, et qui ne pouvoit lutter contre l'ascendant de son rival. Le testament du roi fut cassé en plein parlement, et le duc d'Orléans, à l'aide d'un puissant parti, des droits de sa naissance, sur-tout de sa présence d'esprit et de la vigueur de sa conduite, se fit investir d'une pleine et entière autorité. La surintendance de l'éducation

du jeune roi fut tout ce qu'on permit au duc du Maine de conserver, et la première pompe du règne de Louis XV fut un lit de justice où il entendit rompre en son nom l'acte qui contenoit les volontés de son bisaïeul.

Comme c'est la personne du prince qui doit être le principal objet de cette notice, nous passerons rapidement sur tous les actes de la régence, où le nom de Louis XV ne se trouve pas mêlé. Le régent porta beaucoup de modération dans le pouvoir, mais il rendit l'immoralité populaire; l'éclat des scandales couvrit et éclipsa l'éclat des disputes religieuses : malgré quelques mauvaises opérations de finance, la confiance générale et l'activité du commerce suppléèrent à la pénurie du trésor. Le régent, au milieu de ses plaisirs effrénés, savoit toujours garder le secret de sa politique; mais l'exemple honteux qu'il donnoit étoit plus funeste que les plus périlleuses indiscrétions; la duchesse de Berri sa fille, trop fidèle à ses leçons, profanoit par les vices de Messaline un nom que devoient honorer plus tard de si douces vertus. Un autre nom, dévoué à toutes les malédictions de l'histoire, celui de l'abbé Dubois, rappeloit l'abominable alliance d'une influence sans bornes, et d'une dépravation sans pudeur.

Le duc et la duchesse du Maine s'agitèrent dans d'inutiles intrigues. D'autres intrigues moins obscures, celles du cardinal Albéroni, ministre d'Es-

pagne, ayant inquiété le régent, il conclut avec l'Angleterre un traité prudent, mais sans dignité. Bientôt après une triple alliance unit la France, l'Autriche et l'Angleterre contre l'Espagne, et la turbulence d'un ministre compromit le pacte salutaire qui avoit abaissé les Pyrénées.

Ce fut encore Albéroni qui dirigea le complot connu sous le nom de conspiration de Cellamare, dont l'ambassadeur d'Espagne, prince de Cellamare, étoit le chef apparent, et dont le duc et la duchesse du Maine devoient recueillir le fruit. Le régent surprit les fils de ce complot, les rompit, et ne se vengea presque que par des actes de clémence. Une courte guerre contre l'Espagne fut terminée par une intrigue qui, cette fois du moins, avoit un but légitime; en 1719, Albéroni fut chassé de la péninsule, et l'Europe respira.

La France étoit alors troublée par le fameux système dont l'Écossois Law avoit fait à la France le présent funeste. Appliqué d'abord en 1716 avec une prudence qui promettoit des succès, il fut étendu à des opérations dont la simplicité ne garantissoit plus les résultats; soutenu par le régent, à qui les brillantes hypothèses de Law faisoient illusion, soutenu encore par une vogue ou plutôt une ivresse passagère, il s'ébranla après dix-huit mois de triomphe: l'étranger qui avoit ruiné la France fut renvoyé à la fin de 1720, et le système abandonné tout entier.

A cette époque de folies désastreuses ou immorales, le régent n'eut pas honte d'élever à tous les honneurs un homme qui étoit digne de tous les mépris. L'archevêché de Cambrai fut accordé d'abord à l'abbé Dubois : le siège de Fénelon passoit à un vil corrupteur; bientôt il fut cardinal, entra au conseil de régence, et fut déclaré premier ministre en août 1722, deux mois avant que l'huile sainte ne coulât sur le front de Louis XV.

Ce précieux rejeton d'une famille qui ne vivoit plus qu'en lui seul étoit environné de l'amour des François : on avoit tremblé pour ses jours lorsqu'en 1721 il tomba dangereusement malade; les plus vifs transports éclatèrent à la nouvelle de sa guérison. Bientôt il fut question de lui faire accepter pour épouse une infante d'Espagne; cette jeune princesse fut en effet amenée en France, tandis que mademoiselle de Montpensier, l'une des filles du régent, étoit conduite en Espagne, où elle devoit épouser le prince des Asturies. C'est vers cette époque qu'une intrigue de cour fit exiler le maréchal de Villeroi, gouverneur de Louis XV, et que l'évêque de Fréjus, son précepteur, qui avoit disparu d'abord, fut bientôt rappelé pour calmer les regrets du jeune roi. Le cardinal Dubois mourut, et moins de quatre mois après (le 2 décembre 1723), le prince qui l'avoit élevé, et s'étoit réjoui de le perdre, expia par une mort subite de longs et opiniâtres excès. Des qualités aima-

bles, et des vices qui entraînèrent peut-être des crimes, tel étoit le caractère du duc d'Orléans. S'il est évident qu'il ne fut pas un empoisonneur, il est affreux de penser qu'il se rendit peut-être coupable d'inceste avec ses trois filles; bon et clément, mais sans religion et sans morale, il fit bien plus qu'opprimer la France, il la pervertit.

Après la mort du duc d'Orléans, le duc de Bourbon, quoique peu agréable au jeune monarque, devint premier ministre, grace à l'appui de Fleury, évêque de Fréjus. La première année de son ministère se passa en actes d'une rigueur imprudente. Cependant le roi étoit arrivé à l'âge de quinze ans, et l'infante n'en avoit que six; chacun s'affligeoit de voir encore si éloigné le terme où un dauphin pourroit être donné à la France: le duc de Bourbon partageoit cette inquiétude, et redoutoit de voir sur le trône le fils du régent. L'infante d'Espagne fut renvoyée, et cette insulte eût mit l'Europe en feu si Philippe V avoit eu moins de répugnance à s'engager dans une guerre contre son ancienne patrie. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit, dans une notice précédente, du choix que fit le duc de Bourbon de Marie Leczinska, fille du roi détrôné de Pologne, pour la faire monter sur le trône de France; c'est peut-être le seul acte de ce ministère qui ait mérité la faveur de l'opinion. Le duc ne conserva pas longtemps le pouvoir: Louis XV, cédant au vœu public,

l'exila dans sa terre de Chantilly, et l'évêque de Fréjus, qu'il avait tenté d'éconduire, lui succéda.

Nous devons renvoyer aussi, pour tout ce qui concerne le ministère de Fleury, à la notice qui lui est consacrée : recueillons seulement quelques traits relatifs à Louis XV, dans l'administration de ce sage vieillard.

Le roi ne montroit pas encore ce penchant pour les plaisirs qui déshonora une partie de son règne; seule, la vertueuse Marie étoit belle à ses yeux: d'un autre côté, il laissoit trop apercevoir une apathie naturelle, une insouciance pour les affaires, dont les suites pouvoient être funestes, dès qu'il n'auroit plus pour guide l'évêque de Fréjus. Le descendant de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV sembloit devoir figurer dans cette guerre de 1733, où il s'agissoit de rendre un trône à son beau-père; il n'y prit aucune part : la douceur des affections de famille paroissoit l'occuper tout entier.

A vingt-sept ans, et au milieu des prospérités que la France devoit au cardinal de Fleury, le roi change tout-à-coup de conduite; il trahit un goût effréné pour les plaisirs. Quatre sœurs, mesdames de Mailly, de Vintimille, de Lauraguais et de la Tournelle, depuis duchesse de Châteauroux, se succédèrent dans le rôle honteux de favorite; la dernière, qui essaya plusieurs fois d'inspirer à son royal amant d'énergiques et généreuses pensées, donna seule à

cette prostitution de famille quelque chose de moins avilissant.

La guerre désastreuse de la succession d'Autriche n'étoit pas terminée, lorsque le cardinal de Fleury mourut en 1743, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ce fut pour la duchesse de Châteauroux l'époque d'une domination absolue; car Louis XV, après avoir déclaré qu'il alloit régner par lui-même, fut impatient de rentrer dans un repos qui ressembloit à l'inertie. La duchesse composa et dirigea le ministère, entra dans les vues belliqueuses et hardies du maréchal de Saxe, digne héritier des Turenne et des Condé, et fit résoudre la conquête des Pays-Bas autrichiens. Entraîné par ses conseils à la tête de l'armée, Louis XV, en 1744, fut atteint à Metz d'une maladie qui prit le caractère le plus sérieux. On se feroit difficilement une idée de la vive douleur qui saisit la France à cette nouvelle. Le roi, malgré ses mœurs irrégulières, étoit cher aux François, qui prêtoient à sa bonté le mérite de toutes les vertus. Des transports manifestèrent la joie publique, lorsqu'on apprit qu'il étoit sauvé. Le surnom de *Bien-Aimé* lui fut décerné par tous les cœurs, et lui-même s'écrioit dans son émotion profonde : *Qu'ai-je donc fait pour être aimé ainsi ?*

Cette maladie avoit été funeste à la favorite. Assiégé de terreurs religieuses, Louis avoit ordonné son départ; il parut revenir avec sincérité à sa ver-

tueuse épouse; Fribourg fut pris en sa présence, et il se rendit ensuite aux vœux des Parisiens, qui ne pouvoient se lasser de fêter son retour. Mais toutes les espérances publiques furent trompées. La duchesse de Châteauroux, rappelée avec éclat, expia, il est vrai, par une mort soudaine, son triomphe d'un moment; mais bientôt une femme beaucoup plus pernicieuse à la France subjugua le foible monarque, qui ne pouvoit se passer d'obéir.

La marquise de Pompadour, connue d'abord sous le nom de madame Lenormand d'Étioles, succédoit à tout l'empire de la duchesse de Châteauroux: comme celle-ci, elle suivit d'abord le roi au milieu des camps. L'arrivée du monarque remplissoit d'une nouvelle ardeur des troupes souvent victorieuses sous le maréchal de Saxe. Un succès éclatant illustra cette campagne de 1745, où l'Angleterre et l'Autriche disputoient la Flandre aux François; le 11 mai fut remportée la victoire célèbre de Fontenoy, où le maréchal, dangereusement malade, montra, selon l'expression de Bossuet, *qu'une ame guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime.* Louis XV eut sa part de gloire dans cette journée, car il donna généreusement l'ordre d'employer à percer une colonne ennemie quatre pièces de canon destinées à protéger sa propre retraite, et cet ordre décida le succès.

On n'étoit pas moins heureux en Italie, et le redoutable allié des François, Frédéric, roi de Prusse,

se dédommageoit en Allemagne, par de brillantes conquêtes, des premiers revers qui avoient fait chanceler sa fortune: mais bientôt, la politique faisant taire la reconnoissance, Frédéric fit avec Marie-Thérèse une paix séparée, et laissa la France aux prises avec ses anciens ennemis.

Cette même année le roi d'Angleterre faillit être précipité de son trône par le dernier descendant de cette race illustre à qui Louis XIV avoit donné un noble asile. Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II, s'embarque au port Saint-Nazaire, avec quelques amis, descend sur les côtes de l'Écosse, marche de triomphe en triomphe, pénètre en Angleterre, et voit expirer sa fortune, le 27 avril 1746, devant le fils de son rival, le duc de Cumberland. La France avoit vu avec le plaisir de la curiosité et de la haine l'abaissement d'une puissance qu'elle avoit tant d'intérêt à humilier. Les victoires constantes du maréchal de Saxe ajoutoient à son ivresse, qui se manifestoit dans l'éclat des fêtes et des plaisirs. Cependant on perdoit l'Italie, les Autrichiens envahissoient la Provence, et le duc de Boufflers, par la glorieuse délivrance de Gênes, ne dédommageoit que foiblement de ces revers. A la fin d'une longue guerre, le roi de Prusse seul, devenu maître de la Silésie, paroissoit avoir à se féliciter de ses avantages. Louis XV, humain et timide, ne cessoit, quoique souvent vainqueur, de proposer la paix. Le maréchal de Saxe ap-

puyoit ses offres par la victoire de Lawfelt et la prise de Berg-op-Zoom; mais le combat d'Exiles, que le chevalier de Belle-Isle perdit en juillet 1747, et qui fut si funeste aux François, recula encore l'accomplissement de ces vœux pacifiques. D'ailleurs les Anglois s'emparoient de nos colonies; les succès de Dupleix et de La Bourdonnaie dans l'Inde ne compensoient pas toutes nos pertes : la paix d'Aix-la-Chapelle fut enfin conclue le 18 octobre 1748, et Louis XV, qui rendit toutes ses conquêtes, obtint du moins pour son gendre, don Philippe, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; on vanta sa modération, et on profita de sa foiblesse.

La marquise de Pompadour affermissoit de plus en plus sa dictature, et le monarque achevoit de perdre, sous la domination d'une courtisane, cet amour des François dont il avoit reçu des gages si touchants : pour elle, il prodiguoit les finances; elle seule étoit la source de toutes les faveurs comme de toutes les disgraces: elle comptoit parmi ceux qui flattoient sa puissance des hommes éminents par l'esprit ou par le rang qu'ils occupoient dans l'état; Marie-Thérèse la nommoit *son amie;* elle avoit les honneurs comme les charges d'un premier ministre.

Louis XV se complaisoit dans son indolence, ou n'en sortoit que pour se livrer à d'infames plaisirs, flétris de toute la sévérité de l'histoire. Nommer le Parc-aux-Cerfs, c'est rappeler l'époque la plus hon-

teuse de son régne. La connoissance des turpitudes de cet asile de débauches inspiroit aux François un sentiment qu'ils sont malheureux d'éprouver, le mépris de leur roi : déja ils s'étoient indignés de voir que, pour plaire au gouvernement anglois, il eût fait arrêter et chasser de France le valeureux Charles-Édouard ; deux ans après, en 1750, Paris fut troublé par une émeute, et Louis XV, effrayé des signes de la réprobation publique, mais sans force pour recouvrer ses vertus premières, affecta dès-lors de se cacher aux yeux d'un peuple qui ne l'appeloit plus le *Bien-Aimé*.

Deux corps puissants remplissoient de leurs divisions le royaume et sur-tout la capitale. Machault, contrôleur-général, et d'Argenson, ministre de la guerre, se battoient, disoit-on, *à coups de parlement et de clergé*. Le premier en effet soutenoit le parlement, toujours avide d'opposition et de résistances; le second prêtoit son appui au clergé, menacé dans ses biens, dans sa domination, et trop souvent égaré par un zèle aveugle et ambitieux. La querelle des jansénistes et des molinistes, qu'on avoit crue éteinte, éclata de nouveau. Le fougueux curé de Saint-Étienne-du-Mont, et le vertueux, mais opiniâtre Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, excommunioient les jansénistes mourants, tandis que ceux-ci, par une dérision que son objet rendoit scandaleuse, feignoient souvent une dangereuse maladie pour in-

sulter au dépit du moliniste, qui venoit lancer contre eux son anathème prématuré. Le parlement frappoit d'amendes ou d'exils les ecclésiastiques qui obéissoient à l'archevêque. Ce corps, exilé lui-même par le roi en 1753, fut rappelé l'année suivante; le curé de Saint-Étienne-du-Mont se vit banni à son tour, et l'archevêque, envoyé successivement à Conflans, à Champeaux, à Lagny, ne perdoit rien de son courage obstiné. La cour, ou plutôt Louis XV et sa favorite, flottoient entre les partis, leur permettoient tour-à-tour la violence, les persécutoient et ne les réprimoient pas.

Les colonies françoises étoient menacées. Le marquis Dupleix, après de grands succès et de grands revers dans l'Inde, où il avoit lutté contre les Anglois, reçut en 1755 l'ordre de se rendre à la cour. L'Angleterre recueillit le fruit de ce rappel: quelques échecs cependant lui firent expier l'horrible assassinat de Jumonville, que n'avoit pu protéger le caractère sacré de négociateur. L'année 1756 fut illustrée par une victoire navale des François sous la conduite du marquis de la Galissonnière, et par la prise de Port-Mahon, due au maréchal de Richelieu; elle vit aussi commencer une guerre sanglante où le roi de Prusse eut à lutter contre la France, l'Autriche, la Russie, la Suède, la Saxe et plusieurs princes de l'Empire. Chacune de ces puissances avoit un intérêt direct à le combattre, la France seule étoit

dupe, et quelques épigrammes de Frédéric contre la marquise de Pompadour étoient l'injure qui alloit faire couler le sang françois.

Tandis que les premières hostilités avoient lieu, un attentat fut commis, le 1er septembre 1757, sur la personne de Louis XV. Un scélérat, nommé Damiens, émule de Châtel et de Ravaillac, égaré par des exhortations coupables, ou par le délire d'un esprit ardent, frappa le roi d'un coup de canif, au-dessus de la cinquième côte; mais son bras mal assuré ne fit qu'une légère blessure. Il est permis de croire que la fermentation occasionée par les querelles entre le parlement et le clergé fit bouillonner le sang de ce fanatique; mais il ne l'est pas d'accuser sans preuve d'un tel crime l'un ou l'autre de ces deux corps. Un horrible supplice expia le régicide : Damiens fut écartelé.

La guerre de sept ans, où le héros prussien devoit épuiser toutes les chances des combats et toutes les ressources du génie, et où les choix imprudents d'une femme, qui nommoit les généraux comme les ministres, préparèrent des humiliations à la France, commençoit avec vigueur. En mai 1757, Frédéric gagne la bataille de Prague; en juin il perd celle de Kolin, où le premier des généraux autrichiens, le maréchal Daun, profite habilement de ses fautes: l'armée françoise, sous les ordres du maréchal d'Estrées, avoit obtenu quelques succès faciles contre le

duc de Cumberland, lorsqu'une intrigue fit donner le commandement au maréchal de Richelieu; celui-ci vit bientôt disparoître un ennemi frappé de vertige. La convention de Closter-Severn ouvrit le Hanovre aux François. Resté sans alliés, Frédéric désespéroit de sa cause, lorsqu'en novembre il remporta, sur le prince de Soubise, l'éclatante victoire de Rosbach, et en décembre celle de Lissa, non moins complète, sur le prince Charles de Lorraine et le maréchal Daun.

Pitt, parvenu en Angleterre au timon de l'état, rompit la convention de Closter-Severn, et envoya dans le Hanovre une armée commandée par le prince Ferdinand de Brunswick. Le comte de Clermont, général inhabile qui avoit remplacé le maréchal de Richelieu, perdit tout le fruit de nos succès en Allemagne. Le roi de Prusse soutenoit cette campagne de 1758 avec une alternative de victoires et de revers, mais toujours avec un génie qui réparoit les uns et doubloit le fruit des autres. Le cardinal de Bernis, ministre des affaires étrangères en France, déplut à la favorite parcequ'il insistoit pour la paix; il tomba, et fut remplacé par le duc de Choiseul, dont les conceptions brillantes et aventureuses flattoient une femme avide d'illusions.

En 1759 la France perdit sa marine; sa puissance coloniale fut anéantie: les quatre parties du monde retentissoient de ses malheurs: les Prussiens furent battus à Palzig, à Francfort, à Maxen; un brillant

succès obtenu par les François, en avril, sous le duc de Broglie, fut compensé par une sanglante défaite éprouvée en août par le maréchal de Contades : les finances recevoient en même temps un ébranlement funeste des maladroites opérations de Silhouette, créature de la marquise de Pompadour.

La campagne de 1760, d'abord fatale au roi de Prusse, lui devint ensuite favorable; il fut vainqueur en août à Lignitz, et en novembre à Torgau. Le maréchal de Broglie relevoit uu peu en Allemagne l'honneur des armes françoises; le chevalier d'Assas, faisant le sacrifice de sa vie pour sauver l'armée, rendoit aussi par ce dévouement sublime un nouveau lustre à nos guerriers. En 1761, le 15 août, fut conclu le traité généreux et salutaire, connu sous le nom de *Pacte de famille*, entre le roi de France et le roi d'Espagne Charles III; ce résultat important fut l'ouvrage du duc de Choiseul. Les opérations militaires de cette année furent languissantes. Toutes les puissances commençoient à se lasser; madame de Pompadour parut elle-même moins obstinée à la guerre: il fut permis au duc de Choiseul de négocier pour la paix. Frédéric paroissoit cependant devoir succomber, lorsqu'il eut le bonheur de ne plus compter les Russes parmi ses ennemis; ses affaires se rétablirent, mais lui-même combattoit avec moins d'ardeur des adversaires épuisés comme lui. Le 10 février 1763, la paix fut signée à Paris entre toutes les puissances

belligérantes; plusieurs des conditions du traité étoient humiliantes pour les François.

Madame de Pompadour, sans doute pour échapper aux malédictions de la France, cherchoit des alliés parmi les artistes et les gens de lettres; elle protégeoit Voltaire dont le génie s'avilissoit à la flatter. Le docteur Quesnay lui faisoit goûter la doctrine des économistes. Une alliance plus brillante et plus utile l'occupoit encore; le duc de Choiseul avoit pris de l'ascendant sur elle, et le pouvoir précaire d'une favorite s'appuyoit sur la popularité d'un ministre. Ce fut sous leurs efforts réunis que tomba, en 1764, la célèbre société des jésuites. Leur expulsion de la Chine et du Portugal, et la banqueroute d'un jésuite, le père La Valette, les cris des philosophes, la haine active des parlements, tout se réunit pour provoquer et consommer leur ruine. Louis XV, d'abord indifférent à leur cause, fut entraîné à les condamner par un édit; un pape, Clément XIV, devoit confirmer, neuf ans plus tard, l'abolition d'un ordre que ses amis les plus sincères ne pouvoient complétement justifier, mais que ses ennemis les plus sages auroient voulu voir succomber sous de plus irréprochables adversaires.

L'année suivante, 1765, le 15 avril, mourut la marquise de Pompadour, dans tout l'orgueil et dans toute la sécurité de la puissance; Louis XV la fit traiter en reine jusqu'à ses derniers moments; à

peine expirée, il l'oublia. Le 20 décembre de la même année vit mourir le dauphin, prince rempli de piété et de sagesse, aimé du peuple qui donna des larmes véritables à sa mémoire; quinze mois après, la dauphine le suivit au tombeau, victime de son dévouement conjugal. On réveilla contre le duc de Choiseul ces accusations calomnieuses qui avoient indigné le duc d'Orléans et attristé la vieillesse de Louis XIV. L'histoire, qui ne les voit appuyées d'aucunes vraisemblances, les rejette avec un égal dédain. La douleur de voir tomber autour d'elle toute sa famille emporta la reine Marie Leczinska, le 25 juin 1768; depuis deux ans elle avoit perdu son auguste père Stanislas, le bienfaiteur de la Lorraine.

Tant de pertes avoient frappé Louis XV; ses plaisirs étoient suspendus; des pensées tristes et religieuses occupoient son esprit : ce ne fut qu'une disposition passagère; le Parc-aux-Cerfs, quelque temps fermé, se rouvrit : devenu plus intempérant, plus avare, il ne fut pas moins ardent aux voluptés; pendant ce temps un abyme financier se creusoit chaque jour, et s'étendoit jusque sous le trône.

Quatre procès fameux, ceux de Calas et du chevalier de La Barre, qu'un zèle fanatique avoit fait condamner au supplice; de Sirven, que sa prompte fuite déroba seule à la persécution, et du comte de Lally, qu'un jugement inique fit monter sur l'échafaud, remuèrent alors les esprits, et donnèrent à Voltaire

l'occasion d'honorer sa vieillesse : la chaleur désintéressée de ses plaidoyers en faveur de ces victimes, son obstination généreuse à faire réhabiliter leur mémoire, commandèrent une estime que pouvoient lui ravir les délires et les scandales de son talent. Un autre procès encore plus important par ses résultats politiques, entretenoit l'agitation qui commençoit à devenir un besoin général. Le parlement de Rennes, plus superbe même que le parlement de Paris, et dirigé par un homme d'un grand talent, et d'une vertu intègre, le procureur-général La Châlotais, fit éclater une vive opposition contre le duc d'Aiguillon, commandant de la Bretagne; le duc de Choiseul le soutenoit. On suppose un complot, et La Châlotais est arrêté avec plusieurs conseillers. L'opinion publique se déclaroit pour eux; ils avoient contre eux tous les envieux du duc de Choiseul: après une suite de procédures d'où les accusés sortoient chaque fois triomphants, le roi, clément par lassitude, les fit sortir de prison, mais les envoya en exil.

Le duc de Choiseul marquoit son ministère par des actes d'une politique brillante, que venoient contrebalancer quelquefois d'imprudents desseins. S'il avoit légèrement entrepris une expédition stérile et funeste dans la Guyane, et provoqué le froid mépris des Génevois, en feignant d'élever près de leur ville une ville rivale et plus tolérante, il réunissoit

le comtat d'Avignon à la France, et conquéroit l'île de Corse, en 1768, malgré la résistance du célèbre Paoli.

Quatre ans auparavant avoit commencé une lutte qui devoit avoir tant d'influence sur les destinées du monde, celle des Américains septentrionaux contre les Anglois: ceux-ci avoient voulu imposer à leurs colonies des charges qui jusque-là n'avoient pas pesé sur elles; les Américains firent éclater une vive indignation. Nous aurons à parler des événements qui en furent la suite, dans la notice consacrée à la mémoire de Louis XVI. Il paroît certain que le duc de Choiseul fomenta leurs ressentiments; il s'apprêta même à faire renaître la puissance navale de la France, et l'Espagne se laissoit entraîner dans tous ses mouvements.

Une révolution importante s'étoit consommée en Russie. Catherine II avoit renversé du trône le foible Pierre III, son époux; la nouvelle souveraine, impatiente de signaler sa puissance, imposa aux Polonois son amant Poniatowski pour roi. La Pologne se souleva: elle alloit trouver dans le duc de Choiseul un puissant soutien, lorsque la chute de ce ministre décida son esclavage. Une femme, dont l'apparition fut un scandale, malgré le souvenir de la marquise de Pompadour, une vile prostituée, la comtesse Dubarri, prit sur le monarque énervé toute la puissance qu'avoit eue la favorite. Les flatteurs même

rougirent de justifier ce nouveau choix par leurs hommages, et le duc de Choiseul ne déguisa pas son mépris : Maupeou, nouvellement créé chancelier, et l'abbé Terray, contrôleur-général, hommes à-la-fois souples et téméraires, eurent moins de scrupules; ils songèrent, de concert avec la comtesse, à renverser et le premier ministre et le parlement dont il s'étoit fait le patron. Le mariage du dauphin, qui fut l'infortuné Louis XVI, avec la jeune Marie-Antoinette d'Autriche, mariage conclu par l'entremise du duc de Choiseul, retarda un peu sa disgrace. Cette union commença sous de funestes auspices; douze cents personnes environ périrent le 31 mai 1770, jour d'une fête donnée par la ville de Paris aux illustres époux, et dans une presse dont il faut accuser la plus déplorable imprévoyance. On cacha au monarque les plus affreux détails de ce malheur.

Cependant, à la faveur d'une procédure nouvelle, commencée contre le duc d'Aiguillon, commandant de la Bretagne, procédure prescrite par le roi, et interdite bientôt par lui, Maupeou méditoit l'abolition prochaine des parlements; elle fut précédée du renvoi du duc de Choiseul, le 24 décembre 1770, et accomplie presque aussitôt, tandis que le ministre jouissoit dans son exil de tous les hommages qu'on rend d'ordinaire au pouvoir. Six *conseils supérieurs* furent établis; plusieurs opposants, du rang même le plus élevé, furent éloignés. L'ennemi le plus acharné

du duc de Choiseul, le duc d'Aiguillon, eut le portefeuille des affaires étrangères; mais la politique étroite de ce ministre, le ridicule attaché au *parlement Maupeou*, les opérations hasardeuses du contrôleur-général pour la réduction de l'intérêt, sembloient devoir ruiner cette triple alliance; d'un autre côté, madame Dubarri, grace aux conseils pieux de madame Louise, l'une des filles de Louis XV, devenue carmélite, risquoit de perdre son ascendant : elle le conserva en facilitant au roi, comme l'avoit fait la marquise de Pompadour, une plus grande variété de débauches.

La France, spectatrice oisive et dédaignée du partage de la Pologne, fait en 1770 entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, perdoit sa considération au-dehors. Il échappa à Louis XV de dire : *Ah! si Choiseul eût été ici, le partage n'auroit pas eu lieu.* L'année suivante aucun événement remarquable n'attira l'attention. Le roi commençoit à éprouver des accès d'une tristesse fréquente; l'orateur qui devoit le louer après sa mort, sans dissimuler les torts de sa vie, l'évêque de Sénez, avoit réveillé sa conscience par de courageuses paroles : bientôt une maladie terrible, sur-tout alors, la petite-vérole, le saisit; elle fut aggravée par ses excès. Le 10 mai 1774, à soixante-quatre ans, après un règne de cinquante-neuf années, expira ce monarque, qu'il faut louer d'avoir été humain, et plaindre d'avoir cédé sans relâche et

sans réserve à de honteuses passions : de son lit de mort, il avoit prononcé avec indifférence le renvoi de la comtesse Dubarri. Le sentiment moral, profondément blessé dans les cœurs françois, fit poursuivre sa mémoire d'outrages presque unanimes; peut-être même ne se souvint-on pas assez que, s'il avoit manqué des vertus d'un prince, aucun roi de France n'avoit été plus étranger aux habitudes d'un tyran.

Malgré la froideur de Louis XV pour la philosophie et les lettres, elles brillèrent sous son règne d'un vif éclat, et furent presque des actes de politique. De hardis systèmes agitoient les esprits ; de brillants ouvrages séduisoient les imaginations ; quelques écrivains sur-tout remplissoient le siècle de leur gloire ; c'étoient Voltaire, J.-J. Rousseau, Montesquieu et Buffon. Les bornes de cette notice ne nous permettent pas de montrer ce qu'il y eut d'utile ou de funeste dans leur influence. Les sciences faisoient aussi d'éclatants progrès, et les d'Alembert, les Jussieu, les Dumarsais, popularisoient leurs découvertes ingénieuses ou profondes.

Louis XV eut de son mariage avec Marie Leczinska dix enfants, deux princes et huit princesses : parmi celles-ci on distingue madame Henriette, d'une piété douce et affectueuse, morte à vingt-quatre ans ; madame Louise, qui entra, jeune encore, au couvent des Carmélites, et mesdames Adélaïde et Victoire, qui se retirèrent à Rome lorsque la révolution

françoise éclata : l'héritier du trône, Louis, dauphin, mort à la fleur de l'âge, excita de justes et universels regrets. Louis XV eut de nombreux enfants de ses maîtresses ; on ne se rappelle que le fils de mademoiselle de Romans, reconnu par le monarque, et qui prit le nom d'abbé de Bourbon. On ne peut s'empêcher, en terminant cette esquisse d'un si long règne, de gémir sur les désordres qui le remplirent, et amassèrent ces tempêtes furieuses dont la pensée occupoit déja Louis XV, et qui alloient éclater sur la tête de son successeur.

THÉRY.

ORAISON FUNÈBRE

DE

LOUIS XV LE BIEN-AIMÉ,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS, LE 29 JUILLET 1774.

Vovete et reddite Domino Deo vestro.... terribili, et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ.

Offrez vos vœux et vos hommages au Seigneur votre Dieu, au Dieu terrible qui enlève la vie aux princes, au Dieu terrible pour les rois de la terre. Ps. 75, v. 11 et 12.

MONSEIGNEUR (1),

QUAND j'annonçois, il y a peu de temps, la divine parole devant votre auguste aïeul; quand je lui parlois de son peuple, et que son cœur paroissoit si touché de la misère publique; hélas! qui eût prévu le coup terrible dont il étoit menacé? Déja le glaive invisible de la mort étoit donc suspendu sur cette tête auguste. Hélas!

(1) Monsieur.

qui eût pensé que nous aurions pu lui dire alors dans un sens si littéral : Encore quarante jours, *adhuc quadraginta dies* (1); encore quarante jours, et vous serez porté dans le sépulcre de vos pères, et cette même voix que vous entendez en ce moment sera l'interprète du deuil de votre peuple à vos funérailles? Foibles mortels, humilions-nous devant le Dieu terrible qui enlève la vie aux princes, devant le Dieu terrible pour les rois de la terre : *Terribili, et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ.*

O déplorable fragilité de la vie! ô foiblesse! ô vanité de la puissance et de la majesté des rois! Louis paroissoit jouir d'une santé si ferme et si florissante : nous contemplions avec joie, sur ce front majestueux, le présage du plus long règne de la monarchie; et voilà que cette contagion, ajoutée depuis quelques siècles aux misères humaines, et à laquelle nous nous flattions que le roi avoit payé depuis long-temps le fatal tribut qu'elle semble avoir étendu sur tous les mortels; voilà que ce fléau si funeste au sang de nos maîtres vient répandre tout-à-coup, au milieu de la cour, le trouble et la consternation.

(1) Jonas, III, 4.

Vous frémissez encore, messieurs, au souvenir de ces affreux moments. Le roi expirant au milieu des horreurs de cette maladie cruelle; son corps frappé de la corruption anticipée du tombeau; privé, dans les premiers instants, comme celui du malheureux Osias, des honneurs funèbres, et emporté précipitamment, sans pompe, sans appareil, à travers les ombres de la nuit: les tendres et courageuses princesses, qui ont recueilli ses derniers soupirs, atteintes de la même contagion; l'effroi qui se joint encore à la douleur; la famille royale obligée de fuir la mort de palais en palais... Dieu terrible, soyez béni au milieu de notre malheur; soyez béni des sentiments de pénitence que vous avez inspirés au roi dans ses derniers jours, et de nous avoir épargné la pensée désespérante qu'une ame qui nous étoit si chère soit tombée dans votre éternelle disgrace.

Princes, pontifes, grands du royaume, magistrats, citoyens, rassemblés en ce jour dans la *maison des sépulcres* de vos rois (1), dans leur dernière et perpétuelle demeure, hélas! leurs palais ne sont que des asiles de voyageurs! *Sepul-*

(1) 2 Esdras, II. 3.

chra eorum, domus illorum in æternum (1); vous sur-tout que Louis honoroit d'une bienveillance plus distinguée, et qui lui avez donné, dans les derniers jours de sa vie, des preuves si touchantes de votre zèle et de votre attachement; venez offrir au Seigneur notre Dieu vos vœux et vos larmes, pour un prince si digne de votre tendresse et de votre reconnoissance, pour un prince si digne de l'amour et des regrets de toute la nation.

Viens-je donc ne faire retentir ici que des louanges? viens-je renouveler, dans ce temple du Dieu de vérité, ces anciennes apothéoses, où Rôme idolâtre élevoit, sans distinction, tous ses princes au rang des dieux, sitôt qu'ils avoient cessé d'être hommes? Loin d'ici une profane adulation : n'est-ce donc pas assez que la flatterie ait assiégé les princes pendant leur vie, sans qu'elle vienne encore se traîner à la suite de leurs funérailles, et ramper autour de leurs tombeaux? Louons les hommes illustres, célébrons la gloire des héros et des rois; mais osons déplorer aussi leurs malheurs, pour l'honneur de la

(1) Ps. XLVIII, 12.

vérité, et pour l'instruction des générations qui leur survivent.

A Dieu ne plaise que j'oublie le respect qui est dû à la majesté des rois jusque dans la poussière de leurs tombeaux; à Dieu ne plaise que j'oublie la tendre vénération que nous devons à la mémoire de Louis, à la mémoire du plus doux et du meilleur des princes. Et qui peut être plus pénétré que nous de ce sentiment? Mon Dieu, nous osons vous en prendre à témoin, en présence de son tombeau et de votre autel. Mais quelle considération pourroit faire oublier jamais à un ministre de l'Évangile le respect non moins inviolable qu'il doit à la vérité?

Placés entre ces deux devoirs, entre le respect que nous devons à la vérité, et le respect que nous devons à la mémoire du roi, soyons également fidèles à l'un et à l'autre : célébrons les vertus du roi, sans manquer à la vérité; déplorons ses malheurs, sans manquer à sa mémoire : rendons gloire à la vérité; rendons gloire au roi : telle est l'impartialité de l'hommage funèbre que nous allons rendre à très grand,

très haut, très puissant et très excellent prince LOUIS XV, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

Roi des rois, Seigneur des seigneurs, qui voyez ici la cendre des souverains humiliée aux pieds de vos autels, et qui possédez seul l'immortalité, grand Dieu, relevez mon ame abattue par la douleur; ne permettez pas que le deuil affoiblisse le zèle de votre ministre. Organe de la douleur publique, toujours je suis l'organe de vos lois. Inspirez-moi les leçons courageuses que Jérémie donnoit à votre peuple, en même temps qu'il pleuroit ses malheurs.

PREMIÈRE PARTIE.

Louis-le-Grand touchoit à la fin de sa longue et glorieuse carrière. Ses yeux, prêts à s'éteindre, avoient vu disparoître cette nombreuse et brillante postérité qui environnoit son trône. Un même jour (la France ne peut encore penser sans gémir à ce jour funèbre), un même jour avoit vu apporter dans ce sépulcre royal, et l'époux, et l'épouse, et leur premier-né encore au berceau. De toute cette tige auguste, il ne restoit plus qu'un seul rejeton, qu'un foible en-

fant, unique et fragile appui de la gloire et de la sûreté d'une grande monarchie, et la mort menaçoit encore la France de lui ravir ce dernier espoir : déja elle sembloit aussi avoir marqué sa place parmi ces tombeaux. Mon Dieu, vous daignâtes sauver ce nouveau Joas du milieu des funérailles de la maison royale! En ce jour même, où nous pleurons sa mort, soyez encore béni d'avoir sauvé son enfance.

Avec quelle tendresse la France reçut ce cher et précieux dépôt, des bras mourants de son dernier roi! François, interrogez vos pères, et qu'ils vous expriment eux-mêmes l'amour de la nation pour son jeune souverain. Quel concours! quel empressement! quelles acclamations autour de cet enfant auguste! Comme tout intéressoit en lui, jusqu'aux jeux innocents de son enfance! O fidélité, ô tendresse immortelle des François pour leurs rois, et qui vient de se renouveler encore avec tant d'éclat autour de notre nouveau maître! Entre tous les peuples de l'univers, est-il un meilleur peuple? non; il n'est point un peuple aussi digne de l'amour de ses souverains.

Mais aussi avec quel succès Louis justifia l'a-

mour anticipé de la nation, par les qualités qui se développèrent en lui avec les années; par les vertus les plus précieuses et les plus rares dans les ames exposées à l'orgueil du rang suprême! Quel prince posséda mieux jamais la vertu qui annonce et qui embellit toutes les autres, et qui ravit tous les cœurs, l'aimable affabilité; l'affabilité, le plus beau diadème qui puisse orner le front des rois; l'affabilité si nécessaire à tous les princes, et sur-tout aux chefs d'une nation aussi sensible que la nôtre à la bonté de ses maîtres, et qui se croit assez payée, par un de leurs regards, des sacrifices les plus généreux? Et ce n'est point ici, messieurs, une vertu d'appareil. Pénétrez dans l'intérieur du palais de Louis; observez le roi dans ces moments où les princes déposent le fardeau de la majesté, et se dédommagent des contraintes de la représentation: où trouver un maître plus facile, plus indulgent, plus humain; non seulement envers ceux qu'il honoroit plus particulièrement de sa bienveillance royale, non seulement envers les grands qui se font honneur d'être les premiers serviteurs de nos rois, et dont la naissance mérite des égards de la part de la majesté elle-même, mais envers les plus

humbles serviteurs de sa maison? Jamais est-il sorti de sa bouche aucune parole amère qui pût contrister le cœur le plus sensible? jamais le plus léger courroux a-t-il altéré la sérénité de son visage? Vous tous qui avez vécu dans l'intimité de sa confiance, témoins continuels de ses aimables qualités, rendez vous-mêmes, rendez gloire à la bonté du plus doux des maîtres, et du plus clément des rois.

Osons suivre le roi jusque dans ses conseils, dans ces assemblées augustes, où il balance les destinées de la nation, et où il sembleroit que la puissance et la majesté devroient reprendre tous leurs droits. Quoique le ciel eût donné à Louis le génie du gouvernement, un esprit aussi juste et aussi droit que son cœur, quelle modeste défiance de ses propres lumières, et plût à Dieu qu'il eût toujours suivi les inspirations de sa sagesse! Quelle douceur! quelle indulgence! et combien de justes mécontentements n'a-t-il pas sacrifiés à sa modération! Ne craignons pas de dire de Louis ce qui a été dit du premier des Césars: Il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir. Plaignons la foible raison des abus où sont exposées les plus belles

vertus; mais seroit-ce à nous, ministres de douceur et de paix, seroit-ce à nous à censurer un excès de bonté? Et qui oseroit reprocher à la mémoire d'un roi une erreur dont la cause doit être si chère à l'humanité? O France, puisses-tu n'avoir jamais d'autre excès à craindre de la part de tes maîtres!

Chefs des peuples, et vous tous qui exercez quelque empire sur les autres hommes, déployez toute la force de votre autorité, quand le bien de l'état le demande; le ciel y consent, il vous en fait même une loi; il ne vous a pas seulement revêtus de sa puissance pour récompenser les bons, mais aussi pour réprimer les méchants: un gouvernement foible peut devenir aussi funeste au peuple, par le désordre et l'anarchie qu'il entraîne, que le gouvernement le plus dur et le plus rigoureux. A l'exemple de la Providence divine, dont vous êtes ici-bas les images, poursuivez donc vos projets avec force, mais disposez tout avec douceur (1): que la miséricorde soit toujours assise au pied du trône

(1) *Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.* Sap. VIII, 1.

à côté de la justice (1). Clémence et fermeté, que tel soit l'équilibre immuable de votre puissance; et s'il falloit pencher de quelque côté, ô princes! penchez plutôt, comme Louis, du côté de la clémence; c'est sans doute l'erreur la plus pardonnable devant un Dieu dont la miséricorde semble surpasser la justice (2).

Mais quel spectacle plus intéressant encore pour des ames sensibles! dans un siècle où une froide et fausse sagesse semble vouloir glacer tous les cœurs, ah! bien loin de croire la tendresse naturelle au-dessous d'une grande ame, Louis pense qu'elle honore la majesté même des rois. Au milieu du tumulte et des soucis du trône, quel cœur a ressenti jamais plus vivement les tendres émotions de l'amour paternel? O vous qui auriez le malheur de dédaigner des sentiments si doux, venez contempler votre roi, et rougissez de votre superbe insensibilité! Combien donc Louis étoit digne de l'amour de son auguste famille, et des preuves héroïques qu'il

(1) *Misericordia et veritas custodiunt regem, et roboratur clementiâ thronus ejus.* Prov. XX, 28.

(2) *Superexaltat misericordia judicium.* Jac. II, 13.

en a reçues dans la maladie cruelle qui vient de l'enlever à la France! Princes, vous vouliez tous partager les dangers de votre aïeul: le salut de la France, qui repose sur vos têtes, vous a interdit ce péril; il a fallu céder cet honneur à des princesses dont une loi impérieuse n'arrêtoit point la tendresse. Hélas! à peine ont-elles fermé les yeux de leur père, que le venin contagieux qu'elles ont respiré en remplissant un si saint devoir fermente dans leurs veines, et menace de les précipiter avec lui dans le même tombeau. Généreuses martyres de la piété filiale, Dieu a voulu que vous eussiez le mérite et la gloire de votre sacrifice, mais il n'a pas permis que vous en fussiez les victimes: vivez, et jouissez de notre admiration et de notre reconnoissance. Adélaïde, Victoire, Sophie, que vos noms soient immortels dans les fastes de cet empire; et puisse un exemple si grand et si touchant ranimer dans tous les cœurs un sentiment si cher à la nature, et qui est si affoibli dans nos nouvelles mœurs, le sentiment sacré de la piété filiale!

Et cette vierge auguste que des liens sacrés enchaînoient dans sa solitude, ah! si son ame

courageuse a pu ressentir jamais quelques regrets d'avoir sacrifié sa liberté à son Dieu, c'est de n'avoir pu sacrifier sa vie à son père et à son roi. Que ma voix ne peut-elle percer en ce moment cette lugubre enceinte, et pénétrer jusqu'au fond de la retraite de Louise! Pieuse princesse, sans doute le salut du roi a été le plus grand objet de votre sacrifice: ainsi la tendre et généreuse fille de Jephté s'étoit immolée pour son père et pour sa nation. Le desir de votre cœur a été exaucé. Offrez pour Louis avec confiance vos prières et vos larmes: placée à côté du sépulcre où repose sa dépouille mortelle, que le voisinage d'une cendre si vénérable et si chère redouble encore la tendresse et la ferveur de vos vœux.

Enfants de Louis, quelle doit être votre douleur et votre désolation! Mais quelle consolation vous offre dans votre malheur la tendre amitié du prince qui devient le père de l'état, et plus particulièrement encore le père de son auguste famille! Il voit maintenant, ainsi que Jacob l'avoit prédit au chef de la tribu royale, il voit les enfants de son père prosternés à ses pieds (1);

(1) *Juda, adorabunt te filii patris tui.* Gen. XLIX, 8.

mais il n'est point ébloui des droits de l'empire, il n'est touché que des droits plus sacrés encore du sang et de la nature: *Immemor imperii, memor tantùm germanitatis* (1); il est plus flatté d'être toujours votre frère, votre ami, que d'être devenu votre roi: *Immemor imperii, memor tantùm germanitatis.* Enfants de Louis, ainsi toujours puissiez-vous retrouver dans la tendresse mutuelle de vos sentiments, dans la tendresse de votre auguste frère, de votre auguste neveu, les sentiments du père et de l'aïeul que vous avez perdu!

Le ciel n'avoit pas seulement donné à Louis l'ame la plus sensible et la plus tendre; quels sentiments profonds de religion il y avoit imprimés! Oui, j'ose le dire, le ciel lui avoit donné *une ame naturellement chrétienne* (2). Parmi les scandales dont l'impiété a désolé son règne, quel respect inviolable le roi conserva toujours pour les objets sacrés de notre foi et de notre culte! Et quand il paroissoit dans nos cérémonies saintes, quel exemple il donnoit à sa cour et à son peuple! Grand Dieu, je sais que l'hommage

(1) *Ambros. Orat. de obitu Valent.*

(2) *Testimonium animæ naturaliter christianæ.* Tertul. Apol

obscur d'une ame simple et vertueuse est plus noble à vos yeux que toutes les têtes couronnées de l'univers humiliées au pied de vos autels; mais pardonnez à la foible imagination des mortels d'être encore plus frappée de votre puissance, quand ils voient ce qu'il y a de plus auguste et de plus grand parmi eux anéanti devant vous. Vos prophètes avoient dit: *Reges et reginæ, vultu in terram demisso, adorabunt te* (1). Quelle consolation pour ceux qui vous adorent, de voir le premier roi de l'univers renouveler chaque jour l'accomplissement de cette magnifique prophétie, et réparer les outrages des impies, par l'éclat et par la majesté de ses hommages!

En vain les faux sages du siècle avoient essayé d'ébranler la foi de Louis: car l'incrédulité n'a-t-elle pas osé élever ses prétentions jusqu'au cœur du fils aîné de l'Église? Déja si fière de ses succès, que seroit-ce, si elle fût montée sur le trône de France! Elle étoit parvenue à faire tomber dans ses mains un de ces écrits où elle s'enveloppe sous les apparences imposantes de la bienfaisance et de l'humanité; mais jamais ses sophismes les plus séduisants ne firent sur l'ame

(1) Isa. XLIX, 23.

du roi qu'une impression d'horreur; jamais Louis n'a cessé d'être, par la sincérité de sa foi comme par la prérogative de sa couronne, le roi très chrétien. Dans les derniers jours de sa vie, dans ces moments où l'homme, où le roi même n'a plus rien à dissimuler, avec quelle candeur, et quelle simplicité touchante, il le disoit lui-même aux ministres sacrés qui environnoient son lit de douleur: « Parmi mes égarements, jamais du moins, non, jamais je n'ai « eu le malheur de douter de nos saints mys- « tères. » Vous avez peine, messieurs, à concilier avec des foiblesses une foi si ferme et si vive. Déplorable inconséquence de la raison humaine! hélas! l'homme voit la vertu; il la voit, il l'aime, et il se laisse entraîner par le vice qu'il condamne. Pour lever cette contradiction entre les principes et les mœurs, l'incrédule a donc pris le parti de renverser les principes; mais quoi, pécheurs téméraires, n'étoit-ce pas assez d'affliger l'humanité par vos désordres? *Numquid parùm est vos molestos esse hominibus?* pourquoi attaquer encore la Divinité par vos blasphèmes? *Quia molesti estis et Deo meo* (1)? n'est-ce

(1) Isa. VII, 13.

pas assez de scandaliser la terre, sans outrager le ciel? Plus sage et plus heureux que vous, Louis a du moins conservé au fond de son cœur le germe de la foi, ce germe précieux qui s'est développé dans les derniers jours de sa vie, et qui a sauvé son ame et réparé sa gloire.

Ainsi, messieurs, par une prérogative particulière à la monarchie françoise, ainsi la foi s'est conservée sans interruption dans le cœur de vos rois, depuis celui qui courba le premier sa tête victorieuse sous le joug de Jésus-Christ jusqu'à celui qui vient de monter sur le trône de Louis. Graces soient rendues au ciel de nous laisser cette ressource dans nos malheurs: jamais nous ne désespèrerons du salut de la France tant que la religion aura un asile dans l'ame de nos souverains. Mais si les desirs insensés des impies, si leurs efforts pour renverser la religion des rois, pouvoient réussir jamais; si des hommes que leur puissance élève au-dessus de toutes les craintes humaines venoient à rompre le seul frein qui puisse les contenir, la crainte des jugements divins... grand Dieu, préservez la France de cette calamité! et que la religion de nos maîtres soit à jamais pour cette nation

le gage sacré de leur justice et de leur clémence.

Tels étoient, messieurs, les principes de religion, de sagesse, de modération, d'humanité, que l'auteur de toute vertu avoit déposés dans l'ame de Louis. Oh! si les flatteurs n'avoient pas altéré une ame née avec des qualités si heureuses! Français, je lis ce sentiment dans tous vos cœurs, quelle ame plus digne de faire le bonheur d'une grande nation! Dieu juste, ayez pitié des erreurs et des foiblesses des princes. Déchargez votre courroux sur les lâches adulateurs qui les ont trompés: les cruels, les perfides n'ont pas versé le poison dans un seul vase, mais dans les sources publiques, dont les eaux salutaires devoient désaltérer les peuples. Qu'ils soient frappés de l'indignation, et du ciel, et de la terre, et des peuples, et des rois, les serpents contagieux qui empoisonnent les sources du bonheur, de la gloire et de la vertu des nations.

Tant que Louis avoit suivi l'impulsion naturelle de son ame, quelle avoit été la gloire et la félicité de la France! N'attendez pas, messieurs, que j'entre ici dans les détails des guerres, des victoires, des conquêtes, des négociations, des

systèmes, des établissements qui ont rempli l'un des plus longs règnes de la monarchie; ni que je veuille démêler ici les ressorts cachés qui ont fait mouvoir la politique du dix-huitième siècle: laissons à l'histoire le soin de juger tous ces évènements, et de les raconter à la postérité. Nous ne sommes point établis pour enseigner aux hommes la politique, ni pour satisfaire leur vaine curiosité; le ministère divin nous élève à de plus hauts objets. Mais pourrions-nous oublier cette paix mémorable qui signala les commencements du règne qui vient de s'évanouir? Heureux jours de la France, sous la jeunesse de Louis! après une minorité pacifique, la seule peut-être, depuis l'origine de la monarchie, qui n'ait point été ensanglantée par la fureur des guerres civiles; tranquille et soumis au-dedans, le royaume ignore les révolutions et les calamités domestiques; les différents ordres de l'état maintenus dans leurs droits, et contenus dans leurs bornes, unis au prince par une inviolable fidélité, unis entre eux par une concorde inaltérable, ne connoissent d'autre rivalité que la noble émulation du bien public. La sage économie et la probité incorruptible qui préside à

l'administration enrichit le prince sans dépouiller le peuple. Enfin la France épuisée, écrasée par les guerres et les calamités qui avoient désolé la fin du dernier règne, enfin la France respire: elle se relève comme d'une longue et douloureuse infirmité; elle redevient ce que devroit toujours être une nation placée sous un ciel si heureux, une nation si active, si industrieuse; elle est ce qu'elle sera toujours sous un sage gouvernement; elle est la nation la plus heureuse de l'univers.

Tandis que par la sagesse et l'humanité de Louis, et par sa tendre confiance dans le sage et vertueux pontife, dans le nouveau Joad qui avoit élevé son enfance; tandis que la France jouit de cette félicité intérieure, admirez, messieurs, avec quelle gloire elle préside au-dehors à tous les mouvements de l'Europe, comme elle concilie les intérêts des nations, comme elle assoupit les querelles des rois. Voyez toutes les puissances de l'Europe, réunies au célèbre congrès de Soissons, qui viennent déposer leurs intérêts au pied de ce même trône dont, au commencement du siècle, elles avoient conjuré la ruine. L'Europe ne crut-elle pas revoir encore

une fois cette époque, si célèbre dans l'histoire du monde, où Rome avoit fermé le temple de la guerre, et où toutes les nations jouissoient d'une paix profonde, au moment de la naissance du Messie? *Conquievit omnis terra*: toute la terre se reposa; elle se reposa, et elle tressaillit de joie: *Conquievit et gavisa est* (1).

Mais quelle soudaine révolution vient troubler la paix de la France, et la concorde des nations? Louis est donc forcé de prendre les armes, et d'acquérir un autre genre de gloire, si séduisant aux yeux d'une nation guerrière, mais si affligeant pour la religion et pour l'humanité. S'il ne répugnoit pas à la douceur des ministres du Dieu de paix de célébrer la gloire sanglante des combats, que d'exploits glorieux nous aurions à vous raconter! Deux victoires en Italie, Parme, Plaisance, Milan, Guastalle, et les riches contrées de l'ancienne Étrurie, soumises à nos armes; les plus forts boulevarts de l'Allemagne renversés; l'ancien patrimoine des nouveaux Césars, cette province si précieuse à la France par sa situation et par sa fertilité, par la multitude et la valeur de ses habitants, la

(1) Isa. XIV, 7.

Lorraine, qui devient le prix de nos conquêtes : et quels triomphes plus mémorables encore dans cette guerre fameuse, où Louis est lui-même à la tête de ses armées! Fontenoy, Rocoux, Lawfelt, noms devenus immortels dans les fastes de la guerre; Fontenoy où Louis, accompagné de son fils, l'unique héritier de son trône, l'unique espoir de la nation, remporta cette victoire si décisive et si long-temps balancée, et qui sera à jamais si célèbre entre les victoires qui ont illustré nos armes; des villes accoutumées à résister pendant plusieurs années, des remparts inaccessibles qui avoient vu échouer à leurs pieds les efforts des plus grands capitaines, et qui ne peuvent résister à l'impétuosité des François animés par les regards de leur roi : héros de la France, qui accompagniez alors Louis dans ses triomphes, et qui suivez maintenant ses funérailles, racontez vous-mêmes tous ces prodiges de valeur, racontez toutes ces grandes actions dont vous avez partagé la gloire; et dites si la belliqueuse nation des François s'est distinguée jamais par une guerre plus heureuse et plus brillante!

L'éclat de la victoire ne fera point oublier à

Louis les maux dont la guerre afflige les hommes. Ce n'est point seulement le sang de ses braves sujets qu'il regrette! O clémence! ô sensibilité! digne d'être transmise aux dernières générations. Dans les premiers instants de la victoire de Fontenoy, dans un de ces moments où l'ame la plus modeste est absorbée par la gloire, le tendre sentiment de l'humanité vient troubler le cœur de Louis. A la vue de cette multitude de victimes qui couvrent le champ de bataille, il ne peut retenir ses larmes: *O mon fils!* dit-il au dauphin, *ô mon fils! voyez ce que coûte une victoire.* Il veut apprendre à ce fils une science bien plus importante encore que l'art de vaincre, pour un prince destiné à gouverner une nation guerrière; il veut lui apprendre à respecter et à ménager le sang des hommes. Guerriers, à qui l'ardeur de votre courage pourroit faire oublier les sentiments et les droits de l'humanité, que vos ames intrépides se laissent attendrir; voyez votre roi voler lui-même du champ de Fontenoy, et du champ de Lawfelt, au secours des blessés: il étend sa sensibilité jusque sur ses ennemis: il veut que les vaincus soient recueillis avec les vainqueurs, et traités

avec la même humanité que ceux même qui viennent de verser leur sang pour lui. A la vue de ces corps sanglants et mutilés, il déteste la guerre: *Pourquoi,* dit Louis à l'un des généraux vaincus, *pourquoi ne pas songer sérieusement à la paix, au lieu de faire périr tant de braves gens?* Il est résolu de sacrifier tout le fruit de ses victoires; il ne combat que pour la paix: La paix, la paix, voilà le cri de guerre de Louis. De nouveaux succès n'ébranleront point son système de désintéressement et de modération. Que l'auguste fille des Césars renouvelle sur le trône impérial la puissance de ses pères: touché de ses vertus et de sa magnanimité, le vainqueur consent qu'elle fasse revivre, au sein de l'Allemagne, cette fameuse maison qui avoit balancé si longtemps, avec la maison de France, le destin de l'Europe. Déja Louis ne semble-t-il pas pressentir l'alliance qui doit un jour unir ces deux augustes maisons, et le don inestimable que l'Autriche doit faire à son successeur et à la France? Enfin Louis obtient une gloire plus chère à son cœur que tous les triomphes, la gloire d'être le bienfaiteur et le pacificateur de l'Europe. Fasse le ciel que telle soit toujours la généreuse

et magnanime politique de la plus noble comme de la plus ancienne monarchie de l'univers.

Dans ces jours heureux, ô François! combien votre roi devoit vous paroître grand! combien il devoit vous être cher! Et qui s'étonnera des sentiments que toute la nation déploya pour lui, quand la mort menaça de vous le ravir au milieu de ses victoires, et que le ciel le rendit à vos vœux? Pouvez-vous encore penser, sans attendrissement, à ces transports de douleur, de joie, de tendresse, qui éclatèrent à l'envi dans tous les ordres de l'état, jusque parmi le peuple le plus pauvre et le plus obscur? Rappelez-vous, messieurs, avec quel enthousiasme unanime ce peuple donna à Louis le surnom le plus glorieux pour un prince et pour ses sujets. Car ce n'est point la voix des grands, toujours suspecte de flatterie; ce n'est point le suffrage pompeux des cités qui décerna à Louis ce beau nom, c'est la voix libre et ingénue du peuple, de ce peuple qui ne sait point flatter les rois, et qui ne suit que les mouvements de sa franchise et de sa tendresse: c'est le cri du peuple qui le proclama Louis le Bien-Aimé. Hélas! nous ne pouvons nous dissimuler combien le malheur des temps

a paru refroidir parmi les François les démonstrations de cet amour. Ainsi Dieu permet que les peuples donnent aux princes cet avertissement, pour leur apprendre, que si le respect et l'obéissance sont un devoir inviolable, l'amour des peuples, la plus belle gloire et la plus douce récompense de la royauté, l'amour des peuples est un sentiment libre, qui n'est dû qu'aux bienfaits et à la vertu. Alors, quand le prince paroît en public, il n'entend plus retentir autour de lui les acclamations de ses sujets: le peuple n'a pas, sans doute, le droit de murmurer; mais, sans doute aussi, il a le droit de se taire, et son silence est la leçon des rois. Mais que dis-je? si l'attachement de la nation pour ce prince, qu'elle avoit si tendrement aimé, a paru s'affoiblir; peuple, les derniers jours de votre roi, sa pénitence, ses regrets, la tendresse qu'il a montrée pour vous; hélas! il ne desiroit la prolongation de ses jours que pour essuyer vos larmes; les derniers sentiments de Louis n'ont-ils pas dû faire revivre dans tous les cœurs vraiment françois son titre de Bien-Aimé?

Postérité, juge sévère des rois, déja vous vous préparez à juger le régne de Louis. Nous ne

pouvons exiger de vous le silence sur les événements malheureux; c'est votre droit de prononcer sur tous les événements qui ont été en spectacle à l'univers. Mais les malheurs des princes doivent-ils vous faire oublier leurs vertus? mais les dernières années de Salomon ont-elles fait effacer des fastes sacrés les beaux jours de sa gloire? Si le règne de Louis ne vous offre point des monuments aussi nombreux, aussi éclatants que le dernier règne, ce règne fameux ne sembloit-il pas avoir voulu enlever aux siècles futurs l'honneur de former tous les établissements illustres? Mais rendez hommage à cette école guerrière qui avoit échappé à la magnificence de Louis-le-Grand; rendez hommage à ce noble asile, non moins cher à l'humanité qu'à la gloire, où Louis XV ne cessera d'être, de génération en génération, le bienfaiteur et le père des enfants des héros qui auront versé leur sang pour la patrie! Célébrez les sages institutions de Louis pour encourager les sciences, le commerce, les arts; et, entre tous les autres, cet art créé par le Très-Haut, cet art trop négligé peut-être par l'ancienne politique, la respectable agriculture, qui va associer enfin aux richesses et

au bonheur de la nation la classe la plus laborieuse et la plus utile des citoyens, et jusqu'à nos jours la plus dédaignée et la plus malheureuse : célébrez le zèle de Louis pour la concorde des puissances et la tranquillité des peuples. Nations étrangères, fidèles alliés, et vous-mêmes, anciens rivaux de la France, unissez-vous à nous pour bénir la mémoire d'un prince qui s'est occupé de votre bonheur, et que Louis XV soit immortalisé dans les annales du monde, parmi les rois les plus humains et les plus pacifiques qui aient gouverné les hommes.

Mais quoi, nous laisserions-nous éblouir aussi nous-mêmes par ce vain éclat de la renommée, par cette vaine immortalité que le monde veut donner à ses héros! Qu'est-ce donc que cette brillante chimère de gloire? car, peut-on entrer dans ce funèbre édifice, sans être frappé de cette pensée? Rois, princes, qui habitez dans la poussière de ces tombeaux, qu'il nous soit permis de vous interroger en ce moment, au nom du Dieu vivant : *Expergiscimini, qui habitatis in pulvere* (1). Charles, Philippe, Louis, François, Henri, ô Henri! recevez ici entre tous nos rois, recevez

(1) Isa. XXVI, 19.

le tendre hommage que toutes les générations devront à jamais à votre mémoire; et vous-même à qui votre siècle a donné le nom de *grand*, et qui avez donné votre nom à votre siècle; augustes morts, si vos ames voient encore ce qui se passe sous le soleil, que vous semblent maintenant tous ces trophées, tous ces monuments érigés à votre gloire, ces inscriptions fastueuses, ces nations enchaînées aux pieds de vos statues, ces édifices somptueux, où semble encore habiter votre puissance? Hélas! pendant que nous célébrons les merveilles de leur vie, peut-être qu'ils expient encore les qualités même et les exploits que nous admirons; et les vœux que l'on offre ici sur leurs tombeaux leur sont désormais plus précieux que tout l'éclat de la renommée, et tous les applaudissements de la postérité. Princes, héros, qui voyez encore la lumière du jour, me préserve le ciel de vouloir éteindre dans la cendre de ces tombeaux votre émulation pour les grandes actions: Dieu vous les commande; la gloire et la félicité des empires sont pour vous un devoir sacré. Nous voulons seulement substituer à un vain motif le seul qui soit digne d'une créature immortelle,

digne d'une grande ame, l'amour de la véritable gloire, de la véritable immortalité.

Après avoir célébré la gloire et les vertus de Louis, la vérité veut donc que nous déplorions aussi ses malheurs. Fidèles serviteurs de ce prince, ne craignez point que notre franchise fasse tort à sa mémoire; ne craignez point que j'afflige son ame et que je trouble sa cendre. Croyez-vous que sa mémoire nous soit moins chère et moins vénérable qu'à vous? Mon Dieu, vous savez combien nous avions à cœur la gloire et le salut du roi, et maintenant encore vous savez combien nous avons à cœur l'honneur de son nom. Qu'il nous soit permis d'exprimer ici pour Louis les mêmes sentiments qu'Ambroise exprimoit pour Théodose, au moment où il rendoit à ce prince les tristes honneurs que nous rendons à Louis: Oui, je l'ai aimé, *dilexi;* j'ai aimé un prince plein de clémence, de bonté, de modestie, de douceur, et tel que le Seigneur a coutume d'aimer les princes, *dilexi virum misericordem, humilem imperio, pectore mansueto præditum, qualem Dominus amare consuevit:* j'ai aimé un prince ami de la vérité, et qui en respectoit les droits sacrés jusque dans la bouche

la plus vulgaire, *dilexi virum qui magis arguentem quàm adulantem probaret:* il a pleuré publiquement le péché où il avoit été entraîné par la séduction des flatteurs, *deflevit publicè peccatum suum, quod ei aliorum fraude obrepserat:* une pénitence qui feroit rougir l'orgueil d'un particulier n'a pas fait rougir la majesté d'un roi, *quod privati erubescunt non erubuit imperator* (1). O mon roi! voilà les motifs de notre zèle et de notre tendre vénération pour votre mémoire: notre sincérité servira plus utilement votre gloire qu'une vaine dissimulation. Les fautes de l'homme privé peuvent rester dans l'oubli; mais les fautes des hommes exposés aux regards des nations, hélas! la renommée n'en fait-elle pas tous les jours la confession publique? Et pourquoi craindrois-je d'avouer ici ce que vous avez avoué vous-même en présence de toute votre cour, et ce que vous eussiez voulu expier solennellement devant tout votre peuple? Nous voulons que, par la douceur et la bonté inaltérable de votre cœur, vous intéressiez le cœur de vos sujets jusqu'au milieu de vos malheurs. Vous avez aimé la vérité, vous avez souffert

(1) *Ambros. in Orat. de obitu Theod.*

qu'elle se fît entendre devant votre trône; nous oserons la dire devant votre tombeau, pour l'honneur même de votre mémoire, et pour l'instruction de votre peuple et de votre postérité.

SECONDE PARTIE.

Si, au moment où la France voit mourir ses rois, elle observoit l'usage établi chez d'anciens peuples; si, le jour destiné à leur pompe funèbre, les sages de la nation s'assembloient autour de leur cercueil pour juger leur mémoire, combien cet appareil imposeroit aux souverains! Mais quoique les princes ne soient plus jugés avec cette solennité, quel examen rigoureux les attend à ce tribunal particulier où chacun s'arroge le droit de citer leurs actions? et quel jugement plus sévère encore leur est réservé au tribunal de l'histoire, qui dévoilera leurs vices et leurs vertus à la face des nations et des siècles? O princes! avec le jugement de Dieu, redoutez encore celui de vos peuples; redoutez celui de la postérité: mais vous aussi qui osez les juger, apprenez le respect que vous devez à leur mémoire, et l'indulgence que vous devez à leurs malheurs.

Le zèle qui nous anime pour la gloire du prince dont nous pleurons la mort ne peut nous aveugler sur les malheurs qui ont traversé les prospérités de son règne. Mais prenons garde aussi, messieurs, de nous laisser tromper par d'injustes murmures et de vaines exagérations. Tel est le caractère de la nation: ou trop fière, ou trop abattue, elle enfle ses infortunes comme ses succès. François, la victoire n'a pas toujours suivi vos drapeaux: accoutumés à vaincre, vous pensiez donc être invincibles? Mais que sont les disgraces que vous avez éprouvées, comparées aux désastres qui ont affligé la fin du dernier règne, du règne le plus glorieux de votre histoire? Si une puissance rivale vous a enlevé une de vos provinces dans le Nouveau-Monde, n'avez-vous pas conservé tous vos anciens domaines et vos nouvelles conquêtes? vos villes ont-elles été attaquées? le fléau de la guerre a-t-il seulement touché vos frontières? Apprenez donc ce beau privilège particulier au règne de Louis; apprenez que ce règne est le seul où la terre françoise n'ait point été ensanglantée par des combats. Et à qui la France et ses fidèles alliés doivent-ils cette paix profonde dont ils jouissent,

au milieu des agitations qui bouleversent l'Orient et le Nord? n'est-ce pas à la modération de Louis? n'est-ce pas à la sage fermeté avec laquelle il a étouffé toutes les étincelles de guerre dont une politique ambitieuse vouloit embraser l'Europe? Plaignez vos infortunes; mais malheur à ceux qui chercheroient à déprimer leur patrie et la gloire de leur roi!.

Au reste, messieurs, quoi qu'il en soit de l'état présent de la monarchie et de l'influence des princes sur le sort des empires, un roi peut-il être responsable de tous les événements? auriez-vous oublié le droit que le ciel s'est réservé de dominer sur la politique des hommes? auriez-vous oublié la caducité des choses humaines? Parcourez les fastes du monde; trouvez deux siècles de grandeur et de gloire qui se succèdent sans interruption dans le même empire: il semble que la foible nature soit épuisée d'avoir produit une génération illustre. Triste condition de toutes les choses de la terre! leur plus haut point d'élévation touche à leur décadence, et de toutes parts je vois la dégradation succéder à la maturité. Foibles mortels, déployez, épuisez toutes les ressources de votre sagesse; toujours

tous vos établissements porteront en eux, comme vous-mêmes, le germe de leur destruction; vous pouvez prolonger leur durée, comme l'on prolonge les jours d'un vieillard vigoureux; mais ne vous flattez pas de leur donner une stabilité incompatible avec les ouvrages des hommes: non seulement vos rois meurent; mais vos royaumes doivent eux-mêmes mourir: comme vous marchez dans ce temple sur les cendres des rois, par tout l'univers vous marchez sur les débris; et, pour me servir de l'énergique expression d'un ancien, vous marchez sur les cadavres des cités et des empires: ainsi tout vieillit, tout meurt; vous seul, Seigneur, vous subsistez éternellement: *Omnes veterascent; tu autem permanes* (1).

Pour honorer la mémoire de Louis, voulons-nous donc attribuer à un destin inévitable tous les maux qui peuvent affliger un état? Censeurs indiscrets des gouvernements, nous savons ainsi que vous les erreurs et les abus dont une sage administration peut préserver les empires; mais est-ce à des hommes sans expérience, et qui ne peuvent connoître les difficultés et les écueils

(1) Ps. CI, 27.

de l'administration, à juger avec cette rigueur ceux qui sont à la tête des choses humaines? Hélas! en vain les princes veulent faire le bonheur de leurs peuples; l'histoire de toutes les cours et de tous les empires n'a-t-elle pas dû vous apprendre comment les ambitieux qui environnent les rois savent, par leurs artifices, pervertir leurs intentions les plus pures? *Quomodò malis quorumdam suggestionibus regum studia depraventur* (1)? Regardez avec quelle attention infatigable ils veillent sans cesse autour des trônes, pour empêcher les conseils des sages et les gémissements des malheureux de parvenir aux oreilles des souverains. Le prince ne voit ni les services qu'il doit récompenser, ni les malversations qu'il doit punir: on lui exagère les prospérités, on lui dissimule les malheurs; la vérité, la vénérable vérité est foulée aux pieds devant les portes de son palais! *Corruit in plateâ veritas;* l'équité ne peut trouver accès auprès de son trône: *Æquitas non potuit ingredi* (2). Ainsi, comme le disoit autrefois l'un des princes les plus sages qui aient gouverné l'univers, ainsi

(1) Esther, XVI, 7.
(2) Isa. LIX, 14.

un prince bon et vigilant, ainsi le meilleur prince est trompé: *Intereà bonus, cautus, optimus, fallitur imperator.*

Au milieu de ce tourbillon d'intrigues, représentez-vous un prince fatigué, rassasié de la puissance suprême, dégoûté de la confiance et de l'amitié, et à qui l'habitude d'être trompé fait croire que tous les hommes sont trompeurs: représentez-vous un prince affligé des maux de l'état, et rebuté par l'inutilité de ses efforts pour les réparer; un prince qui se voit subjugué et emporté, malgré lui, par une sorte de fatalité dont il ne peut découvrir les ressorts secrets. O princes! voilà donc votre destinée; maîtres absolus en apparence, et réellement les esclaves des vils flatteurs qui paroissent ramper à vos pieds. Ici il me semble entendre Louis dire à ses peuples, comme Assuérus l'écrivoit autrefois à ses provinces: Maître d'un vaste royaume, jamais je n'ai voulu abuser de la grandeur de ma puissance: *Cùm plurimis gentibus imperarem, volui nequaquàm abuti magnitudine potentiæ meæ* (1). Mais si vous saviez avec quelle ingratitude les ambitieux que nous comblons de nos

(1) Esther, XIII, 2.

faveurs abusent de notre confiance et de nos bienfaits pour satisfaire leur orgueil (1); si vous saviez avec quelle adresse et quel artifice ils savent profiter de la candeur même et de la simplicité de nos ames, accoutumées à juger les autres par elles-mêmes: *Dùm aures principum simplices, et ex suâ naturâ alios æstimantes, callidâ fraude decipiunt* (2). Malheureux que nous sommes, nous devenons, sans le savoir, les fléaux de ces mêmes peuples dont nous voulons, dont nous croyons être les bienfaiteurs et les pères. Non, mes peuples! non, jamais je n'ai voulu abuser de la grandeur de ma puissance: *Volui nequaquàm abuti magnitudine potentiæ meæ* (3). Toujours j'ai voulu gouverner mes sujets avec douceur et avec clémence; toujours j'ai voulu les faire jouir de la paix, qui fait l'objet des vœux de tous les mortels: *Sed cum clementiâ et lenitate gubernare subjectos, ut optatâ cunctis mortalibus pace fruerentur* (4).

Incompréhensible destinée de nos deux rois

(1) *Multi bonitate principum, et honore qui in eos collatus est, abusi sunt in superbiam.* Ibid. XVI, 2.

(2) Ibid. 6.

(3) Esther, XIII, 2.

(4) Ibid.

les plus cléments et les plus humains! O Henri IV! ô Louis XV! je voudrois pouvoir ensevelir dans un silence éternel l'attentat dont le souvenir fait encore frémir la France. Forfait capable à lui seul de flétrir un siècle! Mais la postérité, l'impartiale postérité ne fera pas à cette génération l'outrage de la rendre responsable du délire et de la fureur d'un monstre: la douleur et l'horreur unanime dont tous les François furent pénétrés en cet affreux moment absout le siècle et la nation.

Ne réveillons point le souvenir dangereux des troubles dont l'Église de France paroît enfin délivrée pour jamais, mais dont les derniers moments ont été si orageux. Jetons aussi le voile sur la rivalité qui avoit soulevé la puissance civile contre la puissance sacrée. Vous savez, messieurs, avec quelle justesse le roi avoit discerné les limites de l'une et de l'autre puissance: vous savez quel étoit son zèle pour la doctrine et les droits de l'Église. Si, par des raisons qu'il ne m'appartient pas d'approfondir (nous devons respecter le secret des rois, *sacramentum regis abscondere bonum est*) (1), si Louis a paru quel-

(1) Tob. XII, 7.

quefois ralentir sa protection; si la fermentation des esprits a redoublé; si une société fameuse par le crédit et la confiance dont elle avoit joui si long-temps auprès des pontifes et des rois, et par les services qu'elle avoit rendus à la religion et aux lettres; (car quelle considération pourroit empêcher les ames sensibles de rendre ce témoignage à des hommes malheureux?) si cette société a été parmi nous la victime de ces fatales contestations, et si elle a été précipitée dans les flots, comme autrefois le prophète de Ninive, pour apaiser la tempête; si la paix du sanctuaire a été troublée; si des pasteurs vertueux ont éprouvé des disgraces et des tribulations; prêtres, pontifes du Seigneur, vous le savez; oui, nous savons que le cœur de Louis n'a jamais cessé d'être pour la religion, pour l'Église et pour ses ministres.

Ébranlés par cette première secousse, les esprits tournèrent bientôt vers d'autres objets leur inquiète activité, et l'état eut aussi ses agitations et ses orages. Les sages l'avoient prédit, d'après l'expérience de tous les temps, et la marche ordinaire des révolutions humaines. Je ne m'engagerai point ici, messieurs, dans des ques-

tions politiques, étrangères au saint ministère que je remplis. Le ciel ne nous a point établis juges entre les nations et les rois: ce n'est point à nous à discuter les constitutions particulières des différents empires; nous savons seulement les lois générales, et les maximes saintes qui ont réglé et consacré l'autorité de toutes les puissances; nous savons que tout empire est sous un empire supérieur, sous l'empire de Dieu, qui venge les droits des peuples comme les droits des rois; et nous laissons dans la main du Tout-Puissant la balance du pouvoir souverain et de la liberté publique.

Louis, qui sembloit avoir oublié sa puissance pour ne gouverner que par la douceur, Louis s'est donc cru obligé de déployer, dans cette conjoncture, toute la force de son autorité. Prenons garde d'appuyer sur des plaies trop récentes encore et trop sensibles. A Dieu ne plaise que le souvenir des atteintes portées à nos droits, à Dieu ne plaise qu'un lâche ressentiment profane jamais le cœur des ministres de Jésus-Christ. Éprouver des contradictions de la part des hommes, c'est la destinée de l'Église; c'est sa gloire de les oublier. Anathème à celui qui se réjoui-

roit de la ruine d'un rival : *Qui ruinâ lætatur alterius non erit impunitus* (1). Plaignons les préjugés et les erreurs de l'esprit humain ; plaignons des citoyens, chers à la patrie par leurs anciens services, de s'être laissé entraîner, par l'impulsion des circonstances, au-delà de leur premier but : mais ne plaignons pas moins le plus doux de nos rois de la violence qu'il a faite à son cœur, pour terminer son régne par un éclat d'autorité qui répugnoit si fort à sa modération. Formons des vœux pour voir revivre sous le nouveau régne, dans tous les ordres et parmi tous les grands de l'état, cette heureuse harmonie qui fait le bonheur des Églises et des empires, des peuples et des rois. François, prêtons aujourd'hui un serment solennel de concorde et de fidélité ; oui, nous jurons en ce moment, au nom de tous les ordres de l'état, nous jurons sur le tombeau de Louis XV, à son auguste successeur, que tous les rivaux vont déposer leurs inimitiés au pied de son trône ; nous jurons qu'il n'y aura plus désormais qu'un seul vœu dans l'état, la gloire du roi inséparable du bonheur du peuple.

(1) Prov. XVII, 5.

Mais quel esprit de vertige, plus affligeant que tous les troubles qui peuvent agiter les Églises et les empires, a commencé ses ravages sous le régne de Louis XV? Jusqu'ici les novateurs les plus hardis s'étoient bornés à combattre quelques uns de nos dogmes; il étoit donc réservé au dix-huitième siècle d'attaquer à-la-fois tous nos dogmes et toutes nos lois, en sapant leur fondement sacré, l'autorité de la révélation. Que dis-je? les principes mêmes de cette première loi que l'auteur de la nature a gravée dans le cœur de tous les hommes, les principes de l'honneur, de la justice, de la vertu, de l'honnêteté naturelle; les principes les plus essentiels pour l'ordre et la paix des sociétés humaines, ont-ils été respectés? et quels progrès ces désolants systèmes n'ont-ils pas faits parmi nous, et dans toutes les parties de l'Europe? L'impiété, suivant une prophétie qui semble regarder particulièrement ce dernier siècle, l'impiété croit donc être arrivée au moment d'un triomphe et d'une révolution générale: elle a dit, dans sa pensée: Je vais changer les temps, je vais changer les lois. *Putabit quod possit mutare tempora et leges* (1).

(1) Dan. VII, 25.

Siècle dix-huitième, si fier de vos lumières, et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre du siècle philosophe, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations? Nous ne vous contestons point le progrès de vos connoissances: mais la foible et superbe raison des hommes ne pouvoit-elle donc s'arrêter à son point de maturité? Après avoir réformé quelques anciennes erreurs, falloit-il, par un remède destructeur, attaquer la vérité même? Il n'y aura donc plus de superstition, parcequ'il n'y aura plus de religion; plus de faux héroïsme, parcequ'il n'y aura plus d'honneur; plus de préjugés, parcequ'il n'y aura plus de principes; plus d'hypocrisie, parcequ'il n'y aura plus de vertu. Esprits téméraires, voyez, voyez les ravages de vos systèmes, et frémissez de vos succès. Révolution plus funeste encore que les hérésies qui ont changé autour de nous la face de plusieurs états! elles y ont du moins laissé subsister un culte et des mœurs; et nos neveux malheureux n'auroient plus un jour, ni culte, ni mœurs, ni Dieu! O sainte Église gallicane! ô royaume très chrétien! Dieu de nos pères, ayez pitié de la postérité!

Quelle étoit aussi, messieurs, l'affliction du roi à la vue des maux de la religion et des maux plus terribles encore qui menaçoient les générations futures? Il a voulu déposer sa douleur et ses alarmes dans l'acte où il a consigné ses dernières volontés: avec quelle amertume il y déplore le dépérissement de la foi dans un royaume où ses aïeux l'avoient toujours fait régner avec tant de gloire? Hélas! Louis XV est donc descendu dans le tombeau avec la douleur d'avoir vu la foi et les mœurs de sa nation se dégrader sous son règne, et de n'avoir pu réparer ce malheur. Fasse le ciel que Louis XVI, plus heureux, puisse exécuter les derniers vœux de son aïeul! Nos maux sont à un degré effrayant; mais gardons-nous de désespérer du salut public. Non, la France n'est point encore arrivée à ce degré de dépérissement que déploroit autrefois l'historien de Rome, et où l'empire ne pouvoit plus soutenir ni les maux qui l'accabloient ni les remèdes qui pouvoient le guérir. Nous ne pouvons plus soutenir nos maux; mais nous pouvons encore soutenir les remèdes: le feu sacré de l'honneur, de la foi, de la vertu, n'est point encore éteint dans le cœur des Fran-

çois; et que n'avons-nous pas le droit d'attendre d'un jeune roi qui porte sur le trône le zèle de la vertu et l'autorité de l'exemple!

Que la nation applaudisse au zèle du successeur de Louis XV, et à ses sages projets pour le soulagement de ses peuples: nous nous empresserons de joindre aux acclamations publiques nos applaudissements et nos bénédictions. Mais nous à qui le ciel a confié le plus précieux trésor des sociétés humaines, le dépôt sacré de la religion et des mœurs, bénissons le zèle de notre nouveau maître, pour faire revivre parmi son peuple la foi et la vertu. La France a donné à l'un des rois dont la cendre repose dans ce temple le titre de restaurateur des lettres; décernons à Louis XVI un titre aussi supérieur à celui de François I[er] que la vertu est au-dessus de la science: osons d'avance, au nom de la France, au nom de l'Europe, au nom de la postérité, osons le proclamer en ce jour, sur les tombeaux de ses aïeux, Louis XVI le Restaurateur des mœurs.

Que ne puis-je, messieurs, dissimuler ici l'une des principales causes de nos malheurs! Fatale passion, qu'un monde insensé appelle la volupté

suprême, que tu parois douce, mais que tes suites sont cruelles! Combien de grandes ames, dégradées par cette malheureuse passion, ont vu périr leur gloire avec leur vertu! Et si elle vient à s'emparer de ceux qui ont le plus d'influence sur le sort et sur les mœurs des autres hommes, ô ravage terrible des scandales qui tombent d'un si haut degré d'élévation! Funestes plaisirs! déplorables sources des désordres et des calamités publiques! O David! ô Salomon, trop illustres exemples de ce malheur.

Aussi heureux que David, plus heureux que ne le fut peut-être Salomon, dont nous ignorons la pénitence, Louis a obtenu la grace de reconnoître et d'expier ses erreurs; et malheur à ceux qui oseroient reprocher jamais à sa mémoire des fautes que la divine clémence lui a pardonnées! Pour nous, jetons un voile respectueux sur les fautes de notre père: gémissons sur le malheur des princes, gémissons sur les tentations qui assiègent les trônes, et qui ont égaré tant de rois! Hélas! de quoi n'est pas capable le profane amour, et sur-tout quand il est encore enflammé par l'orgueil et l'ambition, par l'ambition de dominer sur le cœur des princes, et

de gouverner ceux qui gouvernent les empires! Comment un homme foible, ainsi que tous les autres humains, et que la volupté attaque par tous les sens, qui ne rencontre autour de lui que des regards conjurés pour lui plaire, et qui semble être le but unique de tous les traits enflammés de l'ennemi du salut; comment, sans un prodige de grace et de vertu, pourra-t-il échapper à tant de périls? Comment résistera-t-il à la séduction de ces perfides adulateurs qui soufflent de toutes parts dans son cœur des feux coupables, soit pour autoriser leurs foiblesses par un grand exemple, soit pour s'insinuer dans sa faveur par leur lâche complaisance, soit pour le distraire des affaires par la dissipation des plaisirs, et pour se ménager plus de puissance et d'autorité, et qui ne craignent pas de sacrifier à leurs vils intérêts la gloire et l'ame de leur maître?

Que dirai-je encore de ceux dont la conscience et l'honneur seroient révoltés de s'abaisser à ces honteuses intrigues, mais qui ne rougissent pas de fléchir le genou devant les idoles que les princes ont élevées? O opprobre! ô avilissement des cours! Diront-ils qu'ils ne peuvent refuser

cette déférence à leurs maîtres? Le sage sait honorer ses maîtres sans honorer leurs passions: la fierté de son ame seroit humiliée d'obtenir leur faveur à ce prix; et les titres les plus éclatants seroient flétris à ses yeux s'il les devoit à une médiation indigne de sa gloire et de sa vertu. Et quelle dangereuse illusion pour un prince de voir les noms les plus illustres de son empire, de voir des hommes distingués par leurs dignités, par leurs exploits, et peut-être même par la réputation de leur vertu, autoriser et ennoblir ses foiblesses par la bassesse de leurs hommages? Malheureux princes, plus dignes encore de compassion que de censure! Censeurs impitoyables, placez-vous au milieu des mêmes pièges, au milieu des mêmes écueils: quelle ame assez pure, assez affermie dans la vertu, pour ne pas trembler de frayeur! *Vos qui spiritales estis, reprehendite in spiritu lenitatis* (1).

Et quand je pense que tous ces périls vont environner les enfants de Louis; quand je pense à tous les séducteurs qui vont tenter de corrompre l'aimable pureté de leurs mœurs: ô princes, plus exposés que tous les autres hommes aux

(1) Gal. VI, 1.

prestiges de la volupté, gardez votre cœur! *Custodite spiritum vestrum* (1). Il ne s'agit pas seulement de votre salut et de votre gloire; il s'agit du salut, il sagit de la gloire de toute une grande nation, dont vos mœurs vont devenir le modèle. Que les exemples que vous venez d'avoir sous les yeux redoublent encore votre vigilance. O Dieu! daignez veiller vous-même du haut des cieux sur des mœurs si importantes pour le bonheur et le salut de votre peuple; faites que l'union et la fidélité inviolable des augustes époux soient à jamais la règle des mœurs, le gage de la concorde des empires et de la félicité publique!

Si Louis a eu le malheur de s'écarter de ces saintes lois, ne croyez pas, messieurs, qu'il ait perdu jamais le sentiment de la vertu, et qu'il se soit fait une conscience inaccessible au repentir. Mon Dieu! un cœur que vous aviez fait pour vous ne pouvoit trouver le repos hors de la vertu et de votre grace. Vous permettiez que le trône avec toute sa gloire ne pût le rendre heureux, et que la douceur même des plaisirs devînt pour cette ame honnête un ver rongeur,

(1) Malach. II, 15 et 16.

et dulcedo illius vermes (1). Combien de fois a-t-il tenté de retourner à Dieu et à la vertu! Et qui ne sait les alarmes de ses séducteurs, sur-tout aux approches des solennités saintes, et comme ils redoubloient alors leurs ténébreuses intrigues, pour le distraire de cette salutaire pensée? Bénissons le ciel de n'avoir jamais retiré du cœur de Louis la dernière de ses graces, la dernière vertu des pécheurs, la grace des remords.

Enfin le moment approche où Dieu va fixer les irrésolutions de cette ame depuis si longtemps agitée; mais pour opérer le salut du roi, quel coup le Seigneur a frappé! Il a donc voulu que la mort s'approchât de Louis sous la forme la plus terrible. Ce front auguste, où se peignoient la clémence et la majesté, n'est donc plus qu'un objet d'horreur et de pitié. Avec toute sa gloire, le plus puissant roi de l'univers languit méconnoissable au milieu de sa cour. Grand Dieu! vous voulez exercer à-la-fois, sur la personne de Louis, deux grands jugements; un jugement de justice et un jugement de clémence. Vous épuisez sur son corps toute la rigueur de votre justice; vous réservez votre clémence pour

(1) Job, XXIV, 20.

son ame: le jour de la vengeance est le jour du salut.

Mais quel danger plus effrayant que la contagion même qui le dévore! Hélas! tout semble conspirer pour dérober au roi la connoissance de son péril. Et voilà donc comme l'intrigue poursuit les rois jusqu'au milieu des ombres de la mort, et comme elle forme encore une barrière autour de leur lit de trépas, pour empêcher jusqu'à la fin la vérité de parvenir à leurs oreilles. Oh! si la mort eût surpris Louis dans cette fatale sécurité... cette pensée me fait encore frémir! Dieu, qui sauvez les rois, *Deus, qui das salutem regibus* (1), n'abandonnez pas un prince qui a mis en vous son espérance!

Il faut, messieurs, il faut le dire ici hautement pour l'honneur du roi et pour la gloire du Seigneur, le roi n'a été déterminé que par le mouvement intérieur de la grace: Dieu a voulu opérer lui seul le salut du roi. Au moment où ses fidèles serviteurs alloient vaincre enfin les obstacles, et lui dire comme le prophète: *Dispone domui tuæ* (2): Prince, oubliez la terre, et

(1) Ps. CXLIII, 10.
(2) Isa. XXXVIII, 1.

ne songez plus qu'à l'éternité, il épargne à leur sensibilité la peine de remplir ce douloureux devoir : Louis est son prophète à lui-même. Après avoir rompu le lien fatal qui enchaînoit son cœur, il invoque les secours et les consolations de la religion; et avec quels profonds sentiments de foi et de douleur il s'applique à lui-même les gémissements du roi pénitent! avec quelle amertume il repasse dans son ame toutes les années de sa vie, et les péchés de l'homme, et les péchés du prince! Il veut que les regrets dont son cœur est pénétré retentissent au milieu de son palais : sa défaillance ne lui permet pas de les exprimer lui-même; il veut que le pontife qui lui présente le gage divin de la réconciliation soit l'interprète de sa pénitence; il veut qu'il proclame solennellement, en présence de toute sa cour, la réparation qu'il doit à son peuple, et que la renommée la publie jusqu'aux extrémités de son royaume.

Après une cérémonie dont l'appareil porte le trouble et l'effroi dans les ames les plus constantes, contemplez la tranquillité du roi : ne semble-t-il pas que le calme de son ame ait passé jusque dans ses sens? A cet instant vous eûtes

une lueur d'espérance. Au moment où Louis fut rendu à la vertu, vous crûtes qu'il seroit aussi rendu à la vie. Vain espoir! des symptômes effrayants annoncent l'approche du trépas : ne craignez point que la terreur abatte l'ame de Louis. Non, François, non, votre roi ne dérogera pas au courage de sa race auguste; il ne mourra pas comme les foibles ont coutume de mourir : il demande lui-même ce sacrement si consolant pour la foi, mais si effrayant pour la nature ; il présente aux saintes onctions ses membres languissants; il unit sa voix mourante aux prières de l'Église, et ses derniers soupirs sont des soupirs de pénitence et de confiance dans la clémence divine. « Le roi a mis son es-« pérance dans le Seigneur, et il ne sera point « ébranlé dans la miséricorde du Très-Haut. » *Quoniam rex sperat in Domino, et in misericordiâ Altissimi, non commovebitur* (1).

Mais quand je songe à la sévérité des jugements réservés aux puissances de la terre, quand je me représente l'ame d'un roi, l'ame d'un homme environné, jusqu'à son dernier moment, de l'appareil de la majesté, et qui com-

(1) Ps. XX, 8.

paroît tout-à-coup, dépouillée de sa puissance, tremblante, palpitante, devant le tribunal de l'Éternel : *Illic reges horrendi, nudo latere, palpitabunt* (1); quand je songe aux menaces terribles que le ciel a prononcées contre les pécheurs qui ne veulent donner à la vertu que leurs derniers soupirs! qu'est-ce qu'une pénitence de quelques moments, après cinquante-neuf années de régne? Chrétiens, nous savons les anathèmes dont le Seigneur a frappé les pénitences tardives; et nous préserve le ciel de faire fléchir, pour l'honneur même de la mémoire du roi, les principes de notre sainte morale. Mais nous savons aussi quelle est la toute-puissance de la grace; et quoique la conversion d'un pécheur mourant soit peut-être l'un de ses plus grands prodiges; mon Dieu, nous osons croire que vous l'avez opéré en faveur de Louis. Que cet exemple n'autorise point une téméraire confiance. Où sont ceux qui peuvent se flatter de réunir autant de titres pour obtenir cette grace? Je me confie pour le salut du roi, non pas dans cette puissance qui éblouit les hommes : Dieu, sans doute, Dieu ne révère la grandeur de personne; et s'il

(1) Hieronym.

fait grace à quelqu'un, c'est au plus foible : je me confie dans cette douceur, cette clémence, qui formoient le caractère de Louis, et qui sont si chères à notre Dieu : je me confie dans cette foi pure et inaltérable qu'il a conservée au milieu des erreurs de son siècle, et dans cette fidélité constante avec laquelle il a pratiqué les saints exercices de la religion depuis son enfance la plus tendre jusqu'à son dernier soupir : je me confie dans cette étincelle précieuse de vertu qui s'étoit toujours conservée au fond de son cœur, et que rien n'y a jamais étouffée : enfin je me confie, pour le salut du roi, dans les vœux continuels de tout son peuple. Seigneur, vous savez combien l'ame de notre roi nous étoit chère ; vous savez avec quelle ardeur nous vous demandions tous son salut ! Oui, nous osons espérer que vous n'avez point rejeté ses larmes comme celles de ces rois superbes dont vous avez réprouvé la pénitence : le temps a été court, mais l'opération de la grace a été forte ; mais où le péché avoit abondé, vous avez fait surabonder votre grace : *Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia* (1).

(1) Rom. V, 20.

Le jour lugubre, l'heure fatale est donc arrivée où la France va rendre son dernier hommage à son roi! Déja Louis XIV a cédé sa place à Louis XV : son cercueil vient d'être transporté au fond des antres funèbres, et Louis-le-Grand a semblé mourir une seconde fois. Grands du royaume, chefs des légions, venez apporter dans ce gouffre insatiable où va s'abymer la gloire et la majesté de vos maîtres, venez apporter les dépouilles de la royauté, le sceptre, la couronne, la pourpre, les trophées, les étendards; venez présenter à la mort ces offrandes augustes arrosées de vos larmes : *Venite, et reddite Domino Deo vestro, omnes qui in circuitu ejus affertis munera* (1). Venez, et tremblez devant le Dieu terrible qui enlève la vie aux princes, devant le Dieu terrible pour les rois de la terre!

Hélas! quand vous aurez rempli envers votre roi ces tristes devoirs; quand cette pompe funèbre, le dernier appareil de sa puissance, la dernière lueur de sa gloire, quand cette vaine pompe aura disparu, que lui restera-t-il désormais de la magnificence de son trône? Une lampe funèbre, un voile lugubre, un silence

(1) Ps. LXXV, 12.

profond qui ne sera interrompu que par les vœux des solitaires qui vont prier sur son cercueil! Vous allez voir un reste d'appareil le suivre au tombeau : vain simulacre! sa gloire ne descendra point avec lui sous la tombe : *Neque descendet cum eo gloria ejus* (1). Une voix lugubre va crier : Louis XV est mort, et la même voix va s'élever au même instant pour annoncer déja, au son des instruments guerriers, la puissance et la gloire de son successeur. Ainsi, malheureux humains, au milieu même de vos pompes, vous ne pouvez vous empêcher de proclamer vous-mêmes votre néant! ainsi un régne, une génération passe; un autre régne, une autre génération arrive : et quel autre fruit de tous les travaux dont l'homme se tourmente sous le soleil (2)?

Louis XV n'est donc plus! et quel souvenir cruel, quelle plaie cette mort vient de rouvrir dans nos cœurs! Hélas! le premier héritier de son trône, ce prince qui devoit essuyer nos larmes, le sage et vertueux dauphin n'est donc

(1) Ps. XLVIII, 16.

(2) *Quid habet ampliùs homo de universo labore quo laborat sub sole? generatio præterit, generatio advenit.* Eccl. XVII, 3 et 4.

plus lui-même, et nous voyons à sa place un roi qui touche à peine à son quatrième lustre. François, consolez-vous : nous pouvons vous dire en ce jour, comme Ambroise le disoit aux grands de l'empire en leur présentant le fils de Théodose sur le tombeau de son père : *Non moveat ætas*. Que la jeunesse de votre nouveau roi ne vous alarme point : *Non moveat ætas*. La fidélité de la nation, la vertu du prince, voilà la maturité des rois : *Fides militum, imperatoris ætas perfecta est; perfecta ætas ubi perfecta virtus* (1).

Ici quel heureux pressentiment vient relever notre espoir ! A travers les ombres funèbres qui nous environnent, quelle douce lumière se découvre à nos yeux ! France, suspendez un instant vos pensées lugubres. Quel heureux avenir Louis XVI prépare à son royaume ! Que les pervers, que les flatteurs, fuient loin de la face du prince ! Hommes vertueux, vrais sages, vrais héros, accourez autour du trône de votre jeune maître. Celui qui aime la pureté du cœur sera l'ami du roi (2). Il a dit comme un grand prince :

(1) *Ambros. in Orat. de obitu Theod.*

(2) *Qui diligit cordis munditiam habebit amicum regem.* Prov. XXII, 11.

Mes yeux cherchent sur la terre les hommes fidèles, pour les faire asseoir à mes côtés (1) : l'œil superbe et le cœur insatiable ne seront jamais admis à ma familiarité (2), et le lâche détracteur sera toujours frappé de mon indignation (3) : celui qui marche dans la voie de l'honneur et de la vertu, voilà, voilà celui qui aura la confiance de son prince (4)! Tandis que le roi prépare dans le secret auguste de ses conseils le bonheur de son peuple, la compagne de son trône met sa gloire à lui conquérir les cœurs, par cette aimable popularité qui a tant d'empire sur les François. Déjà je crois entendre ce peuple, ce bon peuple qui est si digne d'être heureux, je crois l'entendre s'écrier au milieu des transports naïfs de sa joie : Comment les exacteurs, comment les tributs ont-ils cessé d'accabler notre foiblesse? *Quomodò cessavit exactor, quievit tributum* (5)? Louis XVI accomplit le vœu de Louis XV. François, au milieu de votre deuil,

(1) *Oculi mei ad fideles terræ, ut sedeant mecum.* Ps. C, 6.

(2) *Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam.* Ibid. 5.

(3) *Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar.* Ibid.

(4) *Ambulans in viâ immaculatâ, hic mihi ministrabat.* Ibid. 6.

(5) Isa. XIV, 4.

applaudissez à votre nouveau maître; mêlez à vos soupirs un cri d'alégresse : *Canetis buccinâ, atque dicetis: Vivat rex* (1)!

Mais que la nouvelle lumière qui s'élève sur nos têtes ne nous fasse pas oublier celle qui vient de se perdre dans la nuit de ce tombeau. Juge suprême des vivants et des morts, souffrez que la France vous adresse en ce jour, pour Louis, le cantique funèbre que vous adressoit Isaïe aux obsèques de David : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus* (2). Seigneur, souvenez-vous de Louis et de toute sa douceur. Voyez les chefs de votre peuple rassemblés autour des tristes restes de leur maître : hélas! ils ne peuvent plus le servir désormais que par leurs vœux et leurs larmes. Laissez-vous fléchir, Seigneur; laissez-vous attendrir par nos prières; souvenez-vous de Louis; souvenez-vous de sa foi, de sa pénitence; souvenez-vous de toute sa douceur : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus.*

Souvenez-vous aussi de l'enfant et du successeur de Louis. Il peut vous dire, comme l'enfant

(1) 3 Reg. I, 34.
(2) Ps. CXXXI, 1.

et le successeur de David, au moment où il monta sur le trône de son père : « Seigneur, dès « ma plus tendre jeunesse, voilà que vous m'avez « déja placé à la tête du peuple le plus puissant « de l'univers (1). » Daignez, Seigneur, daignez être vous-même le tuteur de ses jeunes années : préservez un roi si précieux à son peuple, si précieux devant vous par les qualités qu'il annonce; préservez-le des pièges que l'on va tendre de toutes parts à sa droiture, à sa candeur, à sa foi, à ses mœurs, à sa justice : conservez dans cette jeune ame cette première ferveur de l'honneur, de la vertu, de la religion, de l'humanité : ne souffrez pas que rien puisse ébranler jamais cette volonté ferme et soutenue qui fait l'espoir de la nation, et qui peut seule réprimer les abus et réparer nos malheurs : faites que la France soit véritablement gouvernée par l'œil même de son maître, par le fils et l'héritier des rois, à qui elle a remis ses destinées; par celui qui est le plus intéressé à la rendre heureuse, et qui ne peut être heureux lui-même que par notre félicité. Jetez un regard de miséricorde sur ces tristes restes du dix-huitième siècle : faites que

(1) 3 Reg. III, 7 et 8.

notre nouveau roi puisse les purifier des désordres et des erreurs qui ont désolé ce siècle malheureux. Bénissez les précautions qu'il vient de prendre avec ses augustes frères, pour se préserver de la contagion cruelle qui vient de nous ravir son aïeul : prolongez les années du roi, de génération en génération (1); et puisqu'il faut que tout finisse, et que les princes, comme tous les autres humains, viennent se perdre dans l'abyme du tombeau, ô vous qui tenez dans vos mains les jours des peuples et des rois, ne refusez pas du moins à notre jeune monarque et à son auguste famille tout le petit nombre d'années dont peuvent jouir les foibles mortels Ainsi soit-il!

(1) *Dies super dies regis adjicies; annos ejus usque in diem generationis et generationis.* Ps. LX, 7.

AVERTISSEMENT.

Les trois dernières oraisons funèbres que contient ce recueil, et qui nous paroissent dignes, à cause de l'importance des sujets, et du talent des panégyristes, d'être associées à des œuvres que le temps a consacrées, sont l'ouvrage de trois célèbres orateurs, honneur de l'Église de France par leurs lumières et leurs vertus. Si les convenances nous défendent d'élever la voix pour juger leurs titres littéraires tandis qu'ils sont encore au milieu de nous, il nous sera permis du moins de rendre hommage ici à cette éloquence apostolique qui s'est manifestée avec tant de puissance, soit par de touchantes et généreuses inspirations, soit par les séductions légitimes d'une raison irrésistible. Mais en même temps nous ferons des vœux, que répéteront leurs nobles cœurs, pour que des catastrophes sanglantes, comme celles qui ont inspiré les panégyristes de Louis XVI et du duc de Berri, ne les rappellent jamais dans la chaire évangélique; pour que le panégyriste d'un sage monarque n'ait plus que des actions de graces à rendre, au nom d'un monarque bien-aimé. Si l'éloquence funèbre avoit retenti sur les tombeaux de tant de glorieuses victimes frappées depuis trente ans, la chaire de vérité n'auroit cessé de proclamer

le courage, la fidélité, le martyre. La Providence nous permet sans doute de compter sur ce repos acheté par tant de sang et de regrets, garanti par de fortes institutions, par la loyauté de Charles X, et par l'unanimité des cœurs vraiment françois.

THÉRY.


LOUIS XVI

NOTICE

SUR LOUIS XVI.

[illegible] que [illegible] lorsque les [illegible] Louis XVI [illegible] intérêt [illegible] la victime [illegible] des bourreaux [illegible] les [illegible] de ce règne [illegible] seules, dans une esquisse rapide, être rappelées avec détail. Nous suivrons cette proportion nécessaire, et nous



NOTICE

SUR LOUIS XVI.

Il est dans l'histoire des époques fatales qui répandent sur tout ce qui les environne une teinte sombre et comme un voile sanglant. Dans un petit nombre d'années se pressent quelquefois tant de désastres, qu'il devient nécessaire de mesurer le récit à l'intérêt et non à la longueur d'une période historique. Que sera-ce lorsque cette période est contemporaine, lorsque les lecteurs achèvent par leurs souvenirs ce que l'histoire leur raconte? que sera-ce lorsque les crimes dont elle les entretient dépassent de beaucoup la mesure des crimes ordinaires? Louis XVI régna plus de dix-huit ans, et plusieurs événements de son règne seroient dignes sans doute d'une attention assez profonde; la plupart mériteroient d'être étudiés comme les préludes de la catastrophe qui termina le règne et la vie de cet excellent prince; mais cette catastrophe elle-même est si puissamment dramatique, un si horrible intérêt s'attache aux souffrances, à la résignation de la victime, aux fureurs, à l'inextinguible soif de sang des bourreaux, que les quatre dernières années de ce règne doivent seules, dans une esquisse rapide, être rappelées avec détail. Nous suivrons cette proportion nécessaire, et nous

ne reproduirons qu'à grands traits tout ce qui précède l'année 1789.

Louis XVI naquit à Versailles le 23 août 1754, et reçut à sa naissance le titre de duc de Berri. Il étoit le second fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Josèphe de Saxe. Son berceau parut environné de présages sinistres; la dauphine étoit presque seule lorsqu'elle le mit au monde: le courrier chargé d'annoncer à la cour qu'il étoit né un prince fit une chute dont il mourut sur-le-champ. Le jeune duc, ainsi que son frère aîné le duc de Bourgogne, et ses deux autres frères le comte de Provence, depuis Louis XVIII, et le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, eurent pour instituteur le vénérable évêque de Limoges, et pour gouverneur un seigneur connu par son courage et sa probité, le duc de La Vauguyon. Par leurs soins, et sous les yeux d'un père et d'une mère dont les vertus défioient l'envie, le duc de Berri développoit ses heureuses qualités. Simple et compatissant, il éprouva de bonne heure un vif éloignement pour le luxe, une vive pitié pour toutes les misères. Mais il falloit deviner ses généreuses pensées; il les cachoit avec une modestie qui ressembloit à la crainte; il avoit peur d'être remarqué. On le trouvoit quelquefois brusque et sévère; c'étoit une suite de cette timidité funeste qui fait redouter les épanchements. Hélas! nous le reverrons plus tard avec la même défiance de ses lumières, excepté

quand il s'agira des grands intérêts de la religion. Admirable par sa fermeté dans ce qui concernoit sa famille, ou lui-même, il vacilla, au souffle d'une opinion factice, pour tout ce qui regardoit le gouvernement. Une seule passion l'occupoit, l'amour du peuple; mais ce fut cet amour aveugle d'un père qui cède à toutes les volontés de l'enfance, et, par l'avilissement de l'autorité paternelle, ne réussit qu'à créer des ingrats.

La mort du duc de Bourgogne avoit approché du trône le duc de Berri; celle d'un père digne de tous les regrets le constitua héritier de la couronne. Mais le nouvel éclat que recevoit sa destinée ne put le distraire de sa pieuse douleur. La première fois qu'il entendit, en traversant les appartements, ce cri: *Place à monseigneur le dauphin!* il s'évanouit, suffoqué par les sanglots, et le visage inondé de larmes.

Le nouveau dauphin ne fut initié par son aïeul à aucun secret du gouvernement; Louis XV, tout entier à ses plaisirs, laissoit le jeune prince se livrer à des plaisirs plus purs, mais qui ne devoient pas suffire à l'héritier du trône. Celui-ci s'instruisoit par des lectures judicieuses, cultivoit les sciences et les lettres, et se délassoit dans l'exercice d'un métier vulgaire, qu'on n'eût pas reproché à Pierre-le-Grand. Le dauphin aimoit à s'occuper d'ouvrages de serrurerie, et ce passe-temps lui tenoit lieu de jeu et de spectacles, divertissements dont il fut toujours ennemi.

En mai 1770 il épousa Marie-Antoinette d'Autriche, fille de l'illustre Marie-Thérèse. Nous ne parlerons à présent de cette auguste et infortunée princesse que lorsque les événements nous contraindront de le faire; une Notice spéciale devant contenir ce que nous ne pourrons rappeler ici. Les fêtes données à l'occasion de ce mariage se changèrent en deuil, par l'effroyable désastre de la place Louis XV et de la rue Royale, où périrent douze cents spectateurs, prélude sanglant d'un régne que terminera un double régicide!

Irréprochable dans ses mœurs, attaché par une tendre affection à sa belle et vertueuse compagne, le prince mérita les sarcasmes de la courtisane qui gouvernoit son aïeul; la comtesse Dubarry fut heureuse sur-tout de voir la jeune dauphine peu attentive à l'étiquette; elle la tourna en ridicule pour se venger des mépris du dauphin.

Louis XV mourut en 1774, et son petit-fils lui succéda sous le nom de Louis XVI. Son avénement au trône causa plus de joie au peuple qu'aux courtisans. On se rappeloit qu'interrogé un jour sur le surnom qu'il prendroit quand il porteroit la couronne, il avoit répondu, dans son impatience de toute flatterie: *le Sévère*. Cependant il fut bientôt facile de perdre ce souvenir. Le choix du comte de Maurepas pour ministre, d'après les conseils de Mesdames, tantes du roi, la relégation momentanée

de madame Dubarry dans un couvent, enfin un changement complet de ministère, furent les premiers actes de ce règne. Parmi les nouveaux ministres le plus remarquable étoit Turgot, disciple et idole des économistes. Il se proposoit d'asseoir un vaste système de finances sur la base d'une répartition égale de l'impôt foncier. Mais il fut arrêté dès l'origine par une mesure que provoqua le frivole et imprévoyant comte de Maurepas, le rappel des parlements. Ce corps, fier d'être le conservateur des anciens usages, et de marquer sa résurrection par un coup d'éclat, commença aussitôt une lutte obstinée contre le ministre réformateur. On faisoit un crime à Turgot des projets qu'on lui soupçonnoit. Il paroît certain que ses ennemis employèrent, pour décréditer son système, jusqu'à une insurrection soudoyée de quelques vagabonds qui prétextoient la famine, et jetoient dans la rivière les grains qu'ils osoient intercepter. Ces troubles furent bientôt calmés, et le sacre du roi, le 11 juin 1775, en effaça la mémoire.

Lamoignon de Malesherbes, homme probe et courageux, entra au ministère pour seconder Turgot, dont il partageoit les vues. Un réformateur moins prudent et moins habile, le comte de Saint-Germain, chargé du département de la guerre, débuta par la mesure impolitique de supprimer plusieurs corps de la maison militaire du roi. Cependant l'orage grondoit contre le contrôleur-général. Malesherbes se lasse

avant lui, et se retire. Enfin Turgot reçoit l'ordre de donner sa démission, et la noblesse, le clergé et le parlement réunis, insultant aux regrets des économistes et des philosophes, s'apprêtent à jouir de leur victoire.

Étrange situation! les idées nouvelles, assemblage de vérités et d'erreurs, de sages espérances et de vœux funestes, résultat mixte de la licence que les mœurs communiquent aux esprits, des progrès d'une raison éclairée, des téméraires essais de la philosophie, et d'une sincère et plus vaste bienveillance, ne pouvoient plus être repoussées dans leur invasion. Il eût été bon peut-être que des hommes tels que Turgot et Malesherbes pussent en permettre, mais en tempérer l'essor. Maurepas, qui trouvoit plus commode une administration routinière, sut persuader à Louis XVI qu'il falloit rétrograder; bientôt pourtant la force des choses, et la facilité du monarque, ramenèrent de nouveaux plans de réforme, mais avec de plus grands périls.

Il seroit trop long et peu utile de passer en revue les opérations des différents ministres; mais ce fut un événement d'une haute importance que la nomination de Necker, banquier génevois, à la place de directeur du trésor royal. L'opinion publique, guide qui seroit sûr et fidèle si de faux interprètes ne se chargeoient souvent de l'expliquer, indiqua au roi le choix de ce calculateur habile. Necker af-

fecta de suivre un système opposé à celui de Turgot; celui-ci avoit repoussé les emprunts, Necker en fit la base du crédit. Les parlements commençoient à murmurer de nouveau, lorsqu'une guerre occupa l'activité des esprits, et ajouta aux chances de révolution qui déja menaçoient la France.

Les Américains du nord s'étoient insurgés contre leur métropole; ils avoient vu avec indignation que l'Angleterre voulût les charger d'impôts inusités. La conduite incertaine ou violente de plusieurs ministres avoit fortifié leur esprit de résistance. Sans tumulte, mais sans hésitation, ils s'étoient formés en congrès à Philadelphie, le 17 septembre 1774, et là ils avoient publié une *Déclaration de droits*, où de périlleuses abstractions s'allioient à de nobles pensées. Le premier Pitt, lord Chatam, ne cessoit, dans le parlement anglois, d'invoquer une réconciliation. Mais quelques combats où les Américains furent heureux, et la prise de Boston par Washington leur général, donnèrent aux insurgents une confiance nouvelle: Washington, génie tutélaire de sa patrie, dirigeoit l'élan du patriotisme, et lui donnoit le caractère de sa propre modération. Tandis qu'il obtenoit des victoires, Francklin, illustre savant, illustre négociateur, gagnoit l'opinion de la France et même de l'Angleterre à une cause qu'il louoit par ses vertus.

Ce fut son arrivée en France qui changea en ad-

miration l'intérêt éprouvé déja pour les insurgents d'Amérique. La jeune noblesse brûloit de combattre dans leurs rangs, et le marquis de La Fayette lui donna le premier signal. Depuis deux ans Louis XVI permettoit des préparatifs de guerre; mais ce fut seulement en 1778 qu'il se décida à conclure un traité d'amitié et de commerce avec les *États-Unis.* Les véritables hommes d'état virent avec un étonnement profond ce roi, chancelant peut-être sur son trône, qui armoit pour des républicains. Un auguste voyageur, Joseph II, empereur d'Autriche et frère de la jeune reine, avoit éveillé, l'année précédente, la curiosité des François par ses manières faciles et quelquefois bizarres. Cette même année 1778 vit mourir les deux écrivains qui avoient donné la plus forte impulsion à leur siècle, Voltaire et J. J. Rousseau. Le premier expira à quatre-vingt-quatre ans, au milieu des fêtes et des hommages, le second à soixante-six ans, dans les jardins solitaires d'Ermenonville, après quelques mois d'un calme qu'il avoit peu connu.

Nous ne pouvons suivre la guerre d'Amérique dans tous ses détails. Il nous suffira de dire qu'après quelques revers les insurgents obtinrent à Trenton, à Prince-Town, à Saratoga, des succès décisifs. L'appui des François ne leur fut pas d'abord très utile. Le comte d'Estaing essuya plus d'une défaite, et, un moment vainqueur dans les Antilles, échoua

en 1779 devant Savanah. Le comte de Guichen et le comte de Grasse furent plus favorisés de la fortune; cependant les Américains profitoient peu de leurs victoires, et il fallut, pour ranimer leur courage, l'arrivée de sept vaisseaux de ligne françois et de six mille soldats.

L'Espagne s'étoit déclarée aussi contre l'Angleterre, comme si elle eût oublié que le midi de l'Amérique pouvoit répondre tôt ou tard au signal du nord. Le second Pitt, fils de lord Chatam, parvint en 1782 au ministère, et, grace à une victoire éclatante, remportée par le général Green, et à l'habileté diplomatique de Franklin, l'Angleterre reconnut, le 21 janvier 1783, l'indépendance de l'Amérique. Louis XVI, dont la bonté imprévoyante n'avoit vu que des opprimés à soutenir, s'applaudissoit d'être nommé le patron et le père de ce peuple régénéré. La France retira du moins de cette guerre l'acquisition de Tabago, recouvra le Sénégal, et obtint plusieurs importants priviléges.

L'année 1781 avoit été marquée par plusieurs événements graves; Necker étoit sorti du ministère, à la suite d'un *compte rendu* qu'il publia, et dont l'orgueil souleva des haines puissantes. Un dauphin étoit né le 22 octobre, et le 21 novembre étoit mort le comte de Maurepas. Il avoit été devancé de quelques mois par Turgot, encore dans la force de l'âge. Ce fut le comte de Vergennes, ministre plus habile à

concevoir, à exécuter même, qu'à prévoir, qui fut chargé des finances et s'empara du premier rôle dans le conseil; il avoit déja occupé avec honneur pour la France et pour lui-même le département des affaires étrangères. En 1785, l'infame procès du collier, dont nous renvoyons l'explication à la Notice sur Marie-Antoinette, procès où la crédulité coupable du cardinal de Rohan compromit la majesté de la reine de France, jeta dans des esprits déja prévenus de nouvelles semences de haine et de rébellion.

A côté du ministre Vergennes paroissoit un contrôleur des finances dont les manières élégantes et le gracieux sourire dissimuloient les vagues conceptions. Calonne affectoit de jouer avec les affaires, ne mettoit obstacle à aucune dépense, et, pour couvrir un déficit toujours croissant, il se vit contraint de proposer au roi la convocation des notables. Cette assemblée ne lui tint pas compte de ses ingénieuses combinaisons; elle ne vit en lui qu'un ministre prodigue: Louis XVI, que ses plans avoient d'abord séduit, fut effrayé de l'opposition unanime des notables, et le 9 avril 1787 Calonne fut averti de donner sa démission. Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, le remplaça. Satisfaite de cette docilité du roi, l'assemblée accorda beaucoup, et se sépara. Mais Louis XVI alloit être obligé de lutter sans cesse contre des résistances nouvelles; l'esprit du siècle éclatoit de toutes parts. L'enregistrement de l'impôt

du timbre fut refusé par le parlement que dirigeoient deux chefs principaux, d'Espreménil et Duport. Un cri tout nouveau retentit même dans son enceinte: un conseiller osa demander les *états-généraux*. Ces rares et solennelles convocations étoient une dernière ressource que se réservoit la France dans les occasions périlleuses; mais l'agitation des esprits rendoit un tel projet bien hasardeux. Le roi ayant tenu un lit de justice pour l'enregistrement des états, le parlement, dès le lendemain, déclara nul ce qui s'y étoit fait; il fut exilé à Troyes, et le cours de la justice resta suspendu. Rappelé bientôt après, il ne montra pas plus de complaisance: le duc d'Orléans excitoit son courage, et préludoit, par les témoignages de la haine, à ses crimes futurs.

L'archevêque de Toulouse passoit alternativement de la témérité à l'inertie, de l'inertie à la témérité: la noblesse, liguée avec les parlements, rédigeoit des protestations menaçantes; tout s'ébranloit, tout sembloit attendre un signal. Brienne quitta le ministère, et, aux acclamations d'une grande partie du public, Necker y fut rappelé. Cependant le roi avoit fixé au 1er mai 1789 la convocation des états-généraux qui devoient se tenir à Versailles. Une question dont les conséquences étoient incalculables fut débattue dans le parlement: on demanda si le tiers-état devoit avoir une représentation double de celles du clergé et de la noblesse, et l'on décida pour la négative. Une

seconde assemblée des notables, réunie en 1788, prit la même décision; mais, par une déclaration du 17 décembre, Louis XVI accorda au tiers-état cette faveur: il ajouta, à la vérité, et par le conseil de Necker, qui vouloit racheter cette concession capitale, que les ordres ne délibèreroient pas en commun; mais une telle restriction fut illusoire, et la cause plébéienne étoit gagnée.

Deux jours avant l'ouverture des états-généraux se joua la première scène du drame sanglant qui alloit se continuer sans relâche: une vaste manufacture du faubourg Saint-Antoine fut pillée par six mille brigands, au nom d'un prétendu arrêt du tiers-état. Paris étoit inquiet; le ravage pouvoit s'étendre. Une lutte s'engagea entre un détachement des gardes-françoises et suisses et les bandits: quatre ou cinq cents de ces derniers restèrent sur la place. Le cinq mai, le roi fit l'ouverture de l'assemblée: rien d'assez positif ne fut prononcé sur la grande question de savoir si les délibérations se feroient en commun; Necker parut éviter de s'expliquer à cet égard. Bientôt le tiers-état sembla étonné de voir que les deux autres ordres ne vinssent pas se réunir à lui; il avoit des partisans assez nombreux dans ces ordres même, et plusieurs donnèrent à leurs collègues le signal de la désertion. L'assemblée du tiers prit le titre ambitieux et hardi d'*assemblée nationale*. Le 20 juin le roi fit annoncer une séance royale; cette séance de-

voit avoir lieu dans la salle des états-généraux, dont la porte fut fermée : déja prêts au combat, les députés crient au despotisme. Ils se rassemblent dans un jeu de paume : c'est Bailly, leur président, qui les a convoqués ; c'est lui qui leur dicte et qui signe le premier le serment de ne se séparer qu'*après la régénération de l'ordre public.*

Quatre jours plus tard le roi tint la séance royale qu'il avoit annoncée ; il promit beaucoup de droits nouveaux, de libertés nouvelles, et blâma indirectement la conduite des députés. Il termina en ordonnant aux trois ordres de se séparer, et de se réunir le lendemain dans leurs salles respectives. Le tiers-état comptoit bien mettre à profit la timidité empreinte dans les paroles du monarque. Quand le marquis de Brézé, maître des cérémonies, se présenta et dit aux députés de cet ordre : *Messieurs, vous connoissez les intentions du roi*, Mirabeau, qui alloit être le véritable roi de l'assemblée, par l'autorité du génie oratoire, et par l'instinct toujours sûr du moment, lui répliqua par une violente invective, qui finissoit en ces mots : *Je déclare que nous ne quitterons nos places que par la puissance des baïonnettes.* En même temps, et encore sur sa proposition, l'assemblée se déclare inviolable. Louis XVI effrayé ordonne enfin à la majorité de la noblesse et à la minorité du clergé, qui lui présentèrent d'inutiles remontrances, de se joindre au *tiers-état.*

Le duc d'Orléans se tenoit prêt à soudoyer des mouvements populaires, dont le Palais-Royal seroit le centre. Le régiment des gardes-françoises donna aux troupes le premier exemple de l'indiscipline, et cet exemple ne fut pas puni. Néanmoins le roi rassembla autour de sa personne beaucoup de régiments dont il songeoit à se faire un rempart; l'assemblée lui demanda avec des menaces presque respectueuses l'éloignement de ces soldats: sa réponse fut obscure et indécise. Necker perdoit sa confiance, parcequ'il essayoit de substituer un plan fixe à ses incertitudes. Il sortit du ministère pour la seconde fois: une émeute, plus tumultueuse que sanglante, agita Paris à cette nouvelle; l'assemblée nationale fit le panégyrique des ministres disgraciés, car MM. Montmorin, de La Luzerne, et Saint-Priest, avoient été renvoyés en même temps. La crainte d'une famine, l'impulsion donnée aux esprits par des discours et par des exemples, enflammoient le peuple d'un enthousiasme de sédition qu'il prenoit pour du patriotisme. Le 14 juillet 1789, un immense rassemblement se forme, se dirige sur la Bastille, et, secondé encore des gardes-françoises, emporte d'assaut cette forteresse, peuplée autrefois des victimes du pouvoir, mais qui ne renfermoit alors que sept prisonniers, dont aucun n'avoit subi un châtiment politique. Le malheureux Delaunay, qui en étoit gouverneur, fut égorgé, ainsi que Flesselles,

prevôt des marchands, et les vainqueurs de la Bastille firent leurs premières libations de sang humain.

Le roi étoit environné de quelque respect, de quelque affection même, mais les princes de sa famille, mais la reine étoient en butte à tous les outrages, à toutes les menaces. La reine ne pouvoit et n'eût jamais voulu s'éloigner du roi; le comte d'Artois, son épouse et ses deux fils, s'exilèrent: quelques jours plus tard l'exil peut-être leur étoit fermé. Le 17 juillet le roi se décida à quitter Versailles, pour satisfaire au vœu impérieusement prononcé des électeurs. Après une marche lente et pénible, il arriva aux portes de Paris, où Bailly, récemment choisi pour maire, lui dit en le comparant à Henri IV: *Il avoit reconquis son peuple, ici c'est le peuple qui a reconquis son roi.* De là, à travers un appareil menaçant, il parvint à l'hôtel-de-ville, où il reçut du maire la cocarde tricolore: il lui fut permis de retourner à Versailles, au milieu des acclamations de la vanité satisfaite bien plus que de l'amour.

Des scènes atroces se succèdent. Foulon, vieillard de soixante-quatorze ans, ministre pendant deux jours, et Berthier de Sauvigny, son gendre, sont égorgés le 22 juillet par une multitude furieuse. Rappelé pour la troisième fois au ministère, Necker espéra en vain qu'une popularité sans bornes lui donneroit le moyen d'enchaîner les factieux. Le major de Belzunce fut massacré à Marseille; ses restes

furent dévorés, et cet horrible repas de cannibales devoit être imité plus d'une fois. Des hordes d'incendiaires parcouroient les provinces, brûloient les châteaux, torturoient les propriétaires. L'assemblée nationale, pour remédier à tant de maux, imagina d'en flatter les auteurs, non par complicité sans doute, mais par un élan irréfléchi. Dans la nuit du 4 août un délire de générosité s'empara du clergé et des nobles. Tous les restes de la féodalité furent offerts en holocauste: on sacrifia jusqu'aux droits de la propriété.

La sédition fermentoit au Palais-Royal tandis que l'assemblée décrétoit la *Déclaration des droits de l'homme*, dangereuse par son ensemble, par ses abstractions, par son alliage. Le pillage de plusieurs convois avoit rendu les subsistances rares; on craignoit de nouveau la famine. On parloit de se porter sur Versailles, et d'en ramener le roi et l'assemblée. Celle-ci cependant se constituoit en une chambre unique, ce qui armoit les passions de la toute-puissance; elle décidoit que le roi ne pourroit s'opposer d'une manière absolue à ses décrets, mais auroit seulement le *veto* suspensif. Necker, un peu timide pour accomplir le bien, avoit engagé le monarque lui-même à en faire la demande. Obligé, pour éloigner une banqueroute imminente, de proposer une contribution d'un quart du revenu, le ministre dut un succès d'abord contesté à l'éloquence de Mira-

beau. Déja son nom seul ne paroissoit plus une garantie.

Un événement bien simple eut les plus désastreuses conséquences. Le 1er octobre, les gardes-du-corps donnèrent un repas aux officiers du régiment de Flandres, et à ceux de la garde urbaine de Versailles, dans quelques salles du château. On y porta la santé du roi; on s'y livra à quelques transports de fidélité, imprudents peut-être, mais si naturels à des guerriers françois. Ce fut une conspiration, un crime dont la famille royale même fut jugée coupable. Avec quelle fureur on apprit que le roi différoit de sanctionner la *Déclaration des droits!* Une nouvelle insurrection se prépare. Des femmes forcenées, des hommes sous les habits de femmes, tous échauffés par l'ivresse, poussent les hurlements de la faim. L'hôtel-de-ville est pillé; le général de La Fayette est contraint par les gardes-françoises et par la multitude de marcher à Versailles. Arrivées avant lui dans cette ville, les femmes font irruption au sein de l'assemblée. Là commence la scène la plus triviale et la plus étrange: bafoués par ces conquérants d'une espèce nouvelle, les députés conduisent une députation d'entre elles jusqu'auprès du roi. Ces femmes sont un moment touchées de sa présence. Cependant on pressoit le roi d'accepter les décrets de l'assemblée; d'horribles vociférations menaçoient la reine. Quelques gardes-du-corps sont massacrés. Le roi,

pour éloigner le danger de sa famille et de ses serviteurs, accorde l'acceptation qu'on lui demande. L'assemblée restoit indécise et confuse. La Fayette arrive alors avec les gardes-françoises; après un entretien d'une demi-heure avec le roi, il se retire, et, possédé d'une fatale sécurité, va se livrer au sommeil. Cependant la multitude veille, le château est envahi vers les cinq heures du matin, 6 octobre; de fidèles gardes-du-corps sont égorgés après la plus héroïque résistance; d'autres échappent comme par miracle : à peine ils ont pu donner le temps à la famille royale de fuir par de secrètes issues. Les gardes-françoises, égarées d'abord, sauvèrent plusieurs gardes-du-corps au péril de leur vie. Les brigands se lassèrent de pillage et de meurtres; mais ils vendirent leur repos. Il fallut que le roi et sa famille prissent la route de la capitale.

Ce voyage fut bien plus affreux que celui du 17 juillet. Des assassins portant des têtes coupées, des femmes hideuses d'ivresse et de fatigue, devançoient le roi. Le malheureux Louis XVI, avec toute sa famille humiliée, mais non abattue, étoit traîné en triomphe. Il fut conduit à l'hôtel-de-ville, et s'installa ensuite aux Tuileries, où, pendant quelques jours, une multitude capricieuse le salua de ses acclamations.

L'assemblée, qui s'étoit déclarée inséparable d'un roi qu'elle n'avoit pas essayé de défendre, se trans-

féra en même temps à Paris. Bientôt le duc d'Orléans, qui trempoit dans tous les complots sanguinaires et ne savoit profiter d'aucun, avili aux yeux de ses partisans même, fut exilé en Angleterre sous le prétexte d'une mission. Le meurtre d'un boulanger nommé François donna à La Fayette et à l'assemblée l'occasion de déployer enfin quelque énergie contre le crime. Ce n'étoit pas assez d'en réprimer les sanglantes fureurs; il eût fallu lui retirer l'appui des abstractions et des maximes.

Le 4 février 1790, le roi se rendit à l'assemblée nationale, et prononça un discours dans lequel il annonçoit l'adhésion la plus franche aux principes de la révolution, se réservant sans doute de la modérer dans ses conséquences. Ce discours produisit le plus grand effet; dès le lendemain il ne laissa plus que le souvenir d'un avilissement nouveau. Les guerres religieuses sembloient se ranimer dans le midi, et l'assemblée s'accoutumoit à entendre parler du sang versé avec indifférence. Une puissance nouvelle, et déja terrible, celle des jacobins, s'élevoit près d'elle, et de nombreux députés représentoient cette puissance dans son sein. Une fièvre semblable à celle du 4 août précédent échauffa l'assemblée nationale pendant plusieurs séances. Titres de noblesse, armoiries, ordres de chevalerie, à l'exception de celui de Saint-Louis, tout ce qui choquoit le principe absolu d'une égalité chimérique fut sup-

primé. Le 14 juillet eut lieu la fête de la fédération, en l'honneur de la prise de la Bastille. Remarquons que ce menaçant anniversaire fut cependant pour le roi un jour heureux, grace aux sentiments de sympathie et d'enthousiasme que firent éclater à ses yeux les bons François. La fête fut vive, brillante, et se termina par un serment patriotique que prêtèrent le roi, les députés, et tous les assistants. Louis XVI entendit répéter les cris les plus doux à son cœur paternel : il ne devoit plus les entendre.

L'assemblée nationale constituante ne se lassoit pas de détruire; sans calculer la violence, elle étoit violente par entraînement. Malgré l'opposition éloquente de l'abbé Maury et de MM. l'abbé de Montesquiou et de Montlosier, les biens du clergé furent déclarés nationaux, sauf à pourvoir aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres; tous les monastères des deux sexes furent supprimés. La pénurie des finances décida, contre l'avis de Necker, dont l'influence périssoit de jour en jour, à émettre un funeste papier monnoie. L'expérience de Law étoit oubliée. A l'instigation du député Camus, on imposa au clergé une constitution civile qui brisoit tous les liens de l'Église de France avec celle de Rome. On fit plus, on exigea que les membres du clergé prêtassent le serment de la maintenir. Presque tous ceux qui étoient dans l'assemblée refusèrent de prêter ce serment, que leur conscience repoussoit. Le roi étoit na-

vré de douleur, et n'osoit ni accepter ni refuser ces décrets tyranniques. Enfin il accepta la constitution civile, et ne s'expliqua pas d'abord sur le serment; mais il voulut enfin faire encore ce sacrifice à la paix publique: il accepta aussi le second décret; ce fut pour ce malheureux monarque un amer souvenir.

Toutes les pensions furent examinées et réduites; plusieurs sans doute étoient abusives; beaucoup d'autres étoient des dettes légitimes: rien ne fut respecté. On établit l'impôt du timbre et de l'enregistrement; il fut question d'enlever au roi le droit de paix et de guerre. L'éloquence de Mirabeau, acheté secrètement, lui fit conserver ce droit concurremment avec l'assemblée. Bientôt Mirabeau lui-même se vit envelopper dans une procédure infamante; accusé d'avoir pris part aux crimes du 6 octobre, il se justifia par l'ironie, et l'assemblée cassa la procédure du Châtelet.

Necker étoit las d'un ordre de choses qu'il ne pouvoit modérer. Le 4 septembre, il se retira du ministère; tous les autres ministres tombèrent avec lui. L'assemblée leur reprochoit l'absence du bien qu'elle ne leur avoit pas permis de faire. Le marquis de Bouillé réprima énergiquement une rébellion suscitée à Nanci par la garnison de cette ville. Mirabeau, modéré à prix d'argent, étoit devenu l'espoir de la cour à Paris, comme M. de Bouillé l'étoit dans la province. Cependant les émigrations se multi-

plioient; une multitude de royalistes passoient en Allemagne: Mesdames, tantes du roi, se rendirent à Rome. On voulut porter une loi contre les émigrants; ce fut encore Mirabeau qui sauva ce déshonneur à l'assemblée. Il est même certain qu'il méditoit un plan pour le salut et la liberté de Louis XVI, lorsque cet homme, que son génie, ses vices, son éloquence vénale et puissante rendoient tour-à-tour un objet de mépris ou de culte, mourut le 2 avril, victime de ses excès. Ses restes furent portés au Panthéon avec ceux de J. J. Rousseau et de Voltaire.

Tandis que l'impératrice de Russie, Catherine II, amusoit par de vaines promesses d'une intervention active ceux des émigrés françois qui résidoient à sa cour, les hommes d'état de l'Angleterre se partageoient au sujet de la révolution françoise. Pitt, fils de lord Chatam, la devançoit par sa pénétration, et la combattoit par ses intrigues. L'éloquent Burke la flétrissoit avec indignation. Fox, le Démosthène anglois, et Shéridan, presque son rival, ne voyoient que la conquête d'une liberté dont ils sembloient ignorer les orages.

Le 18 avril le roi, pour faire l'essai de ce qu'il lui restoit de liberté personnelle, sortit des Tuileries avec sa famille; il alloit se diriger vers Saint-Cloud. Une insurrection nouvelle le retint; la multitude égarée refusa d'obéir aux ordres de La Fayette; le

roi rentra au château. Le commandant de la garde nationale donna noblement sa démission; mais sa popularité le soutenoit encore: il fut supplié de reprendre le commandement, et il céda. Le roi, au contraire, abreuvé de nouveaux outrages par l'assemblée elle-même, fut obligé d'attester aux puissances étrangères, par une déclaration solennelle, qu'il étoit libre. La mesure de sa patience étoit comblée; il médita de fuir, et de s'enfermer à Montmédy avec quelques troupes fidèles. Il comptoit sur le dévouement, sur la hardiesse d'esprit de M. de Bouillé. Dans la nuit du 20 au 21 juin, la famille royale parvient à s'échapper des Tuileries; les commencements de la fuite sont semés d'obstacles, le courage les surmonte. A Sainte-Menehould, Drouet, maître de poste tristement fameux dans l'histoire, reconnoît les fugitifs; il se met à leur poursuite, et les atteint enfin à Varennes: les secours que le roi attendoit lui manquent; un officier municipal seconde par une habile hypocrisie les mesures de Droüet. La famille royale est arrêtée, et reconduite à Paris au milieu des insultes les plus grossières. Elle y rentra le 25 juin; mais ce ne fut pas cette fois encore sans danger, et peu s'en fallut que les horreurs du 6 octobre ne fussent renouvelées par une populace en délire.

Le roi fut accueilli par un morne silence: Cependant la plupart des députés s'épouvantoient des cla-

meurs des factieux qui déja provoquoient un jugement régicide, et l'institution de la république. Robespierre jetoit les fondements de son infernale dictature : Barnave, dont le cœur étoit changé, depuis que, nommé pour accompagner le roi au retour de Varennes, il avoit vu de près ce monarque et sa famille, combattit victorieusement cet atroce rhéteur; mais l'assemblée régla cependant les cas où le roi *seroit censé avoir abdiqué, et deviendroit accusable*. Le club des jacobins et celui des cordeliers, furieux de ce qu'ils appeloient une modération coupable, excitèrent, le 17 juillet, une insurrection au Champ-de-Mars; deux malheureux invalides furent massacrés, et, sur un autel élevé à la patrie, de nombreuses signatures furent apposées à une pétition qui avoit pour objet la déchéance du roi. La loi martiale est proclamée par les soins de Bailly maire de Paris : La Fayette marche pour la faire exécuter; les grenadiers qui l'accompagnent, blessés grièvement à coups de pierre, font feu et renversent une centaine de mutins : le reste s'épouvante et se disperse.

Après la révision de l'acte constitutionnel, l'assemblée constituante, depuis long-temps impatiente de se dissoudre, fit convoquer les assemblées électorales. Elle proposa au roi cette constitution incomplètement réparée : avec une précipitation que les terreurs du passé et de l'avenir expliquent assez, il la sanctionna. Plus heureux que lui dans sa fuite,



Monsieur, depuis Louis XVIII, avoit rejoint son frère le comte d'Artois. Le 30 septembre 1791, Louis XVI vint faire la clôture de l'assemblée. Elle-même sentoit qu'elle léguoit son pouvoir à de sinistres héritiers. Ce fut dans les derniers jours de son existence que les désastres de Saint-Domingue et le massacre des colons réalisèrent, par une application sanglante, les folles rêveries de l'égalité.

Il n'est pas nécessaire que nous nous arrêtions long-temps sur les actes de l'assemblée législative; deux ou trois époques de crime remplissent son histoire : elle commença ses séances dans les premiers jours d'octobre; un décret contre les émigrés, un autre décret contre les prêtres qui n'avoient pas prêté le serment, furent ses premiers essais : le roi y refusa sa sanction : les républicains, occupés de fonder leur empire, dissimulèrent et se souvinrent.

L'un des ministres du roi, M. de Lessart, succomba sous la haine violente des factieux, dont Vergniaud, le plus beau talent de l'assemblée, se rendit l'organe : il fut conduit le 10 mars 1792 dans la prison d'Orléans. La guerre fut déclarée au roi de Hongrie et de Bohême; Dumouriez, entré au ministère avec Rolland, devoit la diriger : le roi, qui n'étoit plus qu'un instrument passif entre les mains de ses tyrans, vint la proposer la douleur sur le visage. Cette guerre ne fut pas d'abord très heureuse. Sous

un prétexte de prudence, on décréta l'établissement d'un camp de vingt mille hommes à Paris : le roi eut un moment le courage de la peur; il refusa de sanctionner cette résolution.

Péthion, élu maire de Paris, voulut payer sa dette à l'esprit du jour par une insurrection qui devînt pour lui un titre de gloire: le duc d'Orléans la paya : le 20 juin les deux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau s'ébranlèrent, conduits par le farouche Santerre : leurs députés parurent dans l'assemblée, et lurent une effroyable pétition. Tous se dirigent ensuite sur les Tuileries; rien n'avoit été prévu, le château est envahi. Il ne se commit point de meurtres; mais le roi humilié, coiffé d'un vil bonnet rouge, fut accablé de menaces. On exigeoit qu'il sanctionnât les décrets: *Non*, s'écria-t-il daus toute la force de sa conscience, *plutôt la mort!* Les brigands se retirèrent: ils apprirent de Péthion que leur rôle étoit terminé.

La Fayette vint faire une protestation courageuse, mais sans résultat, à la barre de cette assemblée qui avoit daigné à peine s'occuper des périls du roi. L'approche d'une armée prussienne ajoutoit à l'agitation des esprits. Lorsque le roi, au 14 juillet, anniversaire de la fédération, se rendit au Champ-de-Mars, il n'y recueillit que des outrages. Sa déchéance fut mise en question par les girondins; mais, pour le moment, cette question ne fut pas discutée. La

redoutable légion marseilloise arrive à Paris, commandée par un jeune fanatique nommé Barbaroux; une insurrection, telle que les précédentes ne pouvoient lui être comparées, se prépare: Chabot, Danton, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, la dirigent. Dans la nuit du neuf au dix août, elle éclate de toutes parts; le bruit lugubre du tocsin l'annonce: quatre cents défenseurs, tant suisses que grenadiers françois, et des vieillards, nobles vétérans de la fidélité, entouroient le roi: Rœderer, procureur-syndic du département, détermine Louis XVI, malgré l'opposition de la reine, à se retirer, suivi de sa famille, au sein de l'assemblée. Il y est reçu avec une froideur qui approche du mépris, et obligé de se cacher dans une loge de journaliste. Pendant ce temps, les serviteurs dévoués qui protègent le château, attaqués avec violence, se défendent avec intrépidité. Un moment vainqueurs, ils reçoivent avec douleur un ordre que l'assemblée a contraint le roi de signer, l'ordre de cesser le feu; ces infortunés sortent du château: après de nobles efforts, ils sont massacrés. Les Tuileries s'embrasent; la royauté même va disparoître: l'assemblée législative, complice par foiblesse, suspend Louis XVI de ce qu'elle nomme ses fonctions. Par ordre de la commune dont elle est la docile esclave, on abat les statues de nos rois. Le 13, Louis et sa famille sont conduits dans cette prison du Temple où alloit se prolonger leur douloureuse

agonie. Le 17 fut institué le tribunal révolutionnaire; c'est Robespierre qui l'avoit demandé.

Le roi de Prusse et le duc de Brunswick marchoient sur Paris; on apprend qu'ils sont maîtres de Longwy, de Sténay, de Verdun. L'horrible commune profite de la terreur que jettent ces nouvelles au sein de la capitale. Le 29 août, elle ordonne des visites domiciliaires, qui ne sont qu'un vaste pillage; un grand nombre de victimes désignées sont jetées dans les cachots: Danton, nommé ministre de la justice, dispose tout pour le massacre; la commune, par un arrêté sanguinaire, appelle les citoyens aux armes. Le 2 et le 3 septembre, jours affreux! deux ou trois cents brigands, soudoyés par les perfides municipaux, se portent aux prisons, et égorgent d'innombrables captifs. Que ne pouvons-nous montrer ici tous ces prêtres qui reçurent le martyre, tous ces nobles amis du roi qui moururent en répétant son nom, la miraculeuse conservation de quelques illustres victimes, la mort de cette innocente princesse de Lamballe dont la tête portée au bout d'une pique fut promenée sous les fenêtres du Temple! Les massacres ne furent entièrement terminés que dans la soirée du 6: les prisons étoient vides. Une circulaire de la commune invita les départements à l'imitation de ces horreurs; quelques uns répondirent, mais foiblement, à un tel signal.

Le 9 un carnage moins étendu, mais aussi affreux,

souilla les rues de Versailles: les prisonniers d'Orléans, au nombre de cinquante-trois, furent dirigés sur Paris; le courage du maire, M. Richaud, ne put les sauver des mains des assassins envoyés par le ministre de la justice; tous, à l'exception de sept qui s'enfuirent, furent inhumainement massacrés: le malheureux de Lessart étoit du nombre.

Bientôt le meurtre amena encore le pillage; le Garde-Meuble fut dévasté. Le lendemain, Rolland, ministre de l'intérieur, tonna avec énergie et contre les auteurs de ce vol, et, sur-tout, contre les assassins du 2 septembre: son courage ne devoit pas rester impuni; les élections s'accomplissoient sous l'influence de la commune: la Convention alloit paroître.

Cette assemblée annonça dignement ses desseins par la plus audacieuse des mesures. Sur la proposition de l'infame comédien Collot-d'Herbois, le 21 septembre, elle abolit la royauté et institua la république; le 25 elle déclara cette république une et indivisible. Marat, dont la frénésie épouvantoit même des hommes faits pour le crime, se vit un instant menacé, et triompha. Les girondins tinrent d'abord le sceptre de l'assemblée: ils ne devoient pas le conserver long-temps. L'un de leurs premiers orateurs, Buzot, fit décréter la proscription des émigrés. Un député fit à haute voix sa profession d'athéisme, et fut applaudi par la majorité et par les

tribnnes : accusé par Louvet, Robespierre se sauva à la faveur de ses nombreux complices; déja il commençoit son règne de terreur.

Les Prussiens avoient gâté leurs premiers succès par des fautes nombreuses; Kellermann les battit à Valmy: ils firent leur retraite. Le marquis de Montesquiou conquit la Savoie; il ne tarda pas à être proscrit. L'habile conduite de Dumouriez étoit le principe de ces grands succès militaires; bientôt il fut vainqueur à Jemmapes, et cette seule victoire donna la Belgique à la France. La Convention se réjouit d'avoir à piller une contrée opulente; elle y envoya de cupides et dociles proconsuls.

Le roi et la famille royale, admirables dans leur résignation, voyoient leur sort augmenter de rigueur chaque jour. Au milieu des privations les plus dures, des insultes les plus grossières, le roi s'occupoit avec calme de l'éducation du jeune dauphin. La commune sépara cet enfant de son père. Le 7 novembre la Convention décide que le roi peut être jugé. La découverte d'une armoire de fer aux Tuileries, découverte révélée par le ministre Rolland, et qui fut peut-être le fruit d'un calcul atroce, appela la vengeance des jacobins sur ceux qui avoient reçu quelques largesses de la cour. Les girondins firent décréter la peine de mort contre quiconque proposeroit de rétablir la royauté; les jacobins dirigèrent contre eux un nouveau décret punissant de mort

quiconque tenteroit de rompre l'unité de la république. Un troisième condamna tous les Bourbons à l'exil. Robespierre obtint cependant que le duc d'Orléans demeurât encore : il le réservoit à l'échafaud.

Le 11 décembre Louis XVI subit un premier interrogatoire, et fut reconduit au Temple au milieu des cris *A bas le tyran!* On le sépara de toute sa famille, et il lui fut permis seulement de choisir deux défenseurs : il nomma MM. Tronchet et Target; le second eut la lâcheté de refuser : un auguste vieillard, Malesherbes, obtint de se dévouer à cette grande cause; Tronchet et lui s'adjoignirent M. de Sèze, dont le nom s'associe à leurs noms immortels. Le courage de Louis XVI étonnoit ses courageux défenseurs. Il secondoit, il pressoit leurs travaux; le jour de Noël, il écrivit son testament, laissé aux peuples et aux rois comme le monument d'une charité sublime. Le 26 décembre, il fut interrogé pour la seconde fois. M. de Sèze prononça en sa faveur un plaidoyer éloquent, mais ne réussit pas à émouvoir des hommes féroces qui ne pouvoient plus que sanctionner le crime par le crime. Cependant la discussion dura encore vingt jours; les scélérats furent constants, les lâches s'effrayèrent : les efforts de quelques hommes courageux, à la tête desquels il faut placer M. Lanjuinais, ne servirent qu'à les mettre eux-mêmes en péril. On procède à

l'appel nominal, et les plus atroces frémissent, quand le duc d'Orléans, qui avoit pris le nom bizarre d'Égalité, vote pour la mort! le 17 janvier Louis XVI est condamné à la peine de mort, à la honteuse majorité de 387 contre 334, par une assemblée où siégeoient ses accusateurs, les traîtres du 10 août, et les bourreaux de septembre. Une protestation lue par M. de Sèze n'eut aucun résultat. Le roi demanda un sursis de trois jours, il lui fut refusé; tant les jacobins avoient soif du sang de la royale victime! Le 21 janvier, après une scène déchirante d'adieux à sa famille, il s'enferme avec l'abbé de Firmont, dont il avoit obtenu de réclamer les secours spirituels, et se fortifie en recevant le pain de vie. Santerre se présente à neuf heures; avec une sérénité inaltérable, Louis XVI le suit: arrivé sur la place Louis XV, il aperçoit l'échafaud: son confesseur lui adresse ces paroles sublimes: *Fils de Saint-Louis, montez au ciel.* Il voulut en vain parler au peuple; un roulement de tambours étouffa sa voix, et le roi de France, courbant sa tête sous l'instrument de supplice, reçut la mort au milieu d'une multitude silencieuse et glacée de terreur.

Le monarque dont une catastrophe si déplorable termina les jours eut quatre enfants de son auguste et malheureuse épouse: la princesse Sophie, qui mourut en 1788, âgée d'onze mois; Louis, Dauphin, mort en 1789; Louis XVII, connu d'abord sous le

titre de duc de Normandie, enfant à qui les assassins de son père réservoient une longue mort, et Marie-Thérèse-Charlotte, depuis Madame, duchesse d'Angoulême, et aujourd'hui madame la dauphine. Que d'épreuves, que de magnanimité rappelle ce seul nom d'une princesse fille de Louis XVI, épouse du vengeur de l'Espagne, fille adoptive de notre monarque bien-aimé!

THÉRY.

NOTE PRÉLIMINAIRE

DES ÉDITEURS.

Avant que nos lecteurs n'arrivent à l'oraison funèbre du roi-martyr, nous devons rappeler à leur souvenir un autre discours composé sur ce triste sujet, par feu M. de Boulogne, évêque de Troyes. Pour ce qui regarde le mérite propre des deux ouvrages, il nous eût été difficile peut-être de fixer notre préférence: l'un et l'autre sont de nature à exciter le plus vif intérêt. Un motif cependant nous eût engagés à placer dans ce recueil le discours de M. de Boulogne, et à ne citer que les plus belles pages du discours de M. de Bonnevie; c'est que le premier célèbre plus spécialement la mémoire de Louis XVI, tandis que le second, parlant à-la-fois de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Louis XVII, et de madame Élisabeth, peut sembler comprendre plusieurs oraisons funèbres dans une seule; mais des difficultés inattendues, que nous avons rencontrées près du libraire à qui appartient la propriété des œuvres de M. de Boulogne, nous obligent à prendre le parti contraire. Nous donnons dans son entier le discours de M. de Bonnevie, qui d'ailleurs, à le bien considérer, est réellement une oraison funèbre de Louis XVI

où se trouvent épars seulement quelques détails sur les douleurs de la famille royale. Mais, pour que nos lecteurs ne soient pas totalement privés d'une œuvre souvent éloquente, nous ferons connoître en partie le discours de M. de Boulogne (1), par une fidèle analyse et par quelques citations. On y trouve, comme dans tous les ouvrages de cet orateur, une véhémence qui n'est pas sans âpreté, une vigueur mêlée de quelque monotonie; du reste le sujet est bien conçu, et renfermé naturellement dans cette division simple et féconde: la mort de Louis XVI fut injuste; elle fut héroïque. C'est, en d'autres termes, retracer successivement le règne de Louis et sa fin; mais l'unité du plan gagne à cette manière de rattacher l'idée d'une vie toute généreuse à celle d'une injuste mort.

Dans un exorde plein de dignité, M. de Boulogne emploie le moyen puissant des analogies historiques. Ce morceau imposant annonce très bien le sujet. Le voici:

Et dixit David ad Abisai: Ne interficias eum! quis enim extendet manum suam in christum Domini, et innocens erit?

Et David dit à Abisaï: Gardez-vous d'attenter à sa vie! car quel est celui qui portera sa main sur l'oint du Seigneur, et sera innocent d'un tel crime?

(1) Prononcé le 21 janvier 1815 dans l'église royale de Saint-Denis.

MONSEIGNEUR (1),

«C'est ainsi que David exprimoit sa profonde horreur contre celui qui lui donnoit le barbare conseil d'immoler Saül à sa vengeance. Saül venoit de tomber entre ses mains, bien moins encore par le sort des combats, que par un juste châtiment du ciel. C'étoit un prince que poursuivoit la main de Dieu, et qui, non moins obsédé par le trouble de son esprit que par celui de sa conscience, ne pouvoit être que le fléau de ses sujets. C'étoit l'implacable ennemi de David, et sa mort lui ouvroit le chemin du trône; et cependant il est saisi d'effroi à la seule idée du meurtre de ce mauvais prince, parcequ'il est l'oint du Seigneur, et que l'indignité de l'homme ne sauroit effacer en lui la consécration et la majesté du monarque; et quand le coup fatal sera porté, on l'entendra faire des vœux pour que la rosée et la pluie ne tombent plus sur la montagne malheureuse où s'est commis cet attentat. Mais, si telle étoit la haute idée qu'il avoit de l'auguste dépositaire du suprême pouvoir dans celui même qui en abuse et le laisse avilir dans ses mains, qu'auroit-il dit, et de quel surcroît de surprise et d'indignation n'auroit-il pas été pénétré, si Saül, comme le prince infortuné objet éternel de nos larmes et de nos regrets, eût été le modèle de toutes les vertus royales, et un de ceux

(1) S. A. R. Monsieur, frère du roi.

qui ont le plus honoré et le trône et l'humanité? et de quelle malédiction n'auroit-il pas frappé les sacriléges qui ont porté leurs mains sur l'héritier de tant de rois, plus grands encore et plus illustres que ne furent autrefois ceux d'Israël et de Juda; et qui, dans sa personne auguste, ont violé tout à-la-fois la triple majesté du diadème, du malheur, et de la vertu? »

Le caractère qui domine dans tout le discours le fait déja remarquer dans ce passage. Ce ne sont point des gémissements que l'orateur fait entendre; c'est son indignation qui éclate, c'est une voix accusatrice qui s'élève contre les bourreaux de Louis. Il se sert ensuite de la circonstance du jour où se célébroit la translation des cendres de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et bientôt, effrayé de la difficulté de son sujet, il en donne une juste idée dans ce passage énergique:

« Si jamais discours a semblé défier tous les efforts de l'éloquence et du langage, n'est-ce donc pas celui-ci? et où prendrai-je des couleurs assez vives et des traits assez forts pour vous montrer dans une même perspective et le spectacle d'une grande nation s'agitant dans les convulsions de son agonie, et ce violent combat de tant de partis nés les uns des autres et tour-à-tour abattus les uns par les autres, et ces terribles ouragans des passions humaines, soulevées à une si vaste profondeur, non moins inexplicables et

plus à craindre encore que ces tourmentes qui agitent les flots de l'Océan; et cette grande catastrophe préparée par des forfaits sans nom et suivie de malheurs sans exemple; et ce monarque infortuné, toujours juste au milieu de tant de crimes et d'injustices, toujours se soutenant par ses seules vertus au milieu de tant de ruines, et mettant le comble à sa gloire en triomphant de la mort, s'il ne peut triompher de ses ennemis; et pour que rien ne manque à un pareil tableau, le trône antique de la France, qui, arraché de ses fondements et s'écroulant avec fracas, ébranle tous les autres, et annonce par le bruit de sa chute, à l'univers épouvanté, qu'un des plus florissants empires de la terre vient de mourir avec son roi. »

Au commencement du panégyrique de Louis XVI, le nom du vertueux dauphin son père ne pouvoit être oublié. M. de Boulogne rappelle ses salutaires exemples.

« Et d'abord je le vois élevé à l'école de la vertu même, à celle de Louis dauphin, de ce prince à jamais respectable dont la mort prématurée fut le sinistre avant-coureur de nos désastres, et le premier signal des vengeances divines. C'est ce père, si digne de ce nom, qui lui transmit avec le jour la beauté de son ame, la droiture de son cœur, son amour pour la religion, son goût pour l'étude et pour le travail, la seule passion qu'il aura dans sa vie. Serons-nous surpris qu'élevé par de telles mains rien ne lui

plaise que ce qui est simple, rien ne l'intéresse que ce qui est solide, rien ne l'attache que ce qui est honnête? Aurons-nous de la peine à comprendre que les premières leçons d'un tel maître, soutenues par de tels exemples, aient préparé dans ce royal enfant cette jeunesse sans orage, comme sans erreur, où l'on ne trouve aucun écart qui puisse offenser la sagesse, aucun plaisir que ne puisse avouer la vertu, aucune foiblesse dont il ait à rougir? Ne nous sera-t-il pas facile de sentir comment, à l'annonce subite qu'il est roi, une sainte frayeur s'empare de son ame; et que, craignant également et sa jeunesse et sa puissance, mille fois plus frappé des écueils que de l'éclat qui l'environne, il s'écrie, dans un sentiment douloureux de son insuffisance: Je suis roi, et je n'ai que vingt ans! Hélas! pressentoit-il déja cette carrière de souffrances et de calamités à laquelle il étoit destiné, et lisoit-il dans l'avenir ce malheur de régner (1), terrible et dernière leçon qu'en mourant il devoit léguer à son fils? Il n'avoit donc que vingt ans! mais il avoit des mœurs pures et une probité sévère, un amour ardent pour la vérité, une aversion insurmontable pour les flatteurs, et une passion pour le bien si vive et si sincère, que, pour s'y livrer sans réserve, il ne lui falloit que des hommes dignes de le lui montrer; et que faut-il donc de plus pour être roi? Combien est-il donc digne du trône celui qui craint d'y monter?

(1) Testament de Louis XVI.

Combien peu abusera de son pouvoir celui qui en redoute tant l'exercice, et qui, trouvant ses forces si au-dessous de ses devoirs, supplée par ce seul sentiment à tout ce qui lui manque, triomphe ainsi de sa jeunesse même, et a déja deviné en quelque sorte tout le secret de la royauté? Ah! si la Providence avoit alors tiré de ses trésors un de ces hommes d'état qu'elle semble tenir en réserve, et que de loin à loin elle montre à la terre pour régénérer les nations vieillissantes et soutenir les empires sur le penchant de leur ruine; un de ces génies capables de donner l'impulsion à une ame aussi belle, et d'encourager ses efforts; un de ces ministres habiles qui eût sondé d'une main ferme les plaies profondes de l'état, et dompté par son ascendant cette force ennemie qui minoit sourdement les anciennes bornes; quel changement cet homme n'eût-il pas mis peut-être dans nos destinées? Mais ce bonheur ne fut pas donné à Louis, et il se vit seul assis sur le volcan, seul avec ses vertus et les sentiments généreux de son ame, foibles et impuissantes digues pour lutter contre le torrent qui les renversoit toutes. Heureux encore si, trompé par l'opinion publique qu'il aimoit trop à consulter, il n'eût admis sur les marches du trône des novateurs aussi faux amis que faux sages, qui, loin de diriger ses pas, les égarèrent; loin de sonder ses intentions, les trahirent; et, au lieu de l'aider à conduire au port le vaisseau de l'état,

le lancèrent à travers les flots où il devoit s'engloutir et se perdre ! »

Vient ensuite le tableau des premiers temps de ce règne, où le monarque ne songeoit qu'au bonheur du peuple, et ne se servoit de sa puissance que pour des bienfaits. L'orateur oppose avec art ces souvenirs riants à ceux d'une persécution sacrilège, et, comme emporté par l'impatience de la douleur, il reproche à Louis sa modeste défiance de lui-même. Mais bientôt il se repent d'avoir paru accuser sa mémoire ; il justifie noblement son caractère. Puis il éprouve encore le besoin de faire comprendre toute l'énormité du crime par toute la grandeur des bienfaits; il les renferme dans cette énumération pleine d'intérêt :

« Et quels bienfaits, messieurs ! Ce sont tous les soins que peut donner un souverain à la prospérité de son empire; ce sont tous les sacrifices personnels qu'il compte pour rien dès qu'ils peuvent contribuer au soulagement de son peuple; c'est le généreux abandon de ses droits qui signala l'avénement à sa couronne; ce sont toutes les branches de l'économie et de l'administration publique réformées à-la-fois; c'est l'industrie ranimée, le commerce vivifié, l'agriculture encouragée, l'éducation nationale épurée; c'est la législation qui reçoit toutes les améliorations que commandent l'expérience et le temps; c'est la marine rendue à sa splendeur ancienne, la naviga-

tion illustrée par des conquêtes d'un nouveau genre, et ces expéditions lointaines où l'ambition n'avoit rien à prétendre, mais où l'humanité avoit tout à gagner. Sous quel roi les malheureux réclamèrent-ils plus hautement leurs droits, et furent-ils plus favorablement écoutés? Sous quel roi les ateliers de l'industrie et les établissements de la charité publique furent-ils plus surveillés et plus multipliés? Sous quel roi les sciences et les arts reçurent-ils plus de récompenses et d'encouragements? Ces arts et ces sciences qui font la splendeur des états, mais qui peuvent aussi en faire la ruine, quand on les préfère à tout, même à la vertu, et qu'on parvient à oublier que rien n'est plus près de la barbarie que l'abus de l'esprit et l'engouement du faux savoir. Que manquoit-il donc à la gloire de nos armes? et la seule guerre qu'il ait entreprise, fût-elle même une faute dans le principe, n'a-t-elle pas vengé l'honneur national des longues injures d'une puissance rivale? Que manquoit-il à notre considération au-dehors? et n'avions-nous donc pas repris cet ascendant et cette supériorité en Europe que nous avoit fait perdre la foiblesse du dernier règne? Que manquoit-il enfin à Louis pour rendre ses travaux durables, la France à jamais florissante, et son règne immortel, qu'une nation digne de son roi et digne d'elle-même; une nation qui méritât de jouir de tant de bienfaits par ses mœurs et par ses vertus, et qui eût conservé

sa religion et son caractère, biens suprêmes que rien ne supplée, et sans lesquels tous les autres ne sont que des moyens de corruption et de ruine? »

L'orateur cite au tribunal de l'indignation publique tout ce qui lui paroît coupable des malheurs du roi. Nous devons convenir qu'il a peut-être poussé trop loin en cet endroit la véhémence des accusations: non assurément qu'une grande partie de ses reproches ne soient justes; non que la chaire chrétienne soit obligée de garder les timides ménagements du monde; mais il est un langage de modération et de paix qu'elle ne doit jamais oublier. Au reste cette énergique apostrophe adressée aux novateurs renferme de véritables beautés, et nous citerons le morceau qui la termine. On y trouvera quelque chose de la manière de Bossuet, et même de son langage.

« Et maintenant, ô rois! comprenez; instruisez-vous, juges de la terre, et que les grandes et terribles leçons que vous donnent les malheurs de Louis ne soient pas perdues pour vous. Voyez à quoi tient le destin des plus belles couronnes, et la dissolution des empires les mieux affermis; voyez combien fatale aux rois est l'impiété audacieuse qui domine en nos jours; voyez jusqu'à quel point l'esprit de sédition et de révolte se confond avec l'esprit d'irréligion et de système. Et comment se feroient-ils donc un crime de détrôner les représentants de la divinité

sur la terre ceux qui n'aspirent à rien moins qu'à détrôner la divinité même, et qui nous ont donné le spectacle effrayant de l'athéisme mis sur l'autel? Accoutumés à juger Dieu et ses mystères, comment ne se croiroient-ils pas en droit de juger le roi et ses actions? N'en doutons pas, l'ennemi de Dieu ne peut manquer de devenir l'ennemi de César, et il est écrit que l'impie, qui méconnoît et abjure son Dieu, méconnoît et abjure également son roi: *Maledicet regi suo et Deo suo*(1).

« Et vous, peuples aussi, instruisez-vous à votre tour à force de malheurs. Voyez tout ce que coûtent les victoires que l'on remporte sur son roi; voyez dans quel abyme de misère et de désolation un peuple peut descendre, lorsque l'emportent ses passions effrénées; voyez combien amers sont les fruits de cette liberté après laquelle vous couriez en aveugles, et de ces droits trompeurs dont on berçoit votre crédulité. Apprenez que vous avez le droit d'être heureux, et non celui de vous nuire; le droit d'être gouvernés par la justice, et non celui de vous la faire; le droit de n'obéir qu'aux lois, et non celui d'en être les arbitres: qu'ainsi le veut l'ordre éternel, contre lequel vous ne sauriez vous élever sans vous punir vous-mêmes, et attirer sur vous ce déluge de calamités que rien n'a égalé que le déluge de vos crimes. Apprenez enfin que les François ne sont forts que de

(1) Isaïe, VIII, 21.

leur roi, que si sa puissance est dans notre amour, notre vraie liberté est dans sa puissance; que nous ne pouvons rien lui ôter, sans nous l'ôter à nous-mêmes, et qu'ici la grandeur d'un seul est le trésor de tous. »

Ici se termine la première partie. L'orateur a prouvé que la mort de Louis fut injuste, il va montrer qu'elle fut pleine d'héroïsme.

La résignation du roi-martyr, l'abnégation sublime qu'il fait paroître à ses derniers moments, inspirent à M. de Boulogne des mouvements pleins de chaleur et d'énergie. Nous citerons cependant de préférence le morceau où M. de Boulogne, dont le talent triomphe toujours dans les passages qui demandent de la force et de la véhémence, décrit les préparatifs des conjurés :

« La synagogue des conjurés s'ébranle; et d'abord divisés entre eux, ils se sont enfin donné la main pour perdre le juste. Les prêtres de Baal ont déchiré leurs vêtements, et s'apprêtent à dévorer leur proie et leur victime. Les scribes et les pharisiens de l'impie sénat ont ourdi contre lui leur complot sacrilége; ces pharisiens qui ont toujours l'humanité et la liberté sur la bouche, et l'enfer dans le cœur; et ces scribes atroces, qui n'écrivent qu'avec du sang leurs lois et leurs décrets. Une populace effrénée, plus fanatique encore que celle de Jérusalem, pousse des cris de rage, et le proclame digne de mort. Déja il

est dressé ce sanguinaire tribunal où siégent à-la-fois les juges, les accusateurs et les bourreaux; lesquels, foulant aux pieds toutes les lois de la pudeur, toutes les formes protectrices de l'innocence, prennent ici leur rébellion pour leur autorité, leurs calomnies pour des preuves, et leurs factions pour des jugements. Il est interrogé celui qui ne peut l'être que par le Dieu qui juge au milieu des dieux (1), et, par une audace inouïe dans l'histoire de la perversité humaine, ils lui reprochent, et ses propres bienfaits, et leurs propres crimes, et jusqu'au sang qu'ils ont versé eux-mêmes; et telle est sa noble sécurité, la présence de son esprit et la sagesse de ses réponses, que celui qui préside à cette œuvre d'iniquité ne peut se défendre lui-même d'un sentiment d'admiration et de surprise (2). Déja est prononcée la fatale sentence; ct ici ce n'est pas celui qui l'entend qui tremble et qui frémit, c'est celui qui l'annonce et qui la signifie. Déja les éternels adieux sont dits, les derniers sacrifices sont faits, tous les cœurs de l'auguste famille se sont déchirés dans leur séparation: Louis s'est arraché des doux embrassements des compagnes chéries qui allégeoiont le poids de sa captivité, et qui n'auront pas même la triste consolation de mourir avec lui. Le voilà seul avec lui-même, ou plutôt avec Dieu, et n'ayant plus que

(1) Psaume LXXXI, 1.
(2) S. Matth. XXVII, 14.

ce témoin de ses pensées auquel il puisse s'adresser (1). »

A ce sombre tableau succède la touchante image des dernières pensées religieuses et de la mort du roi. Ici encore l'orateur se rapproche de la manière de Bossuet, et n'est pas indigne de lui être comparé. Écoutons-le.

« Mais qu'entends-je, et quel nouveau spectacle vient s'offrir à mes yeux? C'est l'heure fatale qui sonne; ce sont de cruels satellites qui s'avancent pour se saisir de la victime; c'est Louis qui, en allant au-devant d'eux, leur demande, d'un air plus calme encore qu'intrépide, comme autrefois Jésus à la cohorte impie: Qui cherchez vous? *Quem quæritis* (2)? et qui toujours roi, alors même qu'il ne peut plus l'être, leur ordonne de partir avec lui: Partons. C'est le départ du char funèbre qui roule lentement sur les ruines de la France, sur des ruisseaux de crimes et de sang; où Louis, comme de son char de triomphe, récite les prières ou le cantique des mourants; et, semblable à l'Agneau de Dieu, s'avance à travers les glaives homicides au lieu de son immolation, et monte enfin sur son calvaire. Anges des cieux, accourez tous en ce moment, puisqu'il vous invoque pour contempler le plus grand

(1) Expressions de Louis dans son testament.

(2) S. Jean, XVIII, 4.

des spectacles que puisse vous offrir la terre! Accourez, non pour le soutenir dans son agonie, dans sa défaillance, il n'en a pas besoin, puisque Dieu le soutient; non pour détourner de lui le calice amer, il veut le boire jusqu'à la lie; mais pour admirer un héros dont le courage et la résignation égalent l'infortune, et qui, sans plainte comme sans impatience, sans foiblesse comme sans ostentation, se montre également au-dessus tantôt de la compassion et tantôt de l'admiration qu'il inspire. Venez voir ce descendant de trente rois condamné à perdre la vie par ses propres sujets, auxquels il a sacrifié sa propre vie, et qui, bien loin de succomber sous ce poids immense d'injustice et d'ingratitude, conserve encore je ne sais quelle divine impassibilité, je ne sais quelle sérénité surnaturelle qui déja l'associe à la béatitude dont vous jouissez, et n'en soutient qu'avec plus de gloire et la dignité du monarque et celle du chrétien. O miracle de la foi! Il est donc vrai que le chrétien surpasse autant le sage que l'ouvrage de Dieu l'emporte sur l'ouvrage de l'homme? Et quel autre sentiment que celui de la religion auroit donc pu l'élever au-dessus de lui-même, le rendre encore plus calme mille fois que ses bourreaux ne sont barbares et furieux, et lui communiquer ce surcroît d'héroïsme inouï avec lequel non seulement il leur pardonne tout le mal qu'ils lui ont fait, mais

leur demande encore grace pour tout le mal qu'ils peuvent croire leur avoir été fait par lui-même (1)? Les insensés! ils veulent l'avilir, et ils ne font que le relever davantage ; en déchirant son diadème, ils ont rendu son front plus auguste et plus vénérable, et ses mains plus sacrées, liées par des mains impies, ne s'en montreront que plus dignes de porter le sceptre. Saint Louis fut roi dans les fers, son fils est roi sur un échafaud. Saint Louis fit trembler les barbares à son aspect, son fils fait redouter à ses ennemis mêmes jusqu'à l'ascendant de ses paroles; et leur iniquité, se trahissant, se confondant et se mentant plus que jamais à elle-même, apprendra à tout l'univers que l'innocence et la vertu sont invincibles à tous les hommes. »

Enfin, après avoir retracé les expiations que le ciel a exigées pour un si grand crime, M. de Boulogne passe aux conseils de la religion et de la conscience, et termine par une péroraison imposante, qui porte un cachet particulier. Ici, c'est un langage de consolation et d'espérance qu'il fait entendre; c'est celui que nous aimons à répéter, et nous terminerons nos citations par la première partie de cet éloquent morceau.

« Mais s'il nous est permis de croire que le prince que nous pleurons préside déja du haut des cieux aux destins de la France, et qu'il a changé les cyprès

(1) Testament de Louis.

de la mort en palmes triomphantes, il ne l'est pas moins de penser qu'il s'accomplira ce vœu sublime, cette dernière expression de son amour et de son cœur: Je desire que mon sang fasse le bonheur de la France. Paroles admirables et véritablement royales! Est-ce un homme, est-ce un ange qui les a prononcées? Ah! que ne peuvent-elles percer les voûtes de ce temple, voler aux quatre coins de l'univers, afin que l'univers répète, jusqu'aux siècles les plus lointains: « Je desire que mon sang fasse le bonheur de la France. » Oui, prince magnanime autant qu'infortuné, votre mort le fera, comme la mort de l'homme Dieu a procuré le salut du genre humain. Le sang du juste est monté jusqu'au ciel, non pour crier vengeance comme celui d'Abel, mais pour crier grace et miséricorde. Il nous protégera, il nous couvrira comme d'un bouclier; il nous réconcilera avec Dieu, avec nos frères, avec nous-mêmes; il s'interposera entre le ciel et nous; il éteindra toutes les haines et toutes les discordes; il fertilisera cette terre couverte de tant de crimes et d'égarements, pour y faire germer les vertus de nos aïeux; il ressuscitera l'honneur antique; il ranimera cet esprit religieux qui doit tout ranimer; il rajeunira la France, que ses vices avoient vieillie; il renouvellera le sang françois, en renouvelant le sang chrétien; il scellera la nouvelle alliance qui vient d'unir le roi et ses sujets; et les lis qu'il arro-

sera, relevant leur tige superbe et plus belle et plus vigoureuse, brilleront d'un éclat immortel.

« Qu'elles soient donc gravées sur son tombeau ces belles et mémorables paroles ! C'est la plus magnifique et la plus éloquente épitaphe dont nous puissions le décorer, et le génie de l'homme n'en fera point qui puisse dire davantage pour notre instruction, ainsi que pour sa gloire. C'est bien de ce tombeau que l'on peut dire, comme de celui dont parle l'esprit saint, qu'il sera glorieux (1) : glorieux par les grands souvenirs qu'il rappellera, par les grandes leçons qu'il donnera, par les grandes vertus qu'il inspirera. C'est là que les politiques apprendront à juger les révolutions, à se pénétrer vivement des malheurs qu'elles entraînent, et à s'en dégoûter à jamais. C'est là que les chrétiens apprendront à mourir et à pardonner; les malheureux à se consoler, en se rappelant les misères et les malheurs qui, à eux seuls, ont épuisé tous les malheurs et toutes les misères; les rois à s'humilier sous la main de celui qui brise les sceptres comme des roseaux, fait mourir les royaumes comme les rois, et chasse devant lui les potentats et leurs diadèmes, comme le vent disperse au loin la plus vile poussière. C'est là enfin que tous les cœurs françois viendront se retremper, puiser une seconde vie, et une nouvelle surabondance de fidélité et d'amour. »

(1) Isaïe, XI, 10.


BIBLIOTECA NAZIONALE



n'ayant que Dieu pour témoin de mes pensées, et auquel je puisse m'adresser, — je déclare . . . .

Oraison funèbre de Louis XVI

ORAISON FUNÈBRE

[illegible]

[illegible] LOUIS XVI, [illegible] ANTOINETTE,

[illegible]

[illegible] M. LOUIS XVII,

[illegible]

[illegible] DE FRANCE,

[illegible]

[illegible] Dominus [illegible]

[illegible]

[illegible] paroles de Jérémie, [illegible] ne les [illegible] pas [illegible] dans la triste cérémonie [illegible] ble? Hélas! jusqu'à ce jour [illegible] enfin [illegible] les vertus d'un roi le plus [illegible] son royaume, ni les infortunes de sa famille, ni



... Dieu pour témoin ... — je déclare ...

ORAISON FUNÈBRE

DE

LL. MM. LOUIS XVI ET MARIE-ANTOINETTE,

DE

S. M. LOUIS XVII,

ET DE

S. A. R. MADAME ÉLISABETH DE FRANCE,

PRONONCÉE LE 13 JUILLET 1814, DANS L'ÉGLISE DE SAINT-POLYCARPE DE LYON.

Abstulit magnificos meos Dominus de medio meî.
Le Seigneur m'a enlevé ceux qui faisoient mon ornement et ma gloire. LAM. DE JÉR., C. I, V. 15.

CES lamentables paroles de Jérémie, votre piété et votre douleur ne les répètent-elles pas avec moi, dans la triste cérémonie qui nous rassemble? Hélas! jusqu'à ces jours de sécurité qui ont enfin lui sur la France, nos chaires muettes et nos langues enchaînées n'avoient osé raconter les vertus d'un roi le plus honnête homme de son royaume, ni les infortunes de sa famille, ni

les crimes d'une nation autrefois si renommée entre toutes les autres par son dévouement et par son amour: le meilleur des princes étoit resté sans éloge comme sans tombeau, lorsque nous entendons, à travers les âges, la crainte ou la bassesse prodiguer la louange à ces ambitieux pervers qui ne soupiroient qu'après les désastres fameux, à ces insatiables dévastateurs qui usoient leur règne en calamités, à ces dominateurs sanglants qui ne savoient pas que la lassitude des opprimés creuse tôt ou tard l'abyme des oppresseurs.

Chrétiens et François, rétablissons enfin la vérité, trop long-temps captive, dans ses honneurs et dans ses droits; réparons le malheur de notre silence; acquittons la dette de la justice envers un prince qui, tranquille comme la sagesse, patient comme l'innocence, humain comme la charité, ne versa jamais une goutte de notre sang, auquel on ne peut reprocher que de ne pas s'être confié assez à lui-même et de s'être trop confié à un siècle qui n'étoit pas digne de lui; envers un prince d'un esprit juste et même d'une raison supérieure, étranger aux passions qui égarent, inaccessible à tous les

genres de corruption; envers un prince simple, économe, religieux, qui aimoit son peuple comme un père, et ses devoirs comme un chrétien, et qui auroit vécu plus long-temps pour nous, si, se rappelant quelquefois à lui-même que la puissance d'un grand caractère est le premier besoin des rois, il eût mieux défendu le sien contre les séductions de sa bonté. Pleurons cette reine plus grande que ses afflictions, plus forte que son sexe, plus élevée que son rang, et dans laquelle fut violée la majesté de deux nations; pleurons cet enfant couronné, qui n'a vu que des larmes; pleurons cette princesse accomplie qui ne respiroit que pour le bonheur de la France, et ne cessa jamais d'être mûre pour le bonheur du ciel.

Déposons sur ce mausolée, comme l'offrande la plus agréable aux victimes augustes qu'il renferme, nos longues inimitiés, nos appréhensions secrètes, nos espérances trompées, et que l'oubli du passé garantisse le repos de l'avenir. Honorons la cendre de nos maîtres, en nous ralliant à un gouvernement tutélaire et paternel, plus admirable, je crois, par ce qu'il n'a pas fait encore, que par ce qu'il a déja fait pour nous;

secondons de tout le pouvoir de notre fidélité, de toute l'autorité de nos exemples, de toute la franchise de nos sentiments, les desseins généreux et les hautes pensées d'un monarque sur le front duquel brille la vérité de ce mot énergique d'un ancien, *que le plus beau jour après la tyrannie c'est le premier;* n'oublions jamais que l'amour du roi est notre seconde religion, comme l'amour de la religion est notre première loi.

Humilions-nous enfin sous le grand dispensateur de tous les événements: n'allons pas interroger le hasard sur ces étranges vicissitudes qui inquièteroient la raison et déconcerteroient l'éloquence, si l'œil des adorateurs de la Providence ne lisoit une main souveraine, écrite en traits ineffaçables, dans une révolution au-dessus de tous les calculs; et si on exigeoit de l'ordre dans un sujet où il n'y a que *des vertus à bénir, des larmes à répandre, des crimes à expier.* Voilà le plan de l'hommage que nous consacrons à la mémoire de très haut, très puissant et très excellent prince, Louis XVI, roi de France et de Navarre; de très haute, très puissante et très excellente princesse, Marie-Antoi-

nette, archiduchesse d'Autriche, reine de France et de Navarre; de très haut, très puissant et très excellent prince, Louis XVII, roi de France et de Navarre; de très haute, très puissante et très excellente princesse, madame Élisabeth de France, sœur de Louis XVIII.

Prêtres de Jésus-Christ, guerriers, magistrats, citoyens de tous les ordres, soutenez de votre attention et de votre indulgence le foible interprète de notre commune tristesse.

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un prince à la mort duquel toute l'Europe étoit devenue françoise; c'est un prince que nous regrettons encore; c'est un prince, le modèle de toutes les vertus, qui avoit dirigé l'enfance et instruit la jeunesse de notre monarque infortuné: Louis dauphin! à ce nom que de blessures se rouvrent! Louis dauphin, dont cette pompe funèbre renouvelle la touchante mémoire, Louis dauphin, plus jaloux de la paix de son ame que du vain bruit des applaudissements, héros de tous les moments, étudiant dans le silence l'art de régner, ne cherchant que

Dieu et n'aimant que la vérité; ne demandant, pour ses enfants, au ciel, que ce qu'il demandoit pour lui-même, une conscience pure et un esprit droit; cultivant de ses mains diligentes la tige précieuse dont nous devions plus longtemps cueillir les fruits, et qu'un grand orage renversera: Louis dauphin, est-ce donc aux funérailles de votre fils que nous étions destinés à répéter vos louanges!

O religion sainte, l'unique asile des rois qui souffrent, votre triomphe est aujourd'hui dans nos larmes! C'est vous qui inspirerez bientôt à Louis, et cette indulgence plus qu'humaine envers des sujets rebelles, et cette inaltérable résignation à des maux que nous frémissons encore d'envisager, et cet invincible courage qui ne l'abandonna pas un instant sur le seul espace de terre qu'on lui avoit laissé de son beau royaume. O religion sainte, le temps approche où, pour lui rendre vos secours encore plus chers et plus touchants, il vous verra descendre avec lui dans sa prison, partager ses fers, boire ses humiliations dans la même coupe, sous les traits d'une sœur infatigable dans sa tendresse; où il vous verra mettre pour lui la force

dans la fragilité, et la consolation dans la grace, l'environner des pieuses caresses de l'amour filial, alléger à son cœur les regrets du passé, les alarmes du présent, et les certitudes de l'avenir dans les soins et les regards de deux augustes enfants, frêles rejetons d'un arbre naguère superbe, aujourd'hui courbé sous les vents ennemis, et qui se relèvera par miracle; où il vous verra, avec la majestueuse sublimité qui vous est propre, aussi grande sous les voûtes d'un cachot que sous le dais de la puissance, emprunter la noblesse d'une reine magnanime, vous revêtir de sa douce fierté, parler son noble langage, et récompenser ainsi le plus inviolable attachement à vos lois et à vos dogmes!

Oui, j'ose le dire, messieurs, le ciel avoit donné à Louis XVI une ame naturellement chrétienne. A-t-il jamais montré sur le trône une foiblesse dangereuse ou une passion blâmable? Quel roi, parmi ceux qui ont vengé sa mort trop tard (funeste aveuglement d'envisager peut-être le plus terrible des bouleversements, comme l'émancipation légitime d'un grand peuple! Étrange méprise de croire qu'on n'en vouloit qu'aux branches lorsque la hache

étoit à la racine!) quel roi possédoit, dans un degré plus éminent, cet amour du vrai, cette chasteté de mœurs, cette franchise d'une belle ame, si rares dans les cours? O France, a-t-il incendié tes moissons, arraché les enfants à leur mère, répandu ton sang? Il aimoit tous les François comme s'il n'avoit été l'ami que d'un seul. Le plaisir d'une bonne action, même obscure, étoit intelligible à son cœur; bien différent de cet homme qui ne comprenoit rien, sans fracas, sans pompe et sans trophées. Et, parmi les scandales dont l'impiété a souillé son régne, quel respect il conserva toujours pour les objets de notre croyance! Lorsqu'il assistoit à nos solennités, comme par l'éclat de ses hommages, il dédommageoit la religion de la contagieuse injure de son siècle! Lorsqu'une épidémique indifférence glaçoit jusqu'aux dernières classes de la société, la foi échauffoit et éclairoit Louis XVI de ses lumières et de ses promesses: non, messieurs, par la sincérité de sa foi, comme par le privilége de sa couronne, non, jamais il n'a cessé d'être le fils ainé de l'Église. Dieu de saint Louis, que la piété de nos rois soit toujours le gage du bonheur de leurs sujets.

Élevé par la religion et nourri de ses maximes, Louis XVI connoissoit le prix des hommes et des victoires: persuadé que le mérite et l'intérêt d'un souverain consistent moins à braver les défiances qu'à les prévenir, il se montroit seul avec le poids naturel et l'ascendant irrésistible de sa probité! Eh! comment la probité ne deviendroit-elle pas enfin l'ambition de tous les princes? Est-ce à l'ombre des trônes qu'on devroit trouver la fourberie réduite en art? Et si cet art fatal est un opprobre lorsqu'il trompe les hommes, quel nom lui donnerons-nous lorsqu'il se joue de la fortune et du sang des nations? Le sang des nations! François, si Louis XVI avoit été moins économe du vôtre, le sien n'eût pas coulé sous des mains parricides. Mais telle étoit la sensibilité de son ame, qu'elle repoussoit le plus léger désastre. Aucun malheur n'avoit encore traversé les prospérités de son règne. Quelle disgrace au dehors avions-nous éprouvée? Laquelle de nos villes avoit été attaquée? Laquelle de nos provinces avoit été envahie? A qui la France dut-elle ce merveilleux repos dont elle jouissoit sans rien perdre de sa dignité? Une fois, nos flottes royales portèrent la

liberté à des républicains, qui nous renvoyèrent l'indépendance... Mais remarquons, messieurs, à l'honneur de Louis XVI, que la reconnoissance du nouveau monde érigea une statue à un roi de vingt-quatre ans, que l'ingratitude de l'ancien devoit bientôt conduire à l'échafaud; remarquons aussi, à l'honneur de Marie-Antoinette, que sa voix, alors toute-puissante, franchit la vaste étendue des mers pour sauver une jeune et innocente victime (1) qui intéressoit l'Angleterre, la France et l'Amérique. On la nommoit alors *la Bienfaisance couronnée*, cette reine dont le grand cœur a deviné la plus secourable des institutions (2), acquittant ainsi envers le ciel la naissance de Marie-Thérèse; qui rehaussoit, par son affabilité, l'éclat du diadème; faisant servir de voile au courage l'expression rassurante d'une bonté, hélas! trop méconnue, et qui pourtant ne se démentit jamais; aussi ferme contre ses propres chagrins, que sensible aux chagrins des autres; possédant l'art heureux de tout captiver par un maintien

(1) Le comte Argill, sur le point d'être condamné par un conseil de guerre.

(2) La Société maternelle.

toujours conforme aux circonstances les plus difficiles, et par ce charme indéfinissable qui naît de la convenance de la gloire et de l'habitude; toujours maîtresse d'elle-même, donnant aux moindres mots un accent qui en doubloit la valeur, et aux largesses un sentiment qui en doubloit le prix; toujours souveraine en présence du crime triomphant; déconcertant la bassesse par son silence, et récompensant la fidélité par un sourire; gravant elle-même sur son tombeau les étonnantes lignes que nos derniers neveux liront les yeux mouillés de larmes...; cette reine enfin vengée aujourd'hui de la calomnie par le remords.

O messieurs, qu'il y avoit de vertus à cette cour! comme on y aimoit le peuple! La miséricorde y avoit un autel privilégié dont les offrandes étoient de mystérieuses aumônes: le secret des siennes, Louis XVI ne le confioit pas même à sa sœur; le registre où il inscrivoit le nom de ses pauvres n'étoit ouvert qu'à Dieu. Que de nécessiteux auroient voulu connoître la main cachée qui séchoit leurs larmes, l'ange invisible qui les empêchoit de mourir! Qu'il étoit roi, lorsque seul, sans gardes, sans ap-

pareil, il montoit dans les réduits de l'indigence, comptoit lui-même ses dons à la veuve et à l'orphelin, rendoit à la santé et à la vie des familles désolées, et répondoit à ses courtisans, étonnés de son absence, qu'il avoit été en *bonnes fortunes!* Quelle naïveté dans ces mots pénétrants! Oui, c'est une *bonne fortune* pour un roi de jouir des bénédictions du pauvre, et des acclamations du ciel; c'est une *bonne fortune* pour un roi de lever par son exemple, en faveur de ceux qui souffrent, un impôt forcé sur l'opulence des grands; c'est une *bonne fortune* pour un roi d'être le représentant de Dieu par sa charité comme par sa puissance. O le meilleur des rois, si toutes vos vertus ne m'étoient pas également chères, la douleur m'arracheroit presque le desir coupable d'en moins trouver en vous! Oui, si vous aviez été plus jaloux de faire craindre votre fermeté que de faire chérir votre douceur, vous eussiez épargné aux méchants bien des crimes, à votre France bien des larmes, et à l'Europe bien des calamités. Mais seroit-ce à nous, prêtres de Jésus-Christ, à censurer une indulgence si précieuse à l'humanité? O France! s'écrioit l'orateur des obsèques de son

aïeul : *O France! puisses-tu n'avoir jamais d'autre excès à redouter de la part de tes maîtres!*

Trompeuse sécurité des belles ames! Louis XVI se croyoit aussi fort de son amour du bien public que de l'amour de ses sujets; hélas! on l'attaquera avec cet amour. Un père au milieu de ses enfants, voilà l'image sous laquelle il aimoit à se peindre lui-même. Délicieuse et trop ressemblante image qui l'abusoit! ô déplorable condition des rois, d'avoir à se défier même de leur tendresse! Par tendresse comme par devoir, il étoit accessible à toutes les idées favorables au bonheur du peuple. Le peuple sollicite la modification d'un subside qui pése sur les campagnes, il le modifie; le peuple souhaite des réformes dans la jurisprudence pénale, il proscrit la torture et adoucit le régime des prisons: des criminels imploroient la mort pour abréger le supplice de leur détention; la tendresse du roi, descendue jusque sur la paille des criminels, change leur désespoir en actions de graces, après que déja il avoit aboli la servitude, ouvert des asiles à l'indigence, doté les hospices de l'infirmité, tiré comme du néant une marine formidable, et obligé les vagues de l'Océan à re-

culer devant les nouveaux ports élevés dans son sein.

Ajouterai-je, messieurs, que pour être plus digne de commander, il avoit orné son esprit de toutes les connoissances solides? Vous le montrerai-je discutant les commentaires de Blackstone, avec la sagacité d'un habile publiciste; traduisant avec une élégante pureté les auteurs classiques; rédigeant en géographe consommé le voyage de La Peyrouse qu'il ne devoit plus revoir; surprenant un ministre anglais, de sa clandestine facilité à parler une langue à laquelle on le croyoit étranger; écrivant cette lettre pleine d'onction et d'éloquence paternelle sur l'éducation de son fils; éclairant quelquefois son conseil de la soudaine lumière de ses avis, toujours embellissant le savoir de la plus rare modestie? Louis pourroit-il donc avoir des ennemis, lui qui n'a que des goûts utiles? Ah! messieurs, l'occasion est si opportune d'humilier un roi! O jour à jamais mémorable, que Louis XVI regardoit comme le plus heureux de son règne, et qui en fut le dernier, qui promettoit de si riches espérances, et ne dévoila qu'une vaste conjuration! Hélas! il existoit, il grandissoit au milieu

de nous une secte de novateurs qui avoient fait de l'art d'écrire l'art de tous les paradoxes; adroits à donner les couleurs de la vérité aux erreurs les plus pernicieuses; débitant, sans pudeur et sans retenue, les assertions les plus dégradantes; minant à petit bruit les fondements du trône et les colonnes du sanctuaire; nouveaux Érostrates, qui préparoient d'avance leur torche de destruction; insectes prévoyants qui essayoient, dans l'ombre, leurs cruelles morsures; lâches reptiles, dont la langue gonflée de venin s'exerçoit, en sifflant des menaces, à darder bientôt la mort de tout ce qui assure la vie des états; creusant un libre cours aux torrents de l'impiété et de la dépravation; criant à l'intolérance, et les plus intolérants des sophistes; au fanatisme, et les plus fanatiques des réformateurs; au despotisme, et tyrannisant jusqu'aux consciences; phalange bruyante où la parole étoit à tous avec un orgueil rebelle: ils détestent sans exception toutes les supériorités dont ils ne jouissent pas; point d'autorité qui ne leur déplaise, et il n'est rien au-dessus d'eux qu'ils ne haïssent: ils attaquent tout, même Dieu, parcequ'il est maître; se plaçant au-des-

sous de la brute par leurs avilissantes doctrines, et plus haut que le Créateur par leurs prétentions insensées : sans cesse déclamant contre les rois et celui qui les fait; courant de démolitions en démolitions; hasardant le sort des peuples sur la caducité de leurs systèmes et de leurs garanties.

Oui, messieurs, que la postérité ne voie pas sans surprise un jeune prince, constamment ami de l'ordre et de la justice, provoquer lui-même l'émission libre des vœux d'une grande nation et la rassembler autour de son trône, lorsque las, si j'ose ainsi dire, de trop de bonheur, on méprisoit le calme dans lequel on vivoit, lorsqu'on sembloit disposé à courir au-devant des dangers, faute de les connoître; lorsqu'on accueilloit sans examen tout ce qui étoit nouveau; lorsqu'on devoit prévoir les explosions d'un foyer commun qui s'alimenteroit de toutes les vanités en présence : mais verra-t-elle sans indignation ses intentions perverties et ses sacrifices empoisonnés? Verra-t-elle sans effroi que des sujets parlent au nom du peuple qu'ils ne consultent jamais; qu'ils marchent avec toutes les ressources d'une domination sans arrêt, que

tout fléchit devant eux; que les obstacles qu'ils rencontrent ne servent qu'à augmenter l'action et la rapidité de leurs mouvements, et que la route qu'ils suivent est comme à l'instant frayée et aplanie par les larges roues de leur char triomphant?

Verra-t-elle, sans jeter un cri de douleur, des générations entières payer de leur sang et de leurs larmes les témérités de quelques rêveurs, faussant la raison par le raisonnement, adoptant une opinion parcequ'elle est éblouissante, imposant à tous une charte sans modèle, travail incohérent d'une assemblée usurpatrice qui cumule tous les pouvoirs, et, pour nous sauver de la tyrannie, invente tous les genres de tyrannie, dote le roi d'une inviolabilité dérisoire qui n'est à l'abri ni d'une émeute, ni d'un jugement illégal, ni d'une suspension arbitraire? Aussi, malgré les vertus de son chef, qu'est devenue la France? Les propriétés envahies, le brigandage universel et impuni; nos concitoyens et nos trésors dispersés; des signaux alarmants de détresse s'élevant à la fois de toutes nos provinces; les rapports qui lioient le puissant au foible, le riche au pauvre, anéantis; des remèdes violents

et extrêmes envenimant les plaies de l'état; une colère qui remplit d'horreur quand elle est jointe à une autorité qui ose tout; les tribunaux muets; la haine, fatiguée de la multitude de ses victimes, invoquant au loin de nouveaux oppresseurs; la révolte contre la religion déployant son étendard; le sacerdoce entre l'apostasie et le besoin; les pontifes consacrés à la misère ou dénoncés à la fureur; nos temples condamnés à la solitude des déserts: le descendant de soixante rois..... Je m'arrête, messieurs, je vois le génie de la France déchirant de nos annales ces pages accusatrices qu'il faudroit dérober aux races futures.

Tels sont, messieurs, n'en doutons pas, les infaillibles effets de l'impiété du dernier siècle. Examinons, d'une part, l'irréligion qui écrit, et de l'autre l'irréligion qui opère; examinons d'abord les maîtres, et ensuite les disciples: voilà ce que les premiers ont préparé, et voici ce que les seconds ont produit; voilà ce que les spéculatifs ont enseigné, et voici ce que les actifs ont réalisé; voilà ce que les inventeurs ont médité, et voici ce que les exécuteurs ont consommé. Peuple françois! l'avide cupidité des dis-

ciples et leur insinuante souplesse les ont faits tes courtisans et tes flatteurs. Ils t'ont répété qu'ils t'aimoient, afin de disposer eux seuls de tout. Uniquement occupés d'eux-mêmes, ils se servoient de ton nom. L'insurrection étoit leur vengeance, et ils la disoient ta justice. Ils ne songeoient qu'à détruire, et ils se vantoient de créer, lorsque l'architecte d'un jour écrasoit celui de la veille avec les matériaux de son nouvel édifice, qui le lendemain l'ensevelissoit lui-même sous les décombres de sa propre construction. Ils ont calomnié ce roi que tu chérissois; ils l'ont appelé tyran: tu savois bien qu'il ne l'étoit pas. Comment auroit-il changé sitôt? Te souviens-tu de cette vénération mêlée de confiance et d'amour qu'il t'inspiroit? Comme ses regards se reposoient avec bonté sur son peuple! On l'a trompé quelquefois comme tu l'es maintenant tous les jours. Mais il avoit résolu de ne plus l'être; tout ce qu'il desiroit étoit d'unir son bonheur au tien, et ta liberté à sa puissance. Tu as voulu une *constitution*, il te l'avoit donnée. De qui exigeoit-elle plus que de ton roi? Il n'a rien refusé. Une épreuve convaincante lui en avoit démontré les vices; il n'en étoit pas l'auteur: il

se flattoit qu'ils disparoîtroient par la réflexion, par l'expérience, et d'un commun accord entre toi et lui. Cette manière de vivre ensemble, le peuple et le roi, ta bonne foi, ton bon sens te crioient qu'elle étoit la meilleure. Permettras-tu le succès du crime? Non, sauve ton roi et ta renommée; c'est par une bonne renommée que durent les nations; et les taches à leur gloire sont les présages de leur ruine. Dans la conscience de toutes les autres nations, tu retrouverois le sentiment profond des qualités de ton roi et le souvenir de sa vie. Seras-tu le complice de ses lâches persécuteurs?

Mais comment l'aînée des nations chrétiennes seroit-elle devenue si différente d'elle-même? Par l'impiété et l'immoralité, fléaux historiques des autels et des trônes. Plus d'une fois les vrais sages, sentinelles ordinaires de la religion et de l'état, avoient jeté le cri d'alarme; plus d'une fois, du haut des chaires de la vérité, des trompettes prophétiques avoient sonné l'avenir et désigné l'ennemi. Mais on dormoit sur les bords du précipice, et un aveuglement pénal fermoit les yeux à l'évidence des symptômes. Le camp étoit emporté avant qu'on eût songé à se dé-

fendre: une foule de transfuges étoit allée grossir les bandes déja accoutumées à vaincre sous les drapeaux de l'impiété et de l'immoralité: car l'une et l'autre avoient uni leurs moyens, ou plutôt une monstrueuse liaison de famille rendoit leurs intérêts communs. Toutes deux rivalisoient d'acharnement, pour repaître bientôt leurs yeux du grand deuil de la France, après l'avoir amenée à ce degré de corruption dont on ne se relève plus que par un déluge de maux. Vous, les anciens de la foi et de la monarchie, je m'en rapporte à vous, n'avons-nous pas été les tristes témoins de notre dégradation calculée? ne gémissions-nous pas, dans la confidence de nos entretiens, sur les causes prochaines d'une décadence que tout sembloit accélérer? Nous lisions, avec les yeux de la prévoyance, les signes avant-coureurs d'un bouleversement inévitable: nous invoquions le Dieu de nos pères, il étoit sourd à nos supplications: nous entendions sa foudre qui commençoit à gronder; et les premiers coups de la verge de sa colère se faisoient sentir à la France dégénérée.

Hélas! elle va s'ouvrir pour Louis XVI, cette longue carrière dont le martyre sera le

terme, et sur laquelle il n'y a que des larmes à répandre.

SECONDE PARTIE.

Quelle voix suffiroit à déplorer les infortunes de Louis XVI et de sa famille? quelles lamentations égaleroient leurs souffrances? la pitié a-t-elle assez de larmes pour effacer tant d'outrages? O retours soudains! ô changements imprévus! Est-ce que la Gaule n'étoit plus habitée que par des sauvages? est-ce que la nation, la plus recommandable autrefois par sa douceur, étoit devenue tout-à-coup inexorable dans une révolution où la philantropie étoit au moins sur toutes les lèvres? La barbarie spéculante avoit-elle attendu le règne du plus débonnaire des princes, pour l'immoler à ses caprices? Quelle cruelle démence osoit déclarer coupable le plus irréprochable des rois? Louis XVI coupable! c'est vous qui l'êtes, pour avoir foulé aux pieds le caractère sacré que lui imprimoit la nature de ses droits! c'est vous qui l'êtes pour avoir rejeté dans votre procédure inouïe toutes les formes protectrices de l'innocence! c'est vous

qui l'êtes pour avoir demandé compte à votre roi et à votre bienfaiteur, de ses actions, de ses pensées, de ses vertus! Égoïstes insatiables, qui ne pensoient qu'à eux, lorsque nous ne pensions qu'à leur victime: hypocrites infames, qui embrassoient les races futures de leur sainte humanité, lorsque nous songions au nom françois! Conjurés sans génie, un concert de malédictions les poursuivra d'âge en âge.

Depuis long-temps, messieurs, ils préludoient en détail au plus noir des forfaits. L'épouse de Louis XVI, qui a partagé les jours brillants de son époux, partagera bientôt ses malheurs. O nuit désastreuse! où une troupe effrénée, ivre de fureur, viole la demeure de nos rois, au bruit des plus sanguinaires imprécations; où la fille des Césars n'échappe au fer dirigé à son cœur, qu'en se réfugiant dans les bras du fils d'Henri IV; où ils tombent sur les marches du trône, les gardes fidèles qui veilloient sur la mère du dauphin, et lui faisoient de leurs corps un rempart impénétrable; où elle donne des larmes à leur trépas, et une leçon à ses ennemis: *J'ai tout vu, j'ai tout entendu, et j'ai tout oublié.* O Varennes! à quelle gloire tu as renoncé! Le roi

et sa famille croyoient trouver des sujets fidèles aux extrémités de leur royaume, ils n'y trouvent que des parjures. Les fers de Louis s'étendoient donc jusqu'aux limites de la France, lorsqu'il ne s'exiloit un instant de sa capitale que pour affermir une puissance si nécessaire à notre bonheur. O singulière destinée! il y a peu d'années, il étoit entré à Cherbourg au milieu des concerts de la joie publique; la reconnoissance semoit de fleurs le triomphe de l'amour; on baisoit ses vêtements et la trace de ses pas; le laboureur, dans son roi, ne voyoit que son protecteur, l'abordant sans peine et l'interrogeant sans crainte. Est-ce donc bien, messieurs, la même nation et le même roi? *Qu'est devenu*, disoit-il, *le peuple de Cherbourg? Je ne suis pas changé, moi! on l'auroit bien vu, si je fusse arrivé à Montmédy*. Louis étoit si frappé de cet étrange contraste, que pour la première fois il chercha des ressemblances chez une nation rivale. C'est l'histoire de Charles Ier qu'il médite; il afflige de ses pressentiments les rares amis qui survivent à sa mauvaise fortune: plus clairvoyant qu'eux, doué dans un degré supérieur de cette qualité non moins utile au gouvernement des états qu'à la

conduite de la vie, le bon sens, dont l'orgueil a trop long-temps rejeté les anciennes régles, il calculoit la marche rapide des événements; il savoit qu'attenter à la liberté de son roi, méne nécessairement à attenter à sa vie, et que peu de sujets, comme David, se bornent à dérober à Saül la frange de son manteau.

Et ce 20 juin, qui révéla Louis XVI à l'admiration du monde et à la honte de ses ennemis; où le roi si avare de notre sang, se montra si prodigue du sien; où Marie Antoinette fut si sublime dans ses inquiétudes; où la tendre Élisabeth surpassa ce qu'on raconte des héroïnes les plus vantées; où avertie de s'éloigner parce-qu'elle est prise pour la reine: *Gardez-vous de les détromper: ne vaut-il pas mieux qu'ils aient ma vie que celle de ma sœur?* Et ce 10 août! Minuit à sonné, et de toutes parts retentit le signal de l'attaque; du repaire des conspirateurs arrivent d'heure en heure les nouvelles les plus sinistres. Tous les bons serviteurs sont agités: il n'en est pas que nos maîtres n'étonnent par leur courage, et à qui ils ne deviennent plus chers par leur sérénité. On n'ignoroit point ce qu'on préparoit à la reine. La colonne des factieux s'é-

branle, les cris redoublent, le tumulte s'accroît. Un nombreux cortége de défenseurs se presse aux côtés du roi, et forme une chaîne autour de lui; le roi est attendri. La perfidie lui arrache un nouveau sacrifice; il regarde ses enfants et le consomme. Dirai-je l'attitude ferme et tranquille de la cohorte immortelle, de cette garde, chez nous étrangère par le sol et non par le sentiment? L'obéissance est pour elle ce qu'un tremblement de terre est pour un chêne robuste que lui seul a pu déraciner. Elle comptoit un siècle et demi de services rendus à la France, le jour où la France n'étoit plus la France des siècles? Dirai-je l'attaque, la résistance, la mêlée, la victoire, l'ordre qui enchaîne la discipline, le silence morne de la résignation? Dirai-je la monarchie et la république qui luttent à outrance, l'égalité avec son niveau et ses poignards, qui ne veut plus de maître, le génie du mal acharné contre le génie du bien, une femme qui sauveroit tout, si on écoutoit son grand cœur, une sœur qui prie le ciel pour la France, des enfants qui attendriroient des tigres, un roi... ô funeste départ! Le trône est penché sur un abyme..... Dans le trajet, le dernier des attentats étoit à

redouter; Louis XVI en vit deux fois le geste, et à chaque pas la menace. On verse sur lui et sur sa famille le blasphème et l'insulte; la compagne de la reine, son amie inséparable, la généreuse Lamballe est presque foulée sous les pieds de la multitude toujours croissante: que n'expira-t-elle alors! Le roi paroît, sous quelle sauvegarde, ô ciel! Ah! il n'y a plus d'espérance ni pour sa vie ni pour les siens, ni pour l'honneur de notre pays, autrefois!!! Du réduit obscur et étroit, où une commisération barbare enferme sa victime, où une reine désolée ne peut s'expliquer à elle-même l'ingratitude du peuple; où une princesse, qui mérite tant de respect, n'aperçoit autour d'elle que des insensés ou des traîtres; où des enfants, accoutumés à la voix de la piété et de la douceur, s'effraient du tumulte des armes, Louis entend son diadème qu'on brise en pièces, son trône qui tombe en éclats, son palais qu'on réduit en poudre; et cet antique héritage que quatre cents ans de substitution sembloient lui avoir garanti, mis à l'encan par le brigandage en délire: il est accusé, et dans les liens d'un jugement que l'univers jugera..... Voilà ton ouvrage, ô calomnie! qui te

plaisois à flétrir le plus scrupuleux représentant de la divinité: voilà ton ouvrage, ô envie, que tout ce qui est bon importune, que tout ce qui est grand fatigue, et qui salis jusqu'aux couronnes, lorsque tu peux y atteindre!

Seigneur, ne permettez pas que la douleur affoiblisse le zèle de votre ministre; donnez-moi la force de contempler un monarque visiblement choisi pour épuiser le vase amer des humiliations, et vaincre toutes les perversités par son courage. O Bossuet! Quelle religieuse et instructive horreur tu eusses répandu sur ce tableau! peut-être que ton discours auroit été le chef-d'œuvre et le miracle de ton génie. Entrons dans ce véritable *temple* de la résignation, où sont entassés et le frère et la sœur, et le fils et la mère, et le roi et l'héritier de son sceptre. C'est un enfant, pur et beau comme le sang qui coule dans ses veines, offrant à Dieu pour son père et pour sa mère les prémices de son innocence, embarrassant quelquefois du langage muet de sa physionomie angélique les cruels gardiens qui devroient tomber à ses pieds, fleur naissante qui croissoit sous les orages en attendant un ciel plus tranquille: Louis et Antoinette ne

le regardoient jamais sans se composer un sourire pour ne pas éclairer l'heureuse ignorance de son âge; mais il sentoit des larmes sur son visage, toutes les fois qu'ils le serroient dans leurs bras..... C'est une vierge née sous la pourpre, et réprouvée par la nation dont elle sera un jour la leçon, l'exemple et l'ornement; c'est une sainte, en prison comme à la cour, ne regrettant rien de sa splendeur éclipsée. Ne partage-t-elle pas les tribulations de son frère, de son ami, de son roi? C'est une reine que rien ne peut humilier ni abattre, dont on a résolu la perte, mais qu'on ne sauroit avilir; s'abaissant ou plutôt s'élevant aux plus humbles travaux, raccommodant elle-même ses vêtements déchirés, mais conservant toujours la noblesse de son air et la dignité de sa race. C'est un roi qui n'a plus de distraction que dans les exercices de sa croyance et les effusions de sa tendresse; qui enseigne à son fils l'histoire d'un royaume sur lequel il ne régnera qu'un jour, et les louanges de celui dont le règne ne finira point; s'attendrissant d'un geste d'intérêt, et ne s'irritant jamais des excès de la plus monstrueuse dépravation; observant, avec l'exactitude d'un cénobite,

les lois du jeûne et de l'abstinence; rompant quelquefois son pain avec le serviteur unique qui lui reste; quelquefois s'endormant, du sommeil du juste, au milieu de sa famille qui contemple, avec admiration, ces traits augustes dont le malheur semble accroître encore la majesté. . . .

Enfin, c'est une famille, l'aînée de toutes les royales familles, naguère l'orgueil de la France, dont la magnificence et la gloire effaçoient toutes les gloires et toutes les magnificences, qui maintenant est livrée aux outrages les plus abjects et aux plus ingénieuses privations, torturée par les raffinements de l'inquisition la plus minutieuse, et de la persécution la plus savante, condamnée à entendre jusqu'aux jactances de la scélératesse qui célèbre les journées de septembre! Mais aussi elle vit quelques larmes, elle écouta quelques sanglots: les yeux de la fidélité avoient pour elle un accent qui ne trompoit jamais. Ses geôliers n'étoient pas tous barbares! Plusieurs sollicitoient et obtenoient de légers présents d'un monarque qui n'avoit plus rien à donner: ces furtives entrevues faisoient du bien à son ame. Mais quelles clameurs viennent tron-

bler ces périlleuses rencontres où la douleur et la bonté se voyoient en se cachant et se répondoient par le silence! C'est le tocsin de la mort. Oui, messieurs, celui qui ne relève que de Dieu, va être cité au tribunal des hommes, et quels hommes!

Mais il en appelle d'abord au tribunal de Dieu et de sa conscience dans ce testament de miséricorde, écrit d'une main ferme parcequ'elle est pure, où il déclare qu'il est prêt pour le dernier acte de la vie; où il nomme les grandeurs *des biens dangereux et périssables;* où tournant ses regards vers la seule sécurité durable et solide, il reconnoît la fragilité des choses d'ici-bas; où la vérité, soulevant un coin du voile impénétrable dont elle s'enveloppe, sur-tout aux yeux des princes, montre la royauté sous son formidable aspect: *Je recommande à mon fils, s'il avoit le malheur d'être roi.* Quelle sainte philosophie, messieurs! Louis XVI commandoit à un peuple soumis au culte des lois, et l'anarchie commande à ce peuple: il n'avoit à redouter que les écueils de son rang, et il n'a plus que la solitude de ses tristes pensées: il étoit le maître le plus puissant de la terre, et il est devenu le plus malheureux

de tous ses sujets : et pourtant, lorsqu'il médite sur sa destinée, il en attribue la cause non à la malice de ses ennemis, mais *aux passions des hommes ;* il ne trouve, dans les emportements de l'ingratitude que des droits à la clémence. Il publie hautement *le chagrin qu'il a d'avoir mis son nom, quoique cela fût contre sa volonté, à des actes qui pouvoient être contraires à la doctrine de l'Église catholique, à laquelle il est toujours demeuré sincèrement uni de cœur :* oubliant les conjonctures difficiles où il étoit placé, la protection constante qu'il accordoit aux ministres dévoués, l'accès de son palais toujours fermé à l'erreur. Sublime rétractation qui confirme le premier de ses titres ! monument sacré de fermeté et de candeur qui devroit forcer l'obstination elle-même à la honte et au repentir !

Aussi, messieurs, content du témoignage qu'il s'est rendu à lui-même, et que le ciel a ratifié, lorsqu'ils lui reprochent le plus grave des délits ; lorsqu'ils l'obligent à s'en absoudre devant l'univers ; lorsqu'il pèse sur sa tête, cet amas d'impostures qui, sans contradicteurs et sans obstacles, ont inondé jusqu'à la cabane ; lorsqu'il est chargé, en quelque sorte, devant la nation sé-

duite, de tout le mal qu'il vouloit empêcher; lorsqu'elle est dédaignée, la voix des généreux François qui ont réclamé la tâche périlleuse de le sauver, et qui, de même que les premiers chrétiens, couroient au supplice pour confesser leur Dieu, bravoient le trépas pour confesser leur roi; lorsque la postérité doit prononcer un jour sur toutes les pièces de cette discussion qui s'est élevé entre un peuple et son chef, Louis XVI quitte sa prison sans trouble pour y rentrer sans effroi; traverse les flots d'une multitude aveugle qui l'abjure, comme lorsqu'elle se pressoit sur son passage, affamée de le voir; supporte le tourment d'un long interrogatoire, où l'insolence se joue de la sainteté; satisfait sans mépris à des questions absurdes, comme il réfute sans colère des allégations atroces: il est toujours leur roi, tant il l'est de lui-même.

Oui, messieurs, je le répète, il entre dans sa prison sans effroi; mais les nœuds qui l'attachoient au monde sont rompus. Il ne confondra plus ses larmes et ses prières avec les larmes et les prières de ce qu'il a de plus cher. Il se familiarise avec le trépas, il en hâte le moment par ses vœux. *Pourquoi*, disoit-il, *m'envier le dernier*

asile où je goûterai la paix?... Cependant *le jour de la naissance de ma fille, être privé de la voir! être privé de voir sa famille, à une époque où toutes les autres se réunissent et s'embrassent! Quel funeste héritage je vais laisser à mes enfants! et ces loyaux amis qui ne m'ont point abandonné, qui va les secourir? Ils m'ont donné peut-être leur vie!* Quel roi, messieurs! quel chrétien! quel François! Enfin on achète une majorité douteuse, et le crime audacieux l'emporte sur le crime timide; ils se voilent le visage, les défenseurs de Louis XVI, qui lit son repos dans le sein de la Providence: Que pensez-vous, messieurs, que soit le Dieu qui fait ainsi mourir les dieux de la terre.

Postérité, le croiras-tu? ceux qui étoient ses sujets lui refusent trois jours pour se disposer au jour qui va commencer les jours de la vengeance: il obtient à peine la grace d'embrasser sa famille: averti que tout va finir, il se partage entre les devoirs de la piété et les épanchements de la nature. Mais annoncer à son épouse, à sa sœur, à ses enfants qu'il va mourir!... Les voilà réunis! que se passe-t-il, messieurs, dans ce dernier entretien? O sanctuaire de la royauté, ou plutôt de la Divinité elle-même qui n'avoit ja-

mais offert à la terre un si grand spectacle, ni aux infortunés de si grands modèles! Ne falloit-il pas que Louis XVI eût le ciel dans son cœur pour écouter la lecture de son arrêt comme une lecture indifférente, pour faire des excuses à un misérable dont la dureté brutale lui avoit surpris une parole de blâme, pour soutenir l'aspect de son épouse et de sa sœur agonisantes, de sa fille éperdue à ses genoux! de son dauphin... qui le rejoindra bientôt par un autre forfait que le soleil s'indignera d'éclairer? Ne falloit-il pas qu'il eût le ciel dans son cœur pour le fortifier dans son dernier adieu? ne falloit-il pas qu'il eût le ciel dans son cœur, lorsqu'il avoit ses bienfaits dans sa mémoire? Louis XVI quitte cette tour où l'on avoit tant de fois cherché à découvrir des regrets et à exciter des plaintes, et où on ne trouva jamais qu'une inaltérable sérénité avec une résignation qui ne tient ni de l'homme ni d'un monarque ordinaire.

O 21 janvier, que nous voudrions pouvoir effacer de nos annales! Oui, toute la morale de l'Évangile est dans les instants suprêmes de mon roi. Il a lui le jour funèbre où va disparoître un règne de bonnes actions. Déja les environs

du *Temple* retentissent d'un tumulte nouveau. Louis XVI écoute avec le confident de ses dernières pensées: *Il y a apparence qu'ils approchent*, dit-il. Mais reverra-t-il sa famille?... Il la reverra dans un royaume plus digne d'elle. On entre: *Attendez*, dit le prince avec autorité, *dans quelques moments je suis à vous*. Il se jette aux pieds de son dernier ami, se relève, s'avance vers les satellites impatients de leur proie, et d'un ton de roi qu'il ne perdit jamais: *Marchons:* il descend, traverse une haie d'airain, tourne ses yeux mouillés de larmes vers le cachot de sa femme qui étoit *reine*, de sa sœur qui étoit *princesse*, et de ses enfants qui étoient les enfants de la France:...... et part à l'immortalité. Dans la route, il aperçoit les statues de ses aïeux brisées, s'explique le silence de son peuple, récite avec une foi soumise les prières des mourants, arrive à l'autel du sacrifice, boit le calice jusqu'à la lie, se résigne, pardonne, et le fils de saint Louis monte au ciel... Oh! que de crimes à expier!

TROISIÈME PARTIE.

O vous qui avez trouvé une langue nouvelle

pour les nouvelles catastrophes, et dont les créations, hors de pair et sans modèle, sont des choses qui ne vivoient pas, mais que vous avez fait vivre, c'est à vous qu'il appartiendroit de raconter la chute du premier trône de l'univers, la patience de la plus auguste des victimes, et la violence des secousses qui renversent tout-à-coup le plus florissant des empires : c'est à votre génie qu'il appartiendroit de donner la vie à ce tableau, de parler de celui qui se joue des monarques et des monarchies, et de la paix et de la guerre, et du calme et des ouragans; c'est à votre brûlant pinceau qu'il appartiendroit de nous retracer les effets des égarements de la révolte et des forfanteries de la licence; c'est aux *illuminations* de votre zèle qu'il appartiendroit de prouver que l'expiation la plus méritoire est d'acquitter noblement les intérêts de nos *triomphes*, de conquérir la paix entre nous, après tant de conquêtes sur les autres, de ne songer à nos fautes que pour les réparer, à nos dissensions que pour les oublier, à nos malheurs que pour en profiter.

Cependant, vous le savez, ô mon Dieu! non, ce n'est pas nous qui avons répandu le sang de

l'innocence: *manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*. Non, ce ne sont pas les apôtres de la foi, qui gémissoient entre le vestibule et l'autel, pour vous désarmer: *manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*, mais ces apôtres d'impiété qui avoient entrepris de déshériter le peuple de sa croyance. Non, ce ne sont pas les hérauts d'une morale qui a le secret du bonheur des états qui ont versé le sang de l'innocence: *manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*, mais ces imprudents perturbateurs de la société qui semoient le vent, et n'ont recueilli que des tempêtes, montant au pouvoir absolu par un sentier où il n'a pas tenu à eux que tous les gens de bien ne le jonchassent de leurs têtes. Non, ce ne sont pas les écrivains religieux, dont la raison, exquise n'imagina jamais que la piété est incompatible avec le savoir, qui ont versé le sang de l'innocence: *manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*, mais ces écrivains frénétiques qui empoisonnoient la multitude de leurs feuillets imbibés du venin de l'athéisme. Non, ce ne sont point ces magistrats, la gloire de nos annales; ni ces chefs de famille, la gloire de notre commerce; ni ces artisans, la gloire de notre indus-

trie, qui ont versé le sang de l'innocence: *manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*, mais ces blasphémateurs qui ne vouloient point de roi, parcequ'ils ne vouloient point de Dieu, ces déclamateurs qui attaquoient à-la-fois, de toute l'absurdité de leurs axiomes, et le ciel et la terre; ces corrupteurs de la jeunesse qu'ils initioient à leurs doctrines pour l'initier aux conséquences; ces hommes enfin qu'on n'ose appeler François, qui, en diffamant la religion, en égarant la politique, en raillant la magistrature, en avilissant le sacerdoce, en courant à la renommée par toutes les voies, sembloient déja se préparer à tous les excès; qui, hasardant les plus étranges paradoxes, n'attendoient que le moment opportun où ils franchiroient l'intervalle qui sépare la théorie de la pratique; dont la tactique, pour triompher de tous les obstacles, étoit de tout innover dans les lettres comme dans la morale, et pour aveugler la nation, d'éteindre toutes les lumières du bon sens comme du bon goût.

Non, ce n'est pas la France qui a immolé son roi: sa stupeur et sa consternation furent presque universelles: ce jour-là, dans la France entière, il n'y eut de serein que le front de l'au-

guste victime. Non, ce n'est pas la capitale qui a immolé son roi; elle fut immobile d'effroi et de désespoir. Combien ses habitants ont frémi au roulement lent et sourd du char funèbre! combien ils ont frémi plus encore en cessant de l'entendre, mesurant le temps et l'espace, tressaillant à chaque minute, éclatant en sanglots dans leurs foyers désolés! Non, ce n'est point l'armée qui a immolé son roi: elle cachoit alors son indignation muette sous les lauriers de sa gloire: *manus nostræ non effuderunt sanguinem hunc*. C'est la mode funeste de tout refaire, qui a tout défait; c'est l'extravagante manie de reconstruire à son gré l'édifice social, qui l'a démoli pièce à pièce; c'est l'habitude sacrilège de prodiguer l'insulte à l'autorité et la calomnie à la vertu.

Que devoit-on attendre de ces turbulents comices qui, au milieu de débats discordants, de luttes indécentes, de lâches manœuvres, d'adulations perfides et de déclamations fallacieuses, avoient dessiné sur une table rase le plan d'une monarchie sans foi et sans roi? Que devoit-on attendre de ces libellistes se précipitant dans la route des exagérations qui, chez une nation mobile, est presque toujours la route des succès;

de ces têtes perdues dans l'arrogance de leurs découvertes; de cette troupe de législateurs vendant le repos du monde à leurs codes impraticables? Que devoit-on attendre d'une population de souverains arrachés à l'obéissance et au travail, appelés à l'égalité et à la domination par des fourbes qui se mettent en alliance avec les méchants de tous les pays, enrôlant les hommes flétris ou ruinés, les femmes sans pudeur, les ambitieux sans talents, et joignant le fanatisme de la parole au fanatisme de la nouveauté? Que devoit-on attendre de ces factions éphémères, jurant des décrets impérissables, abrogés au bout d'un jour, exigeant pour leurs lois d'hier la soumission qu'ils refusent aux lois éternelles de la nature; soldant l'assassinat de tout ce qui porte une couronne, et chantant dans leurs orgies: *Périssent tous les rois?* Que devoit-on attendre de ce *pandemonium* conventionnel où la religion, l'Église, la monarchie, se trouvèrent en présence de la grossièreté triviale, de la démence systématique et de l'impunité réfléchie? Ce qu'on devoit en attendre? Le meurtre des bons, la guerre civile, la guerre étrangère, le despotisme, tous les fléaux. Il falloit une expia-

tion inouïe jusqu'alors à des crimes jusqu'alors inouïs.

Seigneur, est-ce que votre balance n'a qu'un même poids pour l'innocent et le coupable? votre œil, qui ne dort jamais, ne distingue-t-il pas le juste et le méchant? est-ce que vous n'êtes pas assez puissant et assez équitable pour frapper l'un et épargner l'autre? Écoutez sa réponse, nation pusillanime: La lâcheté, à mes yeux, est aussi un crime; plus les oppresseurs sont vils, plus les esclaves sont infâmes. Tu as vu tes princes en deuil, leur trône nager dans le sang, et tes grands mendier leur pain! tu as vu pleurer des yeux qui ne devoient jamais pleurer? En as-tu moins rempli tes salles d'intempérance, tes théâtres de scandale, tes maisons d'impudicité? au milieu de cet océan d'abominations qui a inondé la France, as-tu fait entendre une seule voix menaçante et terrible? Tu as laissé mettre à mort ton souverain; et quel souverain! Je te l'avois donné dans ma clémence; il étoit le père de ses sujets: tu as laissé mettre à mort sa compagne, qu'on n'avoit point confiée à ta loyauté hospitalière pour être traînée sous le glaive des bourreaux. Et sa sœur! C'étoit la charité en

exemple et en action. Et ses enfants! c'étoit ta plus douce espérance et le gage précieux de ton bonheur futur. Et son dauphin! jeune lis enlevé d'une terre ingrate, il refleurit sous mes pavillons. Ma colère va éclater contre toi; je te punirai dans tes affections, dans tes biens, dans ton culte; tu adoreras le mensonge; je te ravirai un prince aimable, brave, généreux: et quand ma colère sera assouvie, moi, qui excite ou apaise, qui tue ou ressuscite, qui ouvre l'abyme ou le ferme, je raccourcirai mon bras, et tu publieras que je suis le Dieu des miséricordes comme des justices.

Philosophie insensée, reconnois au moins les martyrs que tu as faits de nos jours: c'est dans leur asile domestique qu'on les arrache du sein de leur famille, qu'on les charrie avec d'infames liens sur la place publique! Le matin ils avoient encore vu les rayons du jour, et le soir ils expirent sous la main de leurs frères; ils croyoient que la vie étoit au nombre de leurs droits, et ils ne trouvent aucun défenseur. C'est loin des pleurs de leurs enfants, de leurs femmes, de leurs amis, qu'on les dévoue au plus affreux sacrifice, et qu'ils sont jetés dans l'abyme de la

mort sans autre accompagnement que les refrains de la rage: Ah! sans doute, il faut bien trouver coupables ceux qu'on égorge; mais nous ne te croirons pas lorsque tu nous parleras des torts de ceux qu'on a jugés sans les entendre; nous ne te croirons pas lorsque, te promenant sur leurs restes inanimés, tu les chargeras au moment où ils ne peuvent plus être absous. Le nom du peuple est dans ta bouche: mais n'est-ce pas lorsque le peuple est le seul maître qu'il faut se retirer de la cour du tyran, ou se décider à y vivre sans flatteries.

Philosophie insensée, qui as renversé presque tous les anciens appuis de l'ordre, reconnois ces pontifes en qui le savoir le disputoit au zèle, cette foule de prêtres, lions pour la foi, et agneaux pour la persécution, qui accourent, à l'exemple de leurs premiers pasteurs, se livrer deux à deux aux instruments de carnage qui vont les réunir dans la même récompense. Reconnois ces femmes pieuses et illustres, aïeule, mère, filles qu'on a vues monter à la même heure au même trépas, dociles sans aucun murmure aux ineffables rigueurs de la Providence; ces vieillards, qui ne regrettoient que le plaisir

de secourir l'indigent, conduits à l'échafaud, sans qu'on articulât d'autre délit que leur miséricorde; ces amies dignes d'un meilleur temps, qui rassembloient en elles tout ce qu'il y a de grand, de simple, de noble, condamnées à périr, ayant leurs bonnes œuvres pour accusatrices; ce magistrat tout près de rendre au ciel une vie riche de mérites, et à qui on l'ôte un jour plus tôt, parcequ'il n'a pas abandonné les siens aux régions étrangères. Reconnois l'enfance elle-même, l'enfance n'ayant d'autre voix que ses pleurs, d'autre langue que ses cris, d'autre pouvoir que son innocence, l'enfance qui, par une chaîne mystérieuse, rapproche du présent le passé et l'avenir, l'enfance, printemps de notre exil, et que toutes les autres saisons respectent. Reconnois l'enfance immolée sans pitié sur les autels d'airain de la liberté et de l'égalité.

Voyez-vous, messieurs, ces débris de cités et de royaumes, et ces lambeaux hideux de peuples mutilés, et ces dissolutions soudaines d'empires qui se croyoient immortels, et ces gigantesques invasions, et ces inévitables tonnerres que répercutent les plus lointains rivages? Voyez-vous

et le régicide qui dompte tout ce qui est, parceque tout ce qui étoit a fléchi devant lui, et les exécuteurs de la vengeance divine forts des maux qui les enfantèrent; et les trônes qui chancellent sous leurs mains, parceque les autres rois s'étoient réjouis peut-être de l'écroulement d'un autre trône; et les larmes qui coulent à leur approche, parceque des ruisseaux de larmes, qu'aucun roi n'a essuyées, ont coulé des yeux d'un roi qui n'en avoit jamais fait répandre à personne, et toutes les familles qui tremblent à leur aspect, parcequ'on a été jaloux, trompeur, avare envers la famille par excellence?

Neutralité imprévoyante qui ne sort de sa léthargie que lorsque tout se dissout autour d'elle! et alors, mais trop tard, de s'écrier: Quel est donc celui dont la mort donne la mort à tant d'autres hommes? quel singulier privilége de mettre tout en mouvement lorsqu'on n'est plus, de régner encore lorsque son règne est fini, de commander à la dévastation d'être le ministre de la royauté abattue! Quel droit incompréhensible, sans le grand roi dont les rois sont les images, de secouer les diadèmes du fond de son sépulcre, de réveiller les princes de leur som-

meil et les nations de leur apathie pour défendre un dogme tutélaire! c'est que la hache qui frappe un roi frappe la société tout entière; c'est que son sang n'est pas le sang d'un seul, mais le sang de la patrie assassinée; c'est que le pouvoir des rois se rapproche de Dieu même, et qu'en le faisant descendre du ciel on a toujours eu soin d'attacher des fonctions toutes célestes à sa céleste origine; c'est que la royauté, ainsi agrandie dans ses droits, est aussi agrandie dans ses devoirs; c'est que la souveraineté est un martyre continuel pour le salut des peuples. Les rois, quoi qu'en dise l'orgueil, sont donc au-dessus de nous: le ciel les a donc empreints d'un caractère que rien n'efface, d'une puissance que rien n'affoiblit, d'une volonté que rien n'altère: de leur cercueil, ils font encore la loi; et dans leur cendre s'allume la foudre qui éclate tôt ou tard contre les blasphémateurs des majestés de la terre. O instructive solidarité! pourquoi ces légions belliqueuses, chargées de palmes et de blessures? pourquoi ces pères éplorés et ces mères gémissantes assistent-ils d'avance aux obsèques de leurs enfants? pourquoi la France n'est-elle plus qu'un camp hérissé d'ar-

mes? pourquoi ces factions qui se la disputent dans les convulsions de la révolte? pourquoi la foiblesse des bons seconde-t-elle la fureur des méchants? C'est qu'il n'est pas de châtiment trop rigoureux pour les impies qui ont osé toucher à l'arche sainte du pouvoir. Peuples, faites encore des révolutions! et s'il y a un saint de plus dans la famille de nos rois, oh! que sa mort nous coûtera cher!

Vous rappellerai-je, messieurs, les immenses funérailles de la Vendée, contrée alors obscure, maintenant resplendissante de gloire; la Vendée, qui se lève tout entière pour Dieu et le roi, dirigée par des chefs qui ne cèdent le fer que lorsque la mort vient glacer leur cœur, et qu'il faut exhumer, pour tranquilliser une république assise sur un million de soldats victorieux? la Vendée! à ce nom que de nobles pensées et de déchirants souvenirs se réveillent? Trop fameuse querelle qui n'a pu s'éteindre, ni dans la profondeur de ses ravages, ni dans le massacre de tant de François qu'elle a dévorés, ni dans les larmes de l'humanité plaintive, et qui ne s'est tue qu'à la voix de nos maîtres légitimes! La Vendée! où des guerriers, formés à la char-

rue et dans leurs temples rustiques, ont pour tactique l'intrépidité; également admirables, soit qu'ils mettent en fuite des cohortes qui avoient mis en fuite toutes les autres cohortes, soit qu'enveloppés par la flamme et la désolation ils s'avancent, sans espoir et sans nourriture, à la voix de Louis XVI, qui n'est plus; soit qu'à la lueur des torches allumées sans doute aux brasiers infernaux, ils aperçoivent leur pays couvert de ruines; soit que des bruits trop certains les instruisent des attentats commis envers la nature méconnue, envers l'adolescence qu'on oblige à repaître ses yeux du supplice paternel, envers la pudeur outragée que la Loire engloutit dans ses flots.

Comme à une autre époque non moins calamiteuse (hélas! tel étoit le comble de l'humiliation où la France étoit descendue, que dans sa détresse elle fut réduite à accueillir en libérateur un homme que l'Égypte venoit de lui rendre en fugitif), comme à une autre époque non moins calamiteuse, que le *despotisme* se glisse sur un trône vacant par un crime; qu'il ait pour conseillers et la ruse et la force; que des vanteries soient ses trompettes ordinaires; que les

menaces accompagnent toujours ses demandes, et que les violences suivent immédiatement ses menaces; que ses promesses soient des trahisons, ses négocations des piéges; ses alliances des ajournements, et sa conduite la perfection de la déloyauté; qu'il appelle de la gloire le malheur de tous; qu'il déshonore la victoire par des infractions à la foi publique; que, joignant la perfidie à l'ingratitude, sa couronne improvisée entreprenne de briser une tiare de dix-neuf siécles; qu'il enflamme tous les rangs de l'émulation d'un brillant esclavage, et que, pour assouvir nos guerriers, il emploie le mobile des nobles fascinations; qu'il extorque des louanges à la bassesse, et qu'il se croie un Dieu parcequ'il exige des sacrifices humains; qu'il se porte à tous les excès de toute la rigueur d'un *parvenu*, et qu'il mette dans ses actions l'imprudence du *premier-né* de *sa race* (1); qu'il dédaigne comme les moyens des petites ames les charmes de l'affabilité, le don de plaire, l'art délicat des ménagements; qu'il teigne du sang des héros son manteau tissu de fourberies: ce despotisme, en faveur duquel on assureroit une

(1) Expressions du plus beau génie de notre époque.

trop belle part à l'oppresseur du monde, si après avoir imposé le silence de la crainte, pendant son triomphe, il pouvoit encore demander à l'histoire de l'épargner après sa défaite; ce despotisme, messieurs, n'est-il pas envoyé pour être l'instrument des sévérités divines? Puissances de la mer, que vos citadelles flottantes stationnent dans une vigilante embuscade autour de l'île trop voisine où sa tête de feu médite peut-être de nouveaux volcans et de nouvelles discordes!

Le sang des héros! N'est-elle pas encore un argument nouveau, la mort de ce prince, l'espoir de nos armes et l'amour de sa famille; dont le bouillant courage animoit l'intelligence précoce dans ces campagnes mémorables où une poignée de preux sembloient alors terminer dignement l'existence de la noblesse françoise; qui étoit mûr pour tous les mérites solides, à un âge où il n'y a souvent de carrière ouverte qu'à la dissipation et à la frivolité; digne fils d'un père dont il étoit la joie, l'ouvrage et la récompense, croissant sous les regards attendris d'un aïeul qu'il rajeunissoit de sa noble ressemblance avec lui? Hélas! il tombe à la fleur de ses ans....

Sa jeune loyauté ne soupçonnoit pas une action si noire, un forfait si inutile, une jalousie si cruelle dans un capitaine dont il envioit peut-être la renommée, et dont sa belliqueuse émulation admiroit les exploits! il ignoroit que c'étoit une ame méprisante qui gagnoit des batailles, et ne savoit pas apprécier celle des autres; qu'il ne veut reconnoître aucune opinion, et n'admet de grandeur réelle que le succès présent; qu'il tue un Bourbon pour donner une garantie aux méchants, éteindre un nom qui importune le sien, et tremper son sceptre dans la complicité du régicide: il tombe au milieu des ténèbres de la nuit, pleuré de tout ce qu'il y aura jamais de vertu, d'honneur et de sensibilité sur la terre; il tombe dans le voisinage du bois sacré où le pauvre laboureur trouvoit justice aux pieds de saint Louis. L'humanité n'a point de crédit pour le défendre, la religion point de secours pour le consoler, l'amitié point de voix pour le plaindre. Tout est silence ou remords autour de lui, loin de lui tout est frémissement et indignation; la conscience de l'Europe se soulève contre une si lâche infidélité aux nobles souvenirs de Lens et de Rocroy. De nouveaux nuages s'a-

moncellent; dans le sang du duc d'Enghien germent des évènements plus terribles encore, et le ciel semble vouloir décharger sur nous tout le poids de son courroux, pour opérer ensuite le miracle de notre restauration.

O Providence! votre doigt en a marqué l'heure: en vain une lutte à outrance se prolonge: cette fois l'ange exterminateur est à nous. L'inspiration du ciel proclame un nom que l'on auroit payé de sa vie quelques jours plus tôt. Tout un peuple le répète: la bannière du *Béarnois* flotte sur nos cités, et l'*étranger* s'en va: où est-il cet homme de *bruit* qui a cessé d'être quelque chose lorsque le bruit a cessé; ce dominateur prodigieux qui mit fin à l'anarchie par une usurpation, et, par la démence de ses entreprises, amena le retour de la légitimité; ce fougueux dominateur qui écrasoit les peuples sous le fardeau de ses actions, et dont le trait distinctif étoit une tenacité indomptable dans le mal, ce diffamateur des reines irréprochables, où est-il? L'Europe hésiteroit-elle encore entre un roi réclamé par quatorze siècles de prescription, et un soldat qui affuble de la pourpre son élévation d'un jour; entre le protecteur et le désolateur

de la religion, entre les lumières fécondes d'un esprit sage et les éclairs stériles d'un esprit turbulent; entre la dignité tranquille dans l'adversité, et l'insolence effrénée dans la prospérité, entre la liberté et la servitude? Eh quoi! celui à qui le premier des royaumes ne suffisoit pas l'abandonne à la discrétion du vainqueur! celui qui avoit humilié tous les rois humilie son front devant un sénat rebelle! celui qui avoit juré la ruine de toutes les nations demande un asile à celle qui a toujours bravé sa haine! il quitte enfin cette terre où sa tyrannie seule l'avoit naturalisé; car l'air de notre beau pays n'étoit pas pour lui l'air natal. La France ressuscitée arrose des larmes de sa joie les débris de la monarchie; elle adore la main de la Providence qui les repolissoit en silence pour leur donner un nouvel éclat, et en recomposer l'édifice de bonheur à l'ombre duquel les enfants trop longtemps orphelins revivront sous des lois paternelles. O sagesse divine! par quelle faveur ce passage inattendu s'est-il opéré sans secousses? qui a commandé aux vents de retenir leur haleine? par quel concours tout un peuple s'est-il trouvé d'accord pour voler au-devant de celui

qui vient l'affranchir d'un tribut de sang, exigé sans pitié et perçu sans mesure? par quel enchantement ces fiers courages sont-ils venus d'eux-mêmes saluer un maître qu'ils ne connoissoient point, mais qui connoissoit leurs hauts faits et en avoit ressenti la gloire? Guerriers françois, tout a été compromis, hors l'honneur; il s'étoit réfugié sous vos tentes. Guerriers françois, vous êtes sans rivaux dans la science des combats; mais il vous reste une autre science à acquérir: soyez sans rivaux par votre respect pour les mœurs, par votre attachement à la religion, par votre fidélité au sang de Henri IV, le meilleur soldat de son armée.

Que la Providence soit bénie! la présomption altière qui succombe, et la *sainte-alliance* qui triomphe; le char d'Attila fracassé, et la nacelle de Pierre qui surnage; la couronne de fer qui n'est plus, et la couronne d'épines qui brille au Vatican; des souverains qui, aux portes de notre capitale, oublient la longue injure de leurs peuples, et fondent la paix du monde sur la plus belle loi de notre Évangile; Alexandre et Frédéric qui se jettent dans les bras l'un de l'autre, parceque la *cause de l'humanité est gagnée*

(vaincre la victoire, messieurs, n'est pas une chose ordinaire, et à laquelle nous fussions accoutumés); le roi, sauveur de la France, sortant des ombres de son exil, au milieu des solennités qui célèbrent le Dieu, sauveur du monde, sorti de la nuit du tombeau; tous les bons François chantant, dans un saint enthousiasme, *le jour que Dieu a fait;* la France qui n'a plus à redouter le génie des conquêtes, impatient de tout perdre et de se perdre lui-même dans sa propre ambition; la France qui n'a plus qu'à relire son histoire et à renouer la chaîne des temps, la France qui n'a plus qu'à reprendre le cours de ses destinées!

Il arrive, le seul médecin qui puisse guérir les plaies qu'il n'a pas faites; il arrive pour nous réconcilier avec l'Europe, et continuer cette succession de tant de rois et cette monarchie de tant de siècles, si horriblement interrompue par vingt-cinq ans de calamités, de tyrannies et d'oppressions! il arrive avec ce sang si cher à nos ancêtres, ce sang tout françois, ce sang où l'héroïsme se mêle à la bonté; il arrive instruit par les leçons des royales infortunes; il arrive entouré des images de ses aïeux, le descendant

de ce Louis IX bienfaiteur de son siècle et des siècles à venir; de ce Louis XII dont la postérité confirme et répète le surnom; de ce François Ier la fleur des chevaliers et le premier ami des lettres; du bon roi qui, à sa mort, a fait verser des pleurs dont la source n'est pas encore tarie; de ce Louis XIII qui voulut expirer entre les mains de Vincent de Paule; de ce Louis XIV qui a créé son règne; de ce Louis XV dont la flatterie elle-même ne put jamais altérer la modération ni la douceur; de ce Louis XVI le plus vertueux des princes!

O France! précipite-toi aux genoux de ton monarque, dont l'estime pour sa nation revendique les victoires remportées contre lui-même! En remontant sur le trône de ses ancêtres, il succède à des malheurs et à des crimes: cet héritage de douleurs pourroit effrayer une vertu commune; la réparation d'un si grand désordre veut le dévouement d'un grand courage; il faut des prodiges pour guérir les blessures de la patrie: ces prodiges, il les trouvera dans les sentiments magnanimes de son cœur et les hautes lumières de son esprit. O France! il t'apporte des institutions généreuses, un code de sécurité,

un pacte solennel qui unit le passé au présent et le présent à l'avenir: il te fera libre autant que tu étois belliqueuse. Ta garantie est dans l'exemple des siens. Outre qu'avec ton noble sang versé dans les combats l'héroïsme a gravé partout la certitude de ta force, à quelle époque, sous les Bourbons, sur ton sol de franchise, as-tu été esclave? n'as-tu pas été l'asile de la vérité, lorsqu'elle étoit proscrite en d'autres régions? est-ce que tu n'étois pas le modèle des nations pour l'unité catholique? est-ce que, pour redevenir tout entière ce que tu as été, tu as besoin d'aucun autre effort que de te rapprocher de toi-même? est-ce que tu n'occupois point le premier rang dans les sciences que l'intelligence divine a mises à la disposition de l'intelligence humaine? O France! quelle journée que celle qui a éclairé le retour de ton monarque! Les pères ont vu régner sur eux les princes de son sang; les enfants vont croître pour le servir et pour l'aimer: quelle fête que celle dont vous avez été les témoins! Ce n'étoient plus les fausses pompes du despotisme, les joies exigées de la crainte, c'étoit l'élan d'un peuple qui renaît à l'espérance du bonheur et s'y livre avec un aban-

don sans réserve. Quelle émotion touchante dans les traits de l'auguste *Desiré!* quelle tendre et aimable séduction de manières éminemment françoises dans le cortége de sa famille! quelle dignité chevaleresque dans la physionomie de ces deux Condé dont la présence rappelle, hélas! l'absence du troisième! Et l'Antigone chrétienne, dont la tristesse pieuse remplit tous les yeux de larmes et toutes les ames d'admiration, et pour laquelle ce n'est pas trop d'un amour porté jusqu'à l'ivresse!

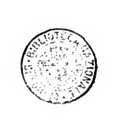
O religion sainte! en revêtant tes habits de joie, couvre la France de tes bienfaits! L'ingratitude t'a battue en ruines, mais tu es encore debout, parceque tu es inexpugnable: désormais, et pour toujours, tu protégeras la plante à double tige, la foi et la légitimité. O Église gallicane, si fertile en grands hommes, en grands services, en grands souvenirs, t'incliner devant la Providence, c'est ton devoir; oublier les persécutions que tu as souffertes, c'est ta loi; montrer tes chaînes brisées, c'est ton triomphe. O Église de Lyon, si distinguée entre toutes les autres par ta noble primogéniture, au berceau de laquelle se rattache cette longue suite de martyrs

qui en lie toutes les illustrations; qui n'as été obscurcie à aucune période de ta durée; qui, fille aînée du christianisme, as partagé ses jours de prospérité et ses jours de deuil; qui as traversé, sans en être froissée, les chocs de l'hérésie; que la réforme vouloit entamer avec ses sophismes, et qui as vaincu la réforme par ton invincible constance; qui, dépouillée de tes trésors, de tes lithurgies, de tes temples, restas jusqu'à la fin semblable à toi-même; ô Église de Lyon, entonne les hymnes de la reconnoissance à celui qui soulève les vagues et les abaisse, à celui qui courbe les sceptres et les redresse, à celui qui châtie et qui récompense!

Et vous, seul arbitre du gouvernement de l'univers, qui transférez les empires à qui bon vous semble, sans que personne ait le droit de vous demander compte de vos desseins; Dieu puissant, aux yeux duquel le renversement des états n'est qu'un jeu pour vos mains redoutables, qui brisez la couronne des rois et remplissez leur cœur de tribulations, jusques à quand serez-vous irrité contre nous? De si pesantes calamités ne suffiroient-elles pas à désarmer votre bras et à fléchir votre colère? votre vengeance

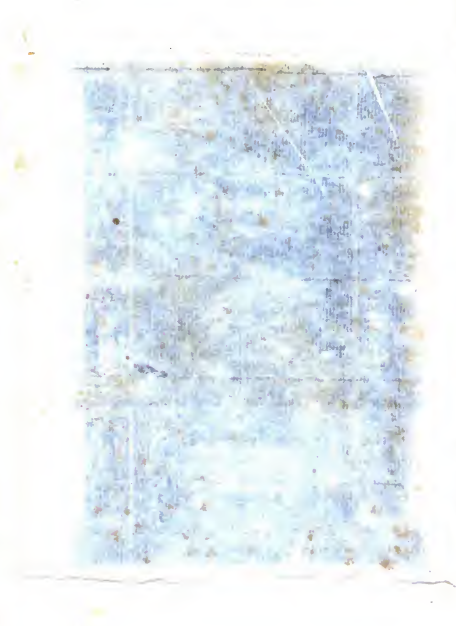
demanderoit-elle encore de nouvelles victimes pour les immoler à votre justice? Hélas! le feu de la guerre a trop long-temps embrasé le monde; la fleur de notre jeunesse n'a-t-elle pas été moissonnée comme la fleur des champs? Quel lieu n'a pas retenti de nos misères? nos crimes, la suite presque inévitable des querelles politiques, ne se sont-ils pas débordés avec la rapidité d'un torrent? Que la sagesse, fille du ciel, descende de votre sein, sur-tout lorsqu'il n'y a encore de modération nulle part, ni dans les esprits, ni dans les desirs, ni dans les besoins; lorsqu'une ambition effrénée pousse les hommes les uns sur les autres comme les flots de la mer; lorsque toutes les digues, qu'on essaie d'opposer, irritent les passions au lieu de les calmer: que la paix habite pour toujours avec nous; qu'elle règne avec nos maîtres à l'ombre de leur trône; qu'elle adoucisse par ses charmes le poids de leur diadème et le fardeau de leur autorité; qu'elle console l'auguste fille du roi-martyr, devenue la mère de tous les François; des princes, nobles appuis d'une couronne dont aucun diamant n'a été terni, d'une nation repentante qui veut être la leçon du monde comme elle en a

été l'épouvante! Opérez enfin, Seigneur, l'ouvrage de notre réconciliation dans la même foi et dans la même fidélité, jusqu'à ce que les monarques et les sujets, réunis par les liens de l'éternel bonheur, célèbrent ensemble vos grandeurs, vos justices et vos miséricordes.


BIBLIOTECA NAZIONALE


MARIE
ANTOINETTE

plaisance à des institutrices qui osoient éluder leurs



NOTICE

SUR

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

Les détails où nous sommes entrés dans la notice précédente nous font une loi d'éviter les répétitions. Le nom de la reine se trouve mêlé au souvenir de presque tous les malheurs qui accablèrent le monarque ; elle fut exposée aux mêmes attaques, victime des mêmes complots. C'est donc seulement à recueillir tout ce qui peut faire connoître l'une des plus intéressantes physionomies de l'histoire, sans développer le récit des évènements publics, que nous allons nous attacher.

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, naquit à Vienne, le 2 novembre 1755, de François de Lorraine, et de cette illustre Marie-Thérèse qui sut combattre, souffrir, et gouverner en roi. Le jour même de sa naissance fut celui du tremblement de terre de Lisbonne. A sept ans elle perdit son père. Sa première éducation fut assez négligée, parceque sa mère, occupée des intérêts de l'état, s'en rapportoit avec trop de complaisance à des institutrices qui osoient éluder leurs

devoirs. L'abbé de Vermond fut envoyée de France pour perfectionner la jeune princesse, sur-tout dans l'étude de la langue françoise. Cet homme vain, et obscurément ambitieux, s'occupa moins de l'instruire que de s'établir dans son esprit. Ses conseils, joints à l'exemple de la cour d'Autriche, lui inspirèrent ce dédain de l'étiquette dont plus tard ses ennemis lui firent un crime, et qui étoit du moins de l'imprévoyance. L'union de Marie-Antoinette avec le duc de Berri, héritier de la couronne de France, union arrêtée sous le ministère du duc de Choiseul, s'accomplit à Versailles le 16 mai 1770. A Paris, le 30 du même mois, les fêtes données à l'occasion de ce mariage furent, nous l'avons dit, changées en deuil par la mort de douze cents personnes écrasées ou étouffées sur la place Louis XV et dans la rue Royale. La jeune dauphine, qui arrivoit brillante de graces et de joie, pour assister à la fête, se retira saisie d'horreur. Elle et le dauphin son époux consacrèrent l'année entière de leurs revenus au soulagement de tant de familles infortunées.

Louis XV étoit charmé de la jeune princesse, et madame Dubarry ne cessoit de combattre par des critiques et des railleries cette justice rendue aux plus séduisantes qualités. Privée, par l'exil du duc de Choiseul, d'un guide sur qui avoit compté son inexpérience, assiégée des respectueuses réprimandes de la duchesse de Noailles, que, par une saillie

de jeunesse, elle avoit surnommée *madame l'Étiquette*, elle éprouvoit des contrariétés dont triomphoient son esprit juste et le desir de plaire à son époux. Elle se sentoit d'ailleurs soutenue par l'idée, vraie à cette époque, qu'elle étoit aimée des François. En mai 1774 Marie-Antoinette monta sur le trône de France, où Louis XVI venoit de s'asseoir. Mais elle y porta cet amour de la simplicité qui lui rendoit à charge la représentation, quoiqu'elle eût un extérieur plein de majesté. Elle se trouvoit heureuse d'échapper à son rôle de reine, pour rentrer dans le cercle de ses amis. Souvent même, à pied, sans ajustements, elle parcouroit les parcs de Saint-Cloud et de Trianon. La calomnie s'attacha bientôt à ses pas, et fit d'une légèreté un peu imprudente un prétexte à la diffamation. Les libelles se multiplièrent; on alla jusqu'à l'accuser d'avoir prodigué les trésors de la France à ses frères, l'empereur Joseph et l'archiduc Maximilien, lorsqu'ils visitèrent ce royaume. Ainsi grondoit l'orage qui devoit courber cette tête sacrée; ainsi s'aiguisoit le fer qui devoit la frapper.

En 1778 la reine donna le jour à une princesse, aujourd'hui madame la dauphine. Trois ans après elle mit au monde un prince, et la joie que lui causa cet heureux évènement ne put être égalée que par celle du roi. Une intrigue honteuse et funeste, qui éclata en 1785, vint porter à la reine un coup bien douloureux; ce fut l'affaire du collier, qui acheva

d'égarer l'opinion sur le compte de cette malheureuse princesse. Une femme qui se donnoit le nom de comtesse de La Motte, et se prétendoit issue des Valois, abuse le crédule et ambitieux cardinal de Rohan. Les joailliers Boehmer et Bassange se laissent duper aussi par cette femme astucieuse; le prélat croit acheter secrètement au nom de la reine, dont une vile prostituée, la fille Oliva, ose un instant jouer le rôle mystérieux, un collier d'un prix énorme: les deux marchands croient le cardinal autorisé à conclure cet achat. Cependant la reine est instruite de l'intrigue; elle est saisie d'une violente indignation. Le cardinal de Rohan et la comtesse de La Motte sont arrêtés. Quelques escrocs s'enfuient avec les débris du collier vendu. Le cardinal est mis hors de cour par des juges timorés ou partiaux; la prétendue comtesse est flétrie. Mais il resta de ce procès une impression défavorable à la reine, quoiqu'elle n'eût jamais témoigné qu'une froideur sévère au cardinal, et que ses relations avec la femme de La Motte se fussent bornées à soulager son indigence.

Marie-Antoinette étoit fort éloignée de la profusion; cependant ses ennemis, et le nombre en augmentoit chaque jour avec celui des ennemis de la royauté, affectèrent encore de voir en elle l'auteur principal du déficit qui se déclara dans le Trésor. On lui reprocha son influence dans les conseils, et il est permis de souhaiter que le roi se fût servi plus

souvent de la ferme résolution de la reine pour fixer sa propre indécision. Lorsque les états-généraux eurent été convoqués, et que la fermentation générale se fut accrue, des menaces proférées contre Marie-Antoinette, des insultes déja publiques, pouvoient l'engager à quitter la France; sa famille l'y exhortoit; elle proclama hautement qu'elle ne se sépareroit jamais du roi ni de ses enfants, et jusqu'à l'échafaud elle tint parole.

Un second fils lui étoit né en 1785; il devint dauphin en 1789, époque où la reine eut la douleur de perdre son fils aîné. Ce fut ce malheureux enfant que les régicides consumèrent plus tard dans un lent et affreux supplice. Dès ce moment, les larmes de la triste princesse ne devoient plus cesser de couler.

La prise de la Bastille, et les périls qu'enfermoit l'avenir, engagèrent beaucoup de François à quitter leur patrie. La reine s'affligea de voir le comte d'Artois, dont l'amitié fraternelle lui étoit chère, et cette duchesse de Polignac, la plus douce, la moins intrigante des femmes, que la malignité voulut flétrir du nom odieux de favorite, s'exiler loin du volcan des révolutions. Pleine de bonté et de graces, lorsqu'elle parut avec le roi et ses enfants au repas funeste du 1er octobre; pleine de courage, le 6 de ce mois, lorsque des brigands armés vinrent enlever de Versailles toute cette royale famille dont les fac-

tions vouloient faire leur proie, et que, se présentant seule à son balcon devant les assassins étonnés, elle les força d'applaudir à sa dignité touchante, elle avoit toujours le charme ou la vigueur du moment. Non moins attentive que l'épouse vertueuse de Louis XV à secourir le malheur, elle occupa sur-tout par des bienfaits les loisirs d'une captivité dès-lors commencée. Les juges du Châtelet étant venus pour recevoir sa déposition sur les faits du 6 octobre, elle répondit, en digne fille de Marie-Thérèse : *J'ai tout vu, j'ai tout su, et j'ai tout oublié.*

Les factieux ne cessoient de diriger leurs calomnies contre la reine; c'étoit l'une des peines les plus cruelles qui pussent déchirer le cœur du roi. Pour elle, sa fermeté ne se démentoit jamais en public; quelquefois, en particulier, elle se dédommageoit par des pleurs. Lors du voyage à Varennes, voyage si plein d'espoir, et suivi d'un si horrible retour, la résignation sublime de Marie-Antoinette changea le cœur de Barnave, l'un des commissaires de l'assemblée. Au 20 juin elle courut les plus grands périls. C'étoit contre elle sur-tout que l'insurrection paroissoit dirigée. Les assassins furent sur le point d'immoler madame Élisabeth, qu'ils prenoient pour elle, et qui se plaignit qu'on les eût détrompés. Deux nouveaux plans d'évasion, dont l'un fut proposé par M. de Liancourt, et l'autre appuyé par M. de La Fayette, furent encore rejetés par la reine. Dans l'af-

freuse journée du 10 août elle résista de toute la puissance de son courage à la proposition de se réfugier au sein de l'assemblée nationale, et ne céda qu'à la volonté du roi. Quand la famille royale eut reçu le Temple pour prison, les municipaux, à qui la garde en étoit confiée, se faisoient un barbare plaisir de la laisser dans un dénuement absolu. Il fallut que la reine de France et la sœur du roi réparassent l'habit unique qu'on avoit laissé au monarque, et cela pendant qu'il se livroit au sommeil: au 3 septembre plusieurs d'entre les bourreaux montèrent jusqu'à la porte de la reine, que n'avoient pu attirer les cris proférés du jardin, et lui dirent ces mots épouvantables: *Nous voulions te faire voir la tête de la Lamballe.* Elle tomba évanouie. Séparée du roi quelques jours après, elle ne le vit plus qu'aux heures des repas et de la promenade, jusqu'au 11 décembre, où le procès de cet infortuné prince commença. Alors il fut entièrement séparé de sa famille. Le 20 janvier la victime désignée et celles qu'on épargnoit encore se firent des adieux déchirants. Après une nuit passée dans les frissons du froid et de la douleur, la reine apprit que le sacrifice étoit consommé. Il ne lui fut pas permis de voir le fidèle Cléry, dépositaire des dernières volontés de Louis XVI. La Convention, qui avoit décidé par un décret *que la nation françoise, toujours grande, toujours juste, s'occuperoit du sort de la famille de Louis*, s'occupa en effet

de rendre sa captivité plus cruelle (1). Le jeune dauphin est enlevé à sa mère, malgré la lutte qu'elle soutient pendant plus d'une heure contre les municipaux, en le couvrant de son corps. Bientôt des pétitions atroces provoquent le jugement de *l'Autrichienne*, Robespierre le demande deux fois à la tribune; Barrère le fait décréter. Arrachée des bras de son admirable sœur, à qui étoit réservé aussi le martyre, elle est transférée à la Conciergerie, où la plus odieuse surveillance l'assiége. Le 3 septembre elle subit un premier interrogatoire, et en même temps on interrogeoit au Temple, avec une impudente subtilité, madame Élisabeth et les deux enfants de la reine. Interrogée une seconde fois le 12 octobre, elle comparut le 14 devant le tribunal révolutionnaire. — L'imagination s'épouvante, la raison s'indigne des imputations infames ou ridicules que dirigea contre elle le féroce Fouquier-Tinville, accusateur public. L'ignoble Hébert eut l'audace de prétendre que cette mère si dévouée et si tendre avoit elle-même attenté à la pudeur et à la vie de ses enfants! A cet indigne mensonge, la reine s'écria en se tournant vers l'auditoire: *J'en appelle à toutes les mères qui sont ici, et je leur demande si cela est possible.* Cette sublime apostrophe avoit ému les esprits:

(1) Pour compléter ces détails, et ceux qui suivent, voyez l'intéressant tableau tracé par l'orpheline du Temple (Histoire de la captivité de Louis XVI et de la famille royale, etc.).

on se hâta de prononcer la condamnation. Il est impossible de répondre avec plus de précision et de noblesse que ne le fit la reine, pendant trois jours et trois nuits sans repos. On lui refusa un verre d'eau qu'elle demandoit, consumée par une soif ardente; et un gendarme, à qui elle s'adressa une seconde fois, et qui osa la satisfaire, fut privé de son emploi.

Après les plaidoyers courageux, mais inutiles, de MM. Tronçon-Ducondray et Chauveau-Lagarde, que le tribunal avoit nommés d'office pour défendre la reine, elle entendit prononcer son arrêt le 16 octobre à quatre heures du matin. Son courage ne fléchit pas. Rentrée dans sa prison, elle écrivit à madame Élisabeth cette lettre simple et touchante qu'un heureux hasard a livrée depuis quelques années à l'admiration des François (1). Elle refusa de recevoir les secours spirituels de la part d'un prêtre assermenté. A onze heures elle sortit de la Conciergerie; ses vêtements blancs formoient un imposant contraste avec la pompe lugubre qui l'environnoit. Louis XVI avoit du moins été conduit au supplice dans une voiture fermée; Marie-Antoinette y fut menée dans un vil tombereau. Le cortége, par un calcul infernal, prit le chemin le plus long; et, pendant toute la route, des scélérats soudoyés applaudirent avec fureur à ce second régicide. De nombreux specta-

(1) Elle fut trouvée dans les papiers du régicide Courtois, exilé en 1815.

teurs, réunis sur les marches de Saint-Roch, eurent la cruauté de faire arrêter la charrette fatale, pour contempler la victime. La patience de la reine fut un moment vaincue par cet outrage; elle leva les épaules, et leur tourna le dos. Arrivée à la place Louis XV, qui fumoit encore, pour ainsi dire, du sang de son époux, elle monta d'un pas ferme à l'échafaud, et sa mort fut digne de sa vie. Un monument expiatoire a été consacré à cette princesse et à Louis XVI, et chaque année, le 21 janvier et le 16 octobre, une cérémonie funèbre perpétue la mémoire de ce double martyre, et atteste le deuil profond des François.

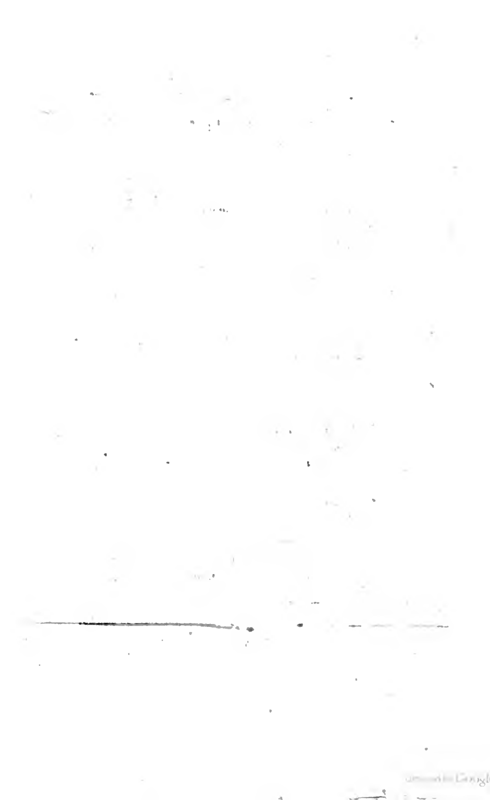
THÉRY.


BIBLIOTECA NAZIONALE



elle coupa, elle même, ses Cheveux

Oraison funèbre de Marie Antoinette.





NOTE

DES ÉDITEURS.

Pour conserver à ce recueil tout son intérêt historique, nous avons cru devoir y placer une Notice sur l'épouse de Louis XVI. Nous aurions souhaité donner aussi une oraison funèbre de cette princesse; mais la seule que nous connoissions, et que M. l'abbé de Villefort a composée (1), nous a paru trop peu régulière, et pour la marche des idées et pour le style. Cependant, comme elle renferme de beaux morceaux, nous en extrairons tous ceux qui, selon nous, peuvent être lus avec plaisir et avec fruit.

L'orateur donne ainsi une idée générale de son sujet :

« Dans le récit qui va vous être offert vous ne verrez, messieurs, que des malheurs inouïs, des outrages sans nombre, et des crimes nouveaux. Vous verrez un peuple ébloui, se croyant éclairé; des hommes furieux et atroces, se disant généreux et libres, lors même qu'ils ne seront que les esclaves des factions qui les égarent, les satellites, les agents des despotes qui avilissent une puissante nation : c'est enfin une partie d'un peuple séduit qui, dans

(1) Il l'a prononcée le 21 janvier 1815 à Paris, en l'église paroissiale de Saint-Vincent de Paule.

son égarement, se prépare aux forfaits, et qui est poussé aux crimes par le crime. Je vous exposerai les longues infortunes d'une princesse illustre, issue du sang des Césars, dévouée à la mort avant d'avoir été accusée, jugée avant d'être entendue, innocente, expirant par le plus infame supplice.

« Après avoir été livrée à toutes les humiliations et les angoisses d'une longue et pénible captivité qui précède son martyre, elle sera réduite à envisager sa condamnation comme une grace, sa mort comme un bienfait. Dans les mêmes hommes dont plusieurs furent honorés de ses bontés on trouve ses ennemis, ses accusateurs, ses juges et ses bourreaux.

« Le détail des infortunes de l'épouse d'un roi puissant, bon et magnanime, qui fut *clément jusqu'à devoir s'en repentir*, doit instruire les grands de la terre, leur montrer combien l'homme, quelle que soit sa puissance, doit craindre l'instabilité des grandeurs humaines; il prouvera aux souverains qu'il en est de la religion dont ils sont les défenseurs comme des gouvernements dont ils sont les chefs; qu'on ne les renverse que lorsqu'ils cessent d'être assez fermes pour maintenir l'un et l'autre, et qu'ils laissent répandre des doctrines sacrilèges qui les privent tôt ou tard du trône et de la vie; qu'ils ne doivent jamais perdre de vue cette maxime, que l'autorité qui s'expose à montrer sa foiblesse achève de s'anéantir. Mais si Dieu frappe les grands, également dans sa

colère il punit les peuples coupables d'impiété et de révolte, en les livrant à leur propre fureur. »

Il aime à comparer souvent le sort de Marie-Antoinette à celui de l'illustre Marie-Thérèse sa mère: « La maison d'Autriche, dit-il, a souvent offert à l'Europe le spectacle varié de la gloire et de l'adversité. Si, dans sa prospérité, elle s'éleva au plus haut degré de la puissance humaine, également ses malheurs l'en firent descendre. Ce ne fut qu'à de nouveaux succès, après bien des revers, que Marie-Thérèse dut la conservation de sa puissance et l'éclat de sa renommée. Sa piété, sa résignation et sa constante fermeté lui méritèrent la protection d'un Dieu plus puissant que les rois ligués contre elle.

« Aux époques brillantes de Charles V, de Ferdinand II, succèdent des malheurs qui sont réparés par Jean Sobieski, roi de Pologne. Les avantages remportés par le prince Eugène et le général Marlborough la retirent de la dangereuse position où l'avoit placée Gustave-Adolphe; enfin le démembrement de la Silésie est suivi de la paix. La première division de la Pologne, dont la maison d'Autriche profita, remplace les pertes qu'elle avoit éprouvées dans l'abandon forcé de la Silésie. Tel est l'abrégé des événements politiques inclusivement jusqu'à Marie-Thérèse.

« Une longue lignée de princes et de princesses, une paix honorable acquise par ses victoires et ses

succès, une administration paternelle, mais vigoureuse, lui acquirent l'amour constant et la confiance de ses peuples, en lui méritant l'estime générale de l'Europe. Ainsi se termine un régne qui, dès son principe, avoit offert à Marie-Thérèse beaucoup de dangers à vaincre, de longues et pénibles inquiétudes à supporter. Ferme dans le malheur, soumise à Dieu dans l'adversité, modeste dans ses succès, elle jouit sans crainte, comme sans remords, d'un bonheur conservé sans foiblesse et sans crimes politiques. Ajoutons que l'*infortuné trouva toujours en elle des secours, et que sa main s'ouvrit pour soulager les besoins des pauvres* (1).

« Si la sagesse présida à ses conseils, la vigueur sut les mettre à exécution. Une mort tranquille, à laquelle elle se préparoit depuis long-temps, qu'elle sembloit plutôt desirer que craindre, vient frapper cette illustre impératrice. Avec résignation elle la contemple, elle la reçoit au milieu de sa famille et de ses enfants qui environnent son lit de mort et consolent ses derniers moments. »

Les premiers instants du règne des deux époux sont heureusement retracés:

« Louis XV meurt, et le 10 de mai 1774 monseigneur le dauphin monte sur le trône de ses pères. Marie-Antoinette est proclamée reine; mais ce titre

(1) Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. *Prov. chap.*, 31, *v.* 37.

n'ajoute rien à l'amour des François, parceque depuis long-temps elle régnoit sur leurs cœurs. Jalouse d'accroître ce sentiment qu'elle savoit si bien apprécier et inspirer, elle conserve, dans sa nouvelle dignité, la même bienveillance et la même affabilité. Épouse sensible, elle partage avec le roi ce premier embarras d'un règne qui finit, d'une royauté qui commence, et que la situation de la France rendoit plus critique. Un jeune roi, bon et vertueux, sentoit toute l'étendue de ses obligations, la difficulté, la crainte de ne pouvoir les remplir. Marie-Antoinette ne fut ni insensible à ses inquiétudes ni étrangère à ses vertueuses intentions. Elle rivalise de générosité avec le roi, en se livrant aux actes de bienfaisance qui tant de fois soulagèrent l'infortune, et firent cesser les malheurs des François de tout âge et de tout rang. Qu'il me seroit doux de les pouvoir citer tous!

« Sous le règne précédent plusieurs personnes de la cour avoient reçu l'ordre de s'éloigner; cette princesse sollicite leur rappel. Des membres des divers parlements, plusieurs de leurs parents, avoient souffert pendant leur exil; ils trouvèrent dans le sensible intérêt et la bienfaisance de la reine un terme à leurs peines. C'est ainsi que dans toutes les occasions, dans toutes les classes, elle voulut soulager le malheur et secourir l'indigence. Elle rechercha l'infortuné, et ne le rebuta jamais. Douée d'une grande sensibilité, elle ne fut étrangère à aucun genre de bienfait, par-

cequ'elle voulut connoître toutes les jouissances qui caractérisent une ame généreuse.

« Le nouveau titre de reine, qui depuis long-temps n'avoit point frappé l'oreille des François, semble accroître l'attachement de la nation pour l'auguste princesse si digne de le porter. Elle-même n'envisage le crédit dont elle jouit auprès de son royal époux que comme un moyen de multiplier ses bienfaits envers une nation dont elle ne veut et ne desire que le bonheur. Si elle ne put toujours atteindre ce but, c'est qu'elle fut la victime des intrigues de ces hommes pervers qui profitent et abusent de la faveur des souverains, ne les approchent que pour s'enrichir de leurs dons, ne les flattent que pour les égarer, n'éloignent les serviteurs fidèles que pour les environner de perfides ennemis; qui bientôt trahissent leur confiance et leurs serments; qui les abandonnent dans le malheur, et dont la trahison les renverse de leur trône. »

L'orateur rappelle les vertus de la reine, et annonce les horreurs de sa fin:

« Si j'avois à vous peindre Marie-Antoinette comme mère tendre et sensible, j'essaierois de décrire cette vive affliction dont elle fut accablée, qu'elle ne chercha point à cacher aux yeux de toute sa cour, ni en public ni en particulier, et dont rien ne put la distraire ni la consoler, que sa résignation aux volontés de Dieu. Je vous l'offrirois prodiguant les plus ten-

dres soins à monseigneur le dauphin pendant sa longue maladie, et pénétrée de douleur au moment où il expira dans ses bras, sans pouvoir être consolée, même long-temps après sa mort. En anticipant sur les événements, je pourrois également vous parler des inquiétudes et des alarmes qu'elle éprouve comme épouse, lorsque le roi se rend à Paris, à l'hôtel-de-ville, seulement environné d'une troupe factieuse qui n'avoit pas voulu laisser entrer dans la capitale ses fidèles gardes-du-corps. Je chercherois à vous dépeindre son effroi au récit de la marche de son royal époux, et lorsque, pour monter à la commune, il est obligé d'y pénétrer sous une voûte de baïonnettes. Je vous citerois cette profonde douleur qu'elle montra en apprenant la mort de ses sujets fidèles qui les premiers arrosèrent la capitale de leur sang, et dont la tête promenée dans son enceinte devint le premier étendard des révoltés. Je vous dirois avec quelle bonté, quelle générosité, elle se chargea de la veuve et des enfants de cet infortuné boulanger victime de la férocité populaire. Mais que me serviroit-il de vous offrir des exemples de vertu et de sensibilité, quand il me faut désormais entrer dans le détail de tant d'horreurs exercées envers une reine que la rage révolutionnaire poursuivit avec tant d'acharnement; princesse qu'on a voulu dégrader sans égard pour la majesté royale, et accabler d'outrage malgré la foiblesse de son sexe! Nous avons

vu qu'on n'avoit pu la déterminer à s'éloigner; dès-lors on jura sa perte, l'époque en est fixée: bientôt les sicaires aiguisent les poignards qu'ils veulent plonger dans son sein.

« Cette victime de tant de persécutions doit tomber sous le fer des assassins; mais c'est pour être reçue dans les bras de son Dieu. Elle trouvera grace de ses fautes passagères, expiées par ses longues souffrances et sa résignation. Elle vivra encore dans nos cœurs par le souvenir de ses vertus. Ses persécuteurs, au contraire, en proie aux insurmontables tortures du remords, n'entreverront que la vengeance céleste pour terme de leur vie. Si quelques uns, sans repentir, échappés jusqu'à ce jour au supplice éternel qui les attend, semblent braver ouvertement cette vengeance qui les fait trembler en secret, ils frémiront à son approche et expireront dans le désespoir, ne laissant après eux qu'un nom odieux condamné à l'opprobre. Si de l'épais nuage qui couvre les vues de la Providence il semble s'échapper de temps en temps quelque lueur qui les découvre, on doit mettre dans ce nombre la punition des plus grands artisans des maux de la France, condamnés par ces mêmes hommes qui furent leurs complices et leurs partisans. »

Plus loin, il montre Marie-Antoinette apprenant la mort de son frère Joseph II:

« Un coup sensible vient encore blesser le cœur de

Marie-Antoinette, lorsqu'elle apprend la mort d'un frère chéri. Joseph II, empereur d'Allemagne, termine sa carrière au moment où son attachement et sa puissance pouvoient peut-être lui être utiles; sa fermeté, sa politique pouvoient faire changer sa destinée. Tels sont les décrets de la Providence, que les épreuves de la reine doivent toujours s'accroître, et Dieu seul peut être son appui. Cette mort lui est d'autant plus sensible qu'elle est contrainte d'en dissimuler la peine, pour échapper aux réflexions perfides de ceux qui insultent à ses malheurs. Eh quoi! le plus misérable peut en paix, et sans feinte, se livrer à sa douleur, et la reine se trouve privée de cette consolation! »

Les persécuteurs de la reine et de tout ce qu'il y avoit de vertueux en France sont peints énergiquement dans ce morceau :

« Pour suivre désormais des événements qui s'accumulent et augmentent les souffrances de la reine, je n'ai plus, messieurs, qu'à me traîner, si je puis m'exprimer ainsi, sous des voûtes funèbres, éclairées des torches des assassins. Si de l'intérieur des prisons et des maisons d'arrêt nous parcourons la capitale, on ne trouve qu'une terre arrosée de sang. *Les corps morts des hommes sont étendus, comme le fumier sur la surface des champs* (1). Si l'on pénètre dans ces

(1) Cadet morticinum hominis quasi stercus super faciem regionis. *Jérém., chap.* 9, *v.* 22.

asiles où l'innocence attend l'arrêt de son sort, on y aperçoit les juges et les bourreaux environnés des victimes qu'ils ont condamnées et égorgées. Je suis forcé de vous offrir, sur toute l'éteudue de la France, la religion éplorée, ses ministres poursuivis, arrêtés, bientôt massacrés dans leurs cachots; par-tout la vertu insultée, méconnue, se dérobe avec peine aux derniers outrages. On ne voit plus que des sujets fidèles entassés dans des prisons infectes, d'où ils ne sortent que pour marcher aux supplices divers inventés par le génie du crime, aussi prompt à les concevoir qu'à y envoyer les victimes. Telle est la route sanglante que la fureur révolutionnaire nous oblige à parcourir; on ne rencontre plus que des bourreaux, et des spectateurs stupides glacés d'effroi. »

Voici comme l'orateur caractérise les prêtres massacrés dans les prisons:

« Si le crime a ses bourreaux, la religion a ses martyrs. Leur résignation est égale, leur supplice est le le même. Cependant le même tombeau ne réunira poiut toutes ces victimes éparses. Nulle pierre sépulcrale n'attestera leur fidélité; cependant elle vivra devant Jésus-Christ leur modèle, et dans la mémoire de l'homme pieux. L'histoire religieuse transmettra le détail de leur saint héroïsme. L'insensibilité révolutionnaire leur refuseroit même la sépulture, si la salubrité de la capitale ne déterminoit à la leur ac-

corder telle qu'on la donne aux plus vils animaux. Enfin ces héros de la religion et de la fidélité au roi ont précédé leur sonverain devant le trône de l'Éternel. Leurs prières, leur saint dévouement et leur martyre attireront sur une famille infortnnée les graces d'un Dieu puissant et miséricordieux. Leur vie fut un sacrifice, leur mort sera une source de graces. Prosternés au pied du trône de l'Éternel, ils lui demanderont pour le roi, la reine et sa famille, cette force, cette constance dont ils auront encore besoin. »

La reine arrive à la Conciergerie :

« Ainsi donc, François! l'épouse de votre roi, la descendante de tant d'empereurs, va être confondue dans le réceptacle du crime avec tout ce qu'il offre de plus vil et de plus abject. Le trône vit ses premières années ; mais le pavé humide d'un cachot sera arrosé de ses dernières larmes. Pour pénétrer dans ce repaire du crime elle doit encore éprouver les insultes d'une double haie de malfaiteurs qui l'accablent d'injures. Fixera-t-elle ses regards sur ce qui l'environne? elle ne voit qu'une garde inhumaine, et, dans chaque regard, des forfaits profondément médités. Une curiosité insultante et toujours cruelle viendra journellement troubler son repos et ajouter aux malheurs de cette illustre captive! C'est dans ce lieu que s'offre le déchirant tableau de la grandeur royale dégradée, des vertus luttant contre l'adver-

sité. Mais si ses persécuteurs viennent contempler sur le lit de la douleur la majesté royale renversée du trône, on est forcé d'admirer la dignité de cette grande ame qu'on ne sauroit avilir même au fond d'un cachot: au milieu du crime il se trouve des vertus consolantes que nous offre le courage. Parmi tant de coupables il étoit de ces sujets fidèles, de ces ames sensibles qui se dévouèrent à la mort pour sauver les jours de la reine; qui surent pénétrer dans son cachot, et lui offrir quelques secours et des consolations: l'ingénieuse fidélité, plus d'une fois, parvint à tromper une criminelle et soupçonneuse vigilance. Quelle devoit être la douce émotion de l'ame reconnoissante de la reine, dans un moment où elle pouvoit se croire abandonnée, de retrouver des preuves d'amour et de fidélité! Pour achever le parallèle entre Marie-Thérèse et sa fille, quoique dans une position différente, il est vrai, mais semblable par leur résignation aux décrets de la Providence, et le sentiment de la profonde douleur dont leur ame étoit atteinte, je parlerai des derniers instants qui précèdent leur mort.

« L'impératrice, depuis la perte de son royal époux, vivoit dans une telle affliction, qu'elle avoit été près de quitter les rênes du gouvernement, pour se livrer à toute l'étendue de sa douleur: plongée dans le deuil, elle n'envisageoit la mort, sans cesse présente à ses yeux, que comme le terme de ses vives afflic-

tions. Son auguste fille avoit-elle éprouvé une moindre perte? la fin de la vie ne devoit-elle pas également lui paroître comme le seul terme de ses longues et poignantes douleurs?

« Marie-Thérèse avoit ordonné un mausolée où sa représentation étoit placée à côté de celle de son époux; on y lisoit une modeste épitaphe, où il ne manquoit que la date de sa mort; chaque jour elle passoit plusieurs heures dans une chambre funéraire, au pied d'un crucifix près duquel étoient placés une tête de mort d'un côté, de l'autre le portrait de feu l'empereur tel qu'il étoit après qu'il fut expiré. Dans ce même lieu se trouvoit également son portrait pâle et livide, comme elle supposoit devoir être quand le froid de la mort, qui change et détruit tout, lui auroit enlevé ce qu'elle conservoit encore de ces traits qui l'avoient rendue une des princesses les plus accomplies de son siècle. C'étoit dans cet oratoire, qui lui retraçoit en même temps la puissance de Dieu et le néant des grandeurs humaines, qu'elle abjuroit devant le Roi des rois cette puissance qui alloit s'anéantir. Cette vertueuse et sensible épouse se réunissoit par la pensée et dans l'éternité à celui qui lui avoit été si cher. Aux pieds de Jésus-Christ, elle le supplioit de le recevoir dans les bras de cette miséricorde qu'elle imploroit pour elle et pour son royal époux.

« Le cachot de la reine de France est son oratoire.

Également elle pleure cet époux qu'elle a perdu par une mort bien différente; elle verse d'abondantes larmes sur ces enfants qu'elle ne pourra plus presser dans ses bras: ce n'est que dans son cœur et dans sa pensée qu'elle peut élever un mausolée à Louis XVI, et sa tendresse en trace l'épitaphe.

« Combien de fois l'ombre de ce pieux martyr semble soulever sa tombe, et lui apparoître! mais c'est pour l'engager à imiter sa piété et sa résignation.

« Cinq princes ou princesses de l'illustre lignée de Marie-Thérèse étoient montés sur des trônes, ou avoient la certitude d'y parvenir. Plusieurs d'entre eux, placés près de son lit de mort, lui prodiguent leurs soins. Au contraire, la reine de France, sans consolation et sans appui, voit approcher l'instant de son supplice: séparée de ses enfants condamnés à être privés des droits de leur naissance, elle tremble et frémit sur leur future destinée. Cette vertueuse impératrice d'Autriche jouit, jusqu'à la fin, de tous les avantages d'un trône que la mort seule lui ravit. Estimée, admirée de l'Europe, comblée des bénédictions de ses peuples, entourée de sa famille, servie par ses fidèles serviteurs, soutenue par les secours inappréciables de la religion, avec calme elle voit arriver sa fin, et meurt tranquillement, emportant avec elle le doux nom de *mère de la patrie*.

« Les derniers moments de sa fille infortunée ne lui offriront pas les mêmes motifs ni les mêmes sources

de consolation. Privée de tous ceux qui lui sont chers, elle ne les serrera plus sur son cœur, elle ne verra point la douleur de sa famille ; elle n'entendra point les sanglots de ses fidèles serviteurs, leurs larmes ne baigneront point ses défaillantes mains : tout sera horrible dans ces derniers instants, parceque la cruauté a dirigé les apprêts de son supplice. Les secours de la religion lui seront refusés, parceque l'impiété a médité sa mort. Ses yeux ne se fixeront point sur l'image consolante d'un Dieu mourant sur une croix, parceque ses persécuteurs le renient, et ne lui en permettent point la vue ; ses oreilles ne seront frappées que des insultes réitérées. Bien plus, la noire calomnie, propageant sa rage au-delà du terme de la vie, essaiera de ternir la gloire de ses derniers instants ! »

Il analise ensuite le testament si touchant de l'infortunée princesse, et termine son discours par ces paroles :

« Ne doit-on pas espérer que le détail d'un événement si affreux servira de leçon pour l'avenir en retraçant les causes et les effets qui ont produit de si grands crimes? Rappeler à la vertu des hommes foibles ou égarés, prémunir contre le danger ceux qui pourroient être séduits, présenter aux coupables tout l'odieux de leurs forfaits non expiés, c'est leur faire connoître tout ce qu'ils doivent à la mémoire de cette illustre martyre qui, avant sa mort, pardonna si géné-

reusement à ses ennemis. Placée sans doute dans le sein de l'Éternel, touchée de leurs remords, cette reine, plus grande encore aux yeux de Dieu qu'à ceux des hommes, est prête à intercéder auprès de lui pour obtenir leur pardon. N'en doutons point, la France repentante aura désormais dans Louis XVI, la reine et madame Élisabeth, de puissants intercesseurs. Ces pieux martyrs obtiendront du Roi des rois de maintenir à jamais sur le trône de saint Louis les descendants de leur auguste famille, objet de notre amour : c'est de leur heureuse destinée que dépend le bonheur de tous les François réunis et fidèles. »

NOTICE

SUR

CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS,

DUC DE BERRI.

Le sang de Louis XVI n'étoit pas assez épuisé. Il falloit qu'une catastrophe nouvelle ravît encore à la France un prince en qui elle avoit mis son espoir. Elle étoit trop enorgueillie de voir deux illustres frères se disputer la gloire de lui préparer des jours heureux: le duc de Berri fut frappé; mais du moins la Providence trompa l'horrible confiance de l'assassin. Le prince, qu'il avoit tué, disoit-il, parcequ'*il faisoit souche*, a laissé en effet après lui un précieux rejeton. Pour savoir tout ce que valoit le père du duc de Bordeaux, il faut lire l'admirable ouvrage de M. de Châteaubriand, intitulé: *Mémoires touchant la vie et la mort de S. A. R. monseigneur le duc de Berri*. Nous nous contenterons ici d'emprunter à ces Mémoires les détails les plus importants.

Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berri, naquit à Versailles le 24 janvier 1778 de Charles-Philippe de France, comte d'Artois, aujourd'hui sa majesté Charles X, et de Marie-Thérèse de Savoie. Il avoit

deux ans et demi de moins que monseigneur le duc d'Angoulême, aujourd'hui M. le Dauphin, son frère. Après avoir été confié d'abord aux soins de madame la marquise de Caumont, il fut remis, à cinq ans et demi, à la garde de M. le duc de Sérent, déja gouverneur de monseigneur le duc d'Angoulême. On remarque parmi ceux qui furent chargés de son éducation l'abbé Guénée, qui eut l'heureuse témérité d'attaquer Voltaire avec ses propres armes, l'épigramme et l'ironie. Le jeune duc montroit peu de zéle pour le travail; son naturel impatient ne s'accommodoit pas des sages lenteurs de l'étude. Mais déja sa bonté franche et naïve éclatoit. Un incendie avoit fait éprouver à son maître d'écriture une perte considérable; il demanda vingt-cinq louis à son gouverneur pour réparer ce désastre : M. le duc de Sérent les lui promit, mais il exigea qu'il satisfît son maître pendant quinze jours, et sans parler de la somme. Le duc de Berri recueillit tout son courage, et, après quinze jours d'une application héroïque, porta les vingt-cinq louis à son maître. Comme celui-ci hésitoit à les recevoir : *Prenez-les*, dit le jeune prince en les jetant sur la table, *ils m'ont coûté assez cher; c'est pour cela que j'écris si bien depuis quinze jours!*

Après la prise et la chute de la Bastille, en 1789, le comte d'Artois partit pour les Pays-Bas. Peu après, M. de Sérent lui amena ses deux fils. Ils se rendirent

ensuite à Turin, près de leur grand-père, le roi de Sardaigne. Le duc de Berri employa les loisirs de l'exil à étudier la science militaire. En 1792, l'occasion s'offrit de la pratiquer. La Convention avoit déclaré la guerre à l'Autriche et à la Prusse; les alliés, après quelques succès, évacuèrent la Champagne, et la complication des intérêts politiques tint la valeur des princes françois enchaînée jusqu'en 1794. Louis XVI avoit terminé sur l'échafaud son martyre de quatre années, et *en montant au ciel*, dit M. de Châteaubriand, il *laissa le drapeau de cette monarchie au prince de Condé*. Après quelque séjour au château de Ham, le duc de Berri obtint la permission de rejoindre le corps de *chasseurs nobles* que commandoit le prince: parmi ces fidèles et loyaux guerriers il avoit le choix des exemples. Il cherchoit, il bravoit les périls; emporté quelquefois par la fougue de son caractère, il offensoit, et aussitôt réparoit noblement son offense. Une douleur pesoit sur cette ame toute françoise; celle de combattre des François.

En 1797 l'armée de Condé passa du service d'Autriche à celui de Russie. Le duc de Berri la quitta pour rester un an près de son père à Édimbourg, et à Mittau près du roi son oncle; car Louis XVII n'étoit plus, et Louis XVIII avoit été salué roi par ses compagnons d'exil. En 1798 il rejoignit les nobles proscrits en Pologne et déploya un véritable talent comme officier de cavalerie. Rappelée en Allemagne, l'armée

de Condé se distingua dans la défense de la ville de Constance; mais la campagne fut presque aussitôt terminée. Le duc de Berri fit un voyage en Italie, et Rome sur-tout excita le goût déja très vif qui le portoit vers les beaux-arts. Instruit que l'armée de Condé alloit se trouver engagée de nouveau, il se hâta de la rejoindre, et servit comme simple volontaire dans un régiment que commandoit M. le duc d'Angoulême. La victoire de Marengo, et celle de Hohenlinden, décidèrent du sort de la guerre. Le corps de Condé fit retraite en se battant toujours. En avril 1801, il fut licencié, et ces vétérans de la fidélité perdoient avec leur camp une seconde patrie.

Le jeune prince passa en Écosse, et habita, ainsi que son père, le château de Marie-Stuart. Il suivit Monsieur à Londres, et envoya de là sa franche adhésion à la note magnanime de Louis XVIII, refusant de céder le trône de France au soldat heureux qui s'y étoit assis.

Après avoir employé quelque temps en Angleterre à des voyages, ou à des études variées, le duc de Berri, dont les yeux se tournoient toujours vers la France, forma le projet d'y rentrer; de puissants obstacles l'arrêtèrent. Mais, *après vingt-deux ans de combats*, dit encore l'éloquent écrivain que nous avons cité, *la barrière d'airain qui fermoit la France fut forcée.* Au commencement de 1814 le duc de Berri passa dans l'île de Jersey où le chantre de la

Henriade fait aussi aborder Henri IV après un orage. Bientôt la frégate *l'Eurotas* le conduisit à Cherbourg. Près de Bayeux, il rencontra un régiment qui fit entendre le cri de *Vive l'empereur!* Sans se troubler, il tira son épée, cria *Vive le roi!* et les soldats répétèrent ce dernier cri. A Caen, à Lisieux, à Rouen, il fut accueilli avec des transports unanimes, et lui-même, à la vue de la France et des François, ne pouvoit maîtriser les siens: *Je n'en puis plus*, disoit-il, *j'en mourrai peut-être, mais je mourrai de joie!* Le 21 avril il étoit à Paris.

Les François avoient revu leur roi; Louis XVIII, sage législateur, étoit rentré dans le palais de ses pères. Le duc de Berri fut nommé colonel-général des chasseurs. Un jour, qu'il venoit de passer en revue un régiment de la vieille garde, il entendit des grenadiers prononcer le nom de Buonaparte avec admiration et avec regret. *Que faisoit-il donc de si remarquable?* leur demanda-t-il.—*Il battoit l'ennemi*, répondit-on.—*Belle merveille*, répliqua le prince, *avec des soldats comme vous!*

L'orage des cent jours dispersa encore la famille royale. Tandis que le duc d'Angoulême signaloit son courage dans le Midi, le duc de Berri protégeoit la retraite de Louis XVIII, à la tête des volontaires royaux et de la maison du roi. Quand la bataille de Waterloo eut été perdue, plus d'un blessé françois reçut du prince les soins les plus attentifs. Rentré

en France, le duc de Berri s'empressa de seconder les efforts du monarque pour diriger sagement l'opinion. Nommé à l'époque des élections pour présider le collége du département du Nord, il y prononça un discours remarquable, comme la promesse d'un juste tempérament de pouvoir et de liberté.

En avril 1816, le duc de Berri épousa par procuration Marie-Caroline-Ferdinande-Louise, fille aînée du prince-Royal des deux Siciles. Nous regrettons que les bornes d'une notice ne nous permettent pas de conserver ici quelques unes des lettres aimables et naïves que s'écrivoient les deux jeunes époux, et dont M. de Châteaubriand a enrichi son ouvrage: on y reconnoît la franchise abandonnée, l'effusion de cœur du prince, la douce sagesse, le noble dévouement à tous les devoirs, que nous admirons encore aujourd'hui dans la mère du duc de Bordeaux. Elle traversa la France au milieu des plus vives acclamations d'amour et de joie. Le 17 juin, le mariage fut célébré.

La vie des princes qui ne sont placés que sur les degrés du trône ressemble beaucoup à une vie privée. Tout ce que peut y chercher la curiosité publique, c'est aussi la pratique des vertus privées, et l'habitude des bienfaits. Le duc de Berri, excellent maître, malgré sa brusquerie, étoit chéri de ses serviteurs; homme simple et confiant, il aimoit à se perdre dans les rangs obscurs, et à se faire chercher

comme Henri IV. Ses aumônes étoient abondantes; elles se montoient au moins à cent mille écus par an. Un malheureux charbonnier qui avoit perdu quatre cents francs vouloit se noyer. Ses compagnons cherchoient en vain à le retenir. Le duc de Berri vint à passer. Sans se faire connoître, il s'approche, presse le charbonnier, et obtient de lui avec peine qu'il diffèrera de quelques instants l'exécution de son dessein. Son aide-de-camp court au palais et rapporte la somme: les charbonniers apprennent alors quel est l'auteur de ce bienfait.

Le 13 juillet 1817, la duchesse de Berri mit au monde une fille qui ne vécut point. Le 13 septembre 1818, elle accoucha d'un garçon qui mourut au bout de deux heures. La naissance de Mademoiselle consola les augustes époux de ces deux pertes d'un sinistre augure. Néanmoins le duc ne pouvoit se défendre de pressentiments funestes que lui inspiroient les lettres anonymes les plus menaçantes. Le 13 février 1820, ces pressentiments se réalisèrent. Un homme, dont le nom partage l'exécrable immortalité des Châtel et des Ravaillac, avoit formé et nourrissoit depuis cinq ans la pensée de ce parricide. Au sortir de l'Opéra, le duc de Berri fut frappé d'un coup de poignard par Louvel, qui fut arrêté aussitôt. Le sang du prince rejaillit sur sa jeune épouse. Environné de toute sa famille en deuil, il fit éclater des sentiments nobles et dignes d'une ame chrétienne; il ne cessa

de demander la grace du meurtrier. En vain l'art épuisa toutes ses ressources; l'espoir fut bientôt perdu: le fils de France expira tout rempli des consolations divines, et alla rejoindre Henri IV et Louis XVI, tombés comme lui sous le couteau.

Au lit de mort le prince avoit fait à la duchesse sa femme l'aveu d'une foiblesse. Deux jeunes filles, fruits d'une liaison secrète qu'il avoit eue en Angleterre au temps de l'exil, lui furent présentées; la duchesse leur ouvrit ses bras, et leur dit en montrant Mademoiselle: *Embrassez votre sœur.*

Cette nouvelle frappa de douleur toute la France. Le contraste des folies ordinaires de cette époque, avec une catastrophe si horrible, et du séjour même des plaisirs et des fêtes, avec le sang versé d'un Bourbon, rendoit la consternation plus profonde. La douleur publique fut par-tout égale. Les obsèques du prince eurent lieu à Saint-Denis; M. de Quélen, alors coadjuteur de Paris, et maintenant archevêque de cette capitale, prononça son oraison funèbre. Ses entrailles furent portées à Lille, et son cœur est déposé à Rosny, où la duchesse a fait consacrer une chapelle destinée à recevoir des prières pour son noble époux.

L'assassin, interrogé sur son attentat, répondit avec ce sang-froid que peut donner la longue méditation du crime. S'il eût réussi à s'échapper, il eût fait la même tentative le lendemain sur monseigneur

le duc d'Angoulême. Selon lui, *Dieu n'est qu'un mot*, et il n'est point de forfait que ce blasphème n'explique. Son juste supplice ne suffisoit pas pour adoucir l'affliction de tous les bons François. Mais la Providence avoit suscité un consolateur. En mourant le duc de Berri avoit dit à la princesse: *Conservez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein.* Le vœu du fils de saint Louis fut exaucé, et la naissance du duc de Bordeaux parut à toute l'Europe un signe éclatant de la protection dont le ciel couvre la France.

THÉRY.


BIBLIOTECA NAZIONALE
DI TORINO



Sire, grâce. grâce pour la vie de l'homme !

Oraison funèbre du Duc de Berry.

ORAISON FUNÈBRE

DE

TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET TRÈS EXCELLENT PRINCE

CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS,

FILS DE FRANCE,

DUC DE BERRI,

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE ROYALE DE SAINT-DENIS LE 14 MARS 1820,

PAR M. HYACINTHE-LOUIS DE QUÉLEN,

ARCHEVÊQUE DE TRAJANOPLE, COADJUTEUR DE PARIS.

Convertam festivitates vestras in luctum, et omnia cantica vestra in planctum...; et ponam eam quasi luctum unigeniti.

Je changerai vos fêtes en deuil, et vos concerts en plaintes lamentables; et je plongerai Israël dans les larmes comme une mère qui a perdu son fils unique.

AMOS, c. VIII, v. 10.

MONSEIGNEUR (1),

Lorsque du haut de son trône éternel le Dieu qui regarde les nations et les rois avoit juré de visiter et de punir d'une manière éclatante les

(1) S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême.

continuelles prévarications de son peuple, il lui faisoit annoncer par ses prophètes qu'il alloit laisser enfin tomber sur lui son bras étendu, et que le coup dont il l'auroit frappé retentiroit dans l'univers.

Écoutez, enfants d'Israël, lui disoient-ils, voici l'arrêt qu'a prononcé contre vous le Seigneur des armées. Les fléaux que je vous avois envoyés pour vous avertir n'ont point changé vos cœurs; insensibles aux traits de ma colère, vous n'êtes pas revenus à moi; mes efforts multipliés pour vous guérir n'ont pu vous toucher. C'en est fait, je vais exécuter sur vous toutes mes menaces. Vos villes retentiront de plaintes et de sanglots, et dans vos campagnes on n'entendra que des cris lugubres qui répèteront: *Hélas! hélas* (1)...! Les jours marqués pour l'ivresse et les plaisirs, je les changerai en des jours de deuil et de larmes; ces lieux consacrés aux ris et aux amusements, je les rendrai silencieux et déserts; les concerts de joie dont ils résonnoient seront remplacés par des accents lamentables; et tout Israël pleurera comme une mère qui a perdu son fils unique: *convertam festivitates ves-*

(1) Amos. v.

tras in luctum, et omnia cantica vestra in planctum...; et ponam eam quasi luctum unigeniti.

Ne s'est-elle pas accomplie sur nous dans toute sa rigueur, cette prédiction désolante, messieurs? La consternation universelle, le silence de la capitale, le deuil de ses habitants, les larmes qui coulent des yeux de tout un peuple, les voix douloureuses qui s'élèvent de toutes parts, attestent à l'Europe et au monde, plus encore que tout cet appareil imposant et lugubre, que le Seigneur *a foulé* tous les cœurs françois *dans le pressoir de sa fureur* (1).

Oui, messieurs, tous les cœurs françois, et celui du monarque qui s'est vu obligé de recevoir, en quelque sorte, le dernier soupir de sa famille; et celui d'un père qui, dans un seul de ses enfants, croit voir s'éteindre toute sa postérité; et celui d'une sœur qui semble ne vivre que pour voir tomber les uns sur les autres sous un fer parricide ses augustes et vertueux parents; et celui d'un frère qui se sent arracher parmi les embrassements les plus tendres un frère qui faisoit le charme de sa vie; et celui d'une épouse frappée de langueur dès sa jeu-

(1) Is. LXIII, 3.

nesse, et condamnée à un triste veuvage; et celui de la France, qui, au milieu des sentiments d'indignation et d'effroi dont elle est agitée, s'abandonne à sa douleur, comme une mère inconsolable qui pleure son fils unique: *convertam festivitates vestras in luctum, et omnia cantica vestra in planctum...; et ponam eam quasi luctum unigeniti.*

La religion vient à son tour mêler ses soupirs et ses larmes à tant de larmes et de soupirs; mais elle vient aussi tempérer de cruelles amertumes par de divines consolations. Si elle s'afflige avec nous de toutes les douleurs que la main puissante de Dieu a renfermées dans une aussi accablante épreuve, elle nous découvre en même temps tous les adoucissements qu'il a plu à sa miséricorde d'y apporter. Le sujet de nos douleurs, les motifs de nos consolations, ce sera le partage de ce discours, que nous consacrons à la gloire de Dieu, et à la mémoire de très haut, très puissant et très excellent prince CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, fils de France, DUC DE BERRI.

PREMIÈRE PARTIE.

Perdre un Bourbon, quel malheur pour la France! perdre un Bourbon semblable à celui qu'elle a perdu, quel surcroît de malheur! perdre un Bourbon dans les temps et les circonstances où elle l'a perdu, quel excès de malheur!

La France ne peut perdre un Bourbon, messieurs, sans qu'aussitôt le souvenir de ce qu'elle doit à cette famille auguste ne vienne se retracer à son esprit, et lui faire sentir toute la douleur de sa perte. Famille choisie pour son bonheur et pour sa gloire, race privilégiée, à laquelle nous pouvons appliquer, sans orgueil comme sans flatterie, les éloges décernés dans nos livres saints aux conducteurs du peuple d'Israël: Hommes grands en puissance, mais aussi grands en sagesse, qui gouvernèrent leurs états avec tant de noblesse et de prudence, qui nous ont laissé de si beaux modèles de force et de courage, et, ce qui vaut mieux encore, de si beaux modèles de vertus; la gloire qu'ils se sont acquise a traversé les siècles, et nous les louons encore pour ce qu'ils ont fait dans leur vie: *homines magni*

virtute...., imperantes in præsenti populo....; gloriam adepti sunt, et in diebus suis habentur in laudibus (1).

En effet, messieurs, sous quelque point de vue qu'on envisage l'histoire des Bourbons, du côté de leur origine ou de leurs brillantes alliances; du côté des peuples nombreux auxquels ils ont donné des maîtres, ou de l'étendue du royaume dont ils ont si prodigieusement augmenté le territoire; du côté de l'administration et des lois, du gouvernement et de la politique, des sciences et des arts, des talents et des vertus militaires; du côté des princes qui ennoblirent la patrie, et des princesses qui embellirent d'autres contrées; du côté de ceux qui nous commandèrent, et de celles qui, ne pouvant régner sur nous, dominèrent sur nos cœurs par l'empire de leur bienfaisance et de leur bonté; il n'est pas un François, il n'est pas un savant, il n'est pas un soldat, il n'est pas un chrétien, que dis-je! il n'est pas un étranger, il n'est pas une nation, quelque rivale qu'on la suppose, qui ne soit forcée de convenir qu'il n'y a rien sous le soleil qui surpasse la grandeur de cette très

(1) Eccl. XLIV.

chrétienne maison de France; il n'est personne qui ne reconnoisse que rien ne lui a manqué de ce qui doit lui assurer l'affection des peuples et l'admiration de l'univers. Non, rien, pas même la gloire de l'adversité qu'elle a si magnifiquement conquise; il n'est point de famille qui ait offert au monde une aussi longue suite de saints, de sages et de héros, depuis cet intrépide Robert-le-Fort où elle fait remonter son origine, jusqu'à ce brave Duc de Berri, où elle craint de voir s'arrêter sa plus illustre branche; depuis cette vertueuse Blanche de Bourbon, la plus malheureuse princesse de son temps, jusqu'à notre céleste Marie-Thérèse, qui surpasse en infortune et en héroïsme toutes les autres filles des rois, et qui s'élève au milieu d'elles comme le lis entre les épines. *Sicut lilium inter spinas* (1).

Voilà les Bourbons, messieurs, les voilà tels qu'une prédilection particulière de Dieu nous les avoit donnés; tels que, dans les jours d'une justice rigoureuse, il nous les a ravis; et tels encore qu'il les a rendus à notre amour! voilà cependant ceux qu'une odieuse philosophie es-

(1) Cant. II, 2.

saya de noircir par ses mensonges, dont un patriotisme hideux, couvert des lambeaux de la misère et des livrées du crime, osa profaner lé front auguste, et verser à grands flots l'illustre sang; ceux qu'un fanatisme sacrilège poursuivit jusque dans les ombres de la mort, et à qui il ne voulut pas même laisser un tombeau; ceux dont une impiété monstrueuse demande encore la destruction, qu'elle accuse d'attentat contre la félicité publique, et qu'elle ne rougit pas d'appeler (faut-il prononcer ce blasphème?) *les ennemis et les tyrans de la France!*

Les ennemis de la France! Quoi! ce saint Louis, le plus parfait modéle qu'offre l'histoire, qui couvrit le royaume des monuments de sa charité, et qui, avec le bruit de ses armes, porta la renommée de ses largesses des bords de la Seine jusqu'aux rives du Jourdain; ce bon Henri, qu'au milieu même de ses égarements, la multitude se plaisoit à nommer le roi du peuple; ce Louis XIII, plein de justice; ce Louis-le-Grand, qui donna son nom au beau siécle, magnifique en tout, dans ses récompenses comme dans ses lois, dans ses serviteurs comme dans sa personne, dans les revers comme dans les

succès, dont la main savoit également élever un palais superbe pour la demeure des rois, et un superbe asile pour le soldat qu'il avoit fatigué de victoires; quoi! ce Louis-le-Bien-Aimé, dont on cite mille traits de bienfaisance: peut-être aussi fut-il un tyran ce monarque infortuné qui périt victime de la bonté de son cœur, et qui *fut clément jusqu'à* devoir *s'en repentir?*

Les Bourbons *tyrans de la France!* Ah! nous le savons que la France eut des tyrans qui l'opprimèrent, qui la firent sécher de frayeur; mais nous savons aussi que ce fut lorsque les Bourbons eurent cessé de la gouverner; qu'éloignés d'elle ils ne pouvoient plus ni la consoler ni la secourir; et nous savons encore qu'après de longues souffrances ce fut vers eux qu'elle tourna ses regards affoiblis, qu'elle tendit ses mains défaillantes, et que ce ne fut que par eux qu'elle fut délivrée plusieurs fois de la dure servitude qui la menaçoit.

Je cherche en vain, messieurs, à charmer notre douleur en vous parlant de ces très excellents princes dans une enceinte pleine de leur souvenir, dont les murs retentirent si souvent de leurs louanges, et dont les pierres rediroient

au besoin les éloges. Elle ne fait que s'irriter au contraire, cette douleur, dans un lieu où tant de pleurs ont déja coulé sur leur mémoire, où tant de larmes couleront encore, et où nous venons à notre tour apporter un immense tribut de gémissements et de regrets, puisque nous venons y déplorer la perte d'un Bourbon, et d'un Bourbon qui nous rappeloit, avec la noblesse de ses ancêtres, les hautes qualités qui les ont si éminemment distingués devant nos pères.

Oui, messieurs, et c'est ce qui ne justifie que trop la vivacité de nos regrets et l'abondance de nos larmes, le DUC DE BERRI devoit faire aussi, à l'exemple de ses aïeux, la gloire et le bonheur de notre France. Déja il en étoit l'ornement, en attendant qu'il en fût les délices, et nous pouvons lui appliquer, avec vérité, ces paroles de l'Ecclésiastique, parlant d'un prince de la famille de David : Il marcha généreusement dans la voie de ses pères : *fortiter ivit in viâ patris sui* (1). Hélas ! devions-nous ajouter si tôt : Cette constance ne se démentit point entre les bras de la mort, et la fin de sa vie n'a fait que nous

(1) Eccl. XLVIII, 25.

révéler les qualités de son grand cœur: *spiritu magno vidit ultima* (1)?

Dans un siècle où l'incrédulité minant sourdement les trônes alloit en démolir les fondements jusque dans les consciences; où, méconnoissant l'autorité de Dieu lui-même, elle méconnoissoit toute espèce d'autorité émanée de lui; et où, prêchant la liberté des penchants et niant l'existence d'un avenir, elle remplaçoit la plus forte sanction des lois par le néant, et arrachoit à la fidélité malheureuse son unique consolation; dans un siècle où, *sortant de son cœur impie* (2), ses fausses et pernicieuses doctrines avoient pénétré par-tout comme un poison subtil, et s'étoient principalement attachées à infecter l'esprit des grands, qu'elle vouloit endormir sur le bord de l'abyme où elle alloit les précipiter; le Duc de Berri, messieurs, fut préservé dès son enfance de la contagion générale; elle n'avoit pas atteint cette famille qui, destinée à remonter sur le trône des rois très chrétiens, après avoir parcouru la route des plus grandes tribulations, avoit besoin de toutes les ressour-

(1) Eccl. XLVIII, 27.
(2) Ps. XIII.

ces de la foi pour mériter de recevoir cette consécration si vénérable du malheur, qui l'élève maintenant si haut parmi ceux qui participeront désormais à la royauté.

L'éducation du jeune duc fut confiée à des mains habiles et religieuses, à des maîtres capables non seulement de lui donner des leçons de la véritable sagesse, mais encore à les appuyer par des exemples. Son auguste père voulut lui transmettre sans altération l'héritage de ce dauphin de France, qu'un secret jugement de la justice divine nous enleva trop tôt, afin de laisser se déborder ce torrent qui nous a submergés, et qui sembloit devoir nous engloutir pour toujours.

Il avoit compris, ce prince, aussi judicieux qu'aimable, qu'*il est avantageux à l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse* (1), de se fortifier de bonne heure par des principes solides que l'emportement des passions peut faire oublier quelquefois, mais qui ne s'effacent jamais d'une ame noble et droite, et qui, dans une occasion décisive, la rendent capable des plus héroïques efforts.

(1) Thren. III, 27.

Le Duc de Berri fut donc élevé dans la connoissance de cette loi divine, dont le roi-prophète a dit, qu'*avec elle le jeune homme apprend à redresser sa voie, et devient aussi intelligent que les vieillards les plus consommés* (1). Avec les sciences humaines, et avant elles, il apprit la science des saints, la seule qui ne périt pas alors que tout périt; et nous verrons bientôt, pour notre consolation, comme elle le rendit plus habile en un instant que tous les orgueilleux savants du monde.

Nos troubles politiques vinrent interrompre ces études, jeter le jeune prince dans la carrière des armes, et lui donner occasion de développer ces vertus militaires qui avoient coulé dans ses veines avec son sang. L'Europe coalisée fut témoin de ses premiers essais; il les commença dans cette trop funeste campagne où l'on vit une noblesse généreuse, abandonnant ses plus chers intérêts et ses affections les plus douces, se réunir autour de ses princes, afin de préparer à un monarque malheureux ou un refuge ou des libérateurs. Le Duc de Berry, messieurs, combattoit alors, dès le pre-

(1) Ps. CXVIII, 9, 100.

mier âge, sous les yeux de celui qui devoit un jour devenir son roi et le nôtre; il continua de le faire ensuite dans cette armée célèbre qui, après le premier choc de notre révolution, constamment retranchée derrière le Rhin, en vue de la patrie, soutint l'honneur de notre chevalerie antique, justifia notre réputation militaire, avant que nous l'eussions portée si loin, toujours formant avant-garde, toujours protégeant les retraites; dans cette armée dont nous aurions aimé à rappeler ici les hauts faits, si nous n'avions craint d'ajouter à notre nouvelle douleur la douleur ancienne d'avoir vu des François divisés rivaliser de bravoure; dans cette armée enfin, disons-le une fois franchement, messieurs, et n'abandonnons pas cette partie de notre gloire, dans cette armée qui ne connut ni défection ni défaite, commandée qu'elle étoit par trois Condés.

Sous de tels capitaines, et avec de tels compagnons d'armes, le Duc de Berry n'eut besoin, pour se perfectionner, que de se laisser aller à son penchant naturel; aussi devint-il bientôt l'idole du soldat, les délices de ses augustes chefs, l'honneur de l'armée; tant il montroit

d'aptitude et de talents : un coup d'œil sûr, une précision de mouvements sans égale, une exactitude rigoureuse pour la discipline, une sévère vigilance à la maintenir, et avec cela une valeur à toute épreuve, un courage plein d'audace, et un élan qui entraînoit tout après lui.

Quel est l'officier françois, messieurs, qui ne se fût senti transporté en entendant cette réponse noble et fière du Duc de Berri aux prudentes représentations d'un général étranger, dans une circonstance où le prince s'étoit élancé avec un petit nombre des siens hors de la ligne chargée de soutenir son action, et qui ne s'ébranloit pas assez vite au gré de son ardeur : *Que ceux qui sont en arrière courent, s'ils veulent arriver avec moi ; un fils de France ne sait pas attendre la gloire, il doit marcher au-devant d'elle* (1)? Avec vous, messieurs, il ne faut qu'un mot semblable pour gagner des batailles ; aussi le prince étoit-il persuadé qu'il lui eût été aussi facile qu'à un autre de vous conduire à la victoire, et de conquérir le monde à la tête de nos soldats.

C'étoit en effet la gloire qu'il aimoit, mes-

(1) Paroles du Duc de Berri.

sieurs, et non pas le carnage; sa valeur n'étoit pas une vertu farouche qui se joue de la vie des hommes, et qui, pour servir son ambition, prodigue avec mépris le sang des braves. On sait comme celui du François sur-tout lui étoit cher, comment il le ménagea dans Béthune, et comment, par sa générosité, il força des soldats égarés à mêler au cri du délire le cri de la reconnoissance; rappelant ainsi l'amour paternel de Henri IV, son aïeul, qui, dans les jours où il se vit obligé de faire la conquête de son peuple, se précipitoit à la tête de ses bataillons victorieux en criant: *Sauve les François.*

Laissons à l'histoire, messieurs, le soin de recueillir mille autres traits qui signalèrent la vie militaire du DUC DE BERRI; disons seulement, pour achever cette partie de son éloge, qu'un grand prince dont le nom vivra à jamais dans les fastes de l'armée françoise, et dont l'estime honorera toujours un guerrier; que le prince de Condé l'aimoit comme son fils, et qu'il ne crut pas pouvoir, en mourant, mieux consoler la constance, la valeur, les services et les souffrances si prolongées de ses anciens compagnons d'armes, que de prier le DUC DE

BERRI de leur servir de protecteur auprès du roi (1).

Mais si l'histoire fidèle s'occupe à retracer, messieurs, les vertus militaires du DUC DE BERRI, elle ne sera pas moins fidèle à retracer toutes les autres qualités que le temps nous permet à peine de compter. Elle dira son habileté et ce tact si délicat dans les affaires, lorsque la nécessité ou l'obéissance l'obligèrent à y prendre part; son amour pour les lettres et les sciences, qui lui faisoit encourager tous les talents utiles; l'ordre et l'économie qu'il savoit établir dans sa maison; et elle fera remarquer combien cette sagesse intérieure et domestique eût pu devenir avantageuse à la prospérité de l'état. Elle dira sa bonté pour ses amis, et sa générosité, qui lui fit plus d'une fois partager avec eux des ressources dont il avoit besoin pour lui-même; son affabilité, le soin qu'il prenoit de ses serviteurs, et quel fut l'attachement de tous ceux qui l'approchèrent: elle dira même l'impétuosité de son caractère, qui, emporté par ces premiers mouvements dont peu de personnes sont les maîtres, affligea quelquefois malgré lui des

(1) Testament du prince de Condé.

cœurs sensibles et fidèles jusqu'à tout supporter; mais qui, modérée par l'âge, eût été si précieuse dans des temps difficiles, parcequ'elle auroit tempéré sa bonté extrême, et qu'elle auroit fait trembler les hommes rebelles et méchants jusqu'à tout oser.

Mais ce que l'histoire ne dira jamais assez, ce que nous ne pourrons jamais assez louer dans l'assemblée des saints, ce que les larmes des pauvres publient, ce qui retentit de toutes parts dans la capitale, ce qui se répète d'un bout à l'autre du royaume, ce qui se passera de bouche en bouche et de génération en génération dans les familles malheureuses, ce qui rend éternelle la mémoire du prince, c'est sa bienfaisance continuelle, ses aumônes immenses, sa charité inépuisable, et toute la grace avec laquelle il savoit doubler le bienfait.

La religion viendra encore embellir ces éloges, et nous apprendra tout ce qu'elle a perdu dans le Duc de Berri. Au milieu du tumulte des camps, malgré les illusions du monde et l'entrainement des desirs, sa foi, messieurs, jetoit souvent de brillants éclairs; nous savons, et Dieu nous est témoin que nos paroles sont vé-

ritables; nous savons que dans de graves et importantes circonstances de sa vie il rechercha avec autant de franchise que de simplicité le ministre de la réconciliation, pour mettre ordre à sa conscience et *se tenir prêt* (1), ainsi qu'il le disoit lui-même, *à tout évènement.* Nous avons appris de témoins fidèles que, dans les courses impétueuses de ses innocents plaisirs, la vue d'une croix plantée sur son passage faisoit incliner sa tête, et qu'il la découvroit devant elle sans respect humain. Nous l'avons vu nous-mêmes, dans les jours consacrés à l'adoration de ce signe auguste, déceler, non seulement tout ce que sa croyance lui inspiroit de vénération, mais encore tout ce que son ame renfermoit de piété; nous l'avons vu, ames ferventes, vous comprendrez ce langage, nous l'avons vu, remplissant avec les princes de sa famille ce devoir de religion envers la croix, ne se contenter pas d'appliquer ses lèvres sur les pieds et les mains de son Sauveur, mais aller ensuite les coller avec une tendre affection sur la plaie de son côté, comme s'il eût pressenti que, blessé un jour au même endroit, il trouveroit dans le

(1) Paroles du Duc de Berry.

cœur adorable de Jésus le don du repentir et la grace des prédestinés.

Tel est le Bourbon, messieurs, que la France a perdu, hélas! et dans quel temps, grand Dieu! dans quelles circonstances, et de quelle manière! N'étoit-ce donc pas assez d'en avoir vu périr un si grand nombre sous nos yeux! et voilà qu'une perte cruelle vient nous rappeler à-la-fois toutes les autres! Encore si l'avenir pouvoit nous offrir quelque dédommagement: mais peut-être que de lis moissonnés en un seul! que de héros morts dans un seul héros! quelle longue suite de rois glorieux et chrétiens arrêtée peut-être dans un seul prince!

Qui entreprendra de sonder toute la profondeur de cet abyme, de mesurer toute l'étendue de cette mer immense de douleur où la France vient d'être subitement plongée? Elle a pénétré dans son sein comme un feu dévorant (1). Ses entrailles en sont émues, son cœur est inondé d'amertume, toute son ame est bouleversée, un seul coup a ravi peut-être pour jamais à son amour tous les rejetons de cette branche auguste, qui faisoit sa force et sa magnificence,

(1) Thren. I, 13.

abstulit omnes magnificos meos (1); et c'est pour cela qu'elle fond en pleurs, que ses yeux répandent des ruisseaux de larmes, *idcircò ego plorans et oculus meus deducens aquas* (2).

Vous la consolerez, ô mon Dieu! vous la consolerez; nous l'espérons de votre miséricorde; nous en avons déja pour garants les adoucissements que vous avez daigné mêler à ses épreuves : en sorte que nous pouvons dire, avec un de vos prophètes, que vous avez devancé le temps, et que, par une puissance et une bonté qui n'appartiennent qu'à vous, vous avez répandu sur le jour le plus ténébreux la douce rosée de votre lumière, *adduxisti diem consolationis* (3). C'est le sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

S'il est des douleurs ineffables, il est aussi d'ineffables consolations; la religion nous les découvre, messieurs, au sein de cette mort même qui nous consterne, dans les admirables et su-

(1) Thren. 15.
(2) *Ibid.* 16.
(3) *Ibid.* 1, 21.

blimes exemples qui nous y ont été offerts, dans les terribles mais salutaires leçons qui nous y ont été données, dans les espérances qu'elle nous permet de concevoir.

J'ai à proposer de grands exemples, messieurs, et non pas à émouvoir de grands sentiments; je dois chercher à vous instruire plus encore qu'à vous toucher: aussi bien, je ne crois pas que des larmes stériles d'attendrissement honorent assez l'arène glorieuse où le héros chrétien vient d'achever les saints travaux de la foi.

N'attendez donc pas que, vous transportant sur le lieu même de l'horrible catastrophe, je m'arrête à vous en faire la peinture déchirante; l'idée s'en affoiblit à mesure qu'on essaie de la retracer: ne demandez pas que je vous représente la maison des plaisirs changée tout d'un coup en une maison de deuil; une jeune et tendre épouse couverte du sang de son époux, préparant à la hâte, mais avec une présence d'esprit qui n'appartient qu'à la piété conjugale, la couche funèbre où elle va recevoir ses derniers embrassements, et, dressant de ses propres mains l'autel où vont être brisés les doux nœuds de son alliance; les yeux des guerriers

humides de pleurs, de nombreux serviteurs arrivant en foule, des hommes qui ne peuvent assez étouffer leurs sanglots, et des femmes désolées qui ne peuvent cacher assez les parures qui ornent leurs têtes, une famille en larmes, un roi dans l'accablement, une princesse nourrie de malheurs, mais plus forte que tous les malheurs ensemble, dominant cette scène de désolation et d'épouvante, comme un cèdre majestueux accoutumé aux tempêtes ombrage les ruines amoncelées à ses pieds;... et tout près de là un assassin tranquille...

Mais non, messieurs, rien ne doit nous distraire de l'admirable et consolant spectacle que nous offre l'héroïsme d'un prince au milieu de tant d'objets capables d'ébranler la constance la mieux affermie. Il faut le voir tout seul aux prises avec un trépas long et cruel, devenu maître dans le plus difficile de tous les arts, celui de bien mourir.

Lorsque nous vous parlons d'une mort héroïque, ne vous figurez pas, messieurs, celle d'un sage de l'antiquité païenne, d'un stoïcien, qui, se confiant en sa vertu superbe, débite avec ostentation, à ses amis rassemblés, de pompeuses

maximes qu'il n'entend pas bien, et qui cherche à dissimuler jusqu'à la fin, par un orgueil qui se dément, une crainte qui le trahit.

Ici, messieurs, point de ces paroles, point de ces mouvements qui décèlent le faux héros; tout y est grand par sa simplicité même, et par l'humilité chrétienne, qui, en élevant l'ame jusqu'au ciel, quel que soit le poids de ses misères, dédaigne ce triste secret de vouloir paroître grand au moment même où toute grandeur humaine s'éclipse et disparoît.

La mort du Duc de Berri fut une mort parfaitement chrétienne, et c'est par-là qu'elle fut une mort parfaitement héroïque; ajoutons parfaitement consolante, et parfaitement instructive.

En même temps que le fer a percé son sein, la grace a pénétré dans son ame; et, par une suite de cette miséricorde dont il fut l'objet, la même grace qui lui accorde le don du repentir prolonge miraculeusement une vie qu'il devoit perdre soudain, afin de lui donner le temps de perfectionner sa pénitence, et à nous la consolation d'en admirer et d'en recueillir les fruits.

O Dieu! put-il alors s'écrier avec le roi-prophéte: Non, je ne mourrai pas, mais je vivrai, et je raconterai les merveilles de votre miséricorde: *non moriar, sed vivam, et narrabo opera Domini* (1). Je publierai, avant de quitter la terre, que le Seigneur m'a châtié pour me corriger, et non pour me perdre; car il ne m'a pas livré à une surprise qui pouvoit me plonger dans l'abyme d'un malheur sans fin: *Castigans castigavit me Dominus, et morti non tradidit me* (2). Ouvrez-vous, portes des saints tabernacles, afin que j'y entre, et que j'y rende perpétuellement graces à mon Dieu des faveurs dont il m'a comblé: *Aperite mihi portas justitiæ; ingressus in eas, confitebor Domino* (3).

Continuons avec assurance les paroles du Psalmiste: Voici la porte de la maison du Seigneur, par où les justes entreront: *hæc porta Domini, justi intrabunt in eam* (4). Vous pouvez en approcher maintenant, ministres de la religion, pontife du Dieu de toute sainteté, et vous

(1) Ps. CXVII, 17.
(2) *Ibid.* 18.
(3) *Ibid.* 19.
(4) *Ibid.* 20.

pasteur vérérable; approchez sans honte d'un séjour que la dignité de votre caractère et la majesté de vos fonctions sembloient vous interdire à jamais. La grace du Seigneur y habite, elle l'a changé en un sanctuaire digne de lui, elle y opère des merveilles dont elle va vous rendre les témoins et les instruments.

Le Duc de Berri les avoit appelés plus tôt encore que les médecins, qu'il savoit *ne pouvoir prolonger son existence* (1). Son premier cri, en se sentant blessé, fut pour la religion, dont il ne cessa de réclamer les secours jusqu'au dernier soupir de sa vie, et ils lui furent prodigués. Il ne regardoit pas comme une foiblesse, messieurs, indigne des militaires, de demander un prêtre pour l'assister à ce moment suprême; il ne croyoit pas qu'il y eût quelque honneur à braver le Dieu vivant et terrible au moment de tomber entre les mains de son inévitable justice. Avec la même franchise qui lui faisoit avouer les torts qu'il croyoit avoir à se reprocher envers ses amis, il faisoit la confession des péchés dont il se sentoit coupable envers Dieu; mais avec une componction si sincère et si vive qu'elle ar-

(1) Paroles du Duc de Berri.

rachoit les larmes de tous ceux qui l'entendoient. Car ce n'étoit point assez pour ce cœur repentant, de déposer ses fautes dans le secret de Dieu, en les confiant au ministre qui a reçu le pouvoir de les remettre au ciel comme sur la terre: à l'exemple de David, ce grand roi, le Duc de Berri faisoit encore une accusation publique et solennelle de ses péchés; tant il étoit plein de sa reconnoissance: il ne pouvoit la renfermer en lui-même; il auroit voulu annoncer à l'univers entier la miséricorde dont il venoit d'être l'objet: c'étoit ainsi qu'il appeloit le coup imprévu qui l'avoit jeté entre les bras de son Dieu.

Tout en effet avoit changé de nom pour ce héros chrétien que la grace venoit d'éclairer, et devant qui sa vive et nouvelle lumière avoit fait comme évanouir, dit Bossuet, toutes les ignorances des sens. Ni la gloire, ni la puissance, ni l'éclat d'un trône où sa naissance l'appeloit un jour, ni les années que sembloient lui promettre sa jeunesse, ni les douceurs de la plus heureuse union, ni celles de l'amitié, si rare parmi les princes, n'auront de lui un regret ou un soupir; ce ne sont plus à ses yeux que *des liens que le*

Seigneur a rompus pour lui laisser offrir en liberté le sacrifice de louanges (1). Il n'a de regret que pour ses péchés; il ne soupire qu'après la grace qui les pardonne; il remercie son divin libérateur qui s'est hâté de le retirer du milieu des iniquités du siècle, et des périls auxquels les illusions du monde exposent si souvent la conversion la mieux assurée.

Nous avons appris de l'Apôtre que la tribulation opère la patience: *Tribulatio patientiam operatur*(2); cette vertu surnaturelle, qui nous tient soumis et résignés malgré la vivacité du caractère, les répugnances de la nature, la violence et l'étendue de la douleur; mais aussi qui perfectionne tellement la charité, qu'elle peut, en un instant, purifier le cœur et le réconcilier avec Dieu. Elle fut donnée au prince pour notre édification, messieurs. Quelles plaintes lui a-t-on entendu former? quel murmure est sorti de sa bouche pendant la durée de cette longue et cruelle agonie, sinon des plaintes touchantes vers celui qu'il se repentoit de n'avoir pas assez aimé, des murmures contre lui-même de ne

(1) Ps. CXV, 16.

(2) Rom. VII, 3.

l'avoir pas assez bien servi? reconnoissant toujours que son Dieu le traitoit trop favorablement, se trouvant trop heureux qu'il daignât prolonger ses souffrances, afin d'achever ici-bas l'expiation qu'il disoit avoir méritée; exhortant enfin ceux qui l'entouroient à profiter pour eux-mêmes d'un avertissement si sensible, et à ne pas attendre les derniers soupirs pour prendre des sentiments que l'incertitude du moment de la mort devroit nous inspirer à tous les moments de la vie.

Ne croyez pas cependant, messieurs, que les sentiments de piété, même ceux que la grace inspire aux mourants, soient étrangers aux affections les plus légitimes de la nature. Ce seroit calomnier la religion que de la représenter comme une vertu sombre et concentrée qui, en occupant le chrétien de sa sanctification, lui fait oublier les intérêts d'autrui. Douce et bonne comme son auteur, si elle le rend justement sévère quand il s'agit de condamner et de punir le déréglement des penchants, elle le rend aussi jusqu'à la fin tendrement sensible pour tous ceux que des liens sacrés lui attachèrent. Le Duc de Berri avoit des amis dévoués, des servi-

teurs fidèles, et nous avons vu qu'il méritoit d'en avoir; il pense à leur sort avec une généreuse sollicitude; et pour leur laisser à tous une marque de son souvenir perpétuel, il veut, *avant de mourir, embrasser le premier de tous et le plus ancien* (1). Il avoit une épouse, et nous savons ce qu'ils étoient l'un pour l'autre; il lui exprime toute sa tendresse, en l'assurant qu'il *ne peut mourir heureux qu'entre ses bras* (2). Il avoit une fille, *chère enfant,* capable à peine de sourire à ses caresses; *il la demande, il la bénit, et lui souhaite d'être moins malheureuse que sa famille* (3). Il avoit encore une famille!..... Hélas! les restes échappés au meurtre et à l'exil tenoient sans peine dans la chambre étroite où étoit étendu l'auguste mourant: il cherche à la consoler par les plus touchants adieux. Il avoit un roi, sur la main duquel il desire appliquer ses lèvres éteintes pour lui donner un dernier gage de dévouement et de respect. Il avoit une patrie, ses derniers vœux furent pour elle....

Ainsi mourut le prince, messieurs, plein

(1) M. le comte de Nantouillet.

(2) Paroles du Duc de Berri.

(3) *Idem.*

d'une foi vive et rempli d'une tendre confiance, vous le savez, monseigneur, en cette *très sainte Vierge*, en Marie *secours des chrétiens*, sous la protection de laquelle on ne périt pas éternellement. C'est ainsi qu'il rendit à Dieu *cette belle ame qui avoit été créée pour le ciel, et qui devoit y retourner*(1)... La mort, presque toujours l'écueil et le terme fatal de la gloire des grands, ne fit que couronner la sienne, et nous pouvons avec une vérité pleine de consolation lui appliquer ce passage du livre de la Sagesse: En peu de temps, en quelques heures, il a fourni une immense carrière: *consummatus in brevi explevit tempora multa* (2).

Il me semble vous entendre, messieurs; vous m'accusez en secret de retrancher de ce douloureux récit ce qu'il a de plus frappant et de plus admirable, et d'omettre ce que cette mort chrétienne renferme de plus héroïque et de plus sublime. Dieu me garde de passer sous silence cette vertu immortelle qui, commandée dans la nouvelle loi comme un rigoureux devoir, fut solennellement proclamée sur le Calvaire pour

(1) Paroles de S. A. R. M[me] la duchesse DE BERRI.

(2) Sap. IV, 13.

le salut du genre humain, qui s'est montrée de nos jours si grande sur un échafaud, et qui vient de paroître encore avec tant de majesté sous le fer d'un assassin... le pardon des injures et l'amour des ennemis!... vertu d'un Dieu crucifié, vertu d'un roi-martyr, vertu des Bourbons persécutés, qui a reparu sur le trône avec eux, et qui doit faire tomber à leurs genoux tout un royaume, comme elle a fait tomber toute la terre aux pieds de Jésus-Christ!

C'est elle, messieurs, qui consomma l'ouvrage de la rédemption du Sauveur, c'est elle qui rehausse magnifiquement l'éclat des consolants exemples que nous a laissés le prince; et si nous l'avons isolée des autres circonstances de sa mort, c'est pour l'admirer un instant toute seule avec vous.

A peine le Duc de Berri avoit-il recouvré l'usage des sens et de la parole, qu'entrant aussitôt dans les plus généreux sentiments il sollicita le pardon de celui qui venoit de lui arracher la vie. Comme son divin modèle, il ne l'appelle ni son ennemi ni son bourreau, comme lui il l'excuse; comme lui il conjure son père et son roi d'avoir égard à sa prière, comme lui il re-

trouve des forces pour tâcher d'obtenir avec un grand cri la grace du coupable; comme lui enfin, au milieu des angoisses qui annoncent sa dernière heure, il redouble ses instances, afin d'être exaucé. Calme pour tout le reste, il ne témoigne d'inquiétude que pour ce seul objet, et il ne regrette la vie que parcequ'il espère qu'en ne mourant pas il pourra sauver du supplice un traître et indigne François. Ah! puisse au moins tant de générosité toucher son cœur de bronze, l'incliner au repentir, et le soustraire ainsi aux ardeurs des flammes éternelles!

Le Duc de Berri n'est plus! et sa mort, qui nous a fourni de si beaux exemples, nous a donné aussi de terribles mais salutaires leçons. Au sein de cette nuit fatale un éclair a brillé; il nous a montré l'affreux précipice ouvert à nos côtés, et les ennemis impitoyables qui travaillent sans cesse à creuser le tombeau de notre patrie. Les avoir signalés, messieurs, c'est nous avoir offert dans notre malheur un nouveau motif de consolation. Or, ces deux redoutables ennemis de notre félicité sociale et particulière, n'en doutons pas, ce sont nos iniquités et nos erreurs. Un moment de méditation, je vous

prie, avant de finir, devant ce triste cercueil, qui, avec tant d'espérances évanouies, cache cependant encore tant de précieuses ressources.

Soyons justes, messieurs, et selon la sentence marquée au livre des Proverbes (1), nous serons nos premiers accusateurs. Oui, ce sont nos iniquités, accumulées jusqu'au ciel, qui ont forcé le Seigneur de faire pleuvoir sur nous ce déluge de maux qui tombe encore après trente ans; ce sont elles qui ont préparé tous ces fléaux destructeurs qui nous ont ravagés tour-à-tour; qui, à l'abus le plus criminel de la liberté publique, ont fait succéder le plus rigoureux asservissement; aux cris des dissensions civiles le silence de la stupeur et de l'effroi; à la guerre intestine les guerres extérieures; à nos places inondées du sang des citoyens paisibles, les plaines étrangères et lointaines couvertes des cadavres mutilés de notre jeunesse. Ce sont elles, ce sont nos péchés qui ont attiré du sein de la mer, qui ont fait éclater sur nos têtes cet épouvantable orage dont les traces sont si profondes, et dont les suites, de notre aveu même, ont été plus dé-

(1) Prov. XVIII, 17.

plorables encore que celles de notre première effervescence.

Il est vrai que malgré les rigueurs de sa justice le Seigneur n'a pas oublié ses miséricordes, et que, par une suite de miracles sans nombre, il a essayé de nous ramener à lui par les bienfaits. Mais n'est-il pas aussi vrai que ses faveurs ne nous ont pas plus touchés que ses châtiments, et qu'après avoir été frappés sans être convertis, nous avons été secourus sans être changés. Où sont les marques de notre repentir et les fruits de notre pénitence.....? Et voilà pourquoi le Seigneur vient de rouvrir nos plaies, et de nous en faire une nouvelle qui ne sera peut-être jamais cicatrisée.

Convertissons-nous à Dieu, mes frères, et il la guérira. En nous punissant, il nous a épargnés, puisque le même jour qui a vu ensanglanter le trône, pouvoit nous le montrer vide et solitaire. L'avertissement est terrible; mais il nous deviendra profitable, s'il nous décide à fléchir par d'humbles prières la colère d'un Dieu justement irrité, et à enfanter avec douleur cet esprit de pénitence qui l'engage à nous protéger encore.

Songeons, mes frères, songeons que *le calice de sa fureur n'est pas épuisé*, et qu'il reste *au fond de la coupe une lie épaisse dont il enivre les peuples endurcis* (1).

Mais en détestant nos crimes passés, abjurons encore nos erreurs. Oui, nos erreurs; j'appelle de ce nom ces doctrines mensongères et perverses, dont nos malheurs, et celui qui achève de nous accabler, ne sont que l'étroite conséquence. Il n'y a plus à craindre aujourd'hui qu'on nous accuse d'exagérer. Il n'est que trop évident que l'attentat qui nous a ravi un prince qui faisoit notre espoir, n'est pas l'œuvre d'un seul ni la vengeance d'un homme, mais le résultat d'un système que l'impiété est en possession d'établir par des principes et de démontrer par des exemples. Ce n'est pas un fer criminel, mais mille plumes empoisonnées qui ont causé cette prompte et cruelle mort, que nos larmes ne répareront pas. Ce n'est pas un athée, mais l'athéisme, dont on a laissé dire que nos lois elles-mêmes sont empreintes: l'athéisme prêché, répandu dans les villes et dans les campagnes avec une licence qu'on nomme liberté; à peu

(1) Ps. LXXIV, 9.

près, dit saint Augustin, comme celle d'enfants furieux qui brisent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage, qui se jettent dans les flammes ou se précipitent dans les ondes, et qui se vantent d'être libres, parcequ'ils courent çà et là sans savoir où ils vont ni ce qu'ils font.

Qui osera nier que c'est là la véritable cause de l'effroyable catastrophe qui nous plonge dans le deuil et la consternation, après l'horrible aveu que nous avons entendu? Les princes, les rois, la société, sont-ils quelque chose à celui pour qui *Dieu n'est qu'un mot?*

Et quoi, messieurs, ne le savions-nous pas que l'irréligion tue les rois et renverse les empires? Ne l'avions-nous pas appris déja par notre expérience? Pouvions-nous ignorer qu'elle ne se repose point, qu'elle ne se délasse d'un forfait qu'en méditant des forfaits plus affreux; que son souverain plaisir n'est pas de les avoir commis, mais d'en inventer de nouveaux; et que, semblable au démon qui l'a engendrée, elle les savoure avec délices?

Ah! sans doute nous le savions, mais nous l'avions oublié: la voix des pasteurs, les conseils d'amis désintéressés et fidèles, le progrès des

dangereuses maximes, les alarmes de nos voisins, les chants de triomphe et les cris de victoire des méchants, rien n'avoit pu nous réveiller de notre assoupissement, nous inspirer de sages et sévères précautions contre un funeste retour; il a fallu qu'un coup de tonnerre vînt nous tirer de cette léthargie mortelle; et combien nous expions notre indifférence ou notre crédulité!

Qu'une aussi dure leçon ne soit pas du moins perdue : n'attendons pas que le poignard aiguisé ait fait d'autres blessures; condamnons, abjurons, rejetons pour toujours l'impiété sur la tombe de la royale victime qui vient encore d'expirer sous ses coups.

Ce sera alors une des plus solides consolations permises à notre douleur, en même temps qu'un nouveau titre à votre gloire et à notre reconnoissance, ô prince cher et digne objet de nos larmes! On dit qu'à votre lit de mort vous regrettâtes, en présence des valeureux chefs de l'armée, de n'avoir pu verser votre sang en combattant pour la France; mais si votre mort lui ouvre les yeux, si elle lui découvre les véritables sources des tribulations qui pèsent sur elle, si elle la détermine à les arrêter et à les tarir, si

elle apaise les discordes, si elle réunit les opinions diverses dans un seul sentiment d'amour, si elle affermit le trône; si, en renouvelant sa foi antique, elle régénère, elle sauve cette belle et malheureuse France que vous aimiez tant: ah, prince! consolez-vous, ne regrettez ni la vie, ni la manière dont vous l'avez perdue; il n'importe le lieu, il n'importe le temps, il n'importe la main, vous aurez servi la patrie plus que vous ne l'eussiez fait à la tête de légions triomphantes, plus que si vous eussiez arrosé les champs de bataille de votre sang généreux...! Vous pouvez dormir le glorieux sommeil de vos pères; car en mourant vous aurez remporté la plus éclatante et la plus desirable des victoires!

Nous vous demandons encore ce miracle, Seigneur; versez sur nos maux extrêmes des consolations proportionnées aux douleurs qui ont pénétré dans notre ame; écoutez le cri françois qui sort du fond de nos entrailles bouleversées...! répétons-la tous ensemble, messieurs, cette prière nationale et chrétienne qui pénétrera les cieux; par la vertu immortelle du sacrifice que nous allons achever, le Duc de Berri nous répondra du haut du céleste séjour: répé-

tons-la, mais avec la volonté généreuse de seconder les desseins de la Providence, par la fidélité, par le dévouement, et, s'il le faut, par le sacrifice même de notre vie....

.... Grand Dieu! sauvez le roi; qu'accablé de peines il trouve cependant *quelque joie dans la protection de votre droite et dans la force que vous lui donnerez; réduisez au néant tous ses ennemis*(1); *multipliez ses jours* (2) *malgré leurs efforts, afin qu'il puisse davantage étendre la gloire de votre nom!*

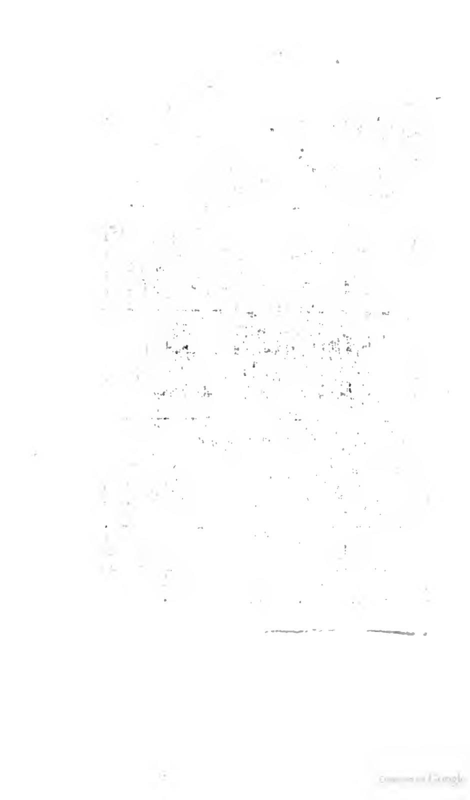
... Grand Dieu! sauvez le roi, sauvez les princes et les princesses de son sang; sauvez son espérance et la nôtre; épargnez la dernière étincelle de David, et rallumez son flambeau presque éteint..! Grand Dieu! sauvez le Roi!!!

AMEN.

(1) Ps. XX, 2.
(2) Ps. LX, 7.




LOUIS XVIII



NOTICE

SUR LOUIS XVIII.

Le règne de Louis XVIII offre un singulier et impo sant spectacle; il se compose de dix-neuf ans d'exil, et de dix ans de prospérité. Quand il commença, l'illustre proscrit avoit quitté la France depuis quatre années; il avoit eu le temps de recueillir les dures et salutaires leçons du malheur. Non moins roi dans ses courses incertaines, et au milieu des ménagements timides des souverains, qu'il ne le fut depuis dans Paris et au sein de son palais héréditaire, il lassa la fortune; disons mieux, il satisfit à la Providence. Jamais un acte de faiblesse ne lui échappa au milieu de tant d'épreuves; il sut respecter et lui-même et la France. Aussi, quand il reparut parmi nous, changea-t-il de sort, mais non de courage. Il eut celui de la modération dans l'exercice du pouvoir, comme il avoit eu celui de la résignation dans la disgrace. Au temps de son inaction forcée, rien n'avoit été perdu pour sa prévoyance; rien ne fut oublié au moment d'agir.

Louis-Stanislas-Xavier, qui fut depuis roi de France sous le nom de Louis XVIII, naquit à Versailles le 16 novembre 1655, du fils aîné de Louis XV, surnommé le *grand Dauphin*, et de Marie-Josèphe de Saxe. Il reçut en venant au monde le titre de

comte de Provence. Il avoit quinze mois de moins que le duc de Berri, qui fut l'infortuné Louis XVI. Sa première jeunesse s'écoula dans l'étude, sous la surveillance paternelle du *grand Dauphin.* Une application constante, un discernement précoce, distinguoient déja le comte de Provence. On prétend même que, jeune encore, sous le voile de l'anonyme que prescrivoient les lois de l'étiquette, il obtint des succès littéraires. L'histoire sur-tout, cette grande institutrice du genre humain, intéressoit l'esprit juste et l'ame élevée du prince. Il y cherchoit ce qu'elle renferme d'applicable à toutes les conditions, les enseignements de la morale. Son père, si digne de cultiver ces germes précieux, sa vigilante et vertueuse mère, lui furent enlevés encore à la fleur de l'âge. Resté orphelin, l'étude devint pour lui un besoin plus irrésistible; elle le consoloit.

Le 14 mai 1771, il épousa Joséphine de Savoie, fille de Victor-Emmanuel III, roi de Sardaigne. Louis XV étant mort, en 1774, le duc de Berri monta sur le trône, et le comte de Provence prit le titre de *Monsieur.* Il se montra contraire au rappel des parlements, conseillé par le comte de Maurepas; mais sa réserve habituelle ne lui permettoit pas de s'immiscer ouvertement aux actes du gouvernement de son frère. En 1777, le roi voulut que Monsieur, et le comte d'Artois, son plus jeune frère, fissent un voyage dans l'intérieur du royaume. Le 10 juin,

Monsieur partit de Versailles. Bordeaux, Toulouse, Sorèze, Marseille, Tarascon, Nîmes, Toulon et Avignon le saluèrent par des transports unanimes. Il trouva par-tout un peuple dévoué au trône, sensible aux bienfaits, rempli d'une douce confiance. A Toulouse, ce prince ami des lettres reçut l'hommage de l'académie des jeux floraux, même avant les députations des cours souveraines. Entré dans Avignon, il se logea chez le duc de Crillon, et, lorsque la garde bourgeoise se présenta pour faire le service près de sa personne, il répondit : *Un fils de France, logé chez un Crillon, n'a pas besoin de garde.* Il visita la fontaine de Vaucluse, et revint à Paris.

Durant la première agitation des esprits, Monsieur se livra profondément à l'étude, et parut s'appliquer sur-tout à la science politique. Sa raison supérieure lui faisoit discerner et choisir ce que les écrits des philosophes renfermoient de favorable à la liberté publique, et rejeter ce qu'ils contenoient de subversif des droits du pouvoir. Les principes de la Charte qui nous régit naissoient et se fécondoient dans sa pensée. Il protégeoit les lettres, et fondoit le Lycée. L'un de nos poëtes les plus pathétiques, Ducis, devenoit son secrétaire, et profitoit souvent de ses conseils. Enfin Monsieur se délassoit lui-même par d'ingénieuses productions.

La première assemblée des notables s'ouvrit le 22 février 1787. Elle fut divisée en sept bureaux, dont

Monsieur présida le premier, appelé par le public celui des *sages*, comme le bureau du comte d'Artois, celui des *francs*. Il s'y montra constamment favorable aux réformes utiles et à la destruction des abus. Cette conduite le rendit très populaire, et, lorsqu'après l'exil du parlement à Troyes en Champagne, il reçut l'ordre d'aller faire enregistrer à la chambre des comptes l'un des deux édits (1) qu'avoit portés le roi, mille acclamations l'accompagnèrent. Necker, rappelé au ministère des finances, trouva dans ce prince un partisan et un appui. Il voyoit ce que Necker pouvoit faire d'utile, et n'apercevoit pas à la distance de l'histoire ce qu'il y méloit d'imprudent.

Monsieur, qui se trouvoit heureux de seconder les intentions paternelles du roi son frère, se déclara en faveur de la double représentation du tiers-état. Plus prévoyans cette fois, le comte d'Artois, les princes de la maison de Condé, et le prince de Conti, adressèrent au roi une protestation que Monsieur refusa de signer. Bientôt il s'associa noblement à tous les périls de Louis XVI. Quand ce monarque infortuné fut traîné à Paris, il le suivit et résida au Luxembourg. Accusé d'avoir formé un complot pour enlever le roi, avec le secours du marquis de Favras, il se rendit sans balancer à l'hôtel-de-ville, et, par des explications franches et lumineuses, changea les murmures en applaudissements réitérés. Le malheu-

(1) Sur l'impôt territorial et le timbre.

reux Favras fut cependant choisi pour victime; on le suspendit à un gibet.

En février 1791, Mesdames, tantes du roi, sortirent de France. Leur départ excita un soulèvement dans la multitude. On craignit, ou l'on feignit de craindre que Monsieur ne suivît les princesses; le Luxembourg fut investi. Le prince ordonne de laisser entrer les femmes; l'une d'elles témoigne au nom de ses compagnes leur inquiétude commune : il répond que jamais il ne se séparera du roi. Alors une autre ajoute: *Mais si le roi nous quittoit, vous nous resteriez, n'est-ce pas?* La présence d'esprit du prince lui épargne une réponse difficile. Accommodant son langage à la circonstance : *Pour une femme d'esprit*, dit-il, *vous me faites là une question bien bête.* Ces femmes éclatèrent de rire, embrassèrent Monsieur, et se retirèrent.

Quand les périls devinrent plus menaçants, et que Monsieur pût craindre non seulement pour sa vie, mais pour la liberté de sa conscience et de sa foi, il songea enfin à quitter le royaume. Après avoir communiqué son dessein à la comtesse de Balbi qui avoit toute sa confiance, et au comte d'Avaray, l'un des officiers de sa maison, il l'effectua heureusement, déguisé, ainsi que le comte, en voyageur anglais. Madame, qui avoit suivi une autre route, le rejoignit à Namur; et à Bruxelles, le comte d'Artois se réunit aux illustres époux. Toute cette famille fugitive n'al-

loit plus vivre et agir que pour rendre la liberté à son chef dont les fers, après le voyage funeste de Varennes, devenoient chaque jour plus pesants. Les pleins pouvoirs que Monsieur reçut bientôt de Louis XVI lui permettoient d'employer tout son zèle au triomphe de cette cause juste et sacrée.

Lorsque l'empereur et le roi de Prusse eurent signé à Pilnitz une convention en faveur du monarque esclave, Monsieur et le comte d'Artois, à qui les voies secrètes étoient fermées, firent publier une lettre à Louis XVI dans laquelle ils l'engageoient à refuser la constitution de 1791, et lui annonçoient l'appui que les rois prêteroient à son autorité. Mais le roi venoit d'accepter cette constitution. La lettre du prince ne servit plus, contre leur intention, qu'à envenimer les haines, et même excita les sarcasmes des partis, parceque la tiédeur des souverains n'accomplit pas ce dont la lettre contenoit la promesse.

Malgré les injonctions impérieuses de l'*assemblée législative*, ni les princes, ni aucun des émigrés ne rentrèrent en France, où ils ne voyoient que la perspective des prisons ou de la mort. La plus grande partie de la noblesse s'organisoit à Coblentz sous les ordres de Monsieur et du comte d'Artois, tandisque les trois Condé en rassembloient une autre portion non moins dévouée à la royauté chancelante. La maison souveraine d'Hohenlohe leur prodiguoit de généreux secours, et l'impératrice de Russie leur

faisoit espérer un appui prochain et efficace. Le premier janvier 1792, l'assemblée législative décréta d'accusation Monsieur, le comte d'Artois, et le prince de Condé; le 16, Monsieur fut déclaré déchu de son droit à la régence: au mois d'avril de la même année, commença la lutte également souhaitée par la fidélité impatiente et par l'ambition calculatrice. L'assemblée déclara la guerre à l'Autriche, et celle-ci, de concert avec la Prusse, pénétra sur le territoire françois; elle étoit commandée par le duc de Brunswick, général habile, mais temporiseur et trop porté à laisser échapper les occasions. Les différents corps d'émigrés l'accompagnoient; Monsieur avoit sous ses ordres le plus considérable. Longwy et Verdun tombent au pouvoir des Prussiens; ils avancent, mais lentement, et perdent leur avantage par un excès de prudence. En vain Monsieur, en vain les autres princes gémissent d'une circonspection si périlleuse; toute influence leur est refusée, et bientôt ils furent réduits à suivre l'armée prussienne dans la retraite honteuse qu'elle effectua presque sans combat.

Monsieur porta son quartier-général au château de La Neuville, à trois lieues de Liége, et attendit les événements. Ses espérances furent tellement deçues que, le 23 novembre, il eut la douleur d'annoncer à l'armée des princes son licenciement. Le corps de Condé se recruta de ses débris. La bataille de Jemmapes, perdue par les Autrichiens, l'obligea

de passer en Westphalie, où il habita la petite ville de Hamm. Ce fut là que les princes reçurent la nouvelle du régicide consommé par la scélératesse et par la peur. Le 28 janvier, Monsieur prit le titre de régent pendant la minorité du roi Louis XVII, son neveu, et institua le comte d'Artois lieutenant-général du royaume. Toute la noblesse émigrée reconnut ces titres; mais, parmi les souverains, l'impératrice de Russie seule reconnut Monsieur pour régent.

Une coalition formidable se préparoit contre la France; l'incendie de la Vendée commençoit; les départements du midi s'insurgeoient contre l'hydre conventionnelle. Mais les opérations lentes et mal combinées des alliés les firent échouer encore une fois; l'effervescence du midi ne fut que passagère, et les régicides purent écraser la Vendée à loisir. M. le régent, après d'inutiles tentatives pour réchauffer le zèle, et renverser les obstacles, alla fixer sa résidence à Vérone. Une agence royale, formée dans Paris, correspondit avec son conseil. Lui-même ne cessoit de briguer les périls, et ne pouvoit obtenir des cabinets la faveur d'exposer sa vie. Le 8 juin 1795, mourut dans la tour du Temple l'enfant-roi dont le père et la mère s'étoient élevés de l'échafaud au ciel. Aussitôt que M. le régent fut informé de cette mort, il prit le titre de Louis XVIII, roi de France et de Navarre, et publia un manifeste par

lequel il accordoit un pardon général à tous les françois qui reconnoîtroient son autorité. Mais la catastrophe de Quiberon, où un corps d'émigrés venoit d'être exterminé, la paix sacrilége que le roi d'Espagne conclut avec les meurtriers d'un roi son parent, les dangers de Pichegru, dont la fidélité et le génie eussent essayé de rétablir le trône de France, le supplice de Le Maître, l'un des membres de l'agence royale, dont les papiers furent saisis, ruinèrent les espérances des royalistes. Il faut joindre à ces causes la création du directoire, composé de cinq hommes à qui leur petit nombre permettoit de discerner plus vite et de voir mieux, et les dissensions des chefs royalistes de l'Ouest, qui souffroient avec peine un commandement partagé.

Le directoire s'inquiéta néanmoins du séjour de Louis XVIII à Vérone. Le sénat de Venise, intimidé par l'approche d'une armée françoise que commandoit Buonaparte, fit annoncer au roi qu'il ne pouvoit plus rester dans cet asile. « *Je partirai*, répondit-il avec une noble fierté; *mais j'exige deux conditions: la première, qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, afin que j'en raye le nom de ma main; la seconde, qu'on me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV a fait présent à la république.* » Le 18 avril 1796, le roi arrive à l'armée de Condé, cantonnée à Riégel. Il y est reçu avec enthousiasme. Les soldats républicains qui se trouvoient

sur l'autre rive du Rhin accoururent pour le voir, et Louis XVIII, poussant son cheval sur le bord du fleuve, leur fit entendre des paroles courageuses et paternelles. Mais bientôt sa présence fit ombrage à la cour de Vienne: elle le pressa de se retirer. D'ailleurs les républicains faisoient des progrès rapides; à chaque instant la sûreté du roi pouvoit être compromise: le prince de Condé insista pour qu'il s'éloignât du camp. Louis XVIII partit avec un profond regret, et s'arrêta un peu à Dillingen, petite ville voisine du Danube. Là il faillit être victime d'un affreux complot: vers dix heures du soir, il s'étoit mis à la fenêtre, lorsqu'un coup de fusil part d'une arcade opposée; la balle atteint le roi au sommet de la tête, son sang coule: quelques fidèles serviteurs qui l'entourent jettent un cri d'effroi; *Ah! sire*, s'écrie le comte d'Avaray, *si le misérable eût frappé un peu plus bas! Hé bien! mon ami*, reprend le monarque avec calme, *le roi de France se nommeroit Charles X.* L'assassin resta inconnu.

Louis XVIII alla fixer sa demeure à Blanckembourg, dans le duché de Brunswick. Là il mena la vie la plus simple et la plus uniforme. Il entretint de nouveau des correspondances avec ses agents de l'intérieur. Mais le général Hoche avoit vaincu la Vendée; la condamnation de Laville-Heurnois, de Brottier et de Duverne de Presle affoiblit encore le parti du roi, et le 18 fructidor (4 septembre) lui porta le coup le

plus terrible : le directoire saisit les preuves de la conspiration royaliste, proscrivit deux de ses propres membres, Carnot et Barthélemy, et chassa de toutes les administrations les partisans de Louis XVIII, qu'on y avoit introduits avec adresse ; le palais du corps législatif fut forcé, et l'on arracha de son sein les députés convaincus ou suspects de dévouement à leur prince.

Tous ces désastres firent chanceler la résolution des puissances. Louis XVIII crut que désormais son appui le plus assuré seroit Paul Ier, empereur de Russie ; ce prince en effet prit à son service l'armée de Condé; et comme l'asile de Blanckembourg venoit d'être retiré au monarque françois, à la suite du traité de Campo-Formio entre l'empereur d'Autriche et la république françoise, il lui en fit accepter un à Mittau. Ce fut la plus honorable retraite dont le noble exilé eût joui jusqu'alors : Paul Ier avoit ordonné de l'y traiter en roi, et lui accordoit un subside considérable. Bientôt de nouvelles chances de succès furent offertes aux royalistes : le gouvernement du directoire, haï, méprisé, ne se soutenoit plus que par un mouvement factice; d'injustes invasions à Rome, à Naples et dans le Piémont soulevoient l'indignation de tous les rois : une ligue nouvelle et plus redoutable que la première se formoit; Paul Ier en seroit le chef, et Suwarow le général. Les provinces remuoient, et l'intérieur de la France n'atten-



doit que le signal d'une victoire au-dehors. Des associations s'établirent sous le titre d'*institut philantropique*, et s'étendirent dans tout le royaume. Le génie de Suwarow délivra l'Italie et fit trembler la république. Une proclamation répandue avec profusion au nom de Louis XVIII prépara les François au retour de leur monarque légitime; mais tous les desseins de Dieu n'étoient pas accomplis.

Le 10 juin 1799, Madame royale, qui, échappée aux bourreaux de sa famille, avoit trouvé un asile à Vienne, et qui venoit d'arriver à Mittau, près du roi son oncle, s'unit au duc d'Angoulême, son cousin, fils aîné de Monsieur, comte d'Artois. Le jour de cette fête touchante fut pour les illustres proscrits un de ces jours heureux qui brilloient si rarement sur leurs têtes. De nouveaux malheurs les attendoient : les desseins que Pichegru formoit encore en faveur de leur cause sont trompés; les Russes sont battus à Zurich; Buonaparte accourt des rivages de l'Égypte, renverse, le 18 brumaire (9 novembre), les débris de la puissance directoriale, et se substitue aux maîtres de la France, sous le titre modeste de consul. Les royalistes, qui avoient cru d'abord voir en lui le restaurateur de la monarchie, se détrompèrent bientôt. Louis XVIII, obligé par le caprice de Paul Ier, qui le punissoit des fautes de l'Autriche, à recommencer sa course errante, quitte le séjour de Mittau le 21 janvier 1801. Le czar forme une étroite

alliance avec l'héritier de la convention. Madame, l'abbé de Firmont, qui avoit assisté Louis XVI à sa dernière heure, le comte d'Avaray et la duchesse de Sérent accompagnoient le roi. Le voyage fut très pénible, et Madame y donna l'exemple d'un courage qui ne s'est jamais démenti. Ce fut elle qui écrivit à la reine de Prusse afin d'obtenir un nouvel asile. Le roi de Prusse accorda Varsovie, mais il fallut que le roi consentît à prendre le simple titre de comte de Lille, et réduisît encore le petit nombre de ses serviteurs. Deux mois après cette expulsion barbare, Paul Ier fut assassiné dans son palais.

Louis XVIII résidoit depuis deux ans à Varsovie, lorsqu'un envoyé du premier consul se présenta devant lui, et lui proposa dans des termes mesurés, mais pressants, de renoncer au trône de France. Il étoit chargé d'ajouter à cette proposition de brillantes promesses. Voici quelle fut la réponse du roi :

« *Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui l'ont précédé; j'estime sa valeur, ses talents militaires; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration; car le bien qu'on fera à mon peuple me sera toujours cher; mais il se trompe, s'il croit m'engager à transiger sur mes droits; loin de là, il les établiroit lui-même, s'ils pouvoient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment.*

« *J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi; mais je connois les obligations qu'il m'a im-*

posées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint Louis, je saurai, à son exemple, me respecter jusque dans les fers: successeur de François Ier, je veux du moins pouvoir dire comme lui: nous avons tout perdu, hors l'honneur. » L'adhésion de tous les princes sanctionna cette noble réponse.

La réplique de Buonaparte fut effrayante; il fit assassiner le duc d'Enghien, et usurpa le trône sous le titre d'empereur. Dans cette lutte entre la force et le droit, l'un et l'autre usoit de ses armes. Louis XVIII lança de Varsovie (le 5 juin 1804) une protestation généreuse; mais déja l'Europe s'humilie devant Napoléon; les souverains le reconnoissent; un Bourbon, le roi d'Espagne, lui envoie l'ordre de la Toison d'or. Louis XVIII indigné renvoie à son tour les insignes de cet ordre au foible monarque. Un seul potentat, l'empereur de Russie Alexandre Ier, parut disposé à soutenir la fortune du roi de France. L'asile de Mittau lui fut rendu, après que lui et sa famille eurent échappé dans Varsovie à la plus criminelle tentative, celle d'un empoisonnement dont on ne connut jamais bien les principaux auteurs.

De retour dans cette retraite, le roi publia et fit répandre une déclaration où étoient posées toutes les bases de la Charte. La vigilance de Buonaparte empêcha qu'elle ne circulât en France. Deux fois, en 1805, des incendiaires mirent le feu au château

qu'il habitoit; il devoit lutter contre tous les essais du crime, pour déployer tous les genres de courage. Cette même année une coalition redoutable se forma contre Napoléon. Mais les alliés, vaincus à Vienne et à Austerlitz, baisèrent le joug de l'usurpateur. L'année suivante, la Prusse, terrassée par la défaite d'Iéna, partagea le sort de l'Autriche et de la Russie. L'empereur Alexandre courut une seconde fois aux armes, il fut écrasé à Friedland, et conclut la paix de Tilsitt. Le roi de France quitta encore l'asile où il venoit de passer trois ans; exclus de tout le continent, il chercha un refuge en Angleterre, seule contrée de l'Europe qui eût toujours bravé impunément les menaces de Napoléon.

George III fit au monarque exilé le plus gracieux accueil, et le prince de Galles, appelé à la régence, lui témoigna un attachement sincère. Il vécut sous le nom de comte de Lille, dans la splendide habitation de Goldfield-Hall, appartenant au marquis de Buckingham. L'année suivante, 1808, la reine et Madame, la duchesse d'Angoulême, qui étoient restées à Mittau, vinrent le rejoindre. Deux années plus tard, en 1810, mourut la reine, à l'âge de cinquante-sept ans. Louis XVIII acheta le château d'Hartwell, dans le comté de Buckingham, et alla s'y établir. C'étoit un spectacle touchant que cette royale famille attentive à tous les desirs de son chef, malheureux, proscrit comme elle, et ce monarque si plein de di-

gnité dans la proscription et le malheur. Il se montroit roi par sa bienfaisance, et ne désespéroit pas d'un retour que la Providence lui ménageoit.

Napoléon avoit fait de grandes choses. Le sort des armes ne l'avoit jamais trahi; les rois étoient devenus ses vassaux; il avoit distribué des trônes: au-dedans, des monuments magnifiques, des lois utiles, un ordre exact dans l'administration attestoient un gouvernement habile. Tout-à-coup un vertige le saisit; l'injuste agression de l'Espagne commence sa ruine; elle est presque consommée par l'effroyable désastre de Russie. Louis XVIII, ému de la gloire et du malheur des François, écrit à l'empereur Alexandre en faveur des cent cinquante mille prisonniers qui étoient tombés entre ses mains; et refuse d'assister à une fête où les Anglois célébroient ce terrible échec essuyé par l'ennemi des Bourbons. Mais l'espoir de ses partisans à l'intérieur se relève. Comprimés long-temps par les cent bras de la police, ils se dégagent de leurs entraves: les souverains respirent, et s'apprêtent à frapper le colosse ébranlé. Napoléon, vaincu à Leipsick en 1813, est réduit à défendre le centre même de son empire. En janvier 1814, le duc d'Angoulême débarque dans le midi de la France. Le 12 mars, sous les auspices de ce prince, Bordeaux, la ville fidèle, proclama la première Louis XVIII, tandis que les souverains, au congrès de Châtillon-sur-Seine, balançoient en-

core. A cette nouvelle le congrès fut dissous. Napoléon ayant laissé Paris à découvert, les alliés s'emparent de cette capitale. Le 20 avril, le roi fait à Londres son entrée publique; le 25, il met pied à terre à Calais, où les transports de joie du peuple accouru en foule lui font verser de douces larmes. Le 2 mai, il s'arrête au château de Saint-Ouen, où il promulgue une déclaration qui consacre les principes équitables et conciliateurs dont il avoit plus d'une fois annoncé l'adoption. Le 4 mai enfin, le père de famille a revu son toit héréditaire. Le roi de France a traversé sa capitale, au milieu des acclamations d'un peuple qui l'appelle *le Desiré.*

La France ancienne et la France nouvelle étoient en présence; un conflit de passions et d'intérêts étoit inévitable: il eut lieu. La Charte constitutionnelle, œuvre de la sagesse du monarque, renouoit la chaîne des temps, et promettoit la liberté sans anarchie, comme le repos sans servitude. Mais, placé dans une position glissante, le gouvernement fit des faux pas; les esprits, trop récemment rapprochés pour être unis, fermentèrent; Napoléon, à qui l'île d'Elbe avoit été donnée pour retraite, échappe à la surveillance des Anglois et débarque au commencement de 1815 à Cannes, sur les côtes de Provence. Il a bientôt une armée; il marche en triomphe vers Paris, où le roi et les princes renouveloient à la chambre des députés le serment d'être fidèles à la Charte, et entre

dans cette capitale le 20 mars. Le roi, que ce revers inattendu frappoit sans l'abattre, prend la route de Lille pour se rendre à Gand. Mais la résurrection de l'usurpateur fut de courte durée. Tous les souverains qui le redoutoient encore ramenèrent pour l'écraser leurs bataillons innombrables. Trois mois après son invasion, Napoléon succombe à Waterloo; la victoire de Wellington ouvre aux alliés le cœur de la France. Le perturbateur du monde fut exilé à Sainte-Hélène, et, vers la fin de juin, Louis XVIII rentra dans Paris. A Mons il avoit fait verser cinq cent mille francs dans les hôpitaux pour les soldats blessés. Les disgraces du souverain n'altéroient jamais en lui la tendresse du père.

Après cette désastreuse époque des *cent jours*, la France gémit sous le poids de l'occupation militaire. Il fallut que le monarque abandonnât la vie de quelques grands criminels au repos de l'état. Comme il arrive à la suite de toutes les victoires, plusieurs tentatives de réaction eurent lieu; le Midi en fut le théâtre. Nous n'entrerons pas dans les détails des actes législatifs ou ministériels qui se succédèrent pendant plusieurs années. Les différents partis se crurent sur le point de triompher tour-à-tour, mais telle étoit la force des institutions créées par le prudent monarque que toute exagération y rencontroit son écueil. Le noble duc de Richelieu obtint en 1818 l'éloignement des troupes étrangères.

Un fils de Henri IV, le duc de Berri, tombe en 1820, sous le fer d'un nouveau Ravaillac. La France jette un cri d'horreur, et le roi, déja retenu dans son palais par ses souffrances, les brave pour aller recueillir le dernier souffle de son neveu. De rigoureuses mesûres de surveillance sont adoptées. Un complot militaire est découvert quelque temps après, et la cour des pairs prononce sur le sort des conspirateurs. Dans cette même année 1821, une grande nouvelle retentit en Europe: Napoléon venoit de mourir.

L'esprit de révolution parcouroit encore le monde. Naples, le Portugal et le Piémont s'étoient violemment *régénérés*. En 1820, quelques soldats révoltés dans l'île de Léon proclamèrent en Espagne la constitution des cortès. D'abord observateur attentif et muet des progrès de la révolution espagnole, Louis XVIII en 1823 vit avec indignation que le trône, que la vie peut-être d'un monarque de la maison de Bourbon étoient menacés. Il craignit d'ailleurs qu'un si périllenx voisinage ne compromît nos sages institutions. Il épuisa tous les moyens pacifiques. Repoussé avec dédain, il résolut la guerre. Le duc d'Angoulême, à la tête de cent mille hommes, soumit l'Espagne en six mois, et obtint la double couronne de la modération et de la victoire. Ferdinand, replacé sur un trône qui s'écrouloit, reconnut qu'il devoit tout à l'illustre chef de sa famille.

Depuis long-temps Louis XVIII étoit affligé d'une maladie douloureuse qu'il soutenoit avec la constance d'un sage, mais qui chaque jour devenoit plus puissante que les ressources de l'art. Au mois d'août 1824, ses forces diminuèrent sensiblement; il ne se fit aucune illusion à cet égard. Le jour de la Saint-Louis, il voulut recevoir tous ceux qui venoient lui présenter leurs hommages, et répondit à ceux qui le détournoient de cette fatigante cérémonie: *Un roi doit mourir, mais ne doit jamais être malade.* Toutes les personnes qui ce jour-là furent admises en sa présence l'admirèrent, mais reconnurent sur son visage les signes d'une mort prochaine. Cependant il n'avoit rien perdu de sa mémoire ni de sa présence d'esprit. Le 12 septembre, tout espoir s'évanouit. Des prières publiques furent faites dans toutes les églises; les spectacles et la Bourse furent fermés. Le roi s'aperçut que le curé de la paroisse royale avoit prié à voix basse près de son lit; quand cet ecclésiastique se fut éloigné, Louis XVIII dit à l'un de ses médecins: *M. le curé a prié à voix basse de peur de m'effrayer; je n'ai pas peur de la mort; il n'y a qu'un mauvais roi qui ne sache pas mourir.* Il expira en effet le 16 septembre à quatres heures du matin. La douleur publique fut sincère et universelle. Des funérailles dignes d'un roi de France furent célébrées; et, le 25 octobre, monseigneur l'évêque d'Hermopolis prononça du haut de la chaire

chrétienne, dans la basilique de Saint-Denis, l'oraison funèbre de *Louis-le-Desiré.*

Au milieu des caractères les plus frappants de ce règne si plein d'avenir, nous remarquerons la protection constante que Louis XVIII accorda aux lettres. Lettré lui-même, il avoit trouvé dans l'étude ses plus nobles comme ses plus douces consolations. Il faisoit très agréablement les vers, possédoit à fond la littérature latine, et citoit souvent Horace, son auteur favori, dont sa vaste et judicieuse mémoire lui fournissoit toujours un passage à propos. Mais cette décoration de son règne ne lui faisoit pas oublier les soins plus graves du gouvernement. Lorsqu'il fut enlevé à la France, il pouvoit commencer à jouir du fruit de sa sagesse; déja les passions se calmoient, le temps assoupissoit les haines, un grand besoin de réconciliation se faisoit sentir. Il étoit réservé à Charles X de consommer ce glorieux ouvrage.

THÉRY.

ORAISON FUNÈBRE

DE

TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET TRÈS EXCELLENT PRINCE

LOUIS XVIII,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,

PRONONCÉE DANS L'ÉGLISE ROYALE DE SAINT-DENIS,

LE 25 OCTOBRE 1824,

PAR M. L'ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS,

PREMIER AUMÔNIER DU ROI.

Ego occidam, et ego vivere faciam; percutiam, et ego sanabo; et non est qui de manu mea possit eruere.

C'est moi qui fais mourir, et c'est moi qui fais vivre; c'est moi qui blesse, et c'est moi qui guéris; et nul ne peut se soustraire à ma souveraine puissance. (2ᵉ *Cant. de Moïse.*)

MONSEIGNEUR (1),

Sans doute que l'histoire des siècles passés nous offre des époques étonnantes qui devoient laisser après elles de longues et profondes traces

(1) Monseigneur le dauphin.

dans l'avenir; mais je ne sais si les annales du monde présentent rien de comparable à ce que l'Europe a vu depuis trente-cinq années, et s'il existe une autre époque d'une égale durée, qui soit aussi frappante par la multitude, par la rapidité, par la nature même des événements. Où trouver ailleurs, dans un si court espace de temps, de si grandes calamités pour les peuples, de si grandes catastrophes pour les rois, et tout à-la-fois pour les uns et les autres de si merveilleuses restaurations après tant d'effroyables bouleversements? Et comme ici le cœur du chrétien se tourne sans effort vers celui dont la pensée se joue dans cet univers, qui préside aux destinées des nations comme aux mouvements des astres, et seul a le droit de dire: « C'est moi qui « fais mourir, et c'est moi qui fais vivre; c'est « moi qui blesse, et c'est moi qui guéris; et nul « ne peut se soustraire à ma souveraine puis- « sance: *Ego occidam, et ego vivere faciam; per- « cutiam, et ego sanabo; et non est qui de manu mea « possit eruere!* »

Voyez d'abord notre France, déchirant ses entrailles de ses propres mains, passant de ce qu'il y a de plus extrême dans la licence à ce

qu'il y a de plus extrême dans la tyrannie, faisant revivre tout le courage des anciens martyrs en déployant toute la férocité des anciens persécuteurs; épouvantant l'univers par ses forfaits comme par ses victoires; brisant, après l'avoir adorée, l'idole sanglante de la liberté, pour courber sa tête sous le joug d'un maître; et, ce qui n'est pas moins prodigieux, finissant par recevoir au milieu d'elle avec transport ce roi qui, après vingt-cinq ans d'exil, vient s'asseoir sur son trône aussi naturellement que le père de famille, après une longue absence, se retrouve au milieu de ses enfants.

Au dehors, qu'a-t-on vu? Le trône pontifical est trois fois abattu et trois fois rétabli. D'antiques dynasties tombent pour se relever, et des rois nouveaux ne paroissent un instant sur le théâtre du monde, que pour en disparoître à jamais. Des guerres nationales semblent pousser des populations entières sur les champs de bataille et menacer de convertir en désert le sol qu'elles habitent. Par-tout la civilisation, comme le christianisme, paroît être sur le penchant de sa ruine: l'Europe est ébranlée, bouleversée, et comme démolie; et tout-à-coup elle est recon-

struite sur ses anciens fondements. Enfin, après avoir passé par tous les genres d'épreuves et de traverses, la religion triomphe avec son auguste chef, rentre avec lui dans la capitale du monde chrétien, et peut encore faire entendre sa voix du sein de cette Rome, qui, depuis dix-huit siècles, est toujours combattue et toujours victorieuse, et qui, destinée à régner par l'évangile, quand elle ne peut plus régner par les armes, est véritablement la ville éternelle.

Que le matérialiste ne voie dans cet ensemble d'événements que les jeux de je ne sais quel aveugle hasard, c'est le délire de la raison humaine. Que le politique se borne à étudier les ressorts secrets et l'enchaînement des causes secondes qui ont dû concourir à produire ces étranges phénomènes: sans dédaigner ces recherches utiles, le philosophe chrétien porte plus haut ses pensées; il s'élève jusqu'au trône de celui qui tient dans ses mains puissantes les rênes du monde, et sait, quand il lui plaît, frapper les rois par les peuples, et les peuples par les rois. Oui, sachons reconnoître en tout cette Providence qui régle le sort des empires comme celui des particuliers, qui dompte par l'expé-

rience les nations indociles à la raison, les ramène, comme malgré elles, à l'autorité par la licence, aux lois par l'anarchie, à la religion par les excès monstrueux de l'impiété, guérit dans sa miséricorde, après avoir blessé dans sa justice; et redisons encore avec Moïse les paroles qu'il met dans la bouche de Dieu même: « C'est moi qui donne la vie et la mort, et per« sonne ne peut échapper à ma toute-puissance. » *Ego occidam, etc.*

Le ciel, messieurs, a voulu que le monarque qui est plus particulièrement aujourd'hui l'objet de nos pieux regrets, loin d'être étranger à ces événements extraordinaires, y fût mêlé sans cesse; qu'il en ait été le témoin, la victime ou l'instrument; qu'il y ait occupé une place dont l'histoire conservera l'immortel souvenir. Le malheur l'a préparé à régner avec gloire. Voyons-le dans la disgrace comme dans la prospérité, tantôt enveloppé dans les desseins d'une Providence sévère qui punit, tantôt servant aux desseins d'une Providence miséricordieuse qui pardonne. François de toutes les conditions, de tous les âges, ne craignez pas de fixer vos regards sur lui dans toutes les conjonctures de sa

vie : vous le trouverez toujours digne d'admiration et d'amour, toujours se conduisant en roi, dans l'infortune par sa magnanimité, sur le trône par sa sagesse. Tel est l'éloge que nous consacrons à la mémoire de TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET TRÈS EXCELLENT PRINCE LOUIS XVIII[e] DU NOM, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Vers le milieu du dernier siècle, une secte impie et séditieuse éleva la voix avec l'éclat de la trompette, pour crier aux peuples que le christianisme est une superstition, et la royauté une tyrannie. Elle mit en œuvre tout ce que le libertinage de l'esprit pouvoit inventer pour justifier la corruption du cœur, pour inspirer la haine de la religion et le mépris de ses ministres, pour remuer dans l'homme l'amour si vif de l'indépendance; par-tout les anciennes croyances en sont ébranlées, les liens de la subordination se relâchent, la licence des écrits passe dans les mœurs publiques, on semble vouloir s'affranchir de toute espèce de joug, n'avoir de maître ni au ciel ni sur la terre; et

l'on peut bien dire que le trône et l'autel étoient renversés dans les opinions, avant de l'être en réalité.

C'est dans ces sinistres conjonctures que la naissance appelle au trône ce prince de sainte mémoire, d'une ame si pure, d'une raison si saine, d'une instruction si solide, d'un amour si vrai pour son peuple, et qui devoit être le martyr de sa bonté comme de sa foi. Jamais prince ne fut plus digne d'être heureux, et jamais prince n'a été plongé dans un abyme plus profond de maux et de douleurs. Sa politique étoit dans son cœur: faut-il s'étonner qu'elle ait pu être trompée quelquefois par sa tendre humanité? Les bienfaits qu'il répand au commencement de son règne, les réformes desirées qu'il opère, annoncent que les François ont dans lui un père plutôt qu'un roi. Tout semble lui promettre de brillantes destinées, lorsque quelques embarras dans les affaires publiques font agiter des questions délicates sur l'origine et l'étendue du pouvoir. Les habitudes luttent bien encore contre les doctrines nouvelles: mais l'obéissance est trop raisonnée pour être bien profonde; l'esprit du siècle l'emporte; bientôt un cri se fait

entendre, qui devoit être comme le présage de longues et violentes tempêtes. On demande, on appelle avec de bruyantes clameurs la convocation de nos anciennes assemblées politiques; les sages sont dans la crainte, les novateurs ont tressailli de joie.

Voici donc que le meilleur, le plus confiant de tous les rois s'entoure de ses sujets, comme un père de ses enfants. Mais à peine le grand conseil de la nation est réuni, que la révolution commence. Messieurs, je ne suis point ici pour accuser les hommes; je laisse à l'histoire le soin de nommer les personnages, de les peindre avec les traits de l'inflexible vérité, de les traduire tous, sans distinction de rang et de naissance, au tribunal de la postérité, pour y être jugés par leurs doctrines et leurs œuvres. Je n'oublierai pas que les lèvres du prêtre doivent être *dépositaires* de la charité comme *de la science**: ce n'est pas du haut de la chaire d'un ministère de paix et devant les restes vénérables d'un prince pacificateur, que je ferai entendre des paroles de haine et de discorde; mais aussi je n'aurai pas la foiblesse de taire les excès, et d'é-

* *Labia sacerdotis custodient scientiam.* (Malach. c. 2. v. 7.)

pargner l'esprit de perversité qui sera la honte éternelle de ces derniers temps.

Comment se fait-il qu'au sein d'une assemblée qui renferme tant de lumières, tant de talents et même tant de vertus, il se forme des orages qui, après avoir grondé long-temps sur le trône et l'autel, finissent par les briser? C'est que la plupart de ses membres, plus ou moins imbus de fausses maximes, se laissent dominer par une faction irréligieuse et turbulente, qui se joue également de Dieu et des hommes, et veut tenter une expérience sur la société, au risque de la bouleverser tout entière. On ne craint pas de dire hautement qu'il faut tout changer: changer les lois, changer les mœurs, changer les hommes, changer les choses, changer la langue, tout détruire; oui, tout détruire, parce-qu'il falloit, disoit-on, tout recréer. De là cette sauvage déclaration *des droits,* qui n'étoit propre qu'à étouffer le sentiment des devoirs et qu'à faire de la France un amas de ruines. Laissez-les fermenter dans les esprits ces levains de discorde et de cupidité, et l'on verra que, pour avoir eu l'imprudence de semer de mauvaises doctrines, on aura le malheur de n'en recueillir

que des crimes; et l'on verra se vérifier cette parole du plus grand des orateurs, que là où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.

En vain le sage monarque, alarmé des maux dont il voit l'état menacé, cherche à les prévenir par une royale condescendance*, qui, s'accordant avec les vœux exprimés dans toutes les provinces, devoit alléger pour le peuple le fardeau des charges publiques, et satisfaire, ce semble, les esprits les plus difficiles : son autorité est méconnue comme sa bonté, et l'on ose ne voir dans les bienfaits du roi que les présents de la tyrannie. O génération incrédule et perverse! *Generatio perversa et incredula!* tu insultes à la main paternelle qui veut te sauver: eh bien! le bras du Tout-Puissant va s'appesantir sur toi; long-temps tu porteras la peine de ta folle audace; tu te rouleras de changement en changement, d'excès en excès, d'abyme en abyme, déchirée, ensanglantée par tes propres fureurs, opprimée par tes lois, opprimée par tes gouvernements divers; et tu ne trouveras de sécurité

* *Déclaration des intentions du roi*, lue dans la séance du 23 juin 1789.

qu'à l'ombre d'institutions analogues à celles que tu repousses de la main de ton roi, et que viendra te donner un jour son auguste frère.

Poussée en quelque sorte par le génie de l'impiété et de la destruction, la France ne sait plus où s'arrêter. Tout ce qu'il y a de plus monstrueux, la spoliation, le sacrilége, la corruption publique, le meurtre, sont devenus un système: aussi les calamités et les excès de huit siècles semblent s'accumuler sur notre patrie dans l'espace de huit années. Mais, au milieu de tant de noirs forfaits, il en est un qui se fait remarquer plus que tous les autres ensemble: ma bouche se refuse à le nommer; je ne veux qu'entendre ici la parole inspirée du prêtre du Dieu vivant: *Fils de saint Louis, montez au ciel.* Oui, c'est dans les cieux que je le vois, entre son héroïque sœur et le plus saint de ses ancêtres, devenu comme eux l'ange tutélaire de la France, après avoir été victime de son amour pour elle.

On diroit que cette France nouvelle, qui a cherché sa régénération dans le crime, aspire à être barbare au centre du monde civilisé; tant elle s'étudie à n'avoir rien de commun avec le

reste des peuples! Ses manières, ses habitudes, sa langue, prennent un caractère hideux; les dénominations les plus ignobles sont des titres d'honneur; tout est changé, jusqu'aux noms des mois et des jours; tous les signes du culte public ont disparu, Dieu n'a plus de temple, et l'on sait pour la première fois ce que c'est qu'un peuple sans religion.

Non, la France n'est plus dans la France même; il faut la chercher hors de ses frontières: le crime est au-dedans, la gloire est au-dehors; elle s'est réfugiée dans les camps. Mais, ô lamentable effet de tant de discordes impies! je vois des François armés contre des François, le frère contre le frère, le père contre le fils. Leur patrie est commune, leur valeur est égale; leurs bannières sont différentes. Un jour viendra que le mur de division qui les sépare tombera pour jamais: il n'y aura plus ni vainqueurs ni vaincus, il n'y aura que des François; leurs épées seront unies comme leurs cœurs; ils reposeront sous la même tente, ils se rallieront au même panache blanc du petit-fils de Henri IV; ils combattront, ils triompheront ensemble au même cri d'honneur et de fidélité.

Mais ce prodige de réconciliation, à qui le devons-nous? A ce roi même que vous m'accusiez peut-être de perdre trop long-temps de vue, et qui a été si grand dans l'adversité. Certes, messieurs, c'est un beau spectacle que celui d'un prince qui tombe sans se dégrader; que dis-je? qui trouve dans le malheur une source de gloire. L'histoire dira quelles furent sa conduite et ses vues politiques dans ces premières campagnes dont l'issue devoit être si funeste à sa cause, et la postérité saura que, si la fortune trahit ses drapeaux, elle ne le fit jamais descendre au-dessous de ses hautes destinées. Si vous le suiviez dans les diverses contrées du midi et du nord, à Vérone, sur les bords du Rhin, à Blankenbourg, Mittau, Varsovie, Hartwell, vous trouveriez que, frère du roi, régent du royaume, roi enfin, il montra par-tout un caractère plein de force et de magnanimité.

Voulez-vous savoir quelle idée il se faisoit de la royauté? Il va lui-même vous l'apprendre. Après la mort de l'enfant-roi, dont les graces touchantes, la candeur, l'innocence, n'avoient pu attendrir ses bourreaux, il écrivoit à ce prince qu'il se plaisoit à nommer son fils: « La san-

« glante couronne qui vient de tomber sur ma « tête, passera, suivant toutes les apparences, « un jour sur la vôtre. Ainsi réfléchissez plus « que jamais à vos destinées futures, et dites-« vous souvent : Le sort de vingt-cinq millions « d'hommes dépendra un jour de moi. » Paroles non moins sublimes que pleines de cette bonté naturelle à une race de princes qui n'ont jamais vu dans la royauté que le devoir de rendre les peuples heureux.

Obligé de quitter l'Italie, où il s'étoit réfugié, il va se placer au poste qui est le plus digne de lui ; il se rend au milieu de cette armée à laquelle le héros qui la commandoit a donné son nom : ici encore ses espérances sont trompées ; mais, du moins, il aura plus d'une fois l'occasion de montrer une intrépidité plus rare peut-être que celle qui fait gagner les batailles. Je n'en citerai qu'un seul exemple. Il étoit à Dillengen, près du Danube, lorsqu'il est frappé à la tête d'un coup parti d'une main homicide : le sang coule ; ses fidèles serviteurs accourent alarmés. « O mon maître, s'écrie l'un d'eux, si le « misérable eût frappé une demi-ligne plus bas ! « — Eh bien ! mon ami, répond le roi tranquil-

« lement, le roi de France se nommeroit Char-
« les X. »

Fugitif, trouvera-t-il quelque part un lieu de repos? Paul Ier lui offre un asile dans ses états, et Louis se fixe à Mittau. C'est là que le ciel lui envoie une consolation bien douce au milieu de tant de rigueurs. Son cœur s'occupoit avec une sollicitude toute paternelle du sort de l'auguste fille du roi son frère; il appeloit de tous ses vœux le moment où il pourroit la voir auprès de lui, et l'unir au jeune prince à qui sa main étoit destinée. Enfin elle arrive. « Elle est à nous! « s'écrie le roi; nous ne la quitterons plus, nous « ne sommes plus étrangers au bonheur. » A son aspect, que de larmes d'attendrissement et de joie coulent des yeux de ces serviteurs dévoués, de ces gardes fidèles, qui veillent maintenant autour de la personne d'un roi malheureux, après avoir, quelques années auparavant, bravé la mort pour sauver cette reine aussi magnanime qu'infortunée, objet de tant de haine et pourtant digne de tant d'amour! Les deux époux seront unis sous les auspices de cette religion sainte qui seule a des remèdes pour tous les maux et des consolations pour toutes les dou-

leurs: un autel modeste, paré de quelques fleurs, reçoit leurs serments. Ce ne sont pas ici les pompes du palais de leurs aïeux: j'y vois quelque chose de plus grand encore dans sa simplicité; c'est la réunion tout à-la-fois de ce que l'infortune a de plus sacré, la naissance de plus illustre, la vertu de plus touchant. La fille des rois et un petit-fils de France obligés de chercher dans ces régions lointaines un asile pour y célébrer leur union; quel spectacle! Dieu de saint Louis, vous veillerez sur ses enfants, vous les conserverez pour nous, et nous les verrons sur les marches du trône, pour la consolation du roi leur père et pour le bonheur de notre patrie.

Cependant la France, fatiguée de ses propres excès, soupiroit après un autre ordre de choses, et tout va prendre en effet une face nouvelle. Le jeune capitaine qui, après avoir conquis l'Italie, étoit allé porter la guerre en Orient, reparoît sur le sol françois; tous les regards se tournent vers lui comme vers un libérateur; une révolution prompte, sans être sanglante, le place à la tête des affaires publiques, sous une dénomination modeste, qui bientôt ne suffit plus à son ambition immense; dédaignant la

gloire de Monk, il aspire à être un nouveau Charlemagne par sa puissance comme par ses titres. Jamais homme peut-être n'avoit autant que lui conçu le projet d'une monarchie universelle. Rien ne résiste à ses indomptables légions; il entre en vainqueur dans la plupart des capitales de l'Europe. Il veut que sa race efface les plus anciennes dynasties: ses frères seront rois, ses sœurs seront reines, des princes souverains seront ses vassaux. Son nom seul inspire la terreur; et l'on peut lui appliquer cette parole de l'Écriture, que la terre est restée, en sa présence, muette, immobile de saisissement et d'épouvante: *Siluit terra in conspectu ejus.* Son heure n'est pas encore venue: il s'élève malgré tous les obstacles; il tombera malgré tous ses efforts.

Le voilà bien au faîte de la grandeur et de la puissance, et toutefois il est effrayé au seul nom de Louis XVIII, prince désarmé, errant de contrée en contrée: ses craintes mêmes sont comme un hommage rendu forcément à la légitimité. Il fait faire une proposition qu'un roi, fût-il réduit au dernier degré de l'infortune, ne doit jamais entendre. L'Europe connoît cette ré-

ponse de Louis, si souvent répétée, et que vous me reprocheriez de ne pas répéter encore en ce jour: « J'ignore les desseins de Dieu sur moi et « sur mon peuple; mais je connois les obliga- « tions qu'il m'a imposées. Chrétien, j'en rem- « plirai les devoirs jusqu'au dernier soupir; fils « de saint Louis, je me respecterai jusque dans « les fers; successeur de François Ier, je veux « toujours pouvoir dire avec lui? *Tout est perdu,* « *fors l'honneur.* »

Ce sentiment de royale fierté ne l'abandonnera jamais. Et si je n'étois borné par le temps, combien ne me seroit-il pas facile d'en multiplier les exemples! Je dois maintenant vous le montrer dans sa retraite d'Hartwell, qu'il ne quittera que pour monter sur le trône de ses ancêtres. La royauté y est bien sans éclat, mais elle n'y est pas un instant sans dignité. Louis n'est pas environné de l'appareil de la puissance, mais de toute la considération que donne une haute réputation de sagesse, de lumières et de savoir. Dès son premier âge, ami des lettres et des arts, il les avoit cultivés avec autant de goût que de succès; rien n'échappoit à la sagacité de son esprit, et il n'oublioit rien de ce

qu'il avoit une fois confié à sa mémoire. Quelle variété de connoissances! quelle grace dans ses discours! quelle fleur d'urbanité! Que de mots heureux, que de récits pleins de sel et de finesse, sortis de sa bouche! Tout est simple et calme dans sa royale solitude; ce qu'il ne commande plus par le pouvoir, il l'obtient par ses qualités personnelles. Et il faut bien le remarquer, messieurs : qu'un prince tombé du trône fixe encore sur lui les regards et les hommages des peuples en paroissant sur des champs de bataille, en se signalant par des victoires ou par de glorieux revers, voilà ce qu'on a vu plus d'une fois; mais un prince à qui il n'est pas donné d'illustrer ainsi ses disgraces, et qui néanmoins sait conserver pendant vingt-cinq ans une dignité toute royale, voilà ce qui est peut-être assez rare dans l'histoire des princes malheureux. Il est vrai, le malheur a par lui-même quelque chose de sacré; mais, s'il étoit seul, croit-on qu'il suffiroit pour attirer constamment le respect? Plus rapproché de la France, Louis est plus à portée de bien la connoître. Dans ses nobles et studieux loisirs, il médite sur les moyens d'en réparer les maux et de la gouver-

ner avec sagesse. Sa conduite décèle toujours le roi, et ne fait que le préparer à être plus digne du trône qui l'attend.

Le moment marqué dans les desseins éternels est enfin arrivé; les enfants de saint Louis sont à la veille de rentrer dans leur héritage. Mais comment va s'opérer cette merveille? C'est ici que la Providence se montre à découvert. Après tant de conquêtes, tant de trônes renversés, tant de nations subjuguées, le dominateur de la France semble dire, comme ce roi superbe d'Assyrie dont parle le prophète: C'est moi qui « ai exécuté ces grandes choses; ma sagesse a été « mon conseil. C'est moi qui ai déplacé les bor- « nes des nations, enlevé les trésors des princes, « arraché les rois de leurs trônes. Les peuples « les plus redoutables de la terre ont été pour « moi comme un nid de petits oiseaux sous la « main de celui qui le trouve; ils m'ont été sou- « mis sans qu'il y eût personne qui osât ouvrir « la bouche pour se plaindre *. » Mais voici que Dieu, comme parle le même prophète, visite la fierté du cœur du conquérant et l'orgueil de ses yeux altiers. La victoire l'a conduit sur les con-

* Isaïe, chap. 10.

fins de l'empire moscovite; fier de ses triomphes, fier sur-tout de commander la plus belle armée que la terre eût encore vue, il se livre à tous les prestiges d'une ambition en délire; par un aveuglement surnaturel, il s'obstine à poursuivre sa marche malgré la saison des frimas, et l'ancienne capitale des czars voit pour la première fois une armée françoise dans ses murs. Forcé à la retraite, il laisse passer le moment favorable. Vous savez comment ces formidables légions ont disparu dans ces climats glacés, et chacun de nous se rappelle combien la France entière frissonna d'horreur au récit authentique de ce désastre, le plus grand dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Dieu tient dans ses mains les destinées des nations. Le généreux Alexandre part des rives de la Néva, s'avance sur le midi de l'Europe. L'Allemagne s'ébranle; tout s'agite sur l'Elbe et le Danube, et les trois puissants alliés marchent ensemble vers le Rhin, entraînant avec eux les princes et les peuples: après bien des batailles gagnées ou perdues, ils franchissent nos frontières, ils envahissent nos provinces, et la capitale tombe en leur pouvoir.

Mais pourquoi donc tant de désastres et tant de combats? pourquoi cet ébranlement des peuples et de leurs rois? C'est que Dieu veut rétablir l'auguste maison de France: l'Europe est en travail de cette miraculeuse restauration. Le cri de justice et d'amour qui appelle Louis au trône de ses pères se fait entendre à lui dans sa retraite: la Grande-Bretagne s'en émeut; le prince aimable et loyal qui la gouverne en laisse éclater une joie qui se communique à ses sujets; sa capitale arbore tous les signes, tous les emblèmes de la famille de nos rois, et la population entière est devenue françoise. Cependant un noble fils de France arrive parmi nous; il s'avance au milieu des lis et des panaches blancs, resplendissant en quelque sorte de la joie qu'il éprouve et de celle qu'il répand sur son passage. Beau jour, qui devoit être suivi d'un jour encore plus beau! Le roi de France paroît enfin. Je ne sais quelle ivresse de bonheur s'empare de l'immense cité qui le revoit dans son sein. Son premier soin est d'aller rendre des actions de graces à celui par qui règnent les rois, et d'annoncer ainsi à son peuple qu'en montant sur son trône il va s'y montrer une

image vivante de la Divinité, et faire asseoir à ses côtés la justice et la clémence. . . . .

Ici, messieurs, revenons un instant sur les évènements que je viens de rappeler, et suivons la Providence dans l'accomplissement de ses desseins à l'égard de la monarchie, de la famille royale, et de la religion. . . . .

Une fausse politique, bien différente de celle qui les anime aujourd'hui, avoit égaré les puissances étrangères et leur avoit inspiré d'ambitieuses pensées sur la France: eh bien! le ciel permet que les armées françoises, constamment victorieuses, déconcertent leurs projets; le sol de la patrie ne sera point entamé, et la France de Louis XIV est encore la France de Charles X.

Les ennemis de la religion affectoient de dire, pour la rendre odieuse et méprisable, qu'elle énervoit le courage, qu'avec leurs croyances et leurs pratiques les chrétiens n'étoient pas faits pour combattre: eh bien! le ciel permet que la chrétienne Vendée devienne la terre de l'héroïsme, et fasse voir l'alliance de ce que la piété à de plus simple et de plus populaire avec ce que le courage peut avoir de plus entreprenant et de plus audacieux. . . . . .

Deux monstres, celui de l'impiété et celui de l'anarchie, sembloient devoir ravager pour toujours l'Église et l'état: eh bien! le ciel suscite un homme qui les enchaîne de son bras puissant, relève les autels abattus, comprime ces sociétés d'autant plus ennemies des peuples qu'elles se disent plus populaires, et, sans le savoir, prépare ainsi pour les Bourbons une France monarchique et catholique tout à-la-fois.

Un philosophisme, qui se croyoit la sagesse, disoit que la religion n'avoit plus de racines dans la foi des peuples, et qu'elle tomberoit si elle étoit abandonnée à ses seules forces; même il avoit espéré de faire trouver fausses les promesses de perpétuité faites à l'Église chrétienne par son divin fondateur: eh bien! le sanctuaire est dépouillé, ses pontifes sont dans l'indigence, ses prêtres languissent dans l'exil ou meurent sur les échafauds; les choses saintes sont l'objet de la dérision publique, tous les appuis humains sont brisés, tout l'éclat extérieur a disparu: et toutefois, quand le moment est arrivé, la religion sort toute vivante du fond des cœurs, où elle s'étoit réfugiée comme dans un asile inviolable. Ce n'est pas tout; le chef de l'Église est

captif. Mais qu'on ne s'y trompe pas; l'univers le contemple: sa prison a plus d'éclat que le Vatican avec toute sa magnificence; ses chaînes sont plus glorieuses que sa tiare. La renommée de ses vertus se répand au milieu des communions séparées de la sienne, et le monde entier s'étonne de se trouver catholique par un sentiment d'admiration dont il ne peut se défendre. Enfin le vicaire de Jésus-Christ est rendu au peuple romain à l'époque où les enfants de saint Louis et de Henri IV sont rendus au peuple françois. Dieu l'a voulu ainsi pour la consolation de son Église et l'instruction de la terre; et c'est bien en ce jour qu'il faut plus que jamais répéter les paroles que Bossuet, d'après les livres saints, faisoit entendre sur la tombe d'une reine malheureuse: « Comprenez maintenant, ô rois; « intruisez-vous, vous qui êtes appelés à gouver-« ner les nations. » *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram.*

Je passe à des jours qui sont plus particulièrement des jours de miséricorde. Je vais montrer Louis sur son trône, qu'il est si digne d'occuper par sa haute sagesse: sujet de la seconde partie.

SECONDE PARTIE.

Le temps de justice a fait place au temps de miséricorde; la famille de nos rois est rendue à notre amour; elle est à nous comme nous sommes à elle: on peut bien l'appeler nationale, tant elle est nécessaire au bonheur, à la durée, à l'existence politique de notre nation. Une ère nouvelle commence, qui portera dans la postérité le nom qu'elle porte aujourd'hui, celui de restauration.

C'est ici, messieurs, qu'il importe d'être vrai sans rigueur comme sans foiblesse: s'il ne faut pas que la flatterie vienne ramper sur la tombe des rois, il ne faut pas non plus que la haine et l'envie viennent y faire entendre leurs injurieuses clameurs. Les rois aussi sont hommes comme nous; plus leurs devoirs sont étendus et difficiles, moins on doit s'étonner qu'ils participent à la fragilité commune. Soyons équitables, et, pour bien apprécier les choses, plaçons-nous au milieu des circonstances où se trouve LOUIS en arrivant au trône.

Rassasiée de batailles et d'une renommée qui avoit coûté tant de sang et de larmes, et porté

si souvent dans les familles le trouble et le deuil, lasse du sceptre qui pesoit sur elle depuis longtemps, la France desiroit à-la-fois et plus de repos et plus de liberté. Elle étoit peuplée de générations anciennes qui donnoient au passé des regrets légitimes, et de générations nouvelles qui ne connoissoient que le présent. Il ne s'agit pas de policer un peuple enfant qui entre dans la vie sociale, ni de ramener au devoir, après quelques écarts passagers, un peuple profondément religieux et docile : il s'agit de gouverner un peuple travaillé depuis un siècle par des doctrines de licence et d'impiété, divisé par les intérêts comme par les opinions; un peuple usé par la civilisation même, devenu étranger, du moins en grande partie, à un ordre de choses suranné pour lui et qu'il ne connoît que par l'histoire; qui s'irriteroit de remèdes trop violents, qui tomberoit en langueur par des remèdes trop doux. Oh! qu'il faut une main habile et sage pour guérir tant de maux! La France se présente à Louis, non telle qu'il l'a laissée, mais telle que la révolution l'a faite, comme se présenteroit à son ancien maître une maison ruinée par le temps et ravagée par l'incendie.

Certes, messieurs, je ne suis pas du nombre de ceux qui croient qu'il falloit élever un mur d'airain entre ce qui avoit été et ce qui alloit être, compter pour rien les traditions et l'expérience des siècles, renier en quelque sorte ses ancêtres et répudier leur héritage de gloire et de vertus, se laisser emporter avec insouciance, sans réflexion, sans discernement, au torrent des opinions nouvelles. Le premier devoir des gouvernements c'est de lutter contre les passions indociles pour les soumettre au joug des lois, contre la licence pour le maintien de la liberté commune, contre l'esprit d'innovation pour le repos de la société, contre l'impiété pour la défense de la religion, la meilleure sauvegarde des mœurs et des lois; et c'est sur-tout de l'homme public qu'il est vrai de dire que sa vie est un combat perpétuel.

Mais je sais aussi qu'on est forcé plus d'une fois de respecter les ravages du temps, qu'il n'est pas au pouvoir des vivants de rappeler les morts du fond de leurs tombeaux, que le temps met dans les esprits des dispositions dont les hommes ne sont plus les maîtres, et qu'après une longue suite de secousses et de dévastations dans

l'ordre religieux et politique, il peut devenir aussi impossible de reconstruire l'édifice social tel qu'il étoit, qu'il seroit insensé de n'en rien conserver. Que fera donc Louis? sera-t-il exclusivement dominé par les doctrines, les habitudes, les usages dans lesquels il a été nourri, élevé dès ses premières années? ou bien va-t-il, en novateur, quitter les routes monarchiques, pour se jeter dans ces vagues théories qui ont toujours promis la paix et la sécurité sans les donner jamais? Il ne fera ni l'un ni l'autre. Il ne tentera pas de relever l'ancien édifice tout entier; la plupart des pierres qui le composoient ne sont pas seulement dispersées, elles ne sont plus que de la poussière. Il se gardera bien de dédaigner le passé; ce seroit l'infaillible moyen de ne pas avoir d'avenir. Il s'attachera à rajeunir l'antique monarchie, à renouer plutôt qu'à finir de briser la chaîne des générations. Il sait que si la politique, comme la morale, a ses maximes inviolables, leur application n'a rien d'absolu; qu'elle se modifie par l'empire des circonstances, par les mœurs, le génie et les besoins des peuples. Législateur ferme et sage à-la-fois, rien ne le fera fléchir devant ces doctrines d'anarchie

qui, en déplaçant le pouvoir pour le confier aux caprices de la multitude, mettent dans la société un levain éternel de révolutions; mais en même temps, dans ce qui est commandé par l'intérêt de tous, il comprendra qu'il doit plier devant la force des choses. D'après la maxime d'un ancien, il donnera à la France les institutions qu'il la croit capable de porter, et qui ne seront à ses yeux que le développement, devenu indispensable, de celles qu'il étoit dans la pensée de Louis XVI de lui donner; il laissera au temps, ce qui n'appartient qu'au temps, le soin de révéler les avantages comme les imperfections de son ouvrage. Ainsi, sous la main du pilote habile qui le dirige, le vaisseau de l'état voguera sur une mer encore agitée, sans craindre les écueils. Que si la tempête vient l'assaillir de nouveau, elle n'est que passagère: le calme renaît; le génie du mal s'enfuit et disparoît pour toujours.

Louis sera donc révéré comme le restaurateur de la monarchie françoise. Mais que de difficultés dès l'entrée même de la carrière! Comment d'abord le sol de la patrie sera-t-il délivré des armées étrangères qui l'occupent, qui sont

en possession de ses places fortes, et qui peuvent être tentées de dicter des lois? Messieurs, tout est possible à la sagesse, aux efforts du possesseur véritable du trône de France: la légitimité a un ascendant sur les esprits qui se fait sentir à tous; elle exerce un empire d'autant plus assuré qu'il est moins violent; elle porte avec elle un caractère de justice qui est imposant aux yeux même de la force. Tous les souverains ont senti qu'il étoit de l'intérêt de tous de respecter les droits de chacun, et, heureusement pour le repos de l'Europe, la légitimité est la première des puissances qui la régissent.

La France, il est vrai, se ressentira bien des blessures profondes qu'elle a reçues; mais le temps en effacera les traces. Et ici, messieurs, comment ne pas s'honorer d'être François? Quel pays que celui qui, après tant de bouleversements intérieurs, tant de sang répandu, tant de trésors épuisés, tant de dévastations et de ruines, tant d'horribles impiétés, tant de désastres, suite inévitable de dissensions intestines et d'un double envahissement; quel pays, dis-je, que celui qui, après de si longues calamités, voit les arts prendre un nouvel essor, l'industrie

faire des progrès étonnants, les lois recouvrer leur empire, la fortune publique arriver à un état de prospérité que la France n'avoit jamais connu, les sciences et les lettres compter dans tous les genres tant d'écoles florissantes, la religion retrouver un peuple qui reçoit avec tant de joie les pasteurs qu'on lui donne, le calme et la sécurité régner en tous lieux! François, voilà les bienfaits de la restauration!

Mais, en rendant justice à ce qui est, je ne dois pas me laisser éblouir par tout cet éclat de félicité publique: le caractère sacré dont je suis revêtu, la présence du Dieu de vérité, l'amour de mes concitoyens, tout me presse de signaler, de déplorer, dans cette circonstance personnelle, un mal d'autant plus redoutable qu'on s'en inquiète moins, et qui, en fomentant tous les jours dans le corps social les passions les plus désordonnées, y entretient, y développe le principe le plus actif de dissolution et de mort, mal qui suffiroit seul pour déconcerter, pour ruiner toutes les combinaisons de la politique humaine; je veux parler de la circulation de cette multitude de livres funestes qui portent dans les familles, avec les mauvaises doctrines, la corrup-

tion qu'elles justifient. Dans ce siècle tout est perverti: on dénature notre histoire en ne recueillant que des traits d'ignorance ou de scandale, en présentant les faits sous un faux jour, et la jeunesse n'apprend ainsi qu'à dédaigner nos pères comme des hommes odieux et ridicules; on dénature la religion, en rappelant les maux dont elle a été quelquefois le prétexte, et en jetant un voile sur les biens immenses dont elle est la source. Rien n'est oublié de ce qui peut affoiblir ou même briser les liens qui doivent nous attacher aux maximes monarchiques et chrétiennes des âges passés. Dans toutes ces productions, les notions du bien et du mal sont altérées: la piété est une foiblesse; l'obéissance, une servitude; le respect pour le sacerdoce, une superstition; le mépris de toute religion, une noble indépendance. Et quel est donc le fruit de tous ces renseignements qu'on a tant de soin de faire descendre jusqu'aux dernières classes du peuple? C'est d'aller dessécher dans les cœurs les germes de la vertu, d'étouffer la conscience, de rendre les hommes méchants par système; c'est de former au milieu de nous des familles sans aucun frein religieux, d'où sortent de

Remarquez au reste, messieurs, comment la Providence, qui ne permet le mal, suivant saint Augustin, que parcequ'elle est assez puissante pour en tirer du bien, a fait servir le crime au triomphe de la cause royale. L'autorité alarmée en devient plus vigilante; on sent davantage où peuvent conduire l'oubli de la religion et l'amour d'une farouche indépendance; on se rallie plus que jamais autour du trône et de l'autel. Quelques factieux pourront bien s'agiter encore; mais leurs efforts seront vains. Rien n'a pu d'abord arrêter une révolution qui écrasoit tout ce qu'elle trouvoit sur son passage; rien désormais ne résistera à la force de la légitimité.

Le règne de Louis avance vers son terme; mais ce prince n'a pas encore rempli toute sa destinée. Il disoit lui-même que le ciel l'avoit appelé à fermer l'abyme des révolutions, et voilà ce qu'il exécute avec autant de fermeté que de sagesse. L'Espagne est en proie à tous les fléaux d'une anarchie dévorante; le peuple y est d'autant plus opprimé qu'on affecte davantage de l'appeler souverain, et son roi d'autant plus captif qu'on proclame davantage sa liberté. Là sont enseignées toutes les doctrines subversives de

l'ordre social : c'est un incendie qui, gagnant de proche en proche, peut embraser le monde encore une fois. Les rois sages qui le gouvernent ont les yeux ouverts sur le danger, et la France a reçu la noble mission de venger la cause commune. Armez-vous, prince vaillant et sage ; allez où votre roi vous envoie, où la gloire vous appelle. Jeunes et vieux soldats, tout va marcher sur vos pas avec une ardeur égale. Je vous vois traversant la Péninsule en triomphateur pacifique, faisant aimer vos victoires par vos vertus, poursuivant, enchaînant enfin le génie sanglant des révolutions, et, sujet fidèle, revenant déposer aux pieds de votre roi l'épée qu'il vous avoit confiée pour l'honneur de son trône et le repos de l'Europe entière.

Tout ce que nous avons raconté, messieurs, suffiroit bien pour illustrer le règne de Louis. Mais pourrois-je passer sous silence le dernier acte de sa volonté royale, qui met le comble à sa gloire, et qu'on peut nommer le testament de mort du roi très chrétien ? et ne dois-je pas regretter que ma position présente ne me laisse pas la liberté de m'étendre sur une détermination si précieuse pour l'Église de France, et qui,

accueillie avec une pieuse reconnoissance par vingt-neuf millions de catholiques, ne doit faire ombre à personne? La religion de l'état aura donc toute la dignité qui lui convient, mais sans blesser en rien ce qui est consacré par les lois; elle régnera sur nos cœurs, non point dans un esprit de domination et de faste, mais dans un esprit de paix et de bienveillance; toujours inflexible contre l'erreur, parcequ'elle est vérité; toujours condescendante envers les personnes, parcequ'elle est charité.

La carrière politique de Louis XVIII est terminée. Depuis quelque temps on remarquoit en lui un affaissement, présage trop certain de sa fin prochaine. Il conserve néanmoins une admirable présence d'esprit: s'il est accablé, il n'est pas vaincu; il lutte avec effort, voulant porter dignement jusqu'au bout le poids de la royauté. Il disoit qu'un roi peut mourir, mais qu'il ne doit pas être malade. Il semble que la vigueur de son ame soutienne la défaillance de son corps; les étrangers comme les François, admis aux pieds de son trône, sont étonnés de tout ce qu'il y a encore de vivacité et de sagesse dans ses discours. Cependant ses forces trahis-

sent son courage; il ne lui est plus permis de quitter son lit de douleur: dès ce moment, il desire de recevoir les sacrements de l'Église; sa piété console, en l'édifiant, sa famille en pleurs; consolé, fortifié lui-même par les secours divins qui lui ont été administrés, il se recueille pour méditer les années éternelles; bientôt après il lève un bras défaillant sur des têtes augustes et chères, et appelle sur elles toute l'abondance des bénédictions célestes. On sait avec quelle sollicitude le peuple entouroit sa royale demeure. Non, ce n'étoit pas une curiosité vaine qui l'animoit, c'étoit un sentiment de tendre vénération; il gardoit un religieux silence, qu'il interrompoit à peine pour s'informer de l'état de l'auguste malade, comme s'il avoit craint de troubler son repos. Mais le mal a fait des progrès rapides; on croit que le moment est venu de réciter les prières touchantes par lesquelles la religion dispose ses enfants à quitter la vie. Il entend avec résignation cette parole dure à notre foiblesse, mais pleine d'immortalité: « Partez, ame chrétienne; partez. *Proficiscere, anima* « *christiana.* » Peu à peu la nature s'épuise; elle succombe: le roi a rendu le dernier soupir. Ici

de quelle scène de douleur et de désolation n'avons-nous pas été les témoins! Nous avons vu les princes et les princesses de la royale famille, baignés dans leurs larmes, tomber à genoux et baiser respectueusement cette main qui a porté le sceptre, et maintenant glacée par la mort. La funeste nouvelle se répand dans la capitale; elle passe dans les provinces: par-tout elle éveille les mêmes sentiments, et LOUIS XVIII est comme enseveli dans les regrets et les bénédictions de la France entière.

Il vivra dans nos annales, ce règne qui vient de finir; il y occupera une place glorieuse pour le monarque comme pour son peuple. C'est un vaste tableau qui, plus que tout autre, demande à être considéré dans son véritable point de vue. Les contemporains en sont trop rapprochés; ils sont placés de manière à remarquer ses imperfections plutôt que ses beautés. Les générations suivantes se trouveront à une distance convenable; pour elles les instruments du bien comme du mal auront disparu; elles verront bien moins les hommes que les choses, bien moins les détails que l'ensemble; les intérêts privés, les rivalités, la diversité des opinions, les illusions de

l'amitié ou de la haine, ne viendront pas offusquer les esprits. La postérité blâme sans amertume et loue sans flatterie, parcequ'elle juge sans passion. Si elle ne croit pas devoir tout admirer, ne sera-t-elle pas étonnée du moins qu'au milieu de si nombreux et de si grands obstacles, du choc de tant d'opinions désordonnées, Louis ait pu guérir des plaies aussi profondes, préparer le remède à celles qui restent encore, marcher avec succès vers une régénération universelle, disposer et conduire les choses de manière que le passage d'un règne à l'autre, qui pouvoit paroître si périlleux, se soit effectué sans la plus légère secousse, tout aussi paisiblement que dans les plus beaux règnes de la monarchie? Louis a laissé la France tranquille au-dedans, puissante au-dehors, remontée au rang politique qu'elle est faite pour occuper dans le monde civilisé, et ses regards se sont fermés sur la France restaurée par sa sagesse.

Messieurs, le Dieu qui frappe est aussi le Dieu qui console. Un prince de sage et pacifique mémoire nous a été ravi; un prince de douce et tendre espérance nous est donné. Il règne, ce prince si vrai, si noble, si François,

qu'on ne voit pas sans l'aimer, qu'on n'entend pas sans être ému, dont toutes les paroles ont pour le cœur un charme qui entraîne, parce-qu'elles sortent du cœur qui les inspire: il arrive au trône avec une connoissance approfondie des hommes et des choses. Chrétien, il mettra dans son gouvernement la religion qui est dans son ame. Il sait que le ciel commande aux princes la justice, comme aux peuples l'obéissance, et que, pour régner avec gloire, il doit faire régner Dieu par son autorité comme par ses exemples.

Pour nous, chrétiens, écoutons les leçons que nous donne cette pompe funèbre. Le palais des rois a quelque chose d'éblouissant; la grandeur y jette un éclat qui en cache la fragilité; tout y est illusion, jusqu'au moment où la mort vient dissiper le prestige et mettre à découvert le néant de tout ce qui est humain. C'est au même lieu où le monarque, entouré des grands de sa cour, de ses vaillants capitaines, des premiers hommes de l'état, recevoit les hommages de ses peuples et ceux des envoyés de l'Europe entière, c'est dans ce même lieu qu'étoient déposés ses restes inanimés; et, chose frappante! c'est sur son trône même qu'étoit placé son cercueil.

Mais qu'est-il besoin d'aller chercher ailleurs que dans cette enceinte des exemples de la caducité des choses humaines? Nous l'avons vue, cette basilique, remplie de tombes royales, de mausolées, de colonnes, d'inscriptions qui étoient comme la chronologie sensible des races de nos rois et des divers âges de la monarchie. Mais ce que le temps avoit épargné, la fureur des hommes l'a détruit. Ces monuments ont disparu; les tombeaux ont été violés; les cendres de quarante générations de rois ont été profanées. Tout cela ne vivra plus que dans l'histoire: même il viendra ce jour, qui n'aura pas de fin, où l'histoire ne sera plus, parcequ'il n'y aura plus de temps, jour qui seul est digne, mes frères, de fixer les desirs de vos ames immortelles. Puissé-je moi-même, après avoir paru, sans doute pour la dernière fois, dans la chaire chrétienne, en descendre pénétré de cette pensée, qu'il n'est rien de grand que Dieu, et rien de stable que l'éternité!

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE.



